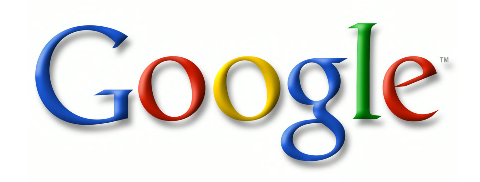




LETTRES

SUR L'ORIGINE

DE LA CHOUANNERIE

ET SUR

LES CHOUANS DU BAS-MAINE.

PARIS, IMPRIMERIE DE BÉTHUNE,
RUE PALATINE, N° 5.



René Chouan,

LETTRES

SUR L'ORIGINE

DE LA CHOUANNERIE

ET SUR

LES CHOUANS DU BAS-MAINE.

Deuxième Édition.

PAR J. DUCHEMIN DESCEPEAUX.

> Dicentes : Moriamur omnes in simplicitate nostrâ. . . . .
> . . . . melius est nos mori in bello, quam videre mala gentis nostræ, et sanctorum.
>
> MACHAB. lib. I, cap. II, v. 37, III. v. 59.

TOME PREMIER.



LIBRAIRIE D'ÉDOUARD BRICON,
RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 3.

1833.



AVERTISSEMENT.

Ces Lettres furent d'abord adressées à l'auteur d'un ouvrage sur la Révolution française, dans la seule intention de lui fournir des renseignemens positifs sur la Chouannerie. Depuis on a pensé que la publication de faits peu connus, et dont la vérité est attestée, pourrait être de quelque avantage pour les Chouans, si longtemps calomniés, et offrir quelque intérêt à ceux qui ne se laissent point aveugler par d'injustes préventions.

il faut aussi qu'ils soient proposés pour exemple, tous ces traits de courage, de vertu, de piété, qui, chaque jour, étaient offerts comme une expiation des forfaits dont la France était souillée.

Ainsi, en même temps que vous avez à nous peindre la funeste influence des principes révolutionnaires, les changemens qu'ils ont amenés, les épouvantables résultats qui en ont été la suite, vous voulez également nous montrer combien les circonstances développèrent aussi de sentimens généreux et de vertus chez les Français de cette époque; et parmi ceux-là doivent être signalés, sur-tout, les hommes qui, dans l'ouest de la France, osèrent manifester leur attachement pour la religion et la monarchie avec tant d'énergie, de constance et de dévouement.

Vous avez pensé, Monsieur, que je pourrais vous être utile dans quelques-uns des détails de cette dernière partie de votre ouvrage, et qu'habitant le pays, théâtre de la guerre des Chouans, je parviendrais aisément à me procurer les renseignemens qu'il vous est nécessaire d'avoir sur cette insurrection. J'essaierai de répondre à l'idée que vous avez conçue de mon zèle, et, vous pouvez en être sûr, je ne négligerai rien pour obtenir des notions vraies

et précises sur ce sujet, dont on ne s'est pas encore sérieusement occupé.

Les Chouans sont devenus célèbres par leur opiniâtre résistance à cette révolution qui vainquit l'Europe; mais ils ont aussi d'autres titres à une juste renommée. La *Chouannerie* a été jusqu'ici mal connue dans ses faits et encore plus mal appréciée dans ses motifs. Ainsi que la guerre de la Vendée, la guerre des Chouans nous a montré des milliers de Français venant signer volontairement de leur sang un éclatant désavœu de tous les crimes commis au nom de la nation française. Le souvenir de cette protestation ne doit pas être livré à l'oubli. Les événemens qu'elle a amenés, les hommes qu'elle a mis en évidence, doivent paraître sous leur jour véritable, et c'est à votre ouvrage, Monsieur, qu'il appartient de fixer la place qui leur est dûe; mais, pour vous mettre à même de les bien connaître, il eût fallu que, parmi les Chouans, quelques-uns eussent pensé à écrire les détails des faits qui se passaient sous leurs yeux. Sans doute, on ne pouvait guère espérer qu'une seconde la Rochejaquelein saurait nous décrire, avec un même talent, cette autre guerre vendéenne. Cependant les récits de ceux qui peuvent dire : *J'étais là,*

ont toujours un air de vérité dont rien ne peut remplacer l'attrait. Et d'ailleurs, combien alors de généreux sacrifices, de traits de valeur, d'actions héroïques, eussent été offerts à notre admiration, tandis que leur souvenir est venu se perdre au milieu des bouleversemens qui ont affligé notre belle patrie.

Je tâcherai de suppléer, autant que possible, à ce qui manquera toujours sous ce rapport, en multipliant les recherches. Malheureusement, tout ce qu'on a dit jusqu'ici sur les Chouans ne saurait m'être d'un grand secours. Alphonse de Beauchamp, à la suite de son histoire de la Vendée, a donné, il est vrai, de nombreux détails sur la Chouannerie; mais il s'est occupé sur-tout à suivre le fil des intrigues dont les Chouans furent victimes; et, quand il a voulu raconter cette multitude de combats livrés chaque jour et de toutes parts, comme il ne connaissait pas le théâtre de l'insurrection, il s'est souvent laissé tromper par des récits mensongers, et n'a pu donner qu'une faible idée du caractère particulier imprimé à cette guerre, soit par la nature du pays, soit par les mœurs des habitans.

M. de Puysaye, dans ses mémoires justifica-

tifs, si peu connus, a donné quelques renseignemens véridiques sur les Chouans, et j'en profiterai; mais il n'eut jamais de rapports directs avec ceux du Bas-Maine, à qui l'insurrection dut son origine, et ce sont les plus intéressans à connaître. Ainsi, il me faudra presque uniquement avoir recours aux nombreux souvenirs qui se sont conservés dans la mémoire des contemporains et des Chouans qui ont survécu.

Au reste, puisque vous voulez seulement nous peindre les changemens divers que la révolution vint apporter dans les habitudes et les usages des Français, il me suffira de pouvoir vous montrer dans quel esprit la guerre des Chouans fut entreprise et par quels moyens elle fut soutenue; et si je parviens à tracer l'esquisse fidèle du paysan royaliste insurgé, en disant ce qu'il a fait, ce qu'il a souffert, montrant quel fut son courage, sa persévérance et sa résignation, j'aurai rempli la tâche que vous m'avez imposée.

Quant aux chefs envoyés plus tard par le Roi ou les Princes pour diriger cette guerre, je n'ai point été à portée de bien connaître les plans qu'ils avaient formés, ni les obstacles qui rendirent inutiles leur zèle et leur dévouement;

je n'entreprendrai donc pas d'en parler. D'ailleurs, les actions de ceux qui occupent un poste éminent sont du domaine de l'histoire, et, par conséquent, hors des limites que j'ai dû me tracer. Je me contenterai seulement de remarquer ici, en passant, que plusieurs d'entre eux (1), qui méritèrent dès-lors une juste renommée de vaillance, viennent aujourd'hui d'ajouter un nouvel éclat à l'ancienne gloire acquise en combattant pour la royauté; et les lauriers cueillis en Espagne dans une cause toute semblable nous rappellent dignement le souvenir de leurs premiers exploits.

Mon travail, borné ainsi que je viens de le dire, sera plus proportionné à mes forces, et je le réduirai encore en ne m'occupant point des insurgés de l'Anjou et de la Bretagne, n'ayant aucun moyen de connaître avec vérité et détail ce que firent ces hommes, dont le courage égala la fidélité.

C'est seulement dans le Bas-Maine, que j'habite, qu'il me sera facile d'obtenir des renseignemens dont je pourrai garantir la véracité.

---

(1) MM. de Bourmont, de la Nougarède, de la Potterie, &c.

Au reste, tous les pays où s'étendit l'insurrection ont de grands rapports, soit par les localités, soit par les mœurs des habitans, et par-tout aussi les événemens de la guerre ont été à-peu-près semblables. Je crois donc que je donnerais une juste idée de la Chouannerie en général, si je peignais avec fidélité les Chouans des bords de la Mayenne. Ce pays, jusqu'ici, a paru peu important, peu digne d'être connu; désormais, il doit au moins attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux défenseurs de la cause royale.

Dès les commencemens de la révolution, les habitans du Bas-Maine prirent part au premier projet d'insurrection royaliste. Le marquis de la Rouarie (1) ne trouva point ailleurs de plus zélés partisans; et, quand il se vit forcé de différer l'exécution de ses projets, les Bas-Manceaux, impatiens du joug sous lequel la France entière fléchissait, osèrent, les premiers de tous, proclamer la fidélité à la monarchie, la résistance à la révolution; et enfin, ce furent eux qui vinrent apporter aux insurgés de la Bretagne et de l'Anjou ce nom de *Chouan* dont tant de Français

---

(1) *Voir* les pièces justificatives, lettre A.

fidèles se sont honorés, et que l'histoire doit un jour consacrer.

Jusqu'ici on a semblé prendre à tâche d'ensevelir dans l'oubli, si non de flétrir, les hommes qui d'abord furent désignés sous ce nom, devenu bientôt la terreur des républicains. Assurément, les premiers Chouans ne méritaient ni ce mépris, ni le silence que les royalistes ont gardé sur les calomnies dont ils ont été l'objet. On aura fait assez pour eux, quand on sera parvenu à les montrer tels qu'ils ont été; et puisque vous m'y invitez, j'entreprendrai cette tâche.

Je suis né dans leur pays; c'est un sentiment de patriotisme qui me porte à demander que justice leur soit enfin rendue; c'est ce sentiment seul (1) qui, malgré mon inexpérience dans l'art d'écrire, m'engagera à essayer de raconter avec détail ce que les Chouans du Bas-Maine ont fait d'honorable; et si le récit d'un écrivain peu exercé ne trahit pas leur cause, j'ai l'assurance qu'on ne refusera plus d'admirer en eux la noble

(1) L'auteur de ces lettres n'a pas, comme son nom pourrait le faire croire, l'honneur d'appartenir à la famille du général de Scepeaux, qui commanda long-temps les Chouans de l'Anjou et du Bas-Maine.

résolution qui arma leur bras, et l'héroïque constance de leurs efforts.

Je me livrerai à ce travail, Monsieur, dans l'idée qu'au moins il pourra vous être utile, et que peut-être encore il servira à conserver le souvenir de ce que mes compatriotes avaient entrepris pour défendre leur religion et leur roi.

Comme il y eut peu de liaison entre les divers événemens de la Chouannerie, je n'attendrai point que mon récit soit terminé dans son entier pour vous le soumettre. Je vais commencer mes recherches; et à mesure que j'obtiendrai un résultat satisfaisant sur une partie du sujet que je veux traiter, j'aurai l'honneur de vous l'adresser dans une suite de lettres. Il est vrai que, pour éviter de m'arrêter au milieu d'un récit, il faudra souvent que mes lettres deviennent de véritables cahiers; mais, malgré cet inconvénient, je crois devoir laisser cette forme à ma narration, parce qu'elle me donnera au moins la facilité de revenir sur ce que j'aurai déjà raconté, s'il arrivait que j'obtinsse de nouveaux détails dignes d'être cités.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE II.

MONSIEUR,

Ainsi que je l'avais prévu, je n'ai trouvé dans aucun écrit des détails vrais et circonstanciés sur l'origine de la Chouannerie; c'est uniquement à la mémoire de ceux qui ont été acteurs ou témoins dans ces temps-là, qu'il m'a fallu avoir recours pour obtenir des renseignemens positifs.

J'ai donc commencé par interroger les royalistes de notre pays qui ont été instruits des faits à l'époque même où ils se sont passés. Par mes questions multipliées, je leur ai fait retrouver des souvenirs que le temps avait presque effacés; et remplissant, en quelque sorte, l'office de juge-instructeur, j'ai tenu note de ces espèces d'interrogatoires; en même temps, j'ai pris connaissance des griefs allégués contre les Chouans et de tous les torts dont leurs détracteurs les accusent. (Je me promets d'entrer dans des

explications à ce sujet dès le commencement de mon récit, et d'examiner sur quoi sont fondés tous les reproches qu'on leur a adressés.) Et puis enfin, j'ai vu et consulté la plupart des Chouans qui vivent encore; mais je me suis aperçu avec peine que, bien plus que les royalistes qui n'avaient pas pris les armes, ils ont oublié les événemens de leur vie guerrière. Je n'en suis point étonné: quand chaque moment avait pour eux son danger, quand par-tout la mort était devant leurs yeux, leur esprit ne pouvait guère s'occuper de tant de faits divers si rapidement effacés l'un par l'autre. Les soins du présent, les inquiétudes sur l'avenir, leur faisaient bien vite oublier le passé; et dans la suite, n'ayant jamais été questionnés avec intérêt, les Chouans ont laissé échapper tout-à-fait des souvenirs auxquels personne ne paraissait attacher de prix.

Je n'ai donc trouvé d'abord, en eux, que bien peu de secours relativement aux recherches que j'avais à faire; mais quand j'ai entrepris de visiter les endroits connus par des événemens remarquables, j'ai eu l'idée de me faire accompagner par quelques-uns de ceux qui avaient pris part à ces événemens; et, comme je l'avais pressenti, à l'aspect du théâtre de leurs exploits, leur mé-

moire s'est réveillée; bientôt leur imagination leur a retracé tout entière la scène où ils avaient été acteurs, et l'enthousiasme qui jadis donna tant de force à leurs bras est venu animer leurs discours d'une éloquente énergie. Ce sentiment, naturel à tous les hommes, est puissant sur-tout chez les Manceaux, qui, comme ils le disent souvent, se sentent toujours forts sur leur terrain.

En employant ces divers moyens, j'ai recueilli mille faits curieux ou intéressans, qui, sans cela, seraient restés à jamais oubliés; et c'est en confrontant ces témoignages variés que j'ai pu constater la vérité.

Il est possible qu'on m'accuse de raconter bien des choses difficiles à croire, quand je dirai les prodiges de courage inspirés par le zèle religieux de nos paysans. Ceux-là même qui épuisent toutes les formules de l'admiration pour louer les hauts faits de l'antiquité, pourront se montrer incrédules à l'égard des actions héroïques de leurs contemporains. Il est certain que, si j'avais tenu, avant tout, à écrire des récits vraisemblables, il y a bien des faits vrais qu'il m'eût fallu affaiblir; mais, au lieu de faire des raisonnemens, j'ai fait des recherches, et sans vouloir expliquer la vérité,

je me suis efforcé de l'établir sur des attestations irrécusables.

Mais tandis que je parcourais nos campagnes, j'ai éprouvé combien la vue des localités rendait plus frappans les récits qu'on me faisait, et j'ai compris aussi que la connaissance des habitudes et du caractère de nos paysans est nécessaire pour bien apprécier les motifs qui les ont guidés. Je dois donc m'efforcer de vous tracer l'esquisse des mœurs des Bas-Manceaux et de l'aspect de leur pays, pour que vous puissiez vous former des idées justes sur les Chouans, et je vais entrer dans les détails ennuyeux, mais nécessaires, d'une description topographique : je les abrégerai autant que possible.

J'aurai d'abord à vous montrer combien, chez les gens de nos campagnes, les coutumes, les goûts, les sentimens, étaient en opposition avec les changemens que voulait la révolution; de sorte que, lorsque celle-ci vint les attaquer dans ce qu'ils avaient le plus en vénération, la religion et les prêtres, l'indignation les fit courir aux armes, et la soumission leur parut un crime. Ensuite, je vous ferai voir quelles facilités les insurgés trouvèrent dans leur pays pour prolonger si long-temps une lutte que,

par-tout ailleurs, leur manque de ressources et leur petit nombre eussent rendue impossible. Ce sera là le sujet de mes deux prochaines lettres.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE III.

MONSIEUR,

Le département de la Mayenne comprend le Bas-Maine et une portion de l'Anjou; sa longueur, du nord au sud, est d'environ vingt lieues; sa largeur, de l'est à l'ouest, est de douze. On y compte trois cent trente mille habitans; il est divisé en trois arrondissemens, qui renferment deux cent quatre-vingt-cinq communes, dix villes et environ deux cent soixante villages, qui, dans le pays, portent toujours le nom de bourgs, quand l'église paroissiale y est réunie.

Laval, chef-lieu de préfecture, a une population de dix-huit mille habitans; Mayenne et Château-Gontier sont chefs-lieux des deux autres arrondissemens. Après ces trois villes, Ernée est la plus considérable. Les autres ne sont guère plus importantes que les gros bourgs; quelques-

uns de ceux-ci sont commerçans, riches et très-peuplés.

La rivière de la Mayenne, qui traverse le département du nord au midi, est navigable, au moyen de ses écluses, depuis Laval jusqu'à son embouchure dans la Loire. Ses rives, bordées en plusieurs endroits de bois et de rochers escarpés, offrent par-tout des sites très-pittoresques.

Le Bas-Maine a plusieurs forêts qui fournissent des bois de marine et de construction. On y trouve aussi cinq grosses forges, plusieurs papeteries. Autrefois, le filage du lin, la fabrication et le blanchîment des toiles, étaient la principale base du commerce. Depuis quelque temps, plusieurs autres branches d'industrie se sont développées; mais l'agriculture occupe encore la plus grande partie de la population, les habitans aisés des villes, presque tous propriétaires, dirigeant et surveillant eux-mêmes les travaux de leurs terres, qu'ils font cultiver d'ordinaire à moitié fruits, par un paysan, lequel demeure avec sa famille au milieu des champs qu'il exploite.

Les bourgs et les villages sont exclusivement habités par des ouvriers ou des marchands, qui n'ont ni les mœurs, ni les usages, ni le costume

des paysans colons; ces derniers même s'allient rarement avec eux. Avant la révolution, sur-tout, les laboureurs auraient cru en quelque sorte déroger s'ils avaient pris une femme hors de leur classe. Ils avaient une haute idée de leur état, qui, toujours exercé de père en fils, porte avec lui le témoignage d'une probité héréditaire, puisque l'homme qui leur confie ses biens n'a de garantie, pour ses intérêts, que dans leur bonne foi et leur scrupuleuse délicatesse.

Les fermes prennent le nom de *métairies* ou de *closeries*, suivant leur grandeur et leur produit; chacune porte un nom particulier qui devient ordinairement celui de l'homme qui la fait valoir. On y récolte du blé, du lin, du cidre, &c.; les jachères servent de pâturages où l'on élève beaucoup de bétail. La grandeur des métairies est à-peu-près de vingt à quarante arpens de terres labourables; et de six à dix-huit arpens de pré; les *closeries* n'ont tout au plus que le tiers de l'étendue des métairies.

Les terres de chaque ferme sont partagées en plusieurs divisions, séparées et fermées par des haies; et dans ces clôtures, les bestiaux paissent en liberté sans être gardés, même la nuit. La grandeur des champs et des prés varie

depuis un demi-arpent jusqu'à six arpens. On appelle *closeau* un champ beaucoup plus petit, situé d'ordinaire près de l'habitation, et cultivé à la bêche.

Les champs sont destinés à produire du grain, et se labourent à la charrue. Le métayer qui élève des bœufs et des chevaux fait, non-seulement les labours de sa métairie, mais aussi presque toujours celui d'une *closerie* voisine, qui, à cause de son peu d'étendue, ne peut nourrir que quelques vaches. Le *closier* acquitte, par des journées de son travail, le paiement du labourage de ses champs; il est comme une sorte d'auxiliaire du métayer avec lequel il est lié par cette réciprocité de services.

Mais, excepté les jours de grands travaux, le temps des foins et de la moisson, chaque ménage reste isolé. Le paysan, père de famille, entouré de sa femme, de ses enfans, de ses domestiques et de ses troupeaux, dirige tout à sa volonté, sans avoir à craindre la critique ou la curiosité du voisinage.

Nos fermes fournissent au colon à-peu-près tout ce qui est nécessaire à la vie; il ne va presque rien chercher au-dehors; il a le grain que produit son champ, les légumes de son

jardin, le cidre de ses pommiers; il nourrit des vaches, un cochon, des poules, qui lui fournissent le lait, le beurre, le lard, les œufs. Sa femme et ses filles filent, pour ses vêtemens, la laine de ses brebis et le lin qu'il a recueilli; et même, pour un jour de nôce, il trouve chez lui le veau gras.

Le paysan Bas-Manceau a donc rarement besoin d'avoir recours à autrui; et lorsqu'il s'y trouve forcé, il évite encore, autant que possible, de s'adresser à des inconnus. Le maréchal, le cordonnier, le charron, ou tout autre ouvrier qu'il emploie, sont des gens de sa paroisse. Il les connaît depuis l'enfance, et, pour la plupart, ils viennent travailler chez lui sous son inspection; et quant aux autres relations qu'il a au loin, excepté le propriétaire, son maître, qu'il aime et respecte quand il s'est montré juste à son égard, tout le reste est en quelque sorte hostile pour lui. L'homme à qui il paie l'impôt, le marchand à qui il vend ou achète, le magistrat qui juge son procès, et même le médecin qu'il consulte, tous excitent sa méfiance, et il répugne toujours à les aborder. En général, tout étranger lui est suspect. Il voit avec humeur et souffre impatiemment qu'un colon d'un autre

canton vienne s'établir dans son voisinage, et souvent, par son mauvais accueil, il le contraint de s'éloigner.

Le paysan, vivant ainsi presque toujours seul, n'ayant point avec les autres de ces relations de tous les jours, qui modifient et adoucissent le caractère, montre dans toutes ses manières une véritable sauvagerie. Il tient obstinément à ses usages, et prend d'avance en aversion tout ce qui est inusité. Aussi son premier abord ne prévient pas en sa faveur; mais il ne faut pas croire que ces habitudes d'une existence isolée et indépendante aient endurci son cœur. Bien loin de là; on peut même dire que, dans aucun pays, on ne saurait trouver des gens plus charitables et plus hospitaliers. Dans le Bas-Maine, jamais une porte n'est fermée au mendiant; par-tout il a un morceau de pain pour sa faim, un asile pour la nuit : la pauvreté même partage avec lui.

Cet usage respectable, jusque dans son abus, tient à de pieuses croyances. *Dieu fait payer trois fois l'aumône qu'on refuse,* dit notre paysan, et il ne la refuse jamais. Voilà comme la religion sait parler un langage à la portée des esprits les plus simples; voilà comme elle faisait

sentir toute sa bienfaisante influence dans nos campagnes! Pourquoi faut-il que la révolution soit venue altérer la source de tant de vertus! Autrefois, dès son enfance, le paysan joignait des idées religieuses à toutes ses espérances et à tous ses plaisirs. C'était bien véritablement de lui qu'on pouvait dire qu'il faisait ses jours de fête de tous ceux que lui prescrivait le calendrier; et quand venaient les temps de malheur et d'affliction, c'était à la religion seule encore qu'il allait demander ses consolations. Il voyait donc, dans son curé, l'interprète naturel de ses vœux, un intermédiaire entre le ciel et lui, établi pour consacrer les diverses époques de sa vie, pour bénir sa naissance, instruire sa jeunesse, sanctifier son mariage, consoler ses derniers momens, et enfin prier pour lui après sa mort; en même temps, ce ministre du ciel était encore le guide le plus sûr pour ses intérêts matériels. Chez lui, on trouvait secours pour tous les besoins, conseil pour toutes les affaires, soulagement pour toutes les douleurs.

On peut concevoir quelle vénération, quelle confiance sans réserve était accordée à celui qui, sur la terre, paraissait comme une image de la Providence; et toute l'influence obtenue à des

titres si puissans n'était employée que pour calmer les haines, apaiser les querelles, encourager la vertu et retenir le vice! Aussi les habitans de nos campagnes regardaient-ils leur curé comme le lien qui les tenait unis, la garantie de leur vie tranquille, et presque une condition nécessaire de leur existence. Il faut le dire : peut-être que le Bas-Manceau eût enduré, comme les autres, la révolution et ses fatales conséquences, si on lui eût laissé son curé (1). Quand la république voulut recruter des soldats dans nos campagnes, toute la jeunesse prit l'épouvante, s'enfuit et se cacha; mais quand la république, dans sa démence sacrilége, vint renverser les autels et immoler les prêtres, cette même jeunesse reparut furieuse et menaçante, courut aux armes, et, dans son zèle religieux, retrouva du courage pour se dévouer à la cause du Roi : car elle comprit alors que la monarchie, en tombant, entraînait tout dans sa chute, et que les Français étaient abandonnés de Dieu parce qu'ils avaient abandonné leur Roi.

Une fois le signal donné, les jeunes gens des campagnes se levèrent en foule; bientôt, ce

(1) *Voir* les pièces justificatives, lettre B.

fut par le nombre des paroisses que l'on compta les bandes d'insurgés. Cependant quelques cantons ne suivirent pas ce courageux élan de piété belliqueuse. Dans quelques endroits même, les habitans, animés de l'esprit républicain, devinrent ennemis acharnés des royalistes et leurs plus redoutables adversaires. Il serait trop long de rechercher quelles furent les causes de cette différence dans les sentimens; on doit remarquer toutefois, à l'appui de ce que j'ai dit plus haut, que ce fut en grande partie dans les paroisses dont le curé donna le scandale de son apostasie, ou prêta le serment défendu par sa religion, qu'il se trouva le plus de révolutionnaires.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE IV.

MONSIEUR,

Dans le commencement, les insurgés de nos campagnes, sans appui étranger, sans argent, sans organisation, sans chefs, auraient été facilement anéantis, s'ils n'eussent trouvé dans la nature même de leur pays de grandes ressources pour se défendre, malgré leur inexpérience et leur petit nombre.

Nos campagnes du Maine diffèrent beaucoup de celles de presque toute la France. Seuls, les Bretons et les Vendéens peuvent trouver une image de leur sol natal dans le pays de ceux qui, comme eux, s'étaient dévoués à la cause de la monarchie. Dans ces provinces, appelées pays de bocage, les champs, morcelés à l'infini, sont enclos de fossés et de haies touffues, au milieu desquelles s'élèvent presque toujours de grands arbres.

Quoiqu'il ne soit pas vrai de dire que, partout, le département de la Mayenne présente un aspect couvert, sombre et boisé; quoiqu'il s'y trouve souvent des landes incultes et stériles, et qu'il offre aussi dans quelques parties un sol fertile enrichi d'une habile culture, cependant la campagne, vue dans son ensemble et à une certaine distance, pourrait être prise pour une vaste forêt, parce que les chênes, les hêtres, les châtaigniers dont les haies sont couvertes, étendent leurs branches de tous côtés, et de loin paraissent se toucher. Plusieurs de ces arbres, dont on a arrêté la tige à une certaine hauteur, poussent une grande quantité de branches latérales que l'on coupe à des époques réglées. Ces arbres, ainsi mutilés, se nomment *émousses*. Le tronc finit par devenir fort gros, creux et ouvert par le haut. Souvent les insurgés ont caché dans ces *émousses* leurs provisions et leurs armes; quelques-uns même avaient su s'y arranger une retraite. Dans le canton que j'habite, on découvrit, il y a quelque temps, dans un de ces arbres, récemment entr'ouvert, le squelette d'un Chouan qui était venu mourir là. Il n'y eut pas à se tromper sur ce qu'avait été ce mort : un fusil

placé près de lui indiquait le soldat, et son chapelet, encore retenu entre ses doigts, signalait le chrétien.

Sans qu'il y ait de hautes montagnes dans le Bas-Maine, le terrain est par-tout inégal, parsemé de coteaux, et coupé en plusieurs endroits de vallées et de ravins; plusieurs petites rivières et une grande quantité de ruisseaux le sillonnent dans tous les sens, et augmentent les difficultés de le parcourir; en outre, les chemins de traverse, étroits et bordés de haies des deux côtés, sont tantôt rocailleux et escarpés, tantôt pleins de boue et de fondrières. Dans les grandes pluies, l'eau y coule à torrens, ce qui, en plusieurs endroits, les a tellement creusés, que souvent le fond du chemin est à dix pieds au-dessous du sol des champs voisins : enfin, toutes les haies sont formées d'un fossé profond, et d'un talus en terre qui se couvre de buissons et de ronces, et souvent cette clôture devient impénétrable.

On comprend facilement que, dans un tel pays, la poursuite d'un ennemi qui fuit est impossible, la vue étant de tous côtés arrêtée par les arbres et les broussailles; une petite troupe, qui marche avec précaution, peut toujours éviter d'être vue, et si elle l'est, il lui est bien facile

d'échapper. Outre que chaque haie offre un obstacle à franchir, un tiers des champs est profondément labouré, et de grosses mottes de terre forment des sillons très-élevés, au milieu desquels on ne peut marcher qu'avec peine; un autre tiers du terrain est ensemencé en grains, dont les tiges deviennent souvent assez hautes pour qu'un homme trouve à s'y cacher : le reste des terres, qui demeure en jachère pendant plusieurs années, se couvre bientôt de genêts et d'ajoncs qui croissent quelquefois jusqu'à huit pieds de hauteur, et deviennent si fourrés, qu'il est difficile de pénétrer au travers. Les gens du pays, habitués à tous ces obstacles, peuvent aisément en tirer parti pour résister à des forces bien supérieures. Aussi, dans tout le cours de la guerre, quand les Chouans ont su éviter de se laisser envelopper, ils ont toujours pu trouver un moyen de salut dans la fuite, tandis que leur ennemi, au contraire, si une fois il se débandait, ne pouvait plus ni se rallier, ni retrouver son chemin à travers un tel labyrinthe.

Vous voyez maintenant comment il se fit que, du sein d'une population à-la-fois rustique, ignorante et pieuse, sortit tout-à-coup une milice

enthousiaste contre laquelle vint se fatiguer en efforts inutiles la valeur éprouvée des troupes républicaines. Tant qu'on n'employa contre elle que la force, la lutte resta indécise; il y eut part égale de succès et de revers; cependant ces ennemis, qu'on ne pouvait dompter, n'étaient que des jeunes gens jusqu'alors timides, et étrangers au métier des armes, et leur nombre était bien moindre qu'on ne le croyait, puisqu'il n'y eut jamais, dans le Bas-Maine, plus de six mille insurgés.

D'abord, ils n'eurent à leur tête que des paysans comme eux, qui n'avaient à leur donner ni argent, ni vêtemens, ni subsistances; car les secours de l'Angleterre n'arrivaient pas jusque-là. Et tant de dévouement, tant de constance, n'étaient soutenus ni par l'espoir des récompenses, ni même par l'idée de la gloire; dès qu'ils cessaient de combattre, on les voyait retourner à leurs travaux, et tous ceux qui ont survécu, même les chefs, sont redevenus laboureurs: car un seul motif en avait fait des soldats; ils voulaient leur Dieu et leur Roi, rien de plus; et pour l'obtenir, ils offraient leurs bras et leurs vies. Plusieurs fois, trompés par de fausses promesses, ils déposèrent les armes; mais ils les

reprirent toujours tant qu'on ne leur rendit pas leur culte et leurs prêtres.

Je ne prétends pas dire, cependant, qu'un même esprit de dévouement noble et désintéressé ait été le seul guide de tous ceux qui s'engagèrent dans cette guerre. Je sais qu'on peut citer bien des exemples d'hommes et de faits en contradiction évidente avec les causes que j'assigne à l'insurrection. Bien des gens, comme cela ne peut manquer d'arriver dans tout soulèvement populaire, ne prirent les armes que pour satisfaire de vils penchans, et il est également vrai que les levées d'hommes ordonnées par le gouvernement républicain, et les persécutions que tant de victimes avaient à redouter, vinrent grossir les rangs des Chouans; mais bien avant ce temps, l'horreur pour un gouvernement impie et l'indignation de tant de sacriléges avaient d'abord fait courir aux armes. Ce furent ces sentimens-là, sur-tout, qui leur valurent l'assistance de toute la population des campagnes. Ni la Convention, ni le Directoire, ni Bonaparte, ne se trompèrent à cet égard; et quand ce dernier voulut en finir avec les Chouans, il commença par rétablir la religion, et alors seulement, nos paysans purent se résoudre à

céder. Au reste, leur zèle fut enchaîné, mais ne fut pas soumis; il ne leur eût fallu qu'un signal, et ils auraient ressaisi leurs armes.

Cette persévérance inébranlable à défendre une juste cause, peut être regardée comme un trait caractéristique des Manceaux de tous les temps. Les Manceaux (*Aulerci Cenomani*) furent les seuls, parmi les Gaulois, qui n'abandonnèrent point les Romains après les victoires d'Annibal; et aussi, dans la suite, quand César voulut les subjuguer comme toute la Gaule, ce fut seulement après dix ans de combats, et les derniers de tous, que les Manceaux cédèrent à la force de ses armes. On a également conservé le souvenir de leur opiniâtre résistance, quand les Anglais, soit du temps de Guillaume le conquérant, soit du temps de Charles VI, entreprirent de les soumettre, et ils ne cessèrent jamais de combattre les Normands, tant que ceux-ci restèrent alliés de l'Angleterre. S'ils furent souvent vaincus, ils ne furent jamais soumis, et peut-être serait-il juste d'attribuer à cet indomptable courage la première origine du proverbe : *un Manceau vaut un Normand et demi.*

Comme l'insurrection royaliste, dans nos

pays, dut son origine à des sentimens religieux semblables en quelque sorte à ceux qui, jadis, animaient les croisés, on vit aussi renaître quelques-uns des usages chevaleresques de ces anciens temps. Le *cœur de Jésus*, placé sur le bras ou la poitrine, marqua le soldat chrétien comme autrefois la croix l'avait désigné. Les femmes brodèrent sur des rubans blancs de pieuses devises, et les donnèrent comme un gage d'intérêt ou de souvenir; et si dans les combats le cri des croisés : *Dieu le veut!* ne se fit point entendre, c'est que, pour les Chouans, celui de *vive le Roi!* avait implicitement la même signification.

Mais dans ces momens de crise et d'agitation qui développent avec tant de force tous les sentimens exaltés, lorsque tout le Bas-Maine, devenu comme une vaste forteresse assaillie de toutes parts, ne cessait de retentir du cri des combats, on sera sans doute surpris de voir que pas une femme, animée par les circonstances, n'ait pris une part active aux travaux guerriers. La Vendée et la Bretagne ont eu à nous citer leurs héroïnes, à nous raconter leurs hauts faits. Nous n'aurons rien à dire de semblable. Dans nos campagnes, malgré les secousses et les

bouleversemens, aucune femme ne fut jetée hors de rang; mères, filles, sœurs, épouses, restèrent dans leur route tracée; pas une exception ne fut faite : *la femme soldat* ne se montra point.

Les mœurs et les habitudes de nos paysans nous en donnent la raison. Les travaux pénibles de l'agriculture du Bas-Maine demandent toute la force de l'homme, qui même n'y pourrait résister s'il n'y était endurci dès l'enfance, et cependant tout le bien-être des familles dépend uniquement de ces travaux. Nul détail de trafic et d'affaires journalières n'a lieu avec les étrangers; et les femmes, n'ayant point d'occasion de développer leur aptitude naturelle pour ce genre d'occupation, ne peuvent contrebalancer par-là leurs désavantages: elles doivent donc nécessairement prendre le sentiment de leur infériorité, quand elles sont si souvent forcées de s'avouer incapables. La femme d'un maître fermier ne se croit pas le droit de donner des ordres aux garçons laboureurs, pas même à ses fils quand ils sont sortis de l'enfance. Si elle devient veuve, bien rarement elle reste à la tête des affaires; ou elle se remarie ou elle quitte sa ferme, à moins qu'un de ses enfans ne soit d'âge à prendre la direction des travaux du dehors.

Ainsi, dans toutes les habitudes de la vie, les femmes ne tiennent qu'une place subordonnée : durant le repas, elles ne prennent point place à table à côté des hommes, excepté dans les jours où elles partagent leurs fatigues, comme au temps de la moisson, ou bien dans les occasions solennelles, les jours de noce, de baptême, &c.; mais, d'ordinaire, elles mangent debout ou assises dans un coin à l'écart, s'interrompant sans cesse pour servir les hommes.

Jusque dans les soins que le jeune homme rend à sa fiancée, on voit un protecteur plutôt qu'un amant soumis; et dans les fêtes, les autres jeunes gens ne dansent avec sa prétendue qu'après lui en avoir demandé la permission. Le matin de sa noce, quand, accompagné de son père, il va, au lever du soleil, chercher la mariée, il la trouve toujours dans ses habits de travail, occupée des soins de tous les jours : « Est-ce que » vous ne nous attendiez pas, lui dit-il? » — « Pou- » vais-je donc savoir si vous n'aviez pas changé » d'avis? » répond humblement la jeune fille; et alors seulement elle va faire sa toilette et suit son prétendu. La noce se célèbre toujours à l'endroit où l'homme établit son ménage.

Les femmes de nos paysans, vivant ainsi dans

une grande dépendance, et ne sortant jamais du cercle de leurs occupations casanières, contractent une sorte de sauvagerie et de timidité qu'elles ne cherchent même pas à surmonter. Comme elles n'ont ni influence à acquérir, ni suffrages à gagner, ni succès à attendre, leur imagination, n'étant point animée par ces puissans mobiles, ne connaît ni les élans de l'enthousiasme, ni l'entraînement involontaire des passions; voilà pourquoi, au milieu de l'exaspération générale, les femmes du Bas-Maine n'oublièrent point leur faiblesse et ne se hasardèrent point au milieu des combats. Elles ne montrèrent de courage que pour souffrir ou pour soulager la souffrance; mais alors, comme il arrive toujours dans les temps de calamité, leur naturel secourable et compatissant se montra dans toute son énergie: car il y a chez toutes les femmes comme une sorte d'instinct de sœur de charité, qui ne manque jamais de se développer en elles à la vue de nos douleurs, et qui sait leur révéler des remèdes salutaires pour toutes les afflictions.

Les femmes de notre pays surpassèrent même, sur ce point, tout ce qu'on pouvait attendre d'elles. Dans le cours de mon récit, j'en aurai à

citer plusieurs traits touchans. Celui que je crois devoir rapporter, dès à présent, offre un exemple du plus sublime dévouement que la piété puisse inspirer.

A l'époque où les Chouans prirent les armes, il y avait pour concierge au château de Thuré, dans la paroisse de la Bazouge-des-Alleux, à quatre lieues de Laval, une veuve nommée M.me Huneau, connue dans tous les environs par son active charité. Elle avait acquis quelques connaissances pratiques en médecine, qui augmentaient encore les occasions qu'elle cherchait de faire du bien ; et quand ses remèdes ne pouvaient amener la guérison, ses pieux conseils amenaient au moins un salutaire repentir et de consolantes espérances : car elle joignait à toutes ses qualités une dévotion exemplaire, et c'est dire assez qu'elle était zélée royaliste.

M.me Huneau, veuve depuis bien des années, n'avait qu'un fils âgé de quinze ans. Son âge et sa faiblesse ne lui avaient pas permis de prendre les armes avec les insurgés, mais il cherchait à se rendre utile à leur cause par tous les moyens qui étaient en son pouvoir : d'ordinaire, c'était lui qui portait leur correspondance et surveillait les mouvemens des postes républicains.

Ceux des gens du pays qui avaient embrassé les opinions révolutionnaires, eurent bientôt soupçonné la cause des fréquentes absences du jeune homme, et l'un d'eux se chargea de lui en faire porter la peine. Un soir, au retour d'un de ses voyages, il était déjà dans l'avenue du château, et à vingt pas de sa mère qui venait au-devant de lui, quand un double coup de fusil part d'un buisson voisin, et le jeune homme, atteint de plusieurs balles, tombe sur la place; en même temps, un homme, s'élançant à travers les broussailles, se sauve à toutes jambes. La malheureuse mère n'eut point à employer pour son fils ce qu'elle savait de l'art de guérir : il ne vivait plus! Ce fut pour elle-même qu'elle eut besoin de tout le secours de sa piété; il lui sembla d'abord qu'elle avait tout perdu; mais tant de malheureux lui restaient dans ce temps funeste.... Elle avait donc encore une tâche à remplir! Elle surmonta son désespoir, et, de nouveau, se livra à ses soins charitables.

Ce fatal événement était arrivé depuis peu, lorsqu'on entendit dire dans le canton qu'un homme, connu pour forcené terroriste, venait d'être attaqué tout-à-coup d'une affreuse maladie. Aux plus terribles souffrances du corps

se joignaient, pour lui, les souffrances bien plus cruelles d'une ame bourrelée de remords. Ses fureurs, ses cris de rage, ses blasphêmes sur-tout, l'avaient rendu un objet d'horreur, même pour les siens, qui osaient à peine l'approcher.

M.me Huneau apprit tous ces détails, et quand elle entendit le nom de cet homme, on la vit tressaillir; mais elle se remit bientôt. Pleine d'une généreuse résolution que le ciel seul peut inspirer, elle part, arrive à la demeure du misérable, pénètre jusqu'à lui. Il était alors tombé dans ce moment d'affaissement qui suit le délire; elle s'approche en lui annonçant quelques remèdes qu'elle apporte pour le soulager. Au seul son de sa voix, saisi d'une sorte de frénésie, le moribond s'écrie : « Qui peut amener cette » femme? sait-elle ce que j'ai fait? vient-elle » jouir de mes tourmens? Si cela n'est pas, » sauvez-vous d'ici, vous ne me devez que de » l'horreur; il ne peut y avoir pour moi ni pitié, » ni miséricorde. Je n'attends que la damna» tion; Dieu même ne pourrait m'en sauver! » — M.me Huneau frémit, mais elle ne s'éloigna pas, et recueillant toutes ses forces : « O malheu» reux! lui dit-elle, pourquoi blasphémer?

» repentez-vous, et Dieu vous fera grâce!
» Pourquoi ne le pourrait-il pas, puisqu'il a
» bien pu m'amener vers vous, vers vous que
» j'ai reconnu, vers vous qui avez tué mon
» fils? Ah! quand Dieu m'envoie ici pour par-
» donner, sans doute il peut pardonner aussi!
» Méritez-le donc par votre repentir! »

La femme pieuse obtint la seule récompense digne d'elle. Le cœur du méchant fut touché: il se convertit. Mais pour rendre profitable son retour vers la foi, pour ramener un peu de calme dans cette ame si pleine de trouble et de terreur, il fallait encore, qu'avec l'autorité de son ministère, un prêtre fît entendre au pécheur la parole du ciel; qu'il vînt signaler à son esprit tous ses égaremens, arracher à sa conscience le solennel aveu de ses fautes, et enfin, au nom du Dieu de miséricorde, pardonner à son repentir.

Mme Huneau pensa n'avoir rien fait tant qu'elle n'apporterait point ce dernier secours au coupable repentant. Elle connaissait, dans son canton, la retraite où un prêtre vivait caché; elle savait qu'au premier avis cet homme pieux viendrait sans être retenu par l'idée du danger; et quant à elle, la mort, qui pouvait devenir le prix de son zèle, ne l'effrayait pas : la femme

qui sentait en son cœur cette charité héroïque devait y trouver aussi ce courage que l'idée du martyre ne saurait ébranler ! Elle partit donc, alla parler au prêtre, et voulut l'amener elle-même au lit du moribond ; alors celui-ci, chrétien réconcilié, put enfin se livrer à un pieux espoir et envisager la mort sans horreur.

Il vécut encore huit jours, durant lesquels M.me Huneau ne quitta pas son chevet, adoucissant ses dernières souffrances, encourageant sa foi nouvelle ; elle reçut enfin son dernier soupir, qu'il exhala en la bénissant.

S'il est vrai, ainsi que l'a dit une femme, que Dieu n'eût point demandé à une mère le sacrifice qu'il prescrivit à Abraham, sans doute qu'ici fut accompli le plus rigoureux devoir de charité qui puisse être imposé à la femme chrétienne.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE V.

Monsieur,

Avant de vous parler des premiers insurgés qui portèrent le nom de Chouans, et de vous montrer leurs titres à la reconnaissance de la France royaliste, je crois nécessaire d'expliquer pourquoi ils ont inspiré si peu d'intérêt, et ont fini par être en quelque sorte oubliés. Jusqu'ici, les détails recueillis sur ces premiers Chouans, et, en général, sur tous les insurgés de la Mayenne, ont été peu exacts et presque tous défavorables. Leurs ennemis seuls ont parlé d'eux; on s'est tû sur la noble résolution qui leur mettait les armes à la main, pour leur prêter des motifs aussi criminels qu'odieux; on a rejeté sur eux seuls toute l'horreur des maux de la guerre dont on s'efforçait de cacher l'objet, et les royalistes du reste de la France, instruits seulement d'après de tels récits, ont peu cherché depuis à trouver ailleurs la vérité. Il faut le dire encore : dès que la Vendée parut

en armes, elle se montra avec un tel éclat, que son dévouement, son héroïsme, ses glorieux efforts attirèrent tous les regards, éclipsèrent tout le reste. Et les républicains avaient déjà trop de son importune renommée; ils voulurent rejeter dans l'ombre un second exemple non moins frappant de ce que peut entreprendre un peuple dont la religion soutient le courage et garantit la fidélité. On savait d'ailleurs que les premiers Chouans qui prirent les armes avaient été pour la plupart des contrebandiers; de là l'origine de la défaveur qui a pesé jusqu'ici sur leur réputation, et l'on n'a plus voulu écouter ceux qui ont parlé de leur piété et de leur attachement à la monarchie.

Comment croire, en effet, qu'ils aient été soumis à la religion et sujets fidèles, ces gens dont toute la vie n'était que fraude et révolte? Avant de répondre à une accusation si sévère, il m'est indispensable d'entrer d'abord dans quelques explications, qui, j'espère, feront voir que ces reproches ne sont pas entièrement applicables aux *faux-sauniers* du Maine; et puis, j'essaierai d'adoucir un peu ce que cette idée de contrebandiers doit avoir d'odieux dans votre esprit.

La Bretagne, pays de franchise, n'était pas

soumise à l'impôt de la gabelle. Le commerce du sel n'y éprouvait aucune entrave; il s'y vendait au plus un sou la livre, tandis que tout à côté, sur la lisière, le paysan du Bas-Maine devait le payer treize sous. Mais comment faire comprendre à un paysan qu'une limite, qui lui semblait imaginaire, donnât le droit de décupler le prix d'une denrée indispensable? et quand il voyait le Breton sur sa frontière, offrant impunément sa marchandise à vil prix, pouvait-il résister à la tentation. Il faut le dire, la population entière des campagnes ne se servait que de sel acheté en fraude, que l'on appelait *faux-sel*. Les uns l'allaient chercher eux-mêmes, les autres en étaient fournis par les *faux-sauniers;* on appelait ainsi ceux qui faisaient un objet de commerce de la contrebande. Ce trafic ne se faisait pas sans peine et sans péril. La gabelle avait sous ses ordres une armée d'employés, appelés *gabeleurs* ou *gabeloux*, dont il fallait tromper la surveillance active et intéressée. Sûr d'être soutenu par ses chefs, animé par une haine invétérée, le gabeleur, bien armé, employait à la fois la violence et la ruse contre le pauvre paysan, qui avait à supporter les mauvais traitemens, les fouilles continuelles et toutes les

vexations, sans oser se plaindre; aussi le peuple était-il exaspéré contre les gabeleurs et les avait en exécration, tandis que le faux-saunier trouvait par-tout assistance et pitié.

On comprend déjà que nos contrebandiers n'étaient point, comme ceux dont parlent les romans, de féroces bandits, sans amis, sans famille et sans domicile; ils n'habitaient ni les ruines, ni les cavernes. C'étaient des gens du pays, liés d'intérêt avec tout le monde, et n'ayant d'ennemis que les préposés du fisc. En outre, tous ces gens qui faisaient la contrebande savaient fort bien que la ferme de la gabelle devait lever l'impôt à ses risques et périls; ils repoussaient bien loin l'idée que de tromper les gabeleurs c'était faire tort au Roi, et ils avaient l'intime persuasion que la volonté du prince n'entrait pour rien dans les persécutions dont ils se voyaient l'objet. Souvent on les entendait s'écrier: *Ah! si le Roi le savait!* Une fois, le désespoir d'une mère osa dire : *Le Roi le saura!*

Cette mère avait un fils qui, jeune encore, mais déjà fort et hardi, avait été surpris faisant la fraude. Jamais il n'avait voulu se rendre, loin de là, il s'était vivement défendu, et n'avait succombé qu'après avoir blessé plusieurs gabeleurs.

LETTRE VI.

MONSIEUR,

Vous savez qu'on a fait tout ce qu'on a pu pour rendre odieux le nom de Chouan. On nous a dit : « Les Chouans n'étaient que des bandits, » qui, cachés derrière les haies, assassinaient les » voyageurs pour les dévaliser; arrêtaient les » diligences pour les piller, et s'enfuyaient lâche» ment lorsqu'ils trouvaient la moindre résis» tance. » Et l'on ajoutait qu'ils égorgeaient sans pitié, pendant la nuit, les gens qui refusaient de les servir. On l'a dit; mais c'était à la tribune de la convention qu'on parlait ainsi (1); et, bien qu'il soit commode d'adopter sans examen des opinions toutes faites, les gens sensés auraient dû peut-être chercher d'autres informations, avant de répéter, d'après une telle autorité, que les Chouans n'ont été que des bandits.

(1) *Voir* les pièces justificatives, lettre C.

Aujourd'hui même, la trace de ces inculpations n'est pas encore effacée, et pourtant, la plus légère connaissance des faits suffit pour prouver la mauvaise foi des accusateurs. Quelques réflexions sur ce qu'étaient les Chouans et sur la position où ils se trouvaient feront voir l'injustice des reproches, et le récit véridique de leurs actions les justifiera. Toutefois il est nécessaire de reporter d'abord nos idées sur les malheurs qu'amène toujours la guerre civile, sur-tout quand cette guerre a pour motifs la religion et la politique réunies. La Chouannerie en offrit de déplorables exemples. Mais aussi, que de causes d'affreux désordres! Tous les liens de la société brisés à la fois, toutes les passions déchaînées en même temps.

On était dans un de ces momens de confusion, durant lesquels chaque homme, jeté hors de sa sphère accoutumée, peut se croire appelé à prononcer sur les devoirs nouveaux qu'il a à remplir. Fier d'avoir eu à faire un choix, chacun se forge comme une idole de l'opinion qu'il a adoptée, s'enflamme pour elle d'un véritable fanatisme, et se sacrifie, s'il le faut, pour sa défense. Alors l'erreur a ses martyrs tout comme la vérité, et aussi, trop souvent, le bon droit doit désavouer

les emportemens d'un zèle irréfléchi. Dans de telles circonstances, la vanité humaine, irritée par le choc des opinions contraires, brise les liens des plus douces affections. On ne voit plus qu'un odieux adversaire dans celui qui ne partage pas nos sentimens, on le poursuit d'une haine implacable, on se réjouit des maux qu'il souffre, on triomphe de sa ruine. Si vous songez que, durant sept années, les mêmes ennemis, excités par de tels motifs, ne cessèrent de se combattre, tour-à-tour enivrés par le succès ou exaspérés par la défaite, vous concevrez quelle dut être leur animosité. En outre, les Chouans, sans cesse trahis ou vendus, en même temps qu'ils avaient tout à craindre pour eux, voyaient encore, à cause d'eux, leurs parens et leurs amis lâchement égorgés; et quand on réfléchit que ces hommes, ainsi réduits au désespoir, avaient en main le fer de la vengeance, on doit se récrier moins contre quelques actes de cruauté, désavoués d'ailleurs par le plus grand nombre, mais qui étaient d'inévitables représailles des maux dont ils étaient eux-mêmes poursuivis. Il est facile de prouver, que chaque fois qu'il y eut des meurtres commis par eux, ils furent toujours la punition de l'espionnage ou de la perfidie.

Comme les Chouans ne faisaient qu'une guerre de partisans, ils ne pouvaient pas avoir de prison; et quand ils avaient justice à faire, l'arrêt du jugement, pris sur l'heure, devait être aussitôt exécuté. De là, peut-être, quelques accusés injustement punis, et sans doute aussi des coupables évitant un châtiment mérité: telles étaient les fatales conséquences de la position des insurgés. On doit en déplorer les résultats, mais on ne peut en faire un titre d'accusation.

Je viens de parler de jugement, ce qui étonnera ceux qui se sont laissés persuader que les Chouans n'étaient que des voleurs et des assassins; mais mon récit fournira la preuve que, hors les cas de flagrant délit, et à l'exception aussi de quelques exécutions sanglantes, commandées par des hommes que le reste des Chouans désavouait, lorsqu'il y avait des coupables à punir, les chefs se rassemblaient pour former comme une sorte de cour prévôtale, laquelle ne jugeait les accusés qu'après les avoir entendus, et prononçait le jugement à la pluralité des voix. Et du reste, les Chouans, jusque dans les exécutions nocturnes qu'on leur a tant reprochées, ne faisaient encore qu'user à la

rigueur du droit naturel qui permet à chaque homme de se faire justice quand la société cesse de le protéger.

On reproche en outre aux Chouans d'avoir fusillé les soldats qu'ils prenaient. On oublie qu'ils n'avaient aucun moyen de les garder, et que les républicains ne leur faisaient jamais quartier, lorsqu'il leur était si facile de conserver les prisonniers. Plusieurs chefs royalistes avaient eu l'idée de faire couper les cheveux des *bleus* qui se rendaient, et d'en exiger le serment de ne plus servir contre eux (1); mais, dès le lendemain, on retrouvait ces hommes dans les rangs ennemis. La clémence devint donc impossible; et cependant il est prouvé que Jean Chouan n'a pas une seule fois fait passer un prisonnier par les armes. Tant qu'il vécut, ces exécutions n'eurent lieu que lorsqu'il ne put les empêcher, et on l'a vu pardonner jusqu'à trois fois au même homme. En définitive, on peut dire que, si les Chouans se sont portés à des excès, leurs torts ont au moins pour excuse la défense légitime de soi-même : c'était les efforts de la victime qui se débat contre ses bourreaux. Mais il est d'autres

(1) *Voir* les pièces justificatives, lettre D.

accusations portées contre les Chouans, et dont ils se défendent avec indignation.

Comme il arrive toujours dans les pays désolés par la guerre civile, de tous côtés des bandits parurent; ils usurpèrent le nom de Chouans pour se livrer à d'affreux brigandages, que le malheur des temps ne permit pas toujours de punir. Plusieurs d'entre ces hommes criminels se donnèrent pour royalistes, et combattirent quelquefois les républicains, espérant par là trouver protection chez les Chouans; mais toujours ceux-ci les rejetèrent avec horreur de leurs rangs, et en firent, quand ils le purent, d'éclatantes justices. Il est à remarquer encore que ces brigands, pour la plupart, étaient des déserteurs des armées républicaines, qui passaient du côté des Chouans dans la seule idée de se livrer impunément à tous les désordres. Il y en avait aussi qui y venaient, envoyés par le parti qu'ils feignaient d'abandonner. Pour ceux-là, ils avaient la double mission, et de servir d'espions, et de commettre, sous le nom des Chouans, tous les crimes propres à les déshonorer.

On ne s'en tint pas là; le comble fut mis à toutes les horreurs: la perfidie même fut orga-

nisée. Les hordes connues sous le nom de *faux-Chouans* parurent : on fit recrue de tout ce que peut fournir la plus vile populace ; on offrit une haute-paie, l'espoir des récompenses, l'attrait du mal à faire, et les rangs furent remplis. L'unique devoir imposé était le pillage, le meurtre et l'incendie. Cette milice du crime, vêtue comme les Chouans, portant cocarde blanche, marchant au cri de *vive le Roi*, fut lâchée dans les campagnes. Au bruit des dévastations et des massacres, mille voix, ou trompées ou vendues, s'élevèrent contre les insurgés du Bas-Maine, et tous les forfaits dus à des combinaisons aussi atroces furent rejetés sur eux. Le gouvernement d'alors feignit de croire à tous les rapports, le vulgaire en fut persuadé, et jusqu'ici la calomnie n'a pas été démentie. Il est temps enfin que la vérité prédomine. Nous allons donc suivre les reproches faits aux Chouans, et présenter les faits sous leur jour véritable.

On a dit que, toujours cachés derrière les haies, les Chouans attaquaient en traîtres et se défendaient en lâches. Mais qui ne sait fort bien que par-tout, et en tous temps, les lois de la guerre ont autorisé les surprises et les embuscades? D'ailleurs, personne n'ignore que les in-

surgés étaient presque toujours sans munitions, et qu'ils avaient à combattre des troupes infiniment supérieures en nombre, auxquelles rien ne manquait, et qui se renouvelaient tous les jours ; il leur fallait suppléer à tant de désavantages, et s'aider, pour résister, des retranchemens naturels que leur fournissait le pays. Le soldat républicain ne savait-il pas que chaque arbre, chaque buisson, cachait peut-être un ennemi et menaçait sa vie? Il n'était donc pas lâchement surpris; il marchait contre les Chouans comme on s'avance à l'attaque d'une place forte, et le soldat royaliste, assiégé, protégé par les remparts qu'il défendait, pouvait sans déshonneur tirer sur l'assaillant. Au reste, la suite de mes récits fera voir que, mille fois, les Chouans affrontèrent l'ennemi face-à-face; et pour en finir sur tous les doutes qu'on a voulu élever sur leur bravoure, n'étaient-ils pas des braves ceux qu'on envoya contre eux? L'Europe les avait connus pour tels; et, durant cinq ans, nos paysans les ont combattus avec des succès balancés. Ajoutons un dernier mot : ces Chouans n'étaient-ils donc pas aussi des Français?

Mais, dit-on encore, ils attaquaient et pillaient les diligences. Et pourquoi ne l'eussent-ils pas

fait, puisque ces voitures transportaient les fonds du Gouvernement qu'ils voulaient renverser? Et si quelquefois des voyageurs eurent à se plaindre du pillage, pouvaient-ils croire de bonne foi que, dans le tumulte d'une attaque, les soldats, animés par le combat, irrités par la résistance, sauraient toujours ménager des gens qui semblaient faire cause commune contre eux, puisqu'ils avaient pris une escorte parmi leurs ennemis? D'ailleurs, il y a eu mille exemples de diligences arrêtées sans que personne ait eu rien à souffrir.

Quant aux voyageurs isolés trouvés morts sur les grandes routes, lorsqu'on a bien voulu constater quelles étaient ces victimes, ne s'est-il pas toujours trouvé que c'étaient, ou l'espion qui, déjà dix fois, avait trahi le secret des Chouans, ou le dénonciateur de quelque malheureux prêtre caché, ou, enfin, le gendarme bien connu pour avoir assassiné sur la route les prisonniers confiés à sa conduite. Une fois aussi, sur le chemin de Rennes, près la Gravelle, le représentant du peuple Esnue Lavallée fut attaqué, et n'échappa qu'avec peine. C'était cet homme qui avait envoyé l'ordre d'exposer la tête du prince de Talmont, sur une pique, à la porte de son

château de Laval. Les Chouans, dans tous ces cas, ont pu dire hardiment comme le héros : *Nous faisions notre devoir contre des misérables qui faisaient un tel métier* (1).

Je n'étendrai pas davantage ces réflexions ; le récit des événemens y suppléera. Je vais l'entreprendre, en m'efforçant d'apprécier avec impartialité tout ce qui fut fait de part et d'autre. Dans l'occasion, je n'oublierai point les traits brillans de la bravoure des républicains ; et si parmi les Chouans quelques-uns méritent un juste blâme, je ne le tairai pas davantage, certain que je suis que la masse de ces braves ne demande que justice et loyauté.

Je suis, Monsieur, &c.

---

(1) *Voir* les pièces justificatives, lettre E.

FIN DE L'INTRODUCTION.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

LETTRE PREMIÈRE.

MONSIEUR,

La guerre que les insurgés royalistes ont soutenue dans le Bas-Maine se partage en trois époques; elles eurent chacune un caractère particulier. Le soldat chouan, modifié par des circonstances nouvelles, s'y montra sous un aspect différent, dont je tâcherai de donner une idée dans mes récits (1).

Je crois devoir faire précéder les détails que

(1) La première période de la Chouannerie renferme l'origine des Chouans, en 1792, et ce qu'ils entreprirent avant le passage des Vendéens dans leur pays. La seconde commence en 1794, quelque temps après la destruction de l'armée de la Vendée, et contient tout ce que firent les

j'ai à vous donner sur la première époque de cette guerre, par une indication sommaire des principaux événemens dont la France était alors le théâtre. Vous pourrez voir comment ils coïncident avec l'origine et les progrès de la Chouannerie; je suivrai également cette marche pour les autres époques : par-là vous serez à même de juger de l'influence que chaque circonstance de la révolution exerça sur l'insurrection royaliste du Bas-Maine.

Depuis long-temps les princes, suivis de la majeure partie de la noblesse, avaient quitté la France afin de s'aider des secours promis par l'étranger pour rétablir la monarchie. L'assemblée législative avait remplacé l'assemblée constituante, et s'était déjà signalée par les mesures les plus violentes. Le règne de la terreur était commencé. Des lois condamnaient les prêtres à la déportation et les émigrés à la mort. Après avoir vu la fatale journée du 10 août, le monarque était descendu du trône pour entrer dans

---

Chouans de la Mayenne jusqu'à la pacification de 1796. Durant la troisième époque, les insurgés portèrent le nom de *Mécontens*. Ils prirent les armes en 1799, et les déposèrent en 1800, Bonaparte étant premier consul.

une prison, et l'on pouvait croire que la crainte avait glacé tous les cœurs royalistes. Ce fut alors que les paysans manceaux se levèrent, jurant fidélité à leur religion proscrite, dévouement à leur roi captif, et proclamant guerre à outrance à cette révolution qui brisait toutes les résistances.

Déjà, en divers endroits de la France, des rassemblemens armés s'étaient formés, mais sans amener aucun résultat; on n'y avait vu que des paysans sans chefs, redemandant leurs prêtres, ou voulant se soustraire à ces levées de volontaires que l'on forçait de partir. Mais bientôt, tous ces attroupemens, qui se faisaient sans ordre, se dissipaient d'eux-mêmes. Le vaste plan d'insurrection formé par le marquis de la Rouarie, pour rétablir la puissance royale, était sans cesse arrêté dans son exécution par des obstacles imprévus, et qui se renouvelaient avec une sorte de fatalité. Aucun chef d'un nom connu, ni dans la Bretagne, ni dans la Vendée, n'avait encore levé l'étendard contre les révolutionnaires; cependant des préparatifs se faisaient sourdement de tous côtés; une foule d'agens royalistes parcouraient les campagnes excitant les esprits, échauffant les courages, et déjà l'on

pouvait prévoir que l'orage ne tarderait pas à éclater.

Ce fut au mois d'août 1792, à la suite d'un tumulte qui eut lieu dans un village du Bas-Maine pour l'organisation de la garde nationale, que les royalistes de ce canton prirent les armes, décidés, dès ce moment, à ne les plus quitter tant que la religion et la monarchie seraient en péril. De simples habitans de la campagne furent seuls à prendre part à cette résolution, et ils ne cherchèrent point ailleurs de chefs ni de secours. Jean Cottereau, dit *Jean Chouan*, celui d'entre eux qui avait montré le plus d'audace et de résolution, se mit à leur tête, et bientôt il donna son nom à la troupe entière.

Ces premiers insurgés ne se soumirent à aucune espèce de discipline régulière, et ils avaient entièrement conservé leur costume de paysan. Comme les Bretons, leurs voisins, leur aspect avait quelque chose de dur et de sauvage. La plupart étaient coiffés d'un bonnet de laine brune ou rouge, recouvert quelquefois d'un chapeau à grands bords; de longs cheveux plats tombaient en désordre sur leurs épaules; leurs culottes courtes, et non fermées au genou, laissaient le jarret nu et libre; des jarretières de

couleur tranchante attachaient leurs guêtres de cuir au haut de la jambe; et dans le mauvais temps, une casaque de peau de chèvre, garnie de ses longs poils, les garantissait du froid et de la pluie. Ils n'avaient d'autre arme qu'un fusil, et plusieurs même n'eurent d'abord qu'un long bâton (1); mais ils étaient habiles à s'en servir; et il s'en est trouvé parmi eux qui, avec cette seule arme, ont su tenir tête à deux gendarmes armés de leurs sabres.

Ces hommes qui, comme je l'ai dit, avaient été presque tous contrebandiers, étaient familiarisés avec les dangers, habitués aux longues marches et endurcis aux fatigues. Leur agilité tenait du prodige; ni haies, ni fossés, ni barrières, n'arrêtaient un instant leur course; aussi dans la suite, quand ils se réunirent aux autres insurgés, on les nomma la troupe volante.

Tels furent ceux qui, les premiers, animés d'un zèle religieux et irrités des excès des révo-

---

(1) C'est ce bâton que, dans le pays, on appelle une *ferte*. Son usage habituel est de servir d'appui pour aider à franchir les haies et les fossés. Les faux-sauniers en avaient fait une arme redoutable.

lutionnaires, donnèrent aux royalistes le signal du combat. Leur seul but était de résister à la révolution; leurs seuls moyens, quelques armes en mauvais état; leur unique ressource, le courage et la patience. Sans doute, quand ils savaient qu'on déportait les prêtres et qu'on tenait le roi prisonnier, ils pensaient que tous les royalistes agiraient comme eux; ils n'ignoraient pas que la Rouarie était prêt à se déclarer; que les Prussiens et les émigrés entraient en Champagne, et que le Roi pouvait encore échapper à ses geoliers. Ils avaient donc sujet d'espérer que bientôt ils seraient soutenus. Mais leur exemple ne fut point suivi; la nation entière, alors victime soumise, ne savait que baisser la tête sous le fer des bourreaux.

Le 2 septembre, les massacres commencèrent dans les prisons de Paris, pour s'étendre ensuite sur tous les points de la France qui purent fournir des assassins. Ce fut là le moment où la Convention vint prendre la place de l'Assemblée législative (1). Elle abolit la royauté, fonda la république. Robespierre, Marat, Danton parurent: Louis XVI eut des accusateurs, des

(1) 20 Septembre 1792.

juges et des bourreaux; et lorsque, dans de telles circonstances, les Chouans apprirent la retraite des Prussiens et la triste fin de la Rouarie, et qu'il leur fallut perdre tout espoir de soutien, ils ne purent néanmoins se résoudre à se soumettre; ils pensèrent qu'il valait mieux se décider à mourir, et ils se dévouèrent à la cause qu'ils avaient embrassée. Dès-lors, on peut dire que toute leur vie fut un combat; et si enfin ils succombèrent, ce ne fut au moins qu'après une lutte glorieuse et une héroïque résistance.

Dans ce moment ils étaient en trop petit nombre pour former de grandes entreprises; cependant ils ne tardèrent pas à se faire redouter. Plusieurs fougueux révolutionnaires furent désarmés; des prêtres, des émigrés furent arrachés aux gendarmes qui les conduisaient en prison. Le pillage de quelques châteaux fut empêché ou puni, et plusieurs détachemens envoyés contre les Chouans, honteusement mis en fuite, semblèrent n'être venus que pour leur apporter des armes.

Dès-lors, l'effroi se répandit parmi les républicains; les prêtres intrus abandonnèrent leurs églises désertes et renoncèrent à exercer leurs fonctions dérisoires; les biens d'émigrés ne trou-

vèrent plus d'acheteurs et les démocrates se réfugièrent en foule dans les villes. Le gouvernement républicain jugea qu'il devait faire tous ses efforts pour étouffer l'insurrection dès sa naissance. Les campagnes se couvrirent de troupes, et avec elles marchèrent les massacres, les incendies et les dévastations. Accablés sous le nombre, les Chouans durent fuir et se cacher. Bientôt les paysans n'osèrent plus leur donner asile; aucune retraite ne put les dérober à leurs ennemis. Une dernière ressource s'offrit à leur esprit inventif. Le bois de Misdon (1) les avait souvent abrités; maintenant ce n'était plus assez; mais leur industrie sut trouver le moyen de s'y ménager un dernier refuge. Dans le plus fourré du bois, chacun se creusa une demeure, qu'il recouvrit de feuilles ou de broussailles. L'œil n'en pouvait deviner l'entrée, et puis d'ailleurs, la crainte arrêtait les recherches, devenues souvent fatales à ceux qui voulurent s'aventurer à en faire. Six mois se passèrent ainsi, pendant lesquels les Chouans ne purent

(1) Le bois de Misdon est un bois taillis assez peu étendu, situé dans la paroisse d'Olivet, à deux lieues de Laval.

guère sortir que la nuit de ces espèces de repaires. Les paysans des environs les nourrirent, et les femmes, sur-tout, vinrent à leur aide. Personne ne songea à les trahir.

C'était durant ce temps que la terreur régnait dans toute sa frénésie. Le comité du salut public et le tribunal révolutionnaire étaient institués; la loi des suspects avait paru; à peine pouvait-on trouver des prisons pour les deux cent mille Français qui se laissaient égorger. La Convention décrétait les assignats, l'emprunt forcé et le *maximum*. Des lois ordonnaient le pillage des églises, la violation des tombeaux des rois; tout culte religieux était aboli, et le culte de la raison solennellement proclamé.

La Vendée dans l'ouest, Lyon et Toulon dans le midi, n'avaient pas attendu jusque là pour tenter de s'opposer à tant d'horreurs; mais la révolution avait la force de la démence furieuse. Elle brisa toutes les résistances. Lyon et Toulon furent saccagées; les campagnes de la Vendée, inondées de sang, furent livrées à toutes les dévastations; et enfin, les troupes républicaines, égorgeant les femmes et les enfans, pressant de tous côtés la population entière, la forcèrent à passer la Loire.

Déjà, depuis quelque temps, les divers tirages de la réquisition (première cause de l'insurrection vendéenne) avaient aussi renforcé les Chouans de toute la jeunesse qui refusait de se rendre aux armées de la république. Ils avaient quitté leur asile et repris l'offensive, quand l'armée de la Vendée vint dans le Bas-Maine (1). Les Chouans accoururent se réunir aux Vendéens; ils les joignirent à Laval, les suivirent constamment, furent remarqués parmi les plus braves, et ne voulurent pas même les quitter après leurs désastres. Il y eut des paysans manceaux qui vinrent se faire tuer à Savenay. Ceux que la mort épargna retournèrent alors dans leurs bois.

Ainsi, quand le trône, en s'écroulant, écrasait sous ses ruines tous ceux qui voulaient lui prêter appui, les Chouans encore n'abandonnèrent point leurs armes, voulant au moins mourir de la mort du soldat; et ce fut leur courageuse résolution qui suscita de nouveau, contre la république, cette dernière croisade qui prit le nom de Chouannerie, et qui sera pour la pos-

(1) En octobre 1793.

térité un exemple frappant de ce que les sentimens religieux peuvent inspirer d'énergie, de persévérance et de résignation.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE II.

MONSIEUR,

Le 15 août 1792, au village de Saint-Ouën-des-Toits, à deux lieues de Laval, vers la frontière de Bretagne, la population des paroisses environnantes s'était rassemblée dans l'église, déjà profanée, comme elles le furent toutes à cette époque. Il s'agissait de former les gardes-nationales, et sur-tout de déterminer des jeunes gens à partir volontairement pour l'armée. Des membres du *Directoire du district*, des chefs de la garde-nationale du canton, venus le matin en grande pompe, étaient montés sur une espèce d'estrade élevée au milieu de l'église pour dominer la foule, et une troupe de gendarmes et de gardes-nationaux les entourait.

Un orateur, parlant au nom de la liberté et de l'égalité, menaçait de la prison, et même de la mort, quiconque s'opposerait aux mesures civiques qu'on allait prendre, et l'assemblée

écoutait dans un profond silence; mais, lorsqu'on voulut prendre les noms des jeunes gens appelés à partir comme volontaires, ils répondirent à l'appel par des murmures, et aux menaces par des moqueries. Le tumulte augmenta quand on vit les gendarmes recevoir l'ordre d'arrêter les mutins. Les cris : « A bas les *Patauts* (1)! » point de volontaires! » se firent entendre de tous côtés. Le-désordre était au comble et les voies de fait allaient suivre, quand un homme, s'élançant de la foule, d'une main arrête le premier gendarme qui s'avance, de l'autre, impose silence à l'assemblée. « Non, non! point » de volontaires! s'écrie-t-il; s'il faut prendre » les armes pour le Roi, nos bras sont à lui, » nous marcherons tous, je réponds pour tous; » mais s'il faut partir pour défendre ce que » vous appelez la liberté, vous qui la voulez, » allez combattre pour elle; quant à nous, nous sommes tous au Roi et rien qu'au Roi! — Et

---

(1) On appelait en général *démocrates, patriotes*, tous les partisans de la révolution; mais les Chouans désignaient les soldats républicains par le nom de *bleus*, à cause de la couleur de leur habit, et les habitans du pays, qui n'étaient pas royalistes, par celui de *patauts*. On ne connaît pas l'origine de ce dernier mot.

» l'assemblée de s'écrier : Oui ; tous au Roi, » et rien qu'au Roi! » et bientôt, gardes-nationaux, gendarmes, magistrats, culbutés et chassés hors de l'église, s'enfuyent et se dispersent.

L'homme qui s'était ainsi mis en avant devait en effet au Roi cette vie qu'il voulait dévouer à sa cause, car c'était *Jean Chouan* le contrebandier. Dès qu'il eut parlé, l'insurrection eut un chef et les insurgés un nom. Ce chef, on ne le choisit pas; il sembla à tous qu'en se mettant en avant, il n'eût fait que prendre sa place. On trouva tout naturel de recevoir ses ordres, comme lui trouva tout simple de les donner.

Mais quel était donc cet homme, qui prenait une telle autorité sur des paysans ordinairement fiers, méfians et jaloux? Je crois, Monsieur, devoir vous faire part de tout ce que j'ai pu recueillir à son égard; je vous dirai ce que je sais de son origine, de sa famille, de sa profession et des aventures de sa vie privée. Il me semble que pour bien apprécier les hommes qui se sont tirés de l'obscurité, il faut savoir de quel point ils sont partis, et qu'il est intéressant pour l'observateur de voir ce qu'ils ont dû à eux-mêmes, à leur position, à leur habileté,

à leur courage; comme aussi de reconnaître en quoi ils ont été aidés par cette Providence qui les emploie à leur insu, leur ouvrant une route facile au travers des obstacles, et leur envoyant sans cesse ce qu'il nous plaît de nommer d'heureux hasards. Comme je pense que c'est entrer dans vos idées, Monsieur, que de vous mettre à même de faire ces remarques, je ne craindrai point de vous donner des détails un peu minutieux (1).

Le père et le grand-père de Jean Chouan étaient des bûcherons sabotiers, qui, presque toujours, vivaient au milieu des bois, habitant des cabanes faites de branches d'arbres et couvertes de copeaux, selon l'usage des gens de cet état, dont nos forêts voient le ménage ambulant s'établir par-tout où ils ont à travailler. Ordinairement, plusieurs familles de bûcherons se trouvent ainsi réunies et forment des espèces de hameaux. Ces gens ont leurs mœurs, leurs coutumes particulières, sont tous habiles chasseurs, et, dans ce temps-là, étaient aussi tous de hardis contrebandiers.

Le nom de la famille de Jean Chouan était

(1) *Voir* les pièces justificatives, lettre F.

Cottereau; le surnom de *Chouan* avait été donné à son grand-père, parce qu'il était naturellement triste et taciturne, et que, dans toutes les réunions, il se tenait toujours dans un coin à l'écart. De là, il fut appelé le *Chouan* ou le chat-huant; et la famille Cottereau a conservé dès-lors ce surnom. On le donna ensuite, ainsi que je l'ai déjà dit, à tous ceux qui se réunirent pour combattre sous les ordres de Jean Chouan; puis les républicains crurent, au commencement, pouvoir en faire un titre de dérision pour les autres royalistes armés; mais ceux-ci se firent gloire d'adopter le nom de leurs frères d'armes, et lui donnèrent un nouvel éclat. Quant à ce qu'on a raconté, que les premiers insurgés contrefaisaient le cri du chat-huant pour se reconnaître et s'appeler, c'est un conte inventé par ceux qui, ne connaissant pas la vraie explication, ont voulu néanmoins avoir quelque chose à dire pour satisfaire la curiosité. Cependant il est vrai que, plus tard, quelques Chouans ont eu cette idée qui leur était suggérée par leur nom. Quoi qu'il en soit, il est curieux de remarquer, que l'oiseau consacré jadis à la sagesse armée, soit devenu comme une sorte d'emblême pour la fidélité courageuse.

Revenons à la famille Cottereau. Le père de Jean Chouan savait lire et écrire, chose fort rare parmi les paysans. Il était considéré comme un homme d'esprit et de jugement, et sa sévérité le faisait craindre dans sa famille. Il avait déclaré qu'il instruirait lui-même celui de ses enfans qui viendrait lui demander ses leçons; mais tous tremblaient devant lui; aucun n'osa s'y hasarder, et Jean Chouan, d'un caractère vif et bouillant, était, moins que tout autre, disposé à se soumettre aux réprimandes et à l'ennui. Nous verrons cette ignorance devenir un jour la cause d'un malheur affreux qu'il ne put empêcher. Le père Cottereau mourut jeune; sa veuve vint habiter alors avec sa famille (quatre fils et deux filles) une petite *closerie* nommée les *Poiriers*, à une demi-lieue du bourg de Saint-Ouën-des-Toits. C'était un bien qui lui était venu d'héritage. Cette femme qui, comme nous l'avons vu en parlant des faux-sauniers, était pleine de courage et de résolution, appartenait à une famille du pays fort estimée; c'était par amour, et malgré ses parens, qu'elle avait épousé Cottereau, dont la bonne mine et l'activité faisaient toute la fortune. Elle avait consenti à se laisser enlever pour déterminer son mariage, et ensuite, pendant

long-temps, elle suivit son mari dans sa vie errante. Ce fut ainsi que Jean Chouan vint au monde dans la forêt de Concise (1), et qu'il fut baptisé dans la paroisse de Saint-Berthevin.

La petite propriété que cultivait la veuve Cottereau avec ses enfans, dont plusieurs étaient encore en bas-âge, ne pouvait fournir au quart de leur subsistance. La vente du *faux-sel* leur offrait des ressources; nos jeunes Chouans se plurent à en braver les dangers.

L'aîné des fils, qui portait le nom de *Pierre*, avait pris l'état de son père et faisait des sabots. Il était bègue, d'un caractère tranquille et timide, et ne prit jamais que peu de part aux entreprises périlleuses de la contrebande; mais ses trois frères, *Jean*, *François* et *René*, se distinguèrent parmi les plus hardis des faux-sauniers. Avant tous les autres, Jean, le second des frères, se fit remarquer par sa taille avantageuse et sa force, comme aussi par son esprit inventif. Il était bien jeune encore, que déjà, dans le canton, aucun ne l'égalait en audace ni

---

(1) Cette forêt, qui a trois lieues de longueur, est près de Laval sur la route de Bretagne; on l'appelle aussi la forêt de Laval.

ne le surpassait en activité. Bientôt les plus expérimentés ne firent rien sans ses avis, et il n'y eut point d'expéditions hasardeuses dont il ne partageât le danger; l'idée des obstacles et des périls souriait à son esprit entreprenant, et son courage était comme une garantie pour les autres. Mais il faut dire aussi que, voulant toujours être le premier à s'exposer, et ne pouvant jamais se décider à laisser personne dans l'embarras, il arriva mainte et mainte fois que le succès fut acheté à ses dépens. Il était souvent victime de cette générosité qui le portait à se dévouer pour les autres, et vous verrez que le dernier jour de sa vie, il en donna encore une preuve éclatante.

Au reste, jamais il ne tirait vanité de ses actions; il avait une sorte d'orgueil qui l'empêchait toujours de convenir qu'il eût plus souffert qu'un autre; et quand il ne pouvait absolument le cacher, il disait : « Je suis bien *mal-» chanceux!* le Bon Dieu, je crois, ne veut » pas que je sois saunier », et il promettait de ne plus s'exposer; mais à la première occasion, il oubliait sa promesse. Son mot d'habitude était : *il n'y a pas de danger,* et ce fut là ce qui le fit surnommer *le gas mentoux* (le garçon menteur).

par ceux qui s'étaient laissé prendre à cette assurance bien souvent trompeuse dans sa bouche. Entendu dans ce sens, ce surnom de *gas mentoux* était comme une sorte de titre flatteur, et jusque dans les derniers temps, ses camarades de jeunesse l'appelèrent toujours ainsi. Ce nom plaisait à son oreille, parce qu'il lui rappelait le souvenir de sa vie aventureuse.

Jean Chouan fut arrêté plus d'une fois comme faux-saunier. Outre celle où la clémence royale l'arracha, comme je vous l'ai raconté, à la vengeance des gabeleurs, il se fit prendre à Ernée, puis ensuite à Saumur, et enfin à Laval; mais dans ces occasions il était resté peu de temps prisonnier. Par quels moyens obtenait-il sa liberté? A toutes les questions qu'on lui faisait au retour, *le gas mentoux* répondait : *il n'y avait pas de danger,* je m'en suis tiré aisément. On n'en pouvait savoir davantage.

Mais enfin, il arriva un jour que lui et plusieurs des siens furent surpris et enveloppés par une troupe nombreuse de gabeleurs. Comme à l'ordinaire, pour donner aux autres le temps de s'échapper, il voulut faire tête à l'ennemi; aidé d'un seul de ses compagnons, il se défendit longtemps; enfin, son camarade fut pris, et il lui fallut

se sauver. Malheureusement, dans la mêlée, un gabeleur avait été tué; de plus on avait reconnu Jean Chouan, et l'on n'ignorait pas combien il était habile à manier la *ferte*, le terrible bâton de faux-saunier. Il allait donc être poursuivi comme meurtrier; mais de puissans protecteurs consentirent à s'employer en sa faveur. On parvint à lui obtenir un engagement de soldat, et il alla rejoindre le régiment de Turenne qui tenait alors garnison à Lille. La carrière militaire convenait à ses goûts; il se sentait à sa place au milieu des braves : et comme là on ne savait rien de sa vie privée, il s'y trouvait heureux et tranquille; mais il ne devait jamais rester long-temps en paix.

Il n'était guère depuis plus d'un an au régiment, lorsqu'un jour, durant la parade, son colonel lui dit qu'il venait de recevoir une lettre à son sujet, et lui donna l'ordre de passer chez lui après la revue. Aussitôt, Jean Chouan est frappé de l'idée qu'on l'a dénoncé, qu'il va être arrêté et que sa perte est résolue. Une fois sa défiance excitée, tout l'instinct du contrebandier se réveille; on lui a laissé un moment, c'est assez : il peut dire encore, *il n'y a pas de danger*. Il prévient l'officier de service qu'il se rend à l'ordre

du colonel, qu'on ne doit pas s'étonner de son absence, et le voilà parti. Ne voulant pas se montrer aux portes de la ville, il saute en bas des remparts, et à la fin du jour, quand sonna l'heure de l'appel, Jean Chouan était à dix lieues de son régiment, sur la route de son pays. Habitué qu'il était, dès l'enfance, à marcher la nuit, à éviter toute surprise, il n'eut pas de peine à arriver jusque dans sa famille. Mais quelle fut là sa désolation, quand il apprit que cette lettre, sujet de son effroi, n'était autre chose qu'une nouvelle preuve de la sollicitude de sa mère? Elle avait obtenu, pour son fils chéri, une lettre de recommandation d'un personnage marquant du pays, en relation avec le colonel du régiment de Turenne, et c'était là ce qui avait amené sa fuite fatale.

Le mal était fait: il le crut sans remède, et quitta de suite le canton. Il vint demeurer de l'autre côté de Laval, au bourg de Parné. Là, pour mieux se dérober aux perquisitions, il abandonna le métier de couvreur qu'il avait exercé dans son pays, et travailla chez un maréchal. Au bout d'un certain temps, il se dit de nouveau, *il n'y a pas de danger,* et revint dans sa famille. Il se trompait: il fut dénoncé et poursuivi; ses pro-

tecteurs jugèrent alors qu'il n'y avait plus qu'un seul moyen de le sauver, en quelque sorte malgré lui. On obtint une lettre de cachet, et il fut renfermé dans une maison d'arrêt à Rennes. On pensa que cette détention, qui n'avait rien de déshonorant, pourrait calmer la fougue de son caractère. En effet, dès cette époque, il se fit en lui une révolution complète; on n'a jamais su s'il dût à lui seul, ou à quelques conseils pieux, les salutaires réflexions qui le corrigèrent de tout ce que sa vie errante avait pu lui donner d'habitudes répréhensibles; quoi qu'il en soit, il sut gagner bien vite l'affection de ses compagnons de captivité, et le geolier, plein de confiance en lui, le nomma surveillant des ateliers.

Au bout de deux ans, Jean Chouan fut rendu à la liberté; il revint dans son pays, et se montra tout autre qu'on ne l'avait vu jusqu'alors. Sa conduite pieuse et réglée ne se démentit plus. Une dame respectable, propriétaire dans le canton, et à qui Jean Chouan, du côté de sa mère, tenait par quelques liens de parenté, le prit auprès d'elle, et lui confia la surveillance de ses biens. Il se livra tout entier à cette occupation, dont il s'acquitta avec autant de probité que de vigilance. Dans ce temps, ses frères et ses sœurs,

tous sortis de l'enfance, aidaient leur mère de leur travail, et elle vivait ainsi dans une sorte d'aisance. Jean Chouan pouvait croire enfin que le reste de sa vie serait désormais paisible. Mais ce fut alors que la tourmente révolutionnaire vint porter de tous côtés le trouble et le désordre : la commotion qui déjà ébranlait le trône se fit ressentir jusque dans la chaumière. Bientôt, chacun, oubliant ses intérêts personnels, prit parti, au moins par son opinion, dans la lutte engagée. Les sentimens qui dominaient dans nos campagnes étaient presque par-tout religieux et royalistes. La dame chez laquelle Jean Chouan demeurait ne craignit point de montrer son dévouement à la cause de la monarchie, et Jean Chouan partagea toutes ses opinions. Rassuré, dès-lors, dans sa conscience par les nobles motifs qui animaient son courage, il ne chercha plus à réprimer davantage son ancienne ardeur à braver les périls, et donna pleine carrière à son zèle enthousiaste.

A cette époque, il avait su acquérir dans le pays l'estime et la considération générale ; et à la première formation de la garde nationale, lorsqu'elle s'organisait au nom du Roi, il fut nommé officier dans la compagnie de la paroisse

d'Olivet; mais les événemens eurent bientôt pris une direction qu'il désapprouvait, et il s'était démis de cet emploi peu de temps avant le soulèvement des paysans de Saint-Ouën, dont j'ai interrompu le récit pour vous donner ces détails.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE III.

MONSIEUR,

Déjà quelque temps avant la journée du 15 août, on avait pu voir que les habitans de la paroisse de Saint-Ouën supporteraient difficilement les mesures révolutionnaires qui attaquaient la religion. Le prêtre *intrus* (1), arrivé récemment, ayant voulu aller dire la messe, toutes les femmes s'attroupèrent sur son passage, et, par des cris et des menaces, le forcèrent de renoncer à son projet. Déconcerté de cette résistance, il avait cru plus prudent de retourner à Laval, et la chose n'avait pas eu d'autres suites; mais la seconde opposition aux entreprises de ceux qu'on appelait les démocrates eut des conséquences plus sérieuses.

Après que Jean Chouan eut interrompu si

(1) On donnait ce nom au prêtre qui avait prêté serment de fidélité à la république.

brusquement l'enrôlement des volontaires, les hommes des paroisses d'Andouillé, de la Brulatte et de la Baconnière, venus pour prendre part à cette opération, et qui presque tous avaient embrassé chaudement les opinions nouvelles, furent d'abord tellement surpris de l'audace des royalistes, qu'ils n'eurent point l'idée d'y mettre opposition; mais après s'être concertés entre eux, s'imaginant être les plus forts, ils décidèrent qu'ils avaient au moins le droit de s'emparer du drapeau tricolore envoyé de Laval pour le chef-lieu du canton.

Le nommé *Graffin*, juge de paix et capitaine de la garde-nationale de la Brulatte, s'en était déjà saisi et se mettait en marche avec sa troupe quand Jean Chouan en fut averti. Il prend aussitôt les devants par un chemin plus court, et, suivi de ses camarades les jeunes gens d'Olivet et de Saint-Ouën, il court attendre les patriotes à la sortie du bourg. « Vous allez nous laisser le drapeau, s'écrie-t-il; si c'est le Roi qui l'envoie, c'est » à nous qu'il appartient; si c'est un enseigne » pour les démocrates, il est de notre devoir de le » mettre en pièces, et j'en fais mon affaire. » En parlant ainsi, il s'avance pour se saisir du drapeau; Graffin se met en défense et tire son sabre. Jean

Chouan n'avait qu'un bâton; mais du premier coup il fait voler le sabre en morceaux, arrache le drapeau des mains de Graffin à la vue de tous les siens armés de fusils, et revient joindre ses camarades qui se disposaient à le soutenir. Au premier moment les deux troupes se menacèrent de paroles et parurent prêtes à en venir aux mains; mais ce fut tout. Bientôt les étrangers s'éloignèrent, et les paysans royalistes rentrèrent triomphans dans leur bourg.

Dès cet instant, Jean Chouan déclara hautement qu'il était décidé à résister aux révolutionnaires, et qu'il se croyait le droit de combattre ceux qui se déclaraient ennemis de Dieu et du Roi. « Sous peu de jours, dit-il aux jeunes » gens qui l'entouraient, toute la Bretagne aura » pris les armes; commençons les premiers; un » jour viendra qu'on nous saura gré d'avoir » donné l'exemple: montrons aux Bretons que » les *Mainiaux* (1) de Saint-Ouën n'ont pas » peur de se mettre en avant pour la bonne » cause. Déjà nos *têtes blanches* (2) nous ont

(1) Les Manceaux.

(2) C'est ainsi qu'on désigne les femmes dans le Bas-Maine.

» délivré de *l'intrus*, c'est aux hommes présen-
» tement à s'employer pour ramener les bons
» prêtres. »

Toute la jeunesse partagea l'enthousiasme de Jean Chouan, applaudit à son audacieuse résolution, et s'engagea à tout risquer pour le soutenir; mais cette troupe, si pleine de zèle et de courage, était bien peu nombreuse; elle était sans armes, sans argent, et pour le moment sans soutien. On ne peut s'expliquer une si téméraire entreprise, qu'en se rappelant que tous ces jeunes gens étaient déjà familiarisés avec les dangers, qu'ils les avaient mille fois bravés du temps qu'ils faisaient la contrebande; qu'une vie errante et aventureuse entrait dans leurs habitudes et dans leurs goûts, et qu'ils savaient aussi que la plupart des paysans étaient de leur parti et les aideraient à échapper aux poursuites jusqu'au moment où l'insurrection de la Bretagne viendrait les tirer d'embarras.

En outre, François Cottereau, qui ne jouissait pas d'un moindre crédit auprès d'eux que son frère Jean Chouan, leur disait avoir reçu l'ordre d'enrôler tous les hommes dévoués à la cause royale; il annonçait que bientôt un prince paraîtrait en Bretagne et viendrait se

mettre à leur tête. Il garantissait à tous une paie journalière, et aux plus braves de brillantes récompenses; mais mieux que cela, Jean Chouan leur avait dit qu'il comptait sur eux. Il se chargeait de tout, répondait de tout: c'était assez. Chacun se dévoua pour le suivre. Ce fut donc lui qui, dès-lors, régla ce qu'il y avait à faire pour l'avenir. Il commença par leur demander de se jurer que, dès ce jour, leurs intérêts seraient communs, qu'ils se secourraient les uns les autres, au péril de la vie, et que jamais ils ne se soumettraient aux révolutionnaires. Tous en prêtèrent le serment aux cris de *vive le Roi!*

Jean Chouan leur recommanda ensuite de tâcher de se procurer au plutôt des armes et de la poudre, et de se tenir prêts à se réunir au premier avis. Alors tout le monde se sépara, et chacun fut se préparer à la nouvelle vie qu'il allait mener (1).

---

(1) Des quatre frères Cottereau, Jean Chouan et François furent d'abord les seuls à prendre les armes. Pierre, l'aîné, d'un caractère tranquille et d'une piété exemplaire, ne se décida à suivre ce parti que beaucoup plus tard, quand il y fut absolument forcé pour sauver sa vie. René, le plus jeune des frères, était marié depuis quelque temps;

On n'attendit pas long-temps l'occasion de se montrer. Quinze jours étaient à peine écoulés, quand on apprit qu'une troupe de pillards, qui se donnaient pour les gardes-nationales de la Baconnière, Andouillé, la Brulatte et Saint-Germain, s'étaient portés sur les paroisses du Bourgneuf et de Launey-Villiers, où ils commettaient toute espèce de désordres. Les châteaux de Frénay et de Launey-Villiers étaient sur-tout l'objet de leurs dévastations, et l'on s'attendait qu'ils finiraient par y mettre le feu.

Jean Chouan et son frère François apprirent cette nouvelle dans la soirée; ils passèrent toute la nuit à rassembler leur monde sur Olivet et Saint-Ouën. D'autres royalistes avec lesquels ils s'entendaient, tels que Délière, ancien soldat, garde-chasse de la terre de Frénay, les trois frères Pinçon, de la paroisse de Bourgon, et Michel Huet, garde de Launey-Villiers, réunissaient en même temps tous les paysans d'alentour connus pour partager leur opinion.

---

il resta pour soutenir son ménage par son travail. Il fallut également que le danger vînt le contraindre à tout abandonner pour ne songer qu'à se défendre. René est le seul de la famille qui ait échappé aux suites de la guerre.

On avait décidé qu'au point du jour tout le monde serait rassemblé à l'entrée du bourg de Launey-Villiers, où les pillards avaient passé la nuit. Les paysans de Bourgon tardèrent ; on perdit du temps à les attendre, et lorsqu'ils arrivèrent, les patriotes étaient partis, se portant de nouveau sur le château de Frénay. On se mit à leur poursuite, et on les joignit au moment où, chargés de leur butin, ils entraient dans le village du Bourgneuf. On les attaqua brusquement, et quoiqu'ils fussent armés de fusils, tandis que les royalistes n'avaient, pour la plupart, que des faux et des fourches, on ne rencontra presque aucune résistance. Ils s'enfuirent en désordre, abandonnant tout ce qu'ils avaient volé ; dix-huit restèrent morts sur la place et il y eut une foule de blessés.

Dans ce premier combat livré par les royalistes du Bas-Maine, on remarqua un fait qui se renouvela souvent dans le cours de cette guerre, et qui semblait ramener au temps des aventures merveilleuses de la chevalerie. Un homme, inconnu de tous, parut inopinément au commencement de l'action, et se mit à la tête des combattans. Agissant en chef, il prend le commandement qui lui semble dû ; donne les

ordres, dirige les mouvemens, se porte par-tout où le danger l'appelle, anime les soldats de sa voix et de son exemple, et, le combat terminé, se retire sans se faire connaître.

Celui qui se montra ainsi dans cette journée était vêtu comme les autres paysans; mais sa tournure, son langage, son brillant fusil de chasse, ses mains, que le travail n'avait point brunies, le faisaïent assez remarquer. Michel Huet et Jean Chouan, seuls, paraissaient le connaître et venaient prendre ses ordres; c'en était assez pour que tout le monde s'empressât de lui obéir. Ce fut lui qui décida de tout dans l'action, et qui en assura le plein succès par son activité et sa prudence (1).

Après avoir long-temps poursuivi les fuyards, Jean Chouan prit la résolution de rester, avec les jeunes gens qui s'étaient attachés à lui, sur la chaussée de l'étang de la *Chaîne*, qui est à peu de distance du Bourgneuf. La route de Laval passe sur cette chaussée longue et étroite. Il voulut voir si les révolutionnaires du chef-lieu viendraient prendre fait et cause pour les

(1) C'était M. Gavard, l'un des principaux agens de l'entreprise de la Rouarie.

pillards, et dans ce cas, il était résolu à les combattre dans ce poste facile à défendre.

Rien ne parut, ni ce soir-là, ni le lendemain, et beaucoup de ses gens, ennuyés d'attendre, s'en retournèrent chez eux. Jean Chouan n'avait plus guère avec lui qu'une cinquantaine d'hommes, quand tout-à-coup on voit arriver par la route de Laval une foule de gardes-nationaux, de la troupe de ligne et de la gendarmerie; Jean Chouan et les siens ne s'effraient pas, et se décident à défendre le passage de la chaussée. Un gendarme s'avance seul : on le croit chargé d'entrer en pourparlers, et on le laisse approcher; mais quand il est à portée, il lâche son coup de pistolet, qui ne blesse personne; Jean Chouan lui riposte d'un coup de carabine et l'étend par terre. Alors les patriotes, mettant à découvert deux pièces de canon qu'ils avaient amenées de Laval, font une décharge à mitraille; la troupe de Jean Chouan, effrayée, laisse la chaussée libre, mais veut essayer encore de se retrancher dans une maison située sur le bord de la route; bientôt on y met le feu : il n'y a pas moyen de tenir davantage; il faut se sauver à travers une foule d'ennemis, qui déjà arrivent de tous côtés. Les royalistes s'échappent pour-

tant; mais trois des leurs sont tués et plusieurs blessés.

Les patriotes ne quittèrent le pays qu'après avoir arrêté une multitude de paysans de Saint-Ouën et du Bourgneuf, qu'ils emmenèrent dans les prisons de Laval.

Ce fut à la suite de cette affaire que Jean Chouan, ayant été dénoncé aux autorités du chef-lieu par Graffin, fut décrété de prise de corps, puis jugé par contumace et condamné à mort comme chef des insurgés. Les patriotes crurent alors avoir étouffé l'insurrection. En effet, la troupe de Jean Chouan fut long-temps sans se réunir de nouveau; celui-ci voulait laisser aux blessés le temps de se guérir, et à tous celui de se rassurer. Il s'éloigna pour le moment, et passa en Bretagne avec quelques-uns de ses hommes les plus dévoués.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE IV.

MONSIEUR,

Je pensais d'abord avoir bien peu de détails à vous donner sur cette partie de la vie de Jean Chouan. Je savais seulement, de plusieurs personnes, qu'à cette époque il avait déployé la plus grande activité pour aider à organiser l'insurrection que préparait le marquis de la Rouarie; et comme je vous l'ai dit, c'était par ses soins et ceux de son frère François que les jeunes gens des paroisses de Saint-Ouën, d'Olivet et du Bourgneuf, s'étaient enrôlés secrètement pour le service du Roi, se tenant prêts à prendre les armes au premier signal. Dans cette circonstance, les frères Chouans avaient agi au nom et d'après les ordres du prince de Talmont, qui, suivant le plan arrêté de la coalition bretonne, devait se mettre à la tête des insurgés du Bas-Maine, province dans laquelle ses vastes possessions lui donnaient une grande influence. J'avais appris également que, dans ce temps, Jean Chouan s'attacha par-

ticulièrement au service de ce prince; il avait su mériter sa confiance par les preuves de courage et de dévouement qu'il lui donna dans un voyage périlleux entrepris à sa suite au travers de la Bretagne. Mais je perdais tout-à-fait la trace de Jean Chouan au moment de la mort de la Rouarie; cependant beaucoup de gens m'assuraient avoir entendu dire qu'à cette époque, Jean Chouan, oubliant ses propres dangers, s'était constamment employé à dérober aux poursuites des révolutionnaires un grand nombre de royalistes compromis, ainsi que plusieurs prêtres restés jusqu'alors en Bretagne. Tous ceux qui avaient eu recours à lui étaient parvenus, par ses soins et son adresse, à traverser le pays quoique couvert de troupes républicaines, et il leur avait procuré les moyens de s'embarquer pour l'Angleterre; mais on ne pouvait me donner que des notions bien vagues à cet égard, sans rien m'apprendre ni des moyens dont il se servait pour réussir, ni des circonstances curieuses de ces périlleux voyages.

Enfin, les démarches que je faisais pour avoir des renseignemens sur la Chouannerie ayant fait connaître mon projet d'en écrire les détails, un curé de nos cantons en a entendu parler. Il

m'est venu trouver, et m'a fait part des services que Jean Chouan lui rendit lorsqu'il se vit forcé le quitter la France, où il était resté long-temps après le décret d'exportation des prêtres.

C'est bien à regret qu'il m'a fallu prendre l'engagement de taire le nom de cet ecclésiastique; mais il l'a exigé absolument, voulant éviter les vaines questions d'une curiosité indiscrette, et jusqu'ici même, par une réserve extrême, mais dont le motif est respectable, il n'avait point cru devoir parler de ce qui lui était arrivé, pensant qu'un ministre de paix doit éloigner de lui tous les souvenirs de ces temps de désordres et de crimes.

Mais enfin il a cru que, dans cette occasion, la justice et la reconnaissance lui imposaient l'obligation de divulguer ce dont il était redevable au zèle et au courage de Jean Chouan. Ce qu'il m'a raconté pourra donner une idée des nombreux services du même genre rendus par ce chef intrépide à tant de victimes des fureurs révolutionnaires.

Dès ce temps-là, plusieurs prêtres avaient trouvé chez les insurgés un refuge et une protection; mais, quoi qu'on en ait dit, bien peu restèrent au milieu d'eux pendant la guerre, et

je crois pouvoir avancer que ceux qui prirent ce parti s'y déterminèrent par les motifs de piété les plus purs. Ce furent des motifs de ce genre qui retinrent en France, après la loi de déportation, celui qui a bien voulu me fournir les détails qu'on va lire.

Je ne crois pas allonger trop mon récit en vous rapportant succinctement quelques faits concernant cet ecclésiastique, quoiqu'ils remontent un peu avant le temps où Jean Chouan lui prêta son assistance; cela me paraît d'ailleurs nécessaire pour bien apprécier les obligations qu'il lui eut quand il se mit sous sa conduite.

Il venait d'entrer dans les ordres, lorsque les premiers troubles éclatèrent en France, et depuis fort peu de temps, il était vicaire dans une petite paroisse de Bretagne, sur la lisière du Maine, lorsqu'on demanda aux prêtres ce serment que presque tous jugèrent incompatible avec leurs devoirs. Celui-ci n'hésita point dans son refus. Il suivait d'ailleurs, en cela, l'exemple de son curé, homme pieux et éclairé, qu'il s'efforçait de prendre pour modèle. Bientôt les prêtres que les hommes de la révolution appelaient *réfractaires* reçurent l'ordre de quitter la France. Le curé, âgé et maladif, dut obéir;

mais il ne cacha point que, si sa santé le lui eût permis, rien n'eût pu le séparer de son troupeau dans un moment où les secours de la religion lui étaient plus nécessaires que jamais.

Ce que le curé regrettait de ne pouvoir faire, le vicaire, jeune et bien portant, jugea de son devoir de l'entreprendre. Il resta donc caché dans le pays, résolu à ne le pas quitter tant qu'il y croirait sa présence utile.

Dès lors commença pour lui une vie d'inquiétudes et d'angoisses, telle, que la foi la plus parfaite peût seule donner assez de résignation pour s'y soumettre volontairement. L'homme qui ne peut éviter la mort qu'en se cachant perd bientôt toute son énergie; car il n'est pas même soutenu par cette sorte d'enthousiasme qu'on ressent toujours lorsqu'on affronte le danger ouvertement et de plein gré. A tous les tourmens de l'esprit venaient se joindre toutes les souffrances du corps. Durant le jour il fallait rester couché, ou dans quelque trou humide creusé sous terre, ou bien dans un coin de grenier, dont le froid ou la chaleur, tour à tour, rendaient le séjour insupportable. La nuit amenait d'autres fatigues; mais celles-là avaient quelque chose de moins pénible, quoiqu'un plus grand danger s'y

joignît, parce qu'alors, au moins, il y avait à agir et à se rendre utile. C'était le moment d'aller exhorter les mourans, baptiser les nouveaux nés, consoler les malheureux, encourager les fidèles : et pour cela, le prêtre, déguisé, sortait furtivement au milieu de la nuit, de préférence durant le mauvais temps, tantôt faisant route à travers champs pour éviter les postes républicains, tantôt se hasardant à passer au milieu des sentinelles, qu'on parvenait à tromper par le sang-froid ou par l'adresse. C'était enfin toute cette vie de périls, de peine et de tribulations, qu'avaient endurée les premiers apôtres durant les persécutions de l'église naissante.

Au bout de quelques mois ainsi passés, notre jeune vicaire vit arriver l'instant qu'il avait prévu. Sa présence dans le pays allait y attirer des maux inévitables. La peine de mort venait d'être prononcée contre quiconque cacherait un prêtre : il ne put se décider à exposer la vie de ceux qui lui donnaient asile. Le temps de fuir était venu ; il résolut de gagner la côte de Bretagne et de passer en Angleterre. Mais comment traverser un pays inconnu et soigneusement gardé, sans se faire découvrir, et, s'il en venait à bout, comment trouver le moyen de s'embarquer ?

Ces difficultés semblaient insurmontables, et pourtant le danger augmentait chaque jour. Les perquisitions étaient devenues plus fréquentes et plus rigoureuses, parce que les autorités républicaines avaient été averties qu'un prêtre était resté dans le canton.

Dans cette perplexité, le paysan qui lui donnait asile eut l'idée de se rendre à Ernée, chez sa maîtresse, et de lui confier l'embarras où se trouvait son hôte. C'était une dame âgée, pieuse, et zélée royaliste. Elle fit dire au vicaire que, s'il voulait se hasarder tout de suite à venir chez elle, il y serait d'abord bien caché, et qu'elle était sûre d'avoir, au bout de quelques jours, un moyen certain de le faire passer jusqu'à Jersey. Aucune autre chance de salut ne s'offrait: la proposition fut acceptée. Mais, en se décidant à suivre ce parti, le malheureux prêtre pensa avoir fait le sacrifice de sa vie, et son imagination ainsi montée reçut une si forte impression de tous les événemens de cette époque, qu'il m'a assuré que, dès qu'il y reporte ses idées, il lui semble les avoir encore sous les yeux. Aussi ai-je cru, pour la suite de son récit, devoir conserver ses propres paroles, qui peindront les faits bien mieux que je ne les saurais peindre. J'ai

donc écrit mot à mot ce qu'il m'a raconté, et, de concert avec lui, j'ai corrigé ensuite quelques négligences d'expression, inévitables dans un récit fait sans préparation. C'est donc lui que je laisserai parler dans la lettre suivante.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE V.

« Dès que je fus décidé, me dit l'ecclésiastique en commençant son récit, à tenter les moyens de salut qu'on me proposait, je ne voulus pas me laisser aller à des réflexions décourageantes; je me recommandai à la Providence, et je fis, à l'instant même, mes préparatifs de voyage, qui consistèrent à prendre un habillement complet de paysan, avec le bonnet de laine et la peau de chèvre. Tout cela me fut fourni par le métayer qui m'avait couché et nourri chez lui depuis plus d'un mois, quoiqu'il me connût à peine, n'étant pas de ma paroisse dont je m'étais éloigné pour plus de sûreté. Et pourtant cet homme ne s'intéressait à moi que par la recommandation d'un de ses parens, qui m'avait amené chez lui; mais j'étais prêtre et malheureux : il croyait me devoir tous ses soins. Je n'ai même jamais pu, depuis mon retour, lui faire rien accepter pour tout ce qu'il a fait pour moi. Ce fut encore lui qui voulut me servir de guide jusqu'à Ernée. Cependant il était, dans le fait, tout aussi

» Je ne vous cacherai point combien, dans ma solitude, je me laissai aller aux tristes réflexions! Jusqu'ici je m'étais résigné à tout, à la prison, à l'échafaud même; mais l'idée de ce voyage périlleux, pendant lequel j'allais m'associer avec des hommes sur lesquels on faisait des récits étranges, et que leur genre de vie devait sans doute contraindre à avoir souvent recours à la violence et même au meurtre pour se défendre; cette idée, dis-je, me révoltait, et ma conscience me reprochait comme un crime d'avoir pu l'admettre. Déjà je me voyais arrêté au milieu de tels hommes, et traîné avec eux devant les tribunaux. Si en effet ils étaient coupables des crimes dont on les accusait, j'aurais donc à avouer qu'un ministre des autels n'avait pas craint de se réunir à eux, et par-là de se rendre en quelque sorte leur complice. Moi, qui n'étais resté en France que pour soutenir les intérêts de la religion, j'allais donc ainsi la compromettre devant ses plus cruels ennemis! Telles furent les douloureuses pensées qui m'agitèrent pendant cette longue journée. Peut-être aussi que ma poltronnerie donnait une nouvelle force à ces réflexions, pour me justifier à moi-même mes appréhensions de ce dangereux voyage.

» Quoi qu'il en soit, lorsque le soir on vint me tirer de mon réduit, j'étais déterminé à refuser l'assistance qu'on m'offrait et à me mettre seul en route, au risque d'être pris par les patriotes; mais j'étais tombé dans une sorte d'accablement stupide tel, que je ne pus prendre sur moi de parler pour déclarer ma résolution, et j'écoutai, presque sans entendre, tout ce que la dame chez qui j'étais me disait pour me donner de la confiance. Elle m'assurait que déjà plusieurs prêtres s'étaient servis sûrement de ce moyen, et me citait entre autres le vicaire de la Chapelle-Erbrée, qui avait fait ainsi trois fois le voyage de Jersey sans accident. Elle ajouta qu'elle avait vu les deux guides : ils s'engageaient à me conduire, et se disposaient à venir me prendre chez elle pour partir aussitôt. C'étaient des gens dont elle garantissait par expérience le courage et la fidélité.

» A tous ces discours, que cette dame remplie de bonté ne cessait de me répéter pour me raffermir, je ne trouvais rien à répondre, et cependant je ne me rassurais pas. Aussi, lorsqu'un vieux domestique de confiance, qui guettait dans la rue le passage de nos hommes pour les faire entrer sans bruit, vint nous dire à voix basse :

» Ils me suivent; les voilà! » je me sentis tellement troublé que je demeurai long-temps sans oser lever les yeux sur eux. Enfin, malgré mes préventions, je trouvai que leur aspect n'était pas effrayant; leur costume ressemblait à celui des ouvriers du pays, et rien dans leur air ni dans leurs manières n'annonçait ces brigands féroces que les patriotes signalaient à la haine publique.

» Celui qui entra le premier paraissait jeune; il semblait connaître déjà la maîtresse de la maison, et parla d'abord avec elle d'affaires étrangères à la mienne. Quoique son langage fût tout-à-fait celui des paysans, il s'exprimait avec beaucoup de facilité; sa physionomie était franche et animée. Tandis que je faisais ces observations, son camarade s'approcha de moi et m'adressa quelques paroles, mais je ne fis que balbutier ma réponse, tout occupé que j'étais à poursuivre mon examen. Ce dernier, beaucoup plus grand que l'autre, avait une sorte de tournure militaire. Il me parut fort bel homme; son visage était plein et coloré, ses traits agréables; seulement, son nez, un peu écrasé et de travers, portait la marque d'une cicatrice; ses yeux brillaient d'un feu extraordinaire, sur-tout dans la

onversation, et ses paroles se précipitaient avec
ne sorte d'impétuosité qui lui faisait presque
oujours répéter deux fois le même mot; cepen-
lant sa physionomie conservait un air de bonté
t de franchise fait pour attirer la confiance.

» Vous comprenez, dès à présent sans doute,
ue ces deux hommes étaient Jean Chouan et
on frère François; pour moi, je ne le sus que
lans le cours de mon voyage, et d'ailleurs, jus-
u'alors, leur nom m'était à peine connu. Je l'a-
oue, dès que je les eu vus un moment, je
entis se dissiper toutes mes préventions, ainsi
ue mes sombres idées. Je ne parlai point de
nes hésitations, et bientôt tout fut prêt pour
otre départ. Je n'emportais que les vètemens
le paysan qui me couvraient, mon bréviaire et
ne ceinture renfermant vingt-cinq louis : c'était
à toute ma fortune; car je suis né d'une famille
eu riche dont je ne pouvais attendre de se-
ours.

» Forcés comme nous l'étions de ne marcher
ue de nuit, nous prîmes congé de ma géné-
euse protectrice. On me fit suivre, pour sortir
le la ville, le même chemin que j'avais parcouru
our y arriver. Je retrouvai les mêmes échelles
lacées, puis la même porte du jardin ouverte.

Arrivés dans la campagne, sur la grande route qui conduit à Fougères, nous marchâmes d'abord fort vite; mais bientôt nous ne suivîmes plus de chemin direct.

» Mes guides me menèrent à plusieurs fermes où il me fut facile de juger qu'ils étaient attendus. Ils avaient une manière de frapper à la porte, convenue sans doute: car, sans en demander davantage, on ouvrait à l'instant. Nous n'entrions pas; quelques paroles s'échangeaient à voix basse, et nous repartions. Il ne fut pas prononcé entre nous un seul mot qui eût trait à toutes ces démarches. Je remarquai la discrétion de mes guides, et je l'imitai.

» Comme le jour commençait à paraître, nous arrivions à l'entrée de Fougères; nous nous arrêtâmes à une maison éloignée de deux cents pas de la ville. Il me parut que c'était un méchant cabaret. Jean Chouan me dit de le suivre en me recommandant le silence; en même temps François nous quitta et continua sa route vers Fougères. Nous traversâmes, sans nous arrêter, la première pièce de la maison, et, sans même parler aux gens qui s'y trouvaient, nous entrâmes par une petite porte basse dans un cellier rempli de tonneaux. Dans un coin était un

mauvais grabat sur lequel nous nous assîmes, et nous restâmes là près d'un quart d'heure sans bouger.

» Malgré ma peau de chèvre, l'humidité de la nuit m'avait pénétré et je frissonnais de tous mes membres, lorsqu'enfin une femme âgée entra apportant un peu d'eau-de-vie qui me ranima. Bientôt elle ressortit, puis revint avec deux écuelles pleines de soupe, une cruche de cidre et des galettes de sarrasin; elle posa le tout devant nous, et se retira sans mot dire; alors la porte fut fermée avec soin, et je jugeai, par le bruit qui se fit, qu'on avait attiré quelque meuble au-devant. Notre déjeûné ne me tentait guère; mais il fallait soutenir mes forces, et j'étais accoutumé déjà à ces mets grossiers. Je mangeai, ainsi que mon compagnon, en gardant toujours le silence. Ensuite nous nous couchâmes tous les deux sur le grabat, et je m'endormis d'un profond sommeil.

» A mon réveil, Jean Chouan était déjà levé; je le vis à genoux, disant son chapelet avec un recueillement dont je fus frappé. Je suivis son exemple: je pris mon bréviaire, et la fin du jour se passa encore dans le silence et dans la prière. François vint nous rejoindre à

la nuit. Nous entrâmes alors dans la chambre commune, et je m'approchai du feu tandis que les deux frères s'entretenaient à voix basse. Je remarquai bientôt, avec inquiétude, qu'ils semblaient contrariés et incertains ; enfin François, prenant son parti, vint à moi, et me dit qu'un ordre inattendu les obligeait à s'écarter de leur route, et qu'il était absolument nécessaire que je fisse avec eux ce détour de peur qu'il leur fût impossible de venir me rejoindre. Ils m'assuraient d'ailleurs que cela n'entraînerait pas plus d'un jour de retard.

Il fallait bien se résoudre à les suivre. Nous partîmes donc, sans même que je susse le but de cette course. La nuit était déjà avancée ; nous marchions en grande hâte et sans prendre haleine. Après avoir fait environ trois lieues, nous nous arrêtâmes dans un petit bois sur le bord du chemin, que j'avais reconnu pour être celui de Vitré. Jean Chouan s'éloigna de nous en me disant qu'il reviendrait bientôt ; et en attendant, François m'instruisit de ce qu'ils avaient à faire.

Il s'agissait d'arrêter une ordonnance qui devait, dans la matinée, porter à la garnison de Vitré des ordres du général commandant la

place de Fougères. Cette entreprise n'était point nouvelle pour eux, et François m'assura qu'elle était presque sans danger; que je pourrais, pendant ce temps, rester un peu à l'écart; mais, ajouta-t-il, si vous vous sentiez assez de résolution pour consentir à vous montrer avec nous, je suis bien sûr qu'alors nous ne serions pas obligés d'avoir recours à nos armes, car, vu notre nombre, l'ordonnance n'aurait pas même l'idée de résister. François déployait pour me décider toute son éloquence, qui était vraiment persuasive, lorsque Jean Chouan nous rejoignit, et se réunit à lui pour m'entraîner. Ils finirent par m'arracher un consentement involontaire que je me suis toujours reproché (bien que la suite n'en ait pas été malheureuse) comme une étourderie impardonnable à un homme de mon état.

» Jean Chouan était revenu apportant deux fusils et plusieurs plumets blancs. Les plumets furent attachés à des bâtons; on devait, sitôt qu'on verrait de loin l'ordonnance, les placer dans les buissons de manière à ce qu'on pût les apercevoir de la route. Il fut aussi convenu que je me montrerais à demi au travers des broussailles qui bordaient le chemin, en bougeant

souvent de place pour donner le change sur notre nombre; mais je devais rester caché jusqu'au moment où je verrais Jean Chouan et François sauter dans la route, l'un derrière, l'autre devant le cavalier.

» Toutes nos dispositions ainsi prises, Jean Chouan et moi nous nous étendîmes par terre derrière la haie, sans faire le moindre mouvement. Il passait de temps à autre des gens sur la route; mais ils ne pouvaient nous voir. François monta dans un arbre touffu, d'où, sans qu'on l'aperçût, sa vue s'étendait au loin. Nous restâmes ainsi à attendre environ deux heures, et, je l'avoue, pendant tout ce temps, je ne fis pas la moindre réflexion sur ma position.

» J'étais là avec un fusil à la main, pour la première fois de ma vie; et j'en étais armé, moi ministre de paix, pour faire croire à un homme que je menaçais sa vie! Cependant cette idée ne me vint pas à l'esprit, tant la situation où j'étais m'avait étourdi et bouleversé. Tout à coup François saute à bas de son arbre et accourt: « Ce » sont deux gendarmes qui portent les dépêches, » nous dit-il; ils sont à trois portées de fusil! » — » Allons, *il n'y a pas de danger*, dit Jean

» Chouan ; tout se passera tranquillement. Ces » gens-là savent trop bien à qui ils ont affaire. »

» Nous avions pris position dans un endroit où le chemin tourne par une montée rapide ; les plumets furent mis en place, et chacun gagna son poste : ce fut l'affaire d'un instant. Les deux gendarmes s'avançaient au petit trot ; ils étaient sans défiance. Arrivés au détour, un d'eux aperçoit les plumets blancs : « Sauvons-» nous ; nous sommes perdus ! » dit-il à son camarade. — « Rendez-vous ! » s'écrie Jean Chouan, qui saute dans le chemin devant eux, en les tenant en joue. — « Rendez-vous ! » s'écrie François, qui s'élance, deux pistolets à la main, derrière eux ; en même temps je me levai et parus sur la haie. Il était impossible de songer à fuir. « Nous nous rendons, dirent » les deux gendarmes ; vous êtes les maîtres : » que demandez-vous ? — « Mettez pied à terre » et livrez vos armes. Vous n'avez rien à craindre » si vous obéissez. » Ils obéirent. « Il nous faut » aussi vos dépêches. » Ils les donnèrent. « Gen-» darmes ! dit François, c'est de par le Roi que » vous êtes arrêtés, et c'est par son ordre que » nous vous épargnons ; vous ne perdrez que » vos armes et vos dépêches ; tout le reste vous

» sera remis. N'oubliez pas que nous pouvions
» vous ôter la vie. Quand vous rédigerez procès-
» verbal de votre arrestation, vous pourrez dire
» que vous avez été pris par une troupe nom-
» breuse de royalistes : c'est dans votre intérêt.
» Ajoutez que les frères Chouans étaient à la
» tête, et qu'ils ont juré qu'à l'avenir on les trou-
» vera par-tout où les appellera le service du
» Roi! Partez maintenant, mais à pied, et en
» reprenant le chemin par où vous êtes venus.
» Vos chevaux, ainsi que vos effets, vous seront
» fidèlement renvoyés.» Les gendarmes acquies-
cèrent à tout, et même, à ce qu'il me parut, sans montrer aucune répugnance. Ils se mirent aussitôt en route.

» François dit alors quelques mots à son frère; ensuite, muni des dépêches, il monta sur un des chevaux des gendarmes, et, tenant l'autre par la bride, il partit au galop, se dirigeant vers Vitré. Je ne l'ai jamais revu depuis. Jean Chouan rassembla toutes les armes, me dit de l'attendre, et les emporta dans l'intérieur du taillis. Je ne sus pas où il les déposait. Il ne tarda pas à me rejoindre, et nous nous remîmes en marche en prenant à travers le bois, puis par le milieu de la campagne, évitant de nous laisser

voir de personne. Enfin, parvenus sur la paroisse de Bourgon, à deux lieues de l'endroit de notre expédition, nous entrâmes dans une ferme où Jean Chouan était connu.

» Nous y fûmes accueillis avec empressement. Deux femmes allèrent aussitôt se poster dans les champs voisins pour faire le guet, et nous nous reposâmes tranquillement le reste de la journée; cependant je voyais avec bien du chagrin qu'après deux jours de voyage j'étais à trois lieues plus loin de Fougères qu'au moment de mon départ. Une consolation du moins me fut donnée, j'eus le bonheur de pouvoir remplir les devoirs de mon ministère. Nos hôtes avaient en dépôt tout ce qu'il fallait pour dire la messe, et je pus la célébrer le lendemain, qui était un dimanche.

» La soirée et une partie de la nuit se passèrent à recevoir la confession des paysans des environs. Toute cette paroisse était animée des meilleurs sentimens de piété. Aussi, environ un mois auparavant, la garde-nationale de Laval était-elle venue y mettre tout au pillage. Plusieurs habitans avaient été emmenés dans les prisons. Ceux qui restaient n'en avaient pas moins de ferveur et de zèle; mais ils se tenaient davantage sur leurs gardes.

» Pour empêcher que le prêtre qui leur disait la messe ne pût être surpris, ils avaient disposé un petit réduit à l'extrémité d'une grange remplie de foin. On y entrait par l'étable à côté, en soulevant une planche de la crèche, à laquelle une vache était attachée. Il n'y avait place que pour l'autel, le prêtre et le répondant. Ceux qui assistaient à la messe restaient en dehors du bâtiment, près du mur de la grange ; et le répondant leur annonçait les différentes parties du saint sacrifice en frappant contre le mur, avec un marteau, un certain nombre de coups convenus. Les paysans que j'avais confessés pendant la nuit vinrent recevoir la communion à travers l'ouverture pratiquée dans la crèche.

» Je n'oublierai jamais la vive émotion que fit naître en moi cet acte, à-la-fois si simple et si touchant : le temps, les lieux, les témoins de la scène, tout me rappelait ces jours où un Dieu s'était fait homme pour nous réconcilier avec le ciel ; et il me semblait voir, dans un tel spectacle, comme une promesse céleste que la France un jour rentrerait en grâce devant Dieu ? . . . . »

Ici, l'ecclésiastique s'arrêta un instant, frappé de nouveau d'un rapprochement qui, jadis, avait produit sur lui une impression si profonde.

Après un moment de silence, il reprit la suite de sa narration.

« Nous repartîmes le dimanche, quelque temps avant la nuit; un des hommes de la ferme nous conduisit, pendant deux lieues, tout à travers les champs; le temps était devenu sec et froid: nous marchions lestement. Jean Chouan ne voulut pas s'arrêter dans notre premier gîte et m'amena dans la forêt de Fougères, qu'il me fit traverser en entier. Arrivés à l'extrémité, nous entrâmes dans une misérable hutte abandonnée. Le jour commençait à paraître ; Jean Chouan alluma du feu, et nous mangeâmes quelques provisions qu'il avait apportées; mais nous n'osions nous livrer au sommeil. Mon guide craignait que la fumée de notre foyer ne nous décelât, et cependant, lorsque je lui proposai de l'éteindre, il me dit que cette fumée devait aussi servir d'avertissement à quelqu'un du voisinage.

» Comme il me voyait très-fatigué, il m'engagea à reposer tranquillement et alla se mettre en observation à quelque distance. Je dormais depuis un moment, quand un *qui-vive?* fortement prononcé par la voix de Jean Chouan me réveilla en sursaut. Je m'élançai aussitôt hors de la hutte et je vis deux hommes s'avancer vers

nous en mettant leurs bonnets au bout de leurs bâtons. (Je sus ensuite que c'était un signal de reconnaissance.) L'un d'eux connaissait Jean Chouan, et c'était lui que la fumée devait avertir de notre arrivée. L'individu qui l'accompagnait lui avait été adressé, nous dit-il, pour le faire passer en Angleterre; il lui était suffisamment recommandé et nous pouvions sans crainte le prendre avec nous. Jean Chouan jeta sur lui un regard attentif, puis, s'approchant de moi sans affectation, il me dit à voix basse: — « Parlez le moins possible, et laissez croire » que vous êtes un paysan. » — Tandis qu'il s'éloignait un peu pour s'entretenir avec l'homme qu'il connaissait, j'examinai avec défiance notre nouveau compagnon. Celui-ci s'approcha de moi et se mit aussitôt à parler avec volubilité. Il me dit qu'il était noble et émigré, rentré depuis peu en France, pour s'entendre avec les royalistes; qu'il avait apporté des ordres des princes et retournait en Angleterre, chargé de missions importantes. Je ne répondais que par monosyllabes. Cependant le guide qui l'avait amené venant de repartir, Jean Chouan se rapprocha de nous et se tint comme moi sur la réserve. Bientôt je conçus des soupçons sur le prétendu

gentilhomme, qui me sembla savoir fort mal le français. Continuant de parler sans cesse, il s'était mis insensiblement à faire beaucoup de questions auxquelles Jean Chouan répondait à peine, et qui à la fin lui donnèrent une telle impatience, qu'apostrophant brusquement ce bavard, il lui dit : « Monsieur, par le temps » qui court, il est bon de tâcher de bien faire, » mais il n'est pas moins utile de ne rien dire. » L'étranger parut déconcerté et se tut.

» Comme à l'ordinaire, nous nous mîmes en route sur le tard. Au bout de quatre heures de marche, nous arrivâmes dans les environs de la petite ville de Saint-James; Jean Chouan nous recommanda alors de marcher avec précaution et dans le plus grand silence, parce qu'il nous fallait absolument passer à vingt-cinq pas d'un corps-de-garde, pour gagner, par un petit chemin et en tournant la ville, la route qne nous devions suivre.

» Il y avait dans ce moment garnison nombreuse à Saint-James, à cause des troubles survenus à l'occasion des levées d'hommes, et il fallait faire en sorte de n'être pas entendus du factionnaire, qui nous eût demandé nos passe-ports. Nous commençâmes donc à marcher sans bruit,

et nous étions arrivés assez près pour distinguer la sentinelle contre la muraille blanche du corps-de-garde; mais elle marchait du côté opposé à nous et sans avoir aucun soupçon. Déjà nous prenions le tournant du petit sentier, quand tout-à-coup notre soi-disant gentilhomme s'élance vers le poste, en criant : « A la garde! feu sur « les brigands ! » La sentinelle effrayée nous lâche son coup de fusil et la troupe sort en tumulte. Au premier moment je restai frappé de stupeur. — « Du courage, me dit Jean Chouan » en m'entraînant : nous leur échapperons; ne » me quittez pas. » Il se jette aussitôt dans le petit chemin et je le suis.

» Les bleus, sans doute, furent quelque temps avant de savoir de quoi il s'agissait, l'obscurité les ayant empêchés de nous voir et de reconnaître le chemin que nous avions pris. Nous continuions de fuir à toutes jambes et déjà nous pouvions nous croire hors de leur portée, lorsque j'allai me heurter violemment la tête contre un arbre dont le tronc s'avançait sur le sentier. Je tombai tout étourdi du coup. Jean Chouan courut encore assez loin sans voir que je ne le suivais pas. Dès qu'il s'en aperçut, il n'hésita point à revenir sur ses pas, et me trouva par terre, presque

sans connaissance. « Le coup de feu vous a-t-il » atteint, me dit-il? — Non, répondis-je, mais » je me suis frappé la tête et je sens qu'il m'est » impossible de me tenir debout; laissez-moi, » sauvez-vous; j'entends les bleus qui s'appro- » chent. » Sans me répondre, Jean Chouan me soulève vivement de terre, m'appuye contre l'arbre, puis me charge sur ses épaules où je me plaçai comme machinalement.

» Pendant ce temps, nous entendions qu'on donnait l'alarme dans toute la ville; le tambour battait, on criait aux armes; on courait de tous côtés, et sans doute on allait venir vers nous. Jean Chouan ne se déconcerta point: chargé de son fardeau, il reprit sa course, et presque aussi vite qu'auparavant. Il m'emporta ainsi plus de trois cents pas et ne s'arrêta qu'après avoir franchi une haie touffue. Il écoute alors un instant; rien n'approchait: il me dépose à terre. « Buvez à ma gourde, me dit-il, cela vous re- » mettra; si vous pouvez marcher à présent, » nous sommes sauvés. » J'avalai un peu d'eau-de-vie, et dès que j'eus fait quelques pas, je recouvrai tout-à-fait mes sens. Nous prîmes à travers champs et bientôt nous fûmes loin des bleus.

« Nous pouvons être tranquilles à cette heure, » me dit Jean Chouan; on nous poursuit sur un » autre chemin : dès l'abord je me suis défié de » l'homme : je l'ai trompé sur notre route. Il nous » croit en marche sur Pontorson, et nous chemi- » nons vers Avranches. Cependant, gagnons au » large. » Je voulus essayer de remercier mon libérateur, il m'interrompit : « Je n'ai fait que mon » devoir, me dit-il; ma vie est vouée à pro- » téger les royalistes, comme à combattre les » démocrates. » Et, changeant de conversation, il ajouta qu'il était sûr que le traître qui s'était joint à nous avait également trompé son guide, et que sans doute son premier dessein était de nous suivre durant tout le voyage, pour connaître les moyens de communication des royalistes de l'intérieur avec Jersey; mais qu'en voyant notre défiance, il avait eu peur et s'était sauvé, en tâchant en même temps de nous faire prendre. Grâce au courage et à la force de Jean Chouan, son plan avait manqué.

» Nous continuâmes de marcher encore longtemps pour nous éloigner tout-à-fait de Saint-James. Enfin nous arrivâmes dans une ferme où l'on nous donna tous les soins possibles. Il en était temps pour moi : je tombais de fatigue; ma

contusion me faisait cruellement souffrir et j'avais un violent accès de fièvre. Jean Chouan me laissa reposer vingt-quatre heures; puis nous reprîmes notre voyage, qui dès-lors s'effectua sans accident. Le second jour nous entrâmes à la nuit tombante dans le faubourg de Granville, à-peu-près comme j'étais entré à Ernée, en passant par des jardins. C'était là que je devais m'embarquer, et nous vînmes loger chez la femme même du pêcheur qui devait me conduire à Jersey au premier moment favorable.

» Jean Chouan dès le lendemain matin me quitta pour retourner dans la Bretagne. Avant de me séparer de lui, je lui déclarai que j'avais vingt-cinq louis dans ma ceinture, et qu'en partageant avec lui je croirais reconnaître bien faiblement ce qu'il avait fait pour moi. Il me refusa. « Gardez votre argent, me dit-il, vous en » aurez plus besoin que moi, et ce n'est pas » d'ailleurs pour en gagner que je fais ce mé» tier. Tout ce que je vous demande, Monsieur, » c'est de penser à moi dans vos prières. » Il me serra la main brusquement et partit. Je ne l'ai jamais revu. Je suis passé plusieurs fois en France durant la guerre des Chouans, mais dès mon premier retour, son frère et lui avaient perdu la vie.

» Le lendemain de son départ, vers le soir, la femme du pêcheur me conduisit sur le rivage ; la barque de son mari nous attendait. Rien ne troubla notre traversée, et au point du jour j'étais débarqué à Jersey où je reçus de plusieurs compagnons d'exil les soins et l'accueil dont les malheureux seuls connaissent le prix. »

FIN DU RÉCIT DE L'ECCLÉSIASTIQUE.

LETTRE VI.

MONSIEUR,

Tel est le récit que me fit l'ecclésiastique. e l'ai écrit en quelque sorte sous sa dictée. e caractère de celui de qui je le tiens ne me ermettait pas de douter de sa véracité. D'ailurs, René Cottereau, à qui j'en ai parlé, m'a it avoir eu connaissance, non-seulement de e voyage, mais aussi de deux autres que son ère fit à Granville dans ce temps-là. Le preier de tous avait été pour y conduire l'abbé livier (1), fils de la dame dont Jean Chouan vait géré les affaires. Il était également resté

(1) L'abbé Olivier, maintenant curé de la paroisse 'Olivet, m'a donné l'explication du choix que Jean Chouan isait toujours du port de Granville pour y conduire ceux u'il voulait faire embarquer. Il avait su, par des émigrés evenus d'Angleterre, que le maire de cette ville, en appaence zélé patriote, était en secret dans les intérêts des oyalistes, ou tout au moins fermait les yeux sur leurs dénarches.

dans le pays quelque temps après avoir refusé le serment, et l'avait quitté par les mêmes raisons que le prêtre dont je viens de parler.

Enfin, Jean Chouan était retourné une dernière fois à Granville dans l'intention de sortir lui-même de France. Ce fut à la fin de cet hiver, passé, comme nous l'avons vu, en courses et en messages, qu'il crut devoir prendre ce parti. Dans ce moment-là les troupes républicaines couvraient toutes les campagnes et ne lui permettaient plus de rien entreprendre pour la cause du Roi. Il lui semblait impossible d'échapper plus long-temps aux poursuites et sur-tout aux trahisons; ne pouvant d'ailleurs se résoudre, comme le faisaient alors tous ses camarades, à rester continuellement caché dans des trous creusés en terre où il fallait passer ses journées dans une inaction complette, il se détermina à partir.

En suivant sa route accoutumée il lui fut facile de revenir à Granville; car les paysans qui lui donnaient asile durant le jour ne se lassèrent point de protéger les émissaires royalistes qui suivirent constamment cette direction. Jamais l'appât du gain offert à la trahison ne les tenta; jamais la crainte ne put refroidir leur

zèle hospitalier. Mais lorsque Jean Chouan arriva à Granville, le maire venait d'être remplacé, et la surveillance la plus rigoureuse était établie. Il ne retrouva ni le pêcheur, ni la barque; la pauvre femme même n'était plus dans la maison; force lui fut donc de revenir au bois de Misdon.

Il paraît qu'il fit ce dernier voyage en mars 1793, et je serais tenté de croire que son frère François l'accompagna, car je n'ai pas entendu dire que ni l'un ni l'autre aient pris aucune part aux soulèvemens dont les levées d'hommes furent alors la cause dans toutes les provinces de l'Ouest; et sans doute, s'ils eussent été à portée d'y paraître, ils s'y fussent fait remarquer. Quoiqu'il en soit, il est certain que, peu de temps après, Jean Chouan se trouvait dans le bois de Misdon avec son frère François, un nommé Peillon et Trion dit *Miélette* (1); ces deux derniers s'étaient entièrement dévoués aux frères Chouans, et les quittaient rarement.

Ces quatre hommes, habitués à braver tous

(1) François Trion, qui prit le nom de Miélette, avait d'abord été compromis pour avoir refusé d'aller à la messe du prêtre *intrus* de la Baconnière, où il demeurait. Il était avec Jean Chouan à l'affaire de Saint-Ouën, et

les dangers et à compter pour peu de chose une vie si pleine de fatigues et de peines, n'avaient pas pris le soin, comme firent tous les autres, de se creuser une retraite dans la terre; ils s'étaient arrangé seulement, dans un endroit du bois très-fourré, un abri avec des branchages recouverts de mousse et de feuilles, et ils y avaient établi ce qu'ils appelaient leur ménage: des paquets de fougère sèche, une grande écuelle, une marmite et quelques provisions que leur avaient fournies les paysans du voisinage.

Je crois devoir, Monsieur, entrer ici dans quelques détails sur le bois de Misdon, dont il est si souvent question lorsqu'on parle des premiers Chouans. Je suis allé moi-même sur les lieux, suivant ma résolution de connaître par mes yeux tous les endroits que la Chouannerie a rendus remarquables. J'ai commencé par me rendre à la closerie des Poiriers, chez René Cottereau; et ce brave homme a bien voulu me servir de guide dans Misdon, qui est à une demi-lieue de chez lui.

---

depuis ce temps, il ne quitta plus les armes. Il vit encore. Je l'ai interrogé plusieurs fois, et il m'a donné beaucoup de détails sur les commencemens de l'insurrection.

Ce taillis touche au bourg d'Olivet et s'étend jusqu'à la forge du *Port-Brillet,* propriété dont il dépend, et qui, avant la révolution, appartenait à la maison de la Trémouille. Une belle allée droite, fort longue, qu'on appelle *le Mail,* conduit du presbytère d'Olivet, par le milieu du bois, jusqu'au carrefour de la *Belle Étoile,* où viennent aboutir plusieurs sentiers. La tradition du pays dit qu'un prince de la Trémouille gagna, en jouant à la boule, le terrain aujourd'hui couvert de bois, et que la limite en fut fixée à l'endroit où s'arrêta une boule lancée par lui dans la direction de l'allée du Mail. C'est dans cette direction que le taillis a sa plus grande longueur : elle est d'une lieue environ; sa largeur est beaucoup moindre.

Ceux qui ont parlé des Chouans ont toujours, jusqu'ici, confondu Misdon avec la forêt du Pertre et les bois de la Gravelle, qui cependant en sont assez loin ; d'ailleurs la forêt du Pertre fait partie de la Bretagne, et Misdon est du Maine.

Le taillis est formé de hêtres, de chênes et de bouleaux. Le sol, presque par-tout plat et marécageux, est couvert d'une mousse longue et épaisse ; dans l'intérieur du bois se trouve un

étang qui a environ un arpent d'étendue : ses bords peu fréquentés sont le séjour de beaucoup d'oiseaux aquatiques. J'aperçus des sarcelles et des poules d'eau au milieu des joncs, et deux hérons, qui me semblèrent énormes, prirent leur vol à mon approche. Ce sont là maintenant, à ce qu'il paraît, les seuls habitans auxquels Misdon prête son abri. Je n'y rencontrai personne, et René pense que le garde même n'y fait pas sa demeure. Il n'y a qu'un petit nombre de sentiers étroits et tortueux, dans lesquels il est aisé de se perdre ; et mon guide, malgré le long séjour qu'il y avait fait, nous égara à deux reprises différentes. Par-tout croissent en grande quantité des houx et des fougères, qui rendent le bois difficile à parcourir et tellement fourré, qu'on ne saurait voir un homme au travers à dix pas de distance. Les seules clairières qu'on y trouve ont été formées par les fourneaux à charbon, qui brûlent les racines des arbres à l'endroit où on les établit lorsqu'on exploite les coupes. Ces places, de forme ronde, n'ont guère que quatre ou cinq toises de diamètre. Ce fut une de ces clairières, située dans le plus épais du bois, que les Chouans choisirent pour leur lieu de rendez-vous.. Ils y

venaient rarement eux-mêmes, mais ils chargeaient quelqu'un d'observer le local. Ceux qui avaient quelque avis à leur donner s'y rendaient et ne tardaient pas à être vus par les Chouans, qui alors venaient les joindre s'ils le jugeaient à propos. Cet endroit reçut le nom de *Place royale*. A l'une des extrémités du bois était une autre clairière, où les Chouans établissaient d'ordinaire leur bivouac: celle-là s'appelait la *Grand'ville.*

Près de la lisière du taillis, et sur des côtés différens, on trouve deux pauvres hameaux: l'un, peu éloigné de l'étang, se nomme *Lorière;* l'autre, du côté de Saint-Ouën, s'appelle *La-rue-de-Bau.* C'est dans ce dernier que demeure la famille des frères Gauffre, qui, tout entière, hommes, femmes, enfans, se dévoua à servir les Chouans, partagea avec eux le peu qu'elle possédait, et, pour leur être utile, brava sans cesse tous les dangers.

Il est à remarquer que les autorités républicaines n'ont jamais entrepris, soit de mettre le feu au bois pour le détruire, soit même d'y tracer des routes et de l'éclaircir par des abattis qu'il eût été facile de faire en y employant des troupes. On n'a pas même eu l'idée d'établir un poste

nombreux dans le bourg d'Olivet qui touche le bois. Ceux qui ont prétendu que l'insurrection de l'Ouest avait toujours été fomentée par des gens du parti révolutionnaire, trouveront peut-être dans ce fait un nouveau motif à l'appui de leur opinion, et j'aurai plus tard à citer d'autres particularités qui pourront encore la fortifier. Dans ma prochaine lettre, Monsieur, je reprendrai la suite de mon récit.

Je suis, &c.

LETTRE VII.

MONSIEUR,

Je reviens à Jean Chouan et à ses trois compagnons. Ils se trouvaient dans le bois depuis plusieurs jours, et personne n'était venu troubler leur retraite ; mais Jean Chouan fut bientôt ennuyé de son inaction. Il proposa à ses camarades de venir avec lui chez sa mère pour bêcher un petit *closeau* où elle voulait semer du lin. Ils y allèrent. Ce même jour, un homme d'un bourg voisin, patriote prononcé, avait dit qu'il voulait aller voir si réellement les frères Chouans avaient été tués, comme la nouvelle s'en était répandue. Il prit un fusil double et des cartouches, et vint dans l'après-midi à la *closerie* des *Poiriers*. Nos quatre hommes y travaillaient près de la maison. Ils virent de loin s'avancer le patriote, qui probablement se croyait bien assuré de ne trouver personne. Sans autres armes que leurs bêches ils courent sur lui, l'entourent et lui font rendre

son fusil et ses cartouches. Comme il n'avait point tenté de résister, on ne lui fit aucun mal, et on le renvoya sur-le-champ.

Jean Chouan crut prudent de ne pas s'arrêter là davantage et retourna sur-le-champ dans le bois avec ses compagnons; mais en arrivant au lieu de leur retraite, ils trouvèrent leur loge renversée, leurs effets et leurs provisions pillés. Alors, animés par la colère, et sans songer à leur petit nombre, ils jurent de tirer vengeance de cette insulte. Leur ancien métier de contrebandiers les avait rendus habiles à suivre les gens à la piste. Les voilà donc à la poursuite de l'ennemi.

C'étaient les forgerons du Port-Brillet organisés en garde-nationale, qui avaient fait cet exploit. Jean Chouan et les siens ayant été vus sortir du bois, les forgerons, avertis, avaient saisi ce moment pour y faire une fouille; ils étaient venus au nombre de vingt-sept hommes, avaient trouvé la hutte, et s'étaient plu à tout saccager.

En s'en retournant, ils s'étaient arrêtés sur la lande d'Olivet dans un méchant cabaret nommé la *Papillonnière;* ils étaient là à célébrer leur triomphe et à faire honneur aux provisions en-

levées, quand nos quatre royalistes, les suivant à la trace, arrivèrent à leur halte. Jean Chouan, son frère et Peillon étaient armés chacun d'un fusil, grâce à celui dont ils venaient de s'emparer; quant à Miélette, il n'avait que sa *ferte.* Mais cet homme était d'une force extraordinaire et d'une audace que n'arrêtait aucun danger. Les forgerons avaient placé une sentinelle. Miélette, laissant ses camarades en arrière, s'approche sans être vu, saute à l'improviste sur le forgeron, et, du premier coup de *ferte,* le jette par terre. Dans le même moment François Chouan s'élançait pour entrer dans la maison; un homme accourt au bruit, lâche son coup de fusil et blesse François à la cuisse; mais Jean Chouan tire à son tour et l'étend à ses pieds.

Au bruit de la fusillade, au nom de Jean Chouan qui retentit à leurs oreilles, les patriotes, effrayés, ne songent point au petit nombre de leurs ennemis; ils ferment la porte de la maison et la barricadent; Miélette, aussitôt, l'attaque avec sa *ferte* et l'ébranle. Les forgerons, encore plus épouvantés, se sauvent pêle-mêle dans un grenier, tirent après eux l'échelle qui leur avait servi pour monter, et ferment la trappe du gre-

nier. Bientôt la porte extérieure est brisée; les quatre royalistes entrent, et trouvent en bas dix-sept fusils que les patriotes n'avaient pas pris le temps d'emporter, ainsi que tous les effets enlevés de Misdon. Jean Chouan juge son succès suffisant. Lui et les siens se chargent des armes, des restes du festin, de leur précieuse marmite, et retournent dans le bois.

La blessure de François était légère et ne l'arrêta pas : quânt aux forgerons, frappés de stupeur, ils n'osèrent pas poursuivre leurs assaillans.

Le bruit de cette aventure ne tarda pas à se répandre. Tout le monde sut que les frères Chouans n'étaient pas morts, comme on avait voulu le faire croire, et les patriotes frémirent en songeant à ce que pourraient entreprendre de tels hommes, lorsque leur nombre serait augmenté de toute la jeunesse des campagnes, qui avait refusé de se soumettre aux levées de volontaires. Dès ce moment aussi, ceux qui s'étaient réunis à Jean Chouan dans ses premières tentatives, reprirent confiance et s'armèrent de nouveau. Morière, Sejon dit *Pipet*, Moulard dit *le Chat*, Chatenay dit *Nobi*, et plusieurs autres, vinrent rejoindre leur ancien chef. Quel-

ques jours après, treize jeunes gens, compromis dernièrement par suite de l'émeute qui avait eu lieu au sujet du tirage pour la réquisition, demandèrent à entrer dans sa troupe. De ce nombre étaient Mélaine dit *Tambour*, Baron dit *Frisé*, Pichois, Guéharée, Michau Gauffre et son frère dit *Tabouze*, &c. Cependant tout ce monde réuni formait au plus quarante hommes, et la plupart étaient encore sans armes; mais ils trouvèrent bientôt le moyen de s'en procurer.

Un jour, on fut averti que les forgerons du Port-Brillet, au nombre de quatre-vingts environ, étaient revenus en armes sur la lande d'Olivet. On se porta de suite au-devant d'eux. Ils s'étaient arrêtés à boire dans la même maison où déjà ils avaient été surpris. Jean Chouan s'avance à portée de la voix, et leur crie : « Nous venons voir si les *patauts* ont du » cœur; et aujourd'hui nous arrivons à découvert, puisque vous n'êtes que deux contre » un. » Le combat dura peu; Jean Chouan et les siens, armés ou non armés, se jetèrent sur les forgerons avec une telle impétuosité, que ceux-ci purent à peine se mettre en défense; ils prirent la fuite précipitamment, laissant quatre hommes tués et plusieurs fusils.

Quelques jours après, Jean Chouan mena sa troupe sur la paroisse de Bréal, en Bretagne, pour désarmer les patriotes qui y étaient en grand nombre. Cette opération se fit sans violence : personne n'essaya de résister. Mais comme les Chouans revenaient de cette expédition, au moment où ils passaient sur la lande de *Croque-loup*, ils virent de loin les républicains du cantonnement de la Gravelle, qui, ayant été avertis, se portaient à leur rencontre. Déjà plusieurs des Chouans s'étaient dispersés ; il n'en restait guère plus de vingt, mais tous bien armés, fournis de munitions, et Jean Chouan à leur tête : soixante hommes, dont se composait le détachement, ne les effrayèrent pas.

Les bleus ne les avaient pas encore aperçus. Par ordre de leur chef, les royalistes se couchent sur le ventre dans la bruyère de la lande, et laissent approcher l'ennemi à demi-portée de fusil. Alors, poussant de grands cris, ils s'élancent en faisant leur décharge. Plusieurs bleus tombent, les autres s'enfuyent sans résister ; la plupart même jetèrent leurs armes ; quelques-uns, saisis d'effroi, se laissèrent prendre à la course. Miélette, du premier élan, en arrêta deux ; car, suivant son expression, ce jour-là il

les prenait *à poignées.* Ceux-ci furent fusillés sur-le-champ; mais Jean Chouan *maugréa* si rudement Miélette, qu'on n'osa faire aucun mal à douze autres que l'on fit encore prisonniers. On se contenta de les tondre, quoique parmi eux il y eût des gens du pays qui avaient espionné les royalistes et conduit les bleus sur leurs traces; mais jamais Jean Chouan ne pouvait se décider à faire mourir un homme de sang-froid.

On m'a rapporté, à ce sujet, un trait remarquable. Un jour, on vint l'avertir qu'un habitant du pays, qui semblait partager les opinions des Chouans, se rendait toutes les nuits au bourg de Launey-Villiers pour donner avis au poste républicain qui s'y était établi de tout ce qu'il avait pu apprendre des projets des royalistes. Jean Chouan, ne voulant point s'en rapporter aux dénonciateurs, résolut de s'en éclaircir lui-même. Suivi d'un de ses gens sur lequel il comptait, il va se placer à peu de distance du bourg et se cache derrière un mur qui bordait le chemin par où l'homme devait arriver. Il faisait clair de lune : bientôt il le voit venir de loin; il le laisse passer devant lui pour mieux s'assurer que c'était bien là celui qu'on lui avait désigné; et quand il n'en peut plus douter, il le suit par

derrière et sans bruit jusqu'à l'entrée du bourg; alors il le voit s'aboucher avec le factionnaire du poste, puis entrer dans le corps-de-garde. Tous ses doutes sont levés : c'est bien décidément un traître à punir. Il l'attend donc au retour. L'homme reparaît; Jean Chouan l'ajuste de sa carabine, il va tirer; mais tout à coup, baissant son arme : « Je me sens tout saisi, dit-il; je ne » sais pas tuer un homme sans défense. » — « Mais, réplique son compagnon, si on l'épargne, » il nous fera égorger. » — « Allons, tu as raison; » il ne mérite pas de grâce. » Là dessus, il l'ajuste de nouveau, et de nouveau s'arrête encore : « Non, je ne le tuerai pas; arrive ce qui pourra. » Puis, se ravisant : « Je suis fou; est-ce que je ne » sais plus mettre une balle en bonne place? » Voyons! à la cuisse! » Il tire, et l'homme tombe avec la cuisse cassée. Les bleus accourent au bruit; mais les royalistes avaient pris le large.

Déjà une autre fois, Jean Chouan, dans un des premiers engagemens, s'était trouvé en face d'un patriote du pays. Il lui avait dit en le couchant en joue : « Je ne veux que te blesser pour » te donner le temps du repentir », et il lui avait tiré son coup dans l'épaule. Ce fait m'a été rapporté par le curé d'Olivet, qui l'avait appris

du blessé lui-même, auquel il était allé porter les secours de la religion.

Je dois dire cependant que tous ceux qui prirent les armes avec Jean Chouan ne montrèrent pas la même humanité. Quelques hommes de la paroisse de Loiron étaient venus se joindre à lui; aussitôt le juge de paix de leur canton, nommé Tourenlourd, avait couru les dénoncer à Laval, et depuis ce temps tourmentait leurs familles par mille vexations. Ces hommes se plaignirent à Jean Chouan, et lui demandèrent la permission de se venger du juge de paix. Jean Chouan s'efforça de calmer leur ressentiment, et fit aussitôt avertir Tourenlourd du danger qu'il courait, en lui conseillant de se réfugier à Laval; mais celui-ci ne tint nul compte de l'avis, et continua même ses poursuites contre les parens des insurgés. Alors ces derniers se crurent en droit de mettre à exécution leurs projets de vengeance, et, sans en parler davantage à leur chef, ils se saisirent du juge de paix et le fusillèrent. Jean Chouan leur adressa de vives réprimandes, mais il ne crut pas devoir les faire punir.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE VIII.

MONSIEUR,

Vers cette époque, la troupe de Jean Chouan se grossissait tous les jours. Il refusait même souvent des jeunes gens qui venaient s'offrir à lui, leur disant qu'il fallait attendre la première occasion favorable; qu'alors il les appellerait, et qu'il comptait sur leur bonne volonté. Delière, sous ses ordres, leva une compagnie sur la paroisse du Bourgneuf; Morière rassembla également quelques hommes, et se posta avec eux près d'un endroit auquel ils donnèrent le nom de *camp du Guiboutier*.

Les trois frères *Pinson*, de la paroisse de Bourgon, qui, dès l'origine, avaient pris les armes avec Jean Chouan, réunirent une petite troupe dans leur canton, et tout ce monde se rendait à son appel dès qu'il y avait quelque entreprise à exécuter. Il serait trop long de les rapporter toutes; presque toujours elles eurent du

succès, et si j'en croyais tous les récits, il y en a qui passeraient toute vraisemblance. Je ne cite que celles dont la vérité est constatée par des témoignages irrécusables. Ce qu'il y a de certain, c'est que les frères Chouans et leur bande étaient alors regardés comme doués de je ne sais quelle force surnaturelle qui les rendait invincibles. Une chose augmentait encore la terreur qu'ils inspiraient : on les voyait toujours dans le moment qu'on les disait morts, ou bien loin du pays, fondre inopinément sur les républicains, et disparaître avec la même promptitude.

Le combat livré près des landes du Saudre et de la Bressinière fut un des plus sanglans. Les bleus faisaient une battue générale dans la campagne. Jean Chouan et les frères *Pinson* réunirent quatre-vingts hommes, et marchèrent contre un détachement de deux cents patriotes, qu'ils mirent en fuite après en avoir tué et blessé un grand nombre. Quelques jours avant cette affaire, les royalistes avaient su qu'un caisson de poudre était arrivé à Laval d'où on devait se diriger sur Rennes. Jean Chouan rassembla tout son monde et se porta sur la route, dans les bois de la Gravelle, décidé, à tout prix, à s'en rendre maître.

Il avait partagé sa troupe en trois bandes et les avait placées en embuscade sur la droite du chemin, à une portée de fusil les unes des autres. La colonne du milieu devait commencer l'attaque aussitôt que l'escorte serait parvenue à sa hauteur, et les deux autres, se jetant alors dans la grande route, devaient fermer le passage au caisson, soit qu'on voulût le faire avancer ou rétrograder; le côté gauche du chemin restait ainsi dégarni pour tenter les républicains par l'espoir d'une retraite facile. Ce système d'attaque paraissait bien entendu, et Jean Chouan l'a souvent employé avec succès; mais cette fois il manqua par la précipitation de la première colonne qui ne laissa point passer l'escorte comme on en était convenu. Elle tira la première; les républicains, nombreux et aguerris, soutinrent courageusement le feu, tandis que le convoi rebroussa chemin et regagna Laval. Jean Chouan s'était mis à la dernière embuscade croyant que les plus grands efforts se porteraient sur ce point. Lorsqu'il vit son plan avorté, il voulut néanmoins se mesurer avec l'ennemi. L'engagement fut des plus vifs; les républicains ne se retirèrent qu'au petit pas et sans sortir de la grande route. Ils laissèrent vingt-cinq des leurs

sur la place, et les royalistes, qui les suivaient en se retranchant derrière les haies, éprouvèrent eux-mêmes une perte de six hommes. Jean Chouan put voir dans cette occasion combien il avait à regretter d'être privé du secours de son frère François. Si celui-ci eût commandé la première embuscade, il aurait su la contenir, et le succès était certain. Mais, quelque temps auparavant, François avait été grièvement blessé. S'appuyant sur son fusil, le coup était parti au repos; la charge avait porté dans le bras et dans l'aisselle, et l'on n'espérait guère qu'il pût jamais se guérir de cette blessure.

De ce moment cessèrent en partie les communications que les frères Chouans avaient toujours entretenues avec les royalistes de Bretagne. Ceux-ci, renouant l'association de la Rouarie, commençaient à prendre les armes de tous côtés. François, dès l'origine, s'était constamment occupé à établir des relations entre tous ceux qui voulaient se lever contre la république. L'accident dont il fut victime vint arrêter son zèle dans l'instant où il serait devenu le plus utile à la cause royaliste. Par lui, M. de Puysaye aurait eu, dès son arrivée en Bretagne, des renseignemens exacts sur l'insurrection des frères

Chouans, sur les ressources qu'il en pouvait tirer, et il aurait trouvé ainsi un moyen de s'entendre avec l'armée de la Vendée lorsqu'elle entra à Laval. Peut-être alors cette armée se serait-elle dirigée vers la Bretagne, où elle eût trouvé d'immenses ressources, une population amie et de faciles communications avec l'Angleterre.

Jean Chouan, privé du secours de son frère, tout occupé de pourvoir à la sûreté de sa troupe, ne put entretenir que de loin en loin les rapports déjà établis entre lui et les royalistes bretons; cependant il eut connaissance que M. de Puysaye commençait à se former un parti parmi eux, et aussitôt il lui fit offrir de se réunir à lui. M. de Puysaye lui donna rendez-vous dans la forêt du Pertre, et fit également avertir M. Duboisguy de venir l'y trouver. Celui-ci, déjà depuis quelque temps, commandait une troupe d'insurgés royalistes dans les environs de Fougères.

Aussitôt l'avis reçu, Jean Chouan se mit en route avec une vingtaine d'hommes d'élite; il marcha toute la nuit et arriva avant le point du jour dans la forêt. En attendant qu'il fît assez clair pour reconnaître le sentier qui devait conduire au lieu convenu, on se mit, suivant l'usage,

à faire la prière et à réciter le chapelet en commun. La prière finie, un des hommes dit : « Si » ce n'était la saison où nous sommes, je croi» rais entendre le tonnerre. — Le tonnerre! » reprit vivement Jean Chouan, silence! écou» tons! » Il se jette aussitôt contre terre, prête l'oreille et bientôt s'écrie : « Ce tonnerre, c'est » le canon, le canon de la Vendée. L'armée » catholique arrive, voilà le jour tant souhaité! » Allons, mes amis, en marche sur Laval; c'est » là que nous avons affaire : le prince de Talmont » nous attend. Partons! — Partons! partons! » répète toute la troupe en se mettant en route au cri de *vive le Roi*. — « Un moment encore » cependant, reprit Jean Chouan; avant tout, » remercions le bon Dieu qui nous donne cette » chance heureuse. » Il se met à genoux; tout le monde l'imite : et d'une voix haute et fervente on récite de nouveau le chapelet; car c'était là l'unique prière que savaient ces braves gens; et suivant l'occasion, c'était pour eux l'hymne d'action de grâces dans le succès, ou l'invocation suppliante dans l'infortune. Jean Chouan, sans songer davantage au rendez-vous donné, quitte alors la forêt : mais après un moment de réflexion il s'arrête de nouveau : — « Ce n'est pas

» ainsi qu'il faut se joindre aux Vendéens. Allons
» chercher nos camarades ; non-seulement ceux
» qui ont combattu avec nous, mais aussi tous
» ceux qui nous ont donné parole de marcher
» pour le Roi ; c'est aujourd'hui qu'ils doivent se
» montrer : nous aurons du renfort de Bourgon,
» du Genet, du Bourgneuf et d'Olivet ; les
» enfans de Saint-Ouën, sur-tout, ne nous man-
» queront pas. Allons, mes amis, encore un jour
» à courir le pays ; mais, je le garantis, cette
» fois la route est sûre, et demain, avec bonne
» compagnie, nous irons trouver nos frères de
» la Vendée. »

On se mit en marche, on parcourut les paroisses où Jean Chouan avait des intelligences, et sa troupe se grossit à chaque pas. Dès ce soir-là, il eut quatre cents hommes, et d'autres donnèrent parole de le joindre à Laval. En traversant le pays on était d'abord arrivé sur la paroisse de la Brulatte. Le drapeau tricolore flottait sur le clocher : « Voilà, avait dit Jean » Chouan, le bouquet à cueillir pour la fête d'au» jourd'hui ! » On entra dans le bourg : le drapeau fut descendu ; personne n'y mit obstacle.

C'était dans cet endroit que demeurait Graffin, l'ancien chef de garde-nationale qui avait tiré le

sabre contre Jean Chouan et ensuite l'avait dénoncé à Laval ; dénonciation qui avait fait mettre sa tête à prix. Jean Chouan se rend chez lui et le trouve tout tremblant, assis près de son foyer. » Je suis un homme perdu, s'écria-t-il dès qu'il » aperçut Jean Chouan. — Graffin, lui dit celui- » ci, voilà plus d'un an que vous vous plaisez à » me tenir en danger de mort, et moi j'en ai déjà » assez de vous avoir fait peur un moment. Soyez » tranquille à présent, vous n'aurez pas d'autre » mal. Mais aussi soyez désormais plus prudent » et pensez à ce qui est arrivé au juge de paix de » Loiron. » Graffin, dans le transport de sa reconnaissance, voulait partager avec lui tout ce qu'il possédait. « Non, dit Jean Chouan, il y a de » ces choses qui ne se paient pas ; et je connais » tel de mes hommes qui, pour tout votre bien, » n'eût pas renoncé au plaisir de se venger. » Graffin voulut au moins le décider à prendre quelques-uns de ses habits pour que les Vendéens ne le vissent pas avec des vêtemens tout déchirés. « Non, dit Jean Chouan, je n'ai pas honte de » porter mon costume de misère, il prouvera » aux royalistes comme aux patriotes que nous » autres, qu'on appelle des brigands, nous ne » savons pas prendre le bien d'autrui. » Enfin,

après bien des instances, Jean Chouan consentit seulement à ce que Graffin lui prêtât son cheval pour faire son entrée à Laval à la tête de sa troupe.

Ce fut le lendemain de ce jour-là que Jean Chouan joignit l'armée vendéenne. M. Duboisgui avait aussi entendu le canon avant de trouver M. de Puysaye; il renonça également à le voir et arriva à Laval par la route de Bretagne, comme Jean Chouan y entrait par le faubourg Saint-Jean.

Voilà, Monsieur, les détails que j'ai pu recueillir sur la première époque de l'insurrection royaliste dans le Bas-Maine. J'ai rapporté des faits qui peuvent sembler minutieux et puérils à bien des gens. Le plus souvent on n'attache d'importance aux événemens que lorsqu'ils ont reçu de l'éclat, soit par l'illustration des personnages qui y figurent, soit par le grand nombre des hommes qui y ont pris part. Ici on a vu seulement quelques aventuriers obscurs; mais ces aventuriers, saisis d'un enthousiasme religieux, ne comptèrent point leur nombre, ne calculèrent point le danger, et crurent, dans la simplicité de leur zèle, expier les torts d'une vie peu régulière jusqu'alors en l'offrant en sacrifice

pour la défense de leur religion et de leur Roi. Envisagés sous ce point de vue, ils méritent sans doute quelque intérêt.

Je ne vous l'ai pas caché, leurs détracteurs leur ont supposé de tout autres motifs; bien des royalistes même sont restés incrédules sur ce point, et il s'est trouvé jusqu'à des Chouans des cantons éloignés du berceau de l'insurrection qui ont passé condamnation sur Jean Chouan et ses compagnons d'armes. Mais pour m'assurer de la vérité, j'ai recueilli le témoignage d'une foule de paysans du canton où ils firent la guerre. Tous m'ont attesté la piété et le désintéressement de ces premiers insurgés. Et de bonne foi, comment les gens des campagnes se fussent-ils exposés à tant de dangers pour donner des avis aux Chouans, protéger leur fuite, cacher et soigner les blessés et les malades, si ces hommes-là eussent été des brigands capables de tous les crimes ?

M. de Puysaye, qui a eu tant d'intérêt à les bien connaître, leur a rendu une éclatante justice dans ses mémoires; et ce qui reste de soldats de l'armée vendéenne peut se rappeler que le prince de Talmont leur avait donné toute confiance et qu'il se tenait toujours au milieu d'eux.

On ne voudra pas croire, je suppose, qu'un guerrier si plein d'honneur et de loyauté eût pris plaisir à s'entourer de bandits.

Quant au résultat que produisit cette première insurrection, il fut presque nul, par la trahison qui fit avorter l'entreprise de la Rouarie. Cependant on ne doit pas oublier que les frères Chouans arrachèrent à la mort un grand nombre de royalistes, des prêtres, des émigrés; qu'ils empêchèrent les levées d'hommes dans leur pays, et forcèrent les républicains d'y entretenir des troupes qui sans cela eussent été se joindre à celles qui combattaient la Vendée; et quoique dans cette première époque Jean Chouan n'ait guère réuni plus d'une centaine de paysans, la crainte qu'il inspirait était si grande, qu'on peut, sans exagérer, porter à quatre ou cinq mille hommes les troupes ou gardes-nationales employées à sa poursuite.

Je répéterai encore, pour terminer, une remarque que j'ai déjà faite, parce qu'elle ajoute au mérite du dévouement des Chouans. Ils prirent les armes le 15 août 1792, sept mois avant la Vendée. L'entreprise du comte du Saillant en Languedoc était antérieure; mais elle fut étouffée dès sa naissance, de même que plusieurs sou-

lèvemens partiels des paysans de la Bretagne et du Poitou. Ainsi donc vous le voyez, Monsieur, on peut regarder comme certain que Jean Chouan et sa troupe ont les premiers de tous, dans l'intérieur de la France, entrepris de résister à la révolution, et la suite de mon récit vous fera voir que les Chouans furent également les derniers à déposer les armes.

Avant de passer à la seconde époque de la Chouannerie du Maine, je crois devoir indiquer rapidement la part que les Bas-Manceaux prirent à la malheureuse campagne de cette armée vendéenne dont l'arrivée à Laval parut à nos Chouans l'annonce du triomphe de leur cause. Ce sera le sujet de ma prochaine lettre.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE IX.

Monsieur,

Ce spectacle d'un peuple tout entier, abandonnant ses foyers, ses champs, son pays; se résignant à l'exil, à la mort même, plutôt que de se soumettre à ceux qui avaient renversé l'autorité légitime; ce spectacle, digne à la fois d'étonnement, de pitié, d'admiration, n'avait pu produire toute son impression sur les Lavallois. On les avait contraints de faire des démonstrations de résistance à l'approche des Vendéens. Ceux-ci entrèrent à Laval de vive force; et dans le premier moment de confusion, chacun eut à s'occuper de sa sûreté, à prendre soin de calmer la colère du vainqueur.

Bientôt, cependant, les Vendéens reconnurent qu'ils étaient arrivés chez des amis; la grande majorité des Lavallois était royaliste. Des rapports de bienveillance et d'intimité ne tardèrent pas à s'établir, et même, dès les premiers jours, une confiance d'enthousiasme gagna les plus

timides. Chacun voulut croire qu'on touchait à la fin des malheurs. On voyait la république vaincue, la monarchie rétablie, la religion triomphante. Le plus léger doute sur ce point eût été reproché comme un crime.

Ce fut dans ces instans qu'embellissaient tant d'espérances, qu'une troupe nombreuse de paysans, ayant drapeau blanc en tête, s'avança vers Laval par le faubourg Saint-Jean. Par-tout aussitôt se répand la nouvelle : « Voilà encore » des royalistes qui arrivent; voilà les frères » Chouans, et avec eux toute une armée! » Alors de tous côtés le peuple se rassemble et court au-devant de ceux qu'on lui annonce. Dix fois, déjà, les républicains avaient déclaré Jean Chouan et sa bande exterminés jusqu'au dernier. Leur arrivée semblait donc un prodige; chacun voulait les voir, et bientôt ils se trouvèrent arrêtés dans leur marche par la foule qui se pressait autour d'eux en criant : « Êtes-vous les *gars* de Saint-Ouën? Les *patauts* » s'étaient vantés de vous avoir tous tués. Est-ce » donc là aussi Jean Chouan? Allons, s'il n'est pas » mort, il faut crier au miracle! » Alors celui-ci, brandissant son sabre, faisant piaffer son cheval et balayant la rue du drapeau tricolore,

élevait la voix à son tour. — « Non, non, Jean » Chouan n'est pas mort! c'est moi qui suis Jean » Chouan, le véritable Jean Chouan! me voici, » et mes braves avec moi. Le bon Dieu nous a » sauvés, nous venons trouver nos amis les » Vendéens et combattre avec eux pour la » bonne cause. » Et le peuple d'applaudir et de crier : *Vive le Roi, vive Jean Chouan!*

Tout ce cortége marcha ainsi comme en triomphe jusqu'au quartier du prince de Talmont. Celui-ci, à l'instant même, voulut passer en revue les nouveaux soldats qui accouraient se ranger sous ses ordres, et leur faire prêter serment. Comme Graffin l'avait prévu, les vêtemens déchirés de Jean Chouan furent remarqués. Mais ce n'était pas les chefs vendéens qui appréciaient un homme d'après son costume. « Je vois, mon » brave, lui dit le prince, que tu ne penses pas » que la dépouille d'un bleu soit bonne à couvrir » un soldat du Roi, et ce sentiment te fait hon» neur; mais puisque tu n'as pas pris la peau de » chèvre comme tes soldats, prends au moins ce » manteau pour te garantir du froid (et il lui » donna celui qu'il portait): mais en vérité, con» tinua-t-il, je crois que tes camarades, avec leur » peau de chèvre, sont mieux partagés que toi. »

Ce manteau, dont Jean Chouan se servit durant toute la campagne, fut, outre ses armes, le seul gain que lui ait valu la guerre; et après l'affaire du Mans il était tellement percé de balles et de coups de sabre, qu'il ne put le garder davantage.

La première chose dont Jean Chouan crut devoir s'occuper à Laval fut de faire annuller le jugement qui le condamnait à mort comme coupable de révolte à main armée. Ainsi, avant de descendre de cheval, il se fit conduire à la demeure du président du tribunal criminel. Il entre dans la cour de la maison sans mettre pied à terre. Une femme se présente. « Faites-moi » parler à M. Moulins, lui dit-il. — Il n'est pas » chez lui; que lui voulez-vous? — Je suis Jean » Chouan, il m'a condamné à mort, je viens lui » faire voir que parmi ceux qu'il tue il en est qui » se portent bien. Allons, trouvez-moi le pré- » sident, j'ai à faire à lui. — M. Moulins, reprit » la femme toute tremblante, est absent depuis » plusieurs jours et vous ne pouvez lui parler. » Sans doute vous avez sujet de lui en vouloir; » mais peut-être aussi devez-vous penser que » s'il vous a condamné c'est qu'il vous savait » hors de danger. » Et en disant ces mots,

M.[me] Moulins (car c'était elle) demi-morte de crainte pouvait à peine se soutenir. Nous avons déja vu que Jean Chouan était loin d'être vindicatif. Il s'efforça de rassurer M.[me] Moulins. « Excusez mes paroles, Madame, je ne » vous connaissais pas. Ce n'est pas pour faire » peur à des femmes que j'ai pris les armes: » tranquillisez-vous ; j'étais venu sans mauvaise » intention et seulement pour faire convenir » votre mari que je ne suis ni un bandit ni un » assassin. Je ne voulais pas d'autre vengeance. » M.[me] Moulins, reprenant un peu de confiance, invita Jean Chouan à descendre et à accepter quelques rafraîchissemens. « Je ne saurais m'ar» rêter, lui répondit-il, mais pour vous mon» trer que je ne garde pas de rancune, je pro» fiterai de votre offre. » Alors il s'approcha d'une treille qui était près de là, en détacha une grappe de raisin, fit un salut et partit.

Une foule de paysans des campagnes voisines accoururent aussi pour se joindre aux Vendéens, et en outre plusieurs jeunes gens de Châteaugontier, Laval, Mayenne, Ernée, &c., prirent parti dans l'armée royale. On peut le croire, le pays tout entier eût fini par se soulever, si une organisation plus régulière, un plan fixe, une

autorité unique, eussent laissé entrevoir aux royalistes l'espérance d'utiliser leur dévouement. Mais l'armée vendéenne était loin d'offrir ces garanties. Il n'y eut donc que les hommes dont le zèle et le courage n'écoutèrent point une froide prudence qui se rangèrent sous ses drapeaux.

Je crois devoir faire mention ici de quelques-uns de ces braves. Mercier, surnommé *Vendée*, était de Châteaugontier; on sait que cet ami de Georges Cadoudal sut, même à côté de lui, se faire une brillante réputation de valeur. Coquereau, qui devint ensuite si célèbre comme chef de Chouans, était du même canton. Parmi les Lavallois je citerai MM. de Berset; le père était un ancien officier au régiment de Limousin; le fils, officier de marine, avait été ramené dans son pays par les événemens de la révolution. Il suivit l'armée de la Vendée durant toute la campagne d'outre-Loire et s'y fit plusieurs fois remarquer par sa bravoure. Après la défaite de Savenay il parvint à rejoindre l'armée de Charette, où il servit d'abord en qualité d'aide-de-camp. Il s'était élevé jusqu'au grade de chef de division, lorsque en faisant une reconnaissance il fut enveloppé par les républicains; ne voulant

pas se rendre, il reçut quinze coups de sabre et fut laissé pour mort sur le champ de bataille. Aucune de ses blessures n'était mortelle. Les paysans qui vinrent pour l'enterrer s'aperçurent qu'il respirait encore. Une paysanne le prit chez elle, le cacha au péril de sa vie, et par ses soins le guérit et le sauva.

Un autre jeune homme de Laval, M. Hoisnard Malonnière, avait d'abord émigré, mais à la nouvelle qu'une insurrection royaliste se formait dans son pays, il y revint à travers mille dangers et se joignit aux Vendéens à leur passage. MM. de Berset et Hoisnard firent partie de l'état-major de l'armée de la Vendée De Mayenne, partirent MM. Louis de Hercé et la Raîtrie, tous deux étaient à peine âgés de seize ans (1). Bien d'autres encore suivirent les Vendéens : MM. Noël, de Châteaugontier, Lecomte et Allard, du pays de Craon ; Besnier de Chambray, Lemoine, Olivier, Mouton, les deux frères Dudouet, de Laval. Cette dernière ville fournit à elle seule deux compagnies, dont les capitaines étaient les nommés Genêt et L'épine.

---

(1) M. de Hercé, aujourd'hui député de la Mayenne, était neveu de l'évêque de Dol, fusillé à Quiberon.

On a évalué à cinq mille environ, le nombre des royalistes du Bas-Maine qui se réunirent à l'armée de la Vendée. On entreprit d'en former un corps à part. Ce fut là ce qu'on appela la *petite Vendée*, qui, sous les ordres supérieurs du prince de Talmont, devait être commandée par M. Besnier de Chambray. C'était un riche propriétaire de Laval, ci-devant commandant de la garde-nationale de cette ville, et qui, plus tard, s'était vu proscrit comme fédéraliste. Il s'était donné beaucoup de soins pour faire des enrôlemens dans les paroisses environnantes, et en effet, il avait réuni à-peu-près trois mille hommes. Il crut pouvoir aussi se faire reconnaître pour chef de la troupe qu'avait amenée Jean Chouan. Celui-ci, aussi modeste dans ses prétentions que zélé pour l'intérêt général, ne crut pas devoir s'y opposer; mais ses gens s'y refusèrent absolument. « C'est Jean Chouan qui » nous a amenés, dirent-ils, nous ne connaissons » que lui, nous n'obéirons qu'à lui; il nous con- » duira. Nous n'en suivrons pas d'autre. » Le prince de Talmont entendit leurs raisons, leur laissa leur chef, et leur garantit en outre que leurs officiers seraient tous choisis dans leurs rangs. Ils restèrent donc séparés des autres Man-

ceaux, et c'est à dater de cette époque qu'ils furent positivement désignés par le nom de *Chouans*. On s'amusait à leur crier *hou, hou;* et ce cri était comme une sorte de reproche de ce qu'ils avaient voulu faire bande à part.

Je ne ferai point le récit de la campagne des Vendéens sur la rive droite de la Loire. D'autres ont raconté par quels glorieux faits d'armes elle fut signalée, et par quels affreux désastres elle se termina. Je me contenterai de citer seulement les lieux et les circonstances où les Bas-Manceaux surent se faire remarquer au milieu de tant de braves.

On ne sera pas surpris de trouver François Cottereau au nombre de ceux qui pensèrent que l'enthousiasme pouvait rendre tout possible. Nous avons vu qu'il avait été grièvement blessé par son fusil; il était bien loin d'être guéri, et ne pouvait absolument se servir de son bras gauche. Cependant aucune représentation ne put l'arrêter; il se contenta de répondre : « Je » puis tenir une place dans les rangs, et il ne » me faut qu'un bras pour combattre. » Il se procura un cheval et vint joindre l'armée. Alors sa mère, qui, comme nous l'avons déjà vu, avait autant de résolution dans le caractère que de

tendresse pour ses enfans, se détermina à suivre aussi pour prendre soin de son fils.

Dès le jour même où Jean Chouan joignit les Vendéens, il lui fallut prendre part à leurs dangers. Le général Westermann, à la tête de l'avant-garde républicaine, vint attaquer pendant la nuit les postes avancés de l'armée royale. Jean Chouan et sa troupe, qui avaient à faire leurs preuves de zèle et de courage, furent les premiers à courir au combat. L'ennemi fut vivement repoussé; mais il ne se retira qu'après une opiniâtre résistance. Dès cette première affaire les Manceaux se firent remarquer par leur intrépidité; plusieurs d'entre eux furent du nombre de ces braves qui, à la faveur de l'obscurité, allèrent prendre des cartouches dans les caissons des républicains. On cite Jean Bezier, connu dans la suite sous le nom de *Moustache*, qui y retourna jusqu'à trois fois pour approvisionner ses camarades.

Après un jour d'intervalle, une bataille sanglante se livra sur le même terrain (1). L'armée républicaine, sous les ordres du général L'Échelle, était au moins de vingt-cinq mille hommes

(1) Les landes de la Croix-Bataille, à une lieue de Laval.

aguerris ; elle se composait en grande partie des soldats de la garnison de Mayence, et au nombre de ses officiers étaient Kléber, Marceau, Savari, Beauprey, Danican, &c. Les Vendéens remportèrent une victoire complète. Jean Chouan y trouva l'occasion de montrer que, dans l'action, il conservait autant de présence d'esprit qu'il déployait de valeur.

Les républicains combattirent avec acharnement, et même, en se décidant à battre en retraite, ils ne cessèrent point de se servir de tous les avantages que leur offrait le terrain pour prendre position et renouveler le combat. Arrivés à leurs bagages, qui les avaient suivis, ils s'en formèrent une sorte de retranchement, et là, encore une fois, arrêtèrent tous les efforts de l'armée vendéenne.

Comme une discipline régulière n'était point établie parmi les royalistes, chaque chef particulier, à la tête de sa bande, se dirigeait ordinairement d'après ses seules lumières et selon le besoin du moment. Jean Chouan, suivant sa manière accoutumée de combattre les bleus, cherchait toujours à les déborder pour les prendre en flanc. Tout d'un coup il voit qu'on hésite, qu'une résistance plus opiniâtre commence à

étonner les Vendéens, et que peut-être la victoire va leur échapper, parce que l'ennemi tiendra tant qu'on ne le prendra que de front. Aussitôt il forme un projet qui lui semble devoir décider du succès. Un officier supérieur arrivait près de lui : il l'aborde, lui dit qu'il est du pays, qu'il connaît les chemins, et qu'il s'engage, si on veut prendre confiance en lui, à conduire un détachement de manière à arriver, par un détour, sur les derrières de l'ennemi, à l'attaquer à l'improviste et le débusquer de sa position. L'officier approuve son plan, réunit trois à quatre cents hommes, se met à leur tête et prend Jean Chouan pour guide. Celui-ci recommande qu'on le suive en silence et qu'on fasse comme lui. Il marche en se baissant le long des fossés et des haies qui s'étendent sur la droite de l'armée de Mayence, se fraie un chemin à travers les broussailles, et après un quart d'heure de marche pénible, tourne tout à coup sur la gauche et amène sa troupe, à l'abri d'une haie touffue, à cent pas derrière les bagages des républicains. Tout le détachement réuni pousse alors le cri de *vive le Roi!* et engage vivement la fusillade.

Dès que l'ennemi se vit tourné, il ne songea plus qu'à se sauver, abandonna le poste où il

s'était maintenu jusqu'alors, et bientôt la déroute fut complette : l'armée républicaine ne put se rallier, et son général en chef se tua de désespoir. Après la bataille, l'officier, dont les Chouans qui m'ont rapporté ce fait n'ont pu se rappeler le nom, reconnut devoir à Jean Chouan la première idée de cette attaque, et parla avec le plus grand éloge de son sang-froid et de son intrépidité.

Les Vendéens demeurèrent dix jours à Laval, et cependant on ne put parvenir à établir quelque ordre parmi les hommes en état de combattre. A Fougères on l'essaya de nouveau. On donna des chefs aux recrues, et, d'après la promesse du prince de Talmont, les Chouans choisirent eux-mêmes leurs officiers. Ce furent Morière, de Saint-Ouën; Delière, du Bourgneuf; Pinson dit *le Tort*, de Bourgon; Huet, de Launey-Villiers; Boisnouveau et Michel Cribier, de Saint-Germain-le-Fouilloux, qui prirent le titre de capitaines. Jean Chouan garda l'autorité sur tous.

Lorsqu'on se décida à marcher sur Granville, Jean Chouan et sa troupe furent commandés pour former un des détachemens destinés à protéger les derrières de l'armée; on leur confia la

garde du *Pont au Beau*, en arrière d'Avranches; ils furent placés là parce qu'on croyait pouvoir compter sur eux, sachant que les républicains suivaient de près.

Les autres Manceaux de la petite Vendée se firent remarquer à l'attaque de Granville. Jean Treton, qui dans la suite prit le nom de *Jambe d'argent*, était de ceux qui pénétrèrent jusqu'aux remparts, et qui furent sur le point de s'en rendre maîtres. Hoisnard dit *Branche d'or*, de Ruillé, les avait escaladés. Quoique blessé à la tête, et n'ayant plus de cartouches, il ne se retira que des derniers, continuant de se battre en lançant des pierres. Michel Cribier, de Saint-Germain-le-Fouilloux, y eut un doigt de la main coupé sur le canon de son fusil. Bezier dit *Moustache*, dont nous avons déjà parlé, monta sur le toit d'une maison des faubourgs, d'où, exposé à tout le feu de l'ennemi, il tirait sur les canonniers républicains. On assure qu'il en tua successivement dix-neuf qui s'obstinèrent à rester près de leurs batteries.

On sait quelle fut l'issue du siége de Granville. En revenant, il fallut forcer l'entrée de Pontorson, long-temps défendue par les républicains. Ce fut là que périt M. Hoisnard Malon-

nière, dans une charge de cavalerie. On dit que, s'étant avancé plus que les autres, il fut entouré par trois cavaliers ennemis; qu'il en tua deux, mais que son sabre se cassa et qu'il tomba alors sous les coups du troisième. Il n'avait que dix-neuf ans.

A la bataille sanglante livrée à Dol, les Chouans eurent occasion de montrer toute leur intrépidité. Ils avaient suivi le prince de Talmont, qui, à la tête d'une colonne, s'était porté sur la route d'Antrain. Il y eut un moment où Stofflet, qui s'y trouvait aussi, se laissa entraîner par les fuyards. Talmont, resté en avant avec quatre cents hommes seulement, résolut de périr plutôt que de se retirer. Un brouillard épais dérobait aux républicains la vue du petit nombre d'ennemis qu'ils avaient en tête; c'étaient presque uniquement les gens de la troupe de Jean Chouan. Celui-ci les avait animés de son courage, et leur avait fait jurer de ne pas quitter le prince. Tous, sans reculer d'un pas, continuèrent de soutenir le feu tandis que deux officiers vendéens servaient eux-mêmes une pièce que les canonniers avaient abandonnée. Enfin la Rochejacquelein arriva au secours et décida la victoire.

Jean Chouan montra dans cette occasion tant de sang-froid et de valeur, que le prince de Talmont déclara qu'il croyait lui devoir son salut, et en témoignage de sa reconnaissance, n'ayant pas dans ce moment d'autres moyens de le récompenser, il lui donna, par écrit, une autorisation pour toute sa vie de couper et de prendre dans ses forêts du Maine le bois dont il aurait besoin pour lui et sa famille. Après la mort de Jean Chouan, cet écrit est resté entre les mains de René Cottereau, comme un titre qui justifie ce qu'on a dit de la bravoure de son frère.

Lors du siége d'Angers, le prince de Talmont rassembla encore les Manceaux, car c'était toujours à eux qu'il avait recours lorsqu'il voulait tenter quelque entreprise. Il les amena dans un vaste bâtiment situé dans les faubourgs, jugeant que de ce poste on pouvait aisément tirer sur les remparts garnis de soldats. Jean Chouan n'avait pas d'abord suivi ses hommes, mais il ne tarda pas à les rejoindre; il arriva au moment où ils faisaient une décharge continuelle sur les ennemis qu'ils avaient devant eux; aussitôt il s'avance lui-même pour tirer; mais l'œil de l'ancien contrebandier savait mieux que celui du

prince distinguer un stratagême. « Mon général, » lui dit-il, l'ennemi que nous avons devant nous » n'est bon qu'à faire peur aux oiseaux. » C'était la vérité. Les assiégés avaient affublé des bâtons avec des chapeaux et des habits pour tromper de loin les assaillans, les tenir occupés, et peut-être aussi pour les rassembler sur ce point où ils pouvaient facilement les atteindre. En effet, au moment où l'on quittait le bâtiment, plusieurs boulets vinrent le frapper et un obus y mit le feu. Delière, capitaine du Bourgneuf, qui était resté le dernier, fut un moment enseveli sous les décombres d'un mur qui tomba sur lui; mais ses soldats vinrent le tirer de là. Il n'était que légèrement blessé.

Cependant l'armée vendéenne, épuisée par ses victoires presque autant que par ses revers, avait à lutter à la fois contre les maladies, la mauvaise saison et un ennemi qui la harcelait sans relâche. On leva le siége d'Angers, et le hasard seul sembla désormais diriger la marche errante des Vendéens. Enfin ils vinrent se jeter sur la ville du Mans, dans l'espérance d'y trouver quelques ressources et sur-tout quelques momens de repos, dont ils avaient tant besoin. Mais là encore leur attente fut trompée.

Le second jour après leur arrivée, le jeudi 12 décembre, au moment où les chefs venaient de reconnaître l'impossibilité de se défendre dans une ville ouverte de tous côtés, on annonça l'approche des républicains. Dans ce premier moment, les plus intrépides retrouvèrent un élan de courage; ils se portèrent au devant de l'ennemi et le repoussèrent: mais cet avantage fut de courte durée. Bientôt les républicains, mieux préparés, revinrent à la charge: on leur résista; mais la première ardeur était refroidie.

Cependant vers l'après-midi l'attaque parut se ralentir. Jean Chouan en profita pour rentrer dans l'intérieur de la ville et venir trouver sa mère, qui, toujours courageuse, avait suivi l'armée malgré ses désastres. Elle était avec les bagages sous les halles de la grande place du Mans, ainsi que son fils François, dont la blessure était devenue bien plus grave par suite de ses fatigues. Pour surcroît de malheur, il avait été attaqué de la dyssenterie et paraissait mourant. Jean Chouan conseilla à tous deux de ne plus différer d'un instant à se mettre en route, de tâcher de regagner leur canton tandis que le chemin était encore libre; ajoutant qu'il craignait que plus tard leur retour ne devînt impossible. Ils avaient

encore deux chevaux dont ils pouvaient disposer; rien ne s'opposait à leur départ : il crut les avoir déterminés et revint sur le lieu du combat.

La nuit approchait, et l'attaque avait recommencé avec une nouvelle fureur. Le prince de Talmont, que Jean Chouan avait rejoint, résolut alors d'essayer, en chargeant vigoureusement l'ennemi, de le repousser jusqu'au-delà du pont situé à peu de distance de la ville, dont il venait de s'emparer. Ce fut en suivant l'ordre du prince, que Jean Chouan, s'élançant à la tête des siens, faillit périr, victime de cette impétuosité naturelle qui l'emportait si souvent. Comme il était à cheval, ses gens ne pouvaient le suivre d'assez près, et il s'était tellement avancé que trois cavaliers ennemis, l'entourant, allaient lui faire payer cher sa témérité; mais il avait poussé son cri de détresse : *à moi les Mainiaux !* et les Chouans l'avaient entendu. Ils s'élancent à son secours; et le premier de tous, Miélette, qui, venant tirer presque à bout portant, jette un des cavaliers par terre.

Jean Chouan se dégage alors des deux autres. Il avait reçu plusieurs coups de sabre dans son manteau, aucun ne l'avait atteint. Personne, parmi les Chouans, ne s'était aperçu que, dans

cette mêlée, Miélette avait été blessé d'un coup de pistolet dans la cuisse : la balle y était restée. Il n'en voulut pas parler, et dans ce moment de trouble on ne s'occupa point de voir s'il suivait.

Bientôt le prince de Talmont jugea que de plus longs efforts seraient inutiles. La nuit était déjà avancée. Il pensa qu'au retour du jour la retraite ne serait plus possible ; il enjoignit donc à Jean Chouan de rassembler tout ce qu'il pourrait de ses camarades et de ne pas attendre plus long-temps pour se retirer avec eux dans son canton. « Mon devoir, ajouta-t-il, m'attache à » l'armée jusqu'au dernier moment, mais si elle » se disperse, comme je le crains, ce sera au » milieu de vous que j'irai chercher un refuge. » Ainsi je vous demande de vous réserver pour » des temps meilleurs. »

Jean Chouan obéit, et avant le point du jour il était à quatre lieues du Mans, sur la route de Laval, entouré d'une dizaine de ses hommes et attendant les autres au passage. « Allons, mes » enfans, ne nous quittons pas, leur disait-il ; » nous retournerons chez nous ; nous saurons » bien nous défendre encore ; il pouvait nous » arriver pire. Ainsi bénissons le bon Dieu et » prenons courage. » Quand il parlait ainsi mon-

trant un visage assuré, il était loin de penser que plus qu'un autre il avait à déplorer les malheurs de cette fatale journée. Il se tenait pour certain que sa mère et son frère, profitant de son avertissement, s'étaient aussi-tôt mis en route et devaient se trouver maintenant hors de danger; mais il n'en avait pas été ainsi. Après le départ de Jean Chouan, François et sa mère, accablés de fatigue, ayant entendu dire que les bleus étaient repoussés et que sûrement ils n'attaqueraient pas avant le lendemain, se décidèrent à profiter encore du repos qu'ils espéraient pour cette nuit, croyant qu'il suffirait de partir avant le commencement du jour. Mais lorsque dans la soirée le combat se fut engagé, les républicains commençant à pénétrer jusque dans l'intérieur de la ville, un épouvantable désordre survint dans le quartier encombré par les bagages, et la malheureuse femme, affaiblie par les années, fut renversée par terre au milieu de la foule. Elle fit de vains efforts pour se relever; la roue d'un charriot lui passa sur le corps. Deux jeunes gens de son canton, Guéharrée et un des frères Gauffre l'avaient vu tomber, mais ils ne purent arriver à elle que trop tard pour la sauver. Cependant ils l'emportèrent dans une rue écartée.

« Mes enfans, leur dit-elle, je ne vaux plus la » peine que je vous donne: je suis blessée à » mort. Il ne vous reste qu'un service à me ren» dre et je vous le demande: achevez-moi tout » de suite, pour que je ne me voie pas entre les » mains des bleus. — « Mère Cottereau, reprit » Guéharrée, nous ne le pouvons pas, vous le sa» vez mieux que nous, le bon Dieu le défend; ce » serait la perdition de notre ame et de la vôtre. » — Oui, oui, répondit la malheureuse femme, » vous avez raison; aussi bien je n'en ai pas » pour long-temps, et que le bon Dieu me par» donne cette parole; laissez-moi ici à sa volonté » et sauvez-vous, si vous le pouvez encore. » Mais ils ne purent se résoudre à l'abandonner ainsi. Ils jettent un regard autour d'eux : la rue était déserte, la pluie commençait à tomber; malgré le clair de lune, on voyait à peine autour de soi et toutes les portes des maisons étaient soigneusement fermées. Nos jeunes gens se décident à en enfoncer une; la maison était abandonnée, mais ils y trouvent un lit sur lequel ils portent la pauvre femme expirante. « A pré» sent, mes enfans, dit-elle, laissez-moi là; » sauvez-vous, tâchez d'emmener mon François, » et que le ciel vous conserve et vous récom-

» pense. » Les deux Manceaux l'embrassèrent en pleurant, sortirent, fermèrent la porte avec soin et s'éloignèrent.

Voilà tout ce qu'on a su de la fin de cette femme courageuse. Quant à François, qui avait eu sa dernière pensée, lorsqu'on s'était décidé à partir on l'avait placé sur un cheval; il suivait machinalement, avait été témoin de toute cette scène, et semblait frappé d'insensibilité; mais lorsqu'il vit qu'il fallait laisser là sa mère expirante, sa mère qui mourait victime des soins qu'elle lui avait donnés, un désespoir furieux le saisit tout à coup. Ranimé par une sorte de force convulsive, il tire son sabre, prend dans ses dents la bride de son cheval, et s'élance vers la grande place où l'on se battait encore avec acharnement. Là, il se précipite au milieu de la mêlée, résolu de s'y faire tuer, mais aussi de faire payer cher sa mort et celle de sa mère. Cependant, le premier élan passé, son corps trop affaibli ne put seconder sa fureur. Déjà son bras ne frappait plus et parait à peine les coups qu'on lui portait, lorsqu'il aperçut près de lui un homme assis à terre, et qui, appuyé contre un des piliers de la grande halle, n'en continuait pas moins de charger sa carabine et de

tirer sur l'ennemi. Cet homme était Miélette. La balle qu'il avait reçue dans la cuisse en venant au secours de Jean Chouan l'empêchait de se tenir debout, mais ne l'empêchait pas de combattre. Il reconnaît François, voit le péril où il se trouve, et, recueillant ses forces, se lève, et se place entre lui et les républicains. Ceux-ci reculent à la vue de Miélette, qui, prenant le cheval de François par la bride, et se soutenant à ses crins, le conduit dans une rue voisine où bientôt ils sont joints par Guéharrée et son camarade, qui accouraient aussi pour tirer François d'embarras. Ils gagnèrent tous ensemble la route de Laval, en faisant un détour; et tandis qu'ils s'arrêtaient pour délibérer, François, qui semblait retombé dans son état d'insensibilité, reprit pourtant la bride de son cheval, et, poussé par l'instinct de sa conservation, se dirigea vers son pays. Il rencontra sur le chemin Chatenay dit *Nobi,* de Saint-Ouën, qui, ayant été blessé à la tête au combat de la veille, s'était, dès ce moment-là, décidé à retourner chez lui. Chatenay prit soin du malade et fit route avec lui; ils arrivèrent ainsi des premiers dans leur canton. François se rendit chez son frère René; mais ses blessures l'avaient tellement affaibli,

qu'on ne put pas même savoir de lui quels malheurs étaient arrivés.

Mais revenons à ce qui se passait au Mans. L'armée vendéenne, perdant tout espoir et renonçant à se défendre, fuyait précipitamment hors de la ville. La confusion devint bientôt effroyable : toute cette foule, emportée par le desir de sauver sa vie, se précipitait au hasard et avec une sorte de fureur dans des rues étroites dont elle encombrait le passage, ajoutant ainsi d'autres dangers aux dangers qu'elle voulait éviter. Plusieurs périrent étouffés ou écrasés.

Cependant, dans ce moment épouvantable, il y eut des hommes courageux qui retrouvèrent toute leur énergie; ils renoncèrent à l'idée de se sauver et prirent l'héroïque résolution de se dévouer pour le salut de tous. Revenus sur la grande place, ils parvinrent à réunir quelques canonniers qui se retiraient, et les ramenèrent à leurs pièces. Il était temps : l'ennemi allait s'en rendre maître, n'étant plus arrêté que par quelques tirailleurs embusqués sous les portes des maisons. Un instant suffit pour remettre les canons en batterie, et l'on recommença à tirer sur les bleus qu'on tint là en échec; mais bientôt ils

ripostèrent vivement, et les canonniers auraient de nouveau quitté leur poste, s'ils n'y eussent été retenus par la présence et les exhortations des officiers, qui eurent la constance de rester au milieu de la place exposés à tout le feu des républicains. A leur tête était M. de Scépeaux, l'un des chefs de la division des Angevins; et dans ce petit nombre de braves il se trouvait encore des Bas-Manceaux. M. de Berset, de Laval, se tint à cheval près de la batterie, et y resta jusqu'au dernier moment pour retenir les canonniers à leurs pièces. Je dois citer encore un jeune paysan, Jacques Bouvier, surnommé *Benedicite*, de Parné près Laval. Jamais il n'avait touché un canon: il voulut ce jour-là faire son apprentissage; aussi, dans les manœuvres, eut-il le pied fracassé par le recul de la pièce qu'il aidait à servir.

Bientôt après M. de Scépeaux fut blessé: on vit qu'une plus longue résistance était impossible. Les braves dont le sang-froid avait su arrêter si long-temps l'ennemi surent aussi effectuer leur retraite; presque tous parvinrent à se sauver, et dans cette occasion encore, le courage se montra meilleur conseiller que la peur.

De son côté, le brave Miélette en fournissait une autre preuve; il avait retrouvé assez de force pour marcher malgré sa blessure, et était parvenu jusqu'à l'endroit où Jean Chouan cherchait à réunir ses soldats. Il arriva en boitant, se soutenant avec peine sur son fusil, qu'il n'avait pas voulu quitter comme avaient fait tant d'autres.

On s'attendait à voir Jean Chouan offrir son cheval au blessé; mais, au grand étonnement de sa troupe, il déclara ne pouvoir lui rendre ce service. Il resta avec les siens sur la route jusqu'à ce que le jour fût tout-à-fait venu. Alors, élevant la voix: « Il est temps à présent, mes » enfans, mettez-vous en marche; l'ennemi ne » tardera pas à nous suivre. Allez le plus loin » possible sans vous arrêter. Que le bon Dieu » vous conserve! Pour moi, il faut encore que » je retourne vers le Mans; mais avec mon che» val, je me tirerai bien de la bagarre, *il n'y a* » *pas de danger;* ainsi, au revoir et sans adieu; » demain je serai avec vous dans Misdon. » En disant ces mots, Jean Chouan quitta sa troupe et lança son cheval du côté d'où venaient les fuyards. « Allons, dit Miélette, v'là encore mon » *gas mentoux!* Au revoir! à demain! il n'y

» a pas de danger! et avec ça il court dans la » gueule du loup. Moi je vous dis qu'il est » ensorcelé. — Tais-toi, Miélette, répondit » toute la bande; ce que Jean Chouan fait, » c'est pour le bien. Tu le sais comme nous, » et il n'en faut pas mal parler. » On se mit alors en marche, chacun faisant ses conjectures sur ce qui pouvait porter leur chef à agir ainsi.

Il avait en effet ses motifs; après avoir quitté le prince de Talmont à environ une lieue du Mans, au moment où ce chef entrait dans une maison en annonçant qu'il avait un besoin de dormir irrésistible, Jean Chouan avait continué d'avancer pour rejoindre et réunir ses hommes dispersés sur le grand chemin; mais il réfléchit bientôt que le prince, accablé de fatigue, allait peut-être s'abandonner trop long-temps à un sommeil dont les suites pourraient lui devenir fatales. Alors il s'arrêta sur le bord de la route, résolu, si le prince tardait à passer, de courir le chercher, ce qu'il fit en effet. Je n'ai point eu d'autres détails sur cette circonstance, car, suivant sa coutume, Jean Chouan en a dit à peine quelques mots; mais Bouvier, dont j'ai fait mention plus haut, m'a raconté qu'il avait

vu Jean Chouan seul sur la route, à une lieue du Mans; que celui-ci, après lui avoir parlé quelques instans, l'avait quitté pour se rendre à une maison qu'on apercevait à quelque distance, et que peu de temps après il repassa près de lui accompagnant trois officiers.

Il est évident qu'il n'avait voulu garder son cheval que pour le donner au prince s'il en avait eu besoin, car, dans la soirée, il n'hésita pas à mettre pied à terre pour un homme qu'il connaissait bien moins que Miélette. En effet, ayant rencontré près de Louvigné un Lavallois, nommé François Dudouet, qui était blessé à la jambe et ne pouvait plus marcher, Jean Chouan s'arrêta, le fit monter sur son cheval, le suivit à pied et l'amena jusqu'à Laval. Je tiens ce fait de Dudouet lui-même. Le lendemain, comme il l'avait dit, Jean Chouan était de retour auprès de sa troupe. Il la conduisit sur la paroisse du Genet, dans la *closerie* de la Rouzinière proche du bois de Misdon. Là, tout le monde succombant à la fatigue et n'ayant point d'abri où se reposer, on culbuta un pailler, on s'y coucha pêle-mêle et l'on y resta vingt-quatre heures sans se lever. Au bout de ce temps Jean Chouan se trouvait avoir environ cinquante hommes au-

tour de lui, et Miélette, malgré sa blessure, n'était pas arrivé le dernier.

On délibéra sur le parti à prendre. Jean Chouan crut devoir engager tous ceux qui pouvaient trouver un refuge chez des parens ou des amis à s'y retirer pour prendre d'abord quelque repos. « Mais, ajouta-t-il, dès que nous aurons » repris des forces, nous retrouverons du cou» rage, et alors je vous attends. Il y aura quel» que chose de mieux à faire que de rester cachés, » et, s'il plaît à Dieu, de plus heureux momens, » reviendront peut-être. Ainsi, mes enfans, » souvenez-vous que je vous retiens tous dès » que vous serez reposés. » La plupart se retirèrent. Une douzaine d'hommes seulement qui n'espéraient pas trouver d'asile, ou qui ne voulaient pas abandonner Jean Chouan, restèrent près de lui et gagnèrent leur ancienne retraite, le bois de Misdon.

Telle fut l'issue de la campagne des Chouans à la suite de l'armée de la Vendée. Je ne crains pas d'être démenti en disant que non-seulement les Chouans, mais encore tout ce qui porta le nom de petite Vendée, se montra toujours au premier rang dans les combats, à la tête des colonnes lorsqu'il fallait attaquer, à l'arrière-

garde quand il s'agissait de protéger une retraite (1). Les faits sont notoires, et plusieurs Vendéens ont à cet égard rendu aux Manceaux la justice qu'ils méritaient. Ils ont eu leur part de tous les travaux, de toutes les fatigues, de toutes les misères, une part leur est due aussi dans cette gloire immortelle dont le Vendéen vaincu a su couronner ses défaites.

Je suis, Monsieur, &c.

---

(1) *Voir* les pièces justificatives, lettre G.

SECONDE ÉPOQUE.

LETTRE PREMIÈRE.

Monsieur,

La seconde époque de la guerre des Chouans, qui fut la Chouannerie proprement dite, ne commença pas immédiatement après les défaites des Vendéens au Mans et à Savenay. Lorsqu'on apprit dans le Bas-Maine l'entière destruction de l'armée royale, il y eut d'abord un moment de stupeur et de découragement. On put croire pendant quelque temps que le spectacle de cet effroyable désastre avait glacé tous les courages, et les Bas-Manceaux parurent s'être résignés, avec le reste des Français, à endurer des maux qu'on croyait désormais sans remède.

Sur un point de la France cependant le drapeau blanc flottait encore : c'était dans le Bas-

Poitou. Charette y commandait. Resté seul dans la lice, il ne se laissait point abattre; et malgré la foule des assaillans, il soutenait avec gloire une lutte si inégale. Mais bientôt dans la Mayenne, Jean Chouan, encore une fois le premier, reparut les armes à la main. Ses anciens compagnons ne tardèrent pas à se rallier à lui.

Les Manceaux qui avaient suivi l'armée vendéenne n'avaient pas tous péri dans la fatale campagne d'outre-Loire. Un grand nombre étaient revenus dans le pays et s'y tenaient cachés. Ceux d'entre eux qui habitaient la partie du Bas-Maine voisine de la Bretagne, accoururent à la voix de leur ancien chef; les autres suivirent également son exemple et prirent les armes de leur côté. Ce fut ainsi que l'insurrection s'étendit insensiblement. Elle ne fut point le résultat d'un plan formé d'avance : la persévérance et le courage de quelques royalistes dévoués lui donnèrent naissance, puis elle se fortifia par la réunion de tous ceux qui vinrent y chercher un refuge. Son accroissement fut rapide, et il devait l'être, puisqu'elle offrait une dernière chance de salut aux malheureux qui s'efforçaient d'échapper à la rage des révolutionnaires. Ceux-ci, pendant les trois mois que

dura la campagne des Vendéens sur la rive droite de la Loire, n'avaient mis aucune borne à leurs fureurs, non plus qu'à leurs extravagances. Une reine de France, abreuvée d'outrages, était traînée à l'échafaud en présence de tout un peuple, qui eût craint de montrer seulement sa pitié; et un tribunal s'était trouvé pour revêtir des formes judiciaires un crime aussi atroce, tandis qu'il avait fallu le poignard d'une femme exaltée pour atteindre un Marat, dont l'ignoble apothéose devait achever de souiller le gouvernement d'alors.

Comme on devait s'y attendre, d'autres atrocités, d'autres folies signalèrent le triomphe du parti régicide. Les malheureux prisonniers vendéens, tombés dans les mains de Carrier, eurent à regretter la mort des champs de bataille. On sait par quelles horribles combinaisons ce farouche tribun avait réussi à immoler à-la-fois des masses de victimes, digne émule de ce monstre qui souhaitait au peuple romain une seule tête pour la faire tomber d'un seul coup; et aujourd'hui encore, au milieu de tant d'affreux souvenirs, le souvenir des noyades de la Loire fait frissonner d'une nouvelle horreur. C'était alors que la Convention décrétait la justice et

la probité à l'ordre du jour, qu'elle proclamait par une loi la reconnaissance de l'Être suprême, et qu'un Robespierre élevait la voix pour dire aux Français qu'il est un Dieu. Dans un tel temps, les peines dues au crime devaient être le prix des vertus : M.me Élisabeth, sœur du Roi, et M. de Malesherbes, furent envoyés à la mort.

Cependant, tandis que la révolution épouvantait la terre par de tels spectacles, les rois de l'Europe commençaient à délibérer s'il leur serait avantageux de reconnaître provisoirement la république française. Telle était la face des choses lorsqu'on apprit le nouveau soulèvement des Chouans. Dès qu'on sut qu'une troupe de Français fidèles se rassemblait encore pour combattre, animés par ce noble exemple, les royalistes accoururent de tous côtés, et les Chouans, bien plus nombreux qu'auparavant, commencèrent, dès la fin de l'année, à étendre leurs opérations, à organiser leurs moyens d'attaque et de défense, et à inspirer de nouveau des craintes sérieuses à la Convention, qui résolut de les anéantir en les écrasant sous le nombre.

Ce fut durant cette crise périlleuse que la mort de Jean Chouan vint enlever aux insurgés

de la rive droite de la Mayenne un chef alors investi de la confiance générale, et dont le droit au commandement, reconnu dès l'origine, n'était contesté par aucun d'entre eux. Quoique sans instruction, Jean Chouan avait montré la prudence, l'activité, l'audace d'un habile partisan. Après lui, il ne se trouva personne qui, soit par son rang et son éducation, soit par son expérience et ses talens, eût acquis sur les insurgés assez de supériorité pour prendre seul le commandement; et plusieurs des plus braves, découragés par la perte de leur chef, s'éloignèrent du pays.

La Bretagne, le Haut-Maine et l'Anjou se trouvaient alors en pleine insurrection. Les paysans s'y étaient soulevés à l'exemple des Chouans, et en avaient aussi pris le nom devenu redoutable. Mais la difficulté des communications ayant bientôt empêché ces nouvelles bandes royalistes d'unir leurs efforts et de concerter leurs entreprises, elles finirent par former deux partis presque distincts qui, se laissant aller à des jalousies de pouvoir et à des rivalités, donnèrent le triste spectacle de dissensions aussi funestes qu'impardonnables. Les Chouans de la Bretagne recevaient les ordres de M. de Puy-

saye et des secours de l'Angleterre ; mais cette puissance ne sut jamais les rendre profitables ; et elle fut même assez malheureuse pour voir son assistance devenir la cause d'un désastre affreux (1). Du côté de l'Anjou, de la Normandie et du Haut-Maine les insurgés furent d'abord commandés par d'anciens chefs Vendéens et par des émigrés rentrés. Puis ensuite un comité royaliste, secrètement établi à Paris et autorisé par Louis XVIII, s'efforça de diriger leurs opérations. Mais le Bas-Maine, berceau des Chouans, qui par sa situation devait être le centre de la confédération royaliste, fut en quelque sorte abandonné, et devint même à la fin un sujet de discorde entre les chefs des insurgés, pour lesquels il resta comme une limite de séparation.

Les Chouans de la Mayenne, pour la plupart simples paysans, demeurèrent donc livrés à eux-mêmes ; mais dans leur zèle aveugle, ils croyaient toujours devoir exécuter les ordres

(1) On sait qu'après l'expédition de Quiberon, Pitt donna, dans le parlement, l'assurance que *le sang anglais n'avait pas coulé dans cette fatale affaire. Non*, s'écria Sheridan, *le sang anglais n'a pas coulé, mais l'honneur anglais a coulé par tous les pores.*

qu'on leur envoyait au nom du Roi, de quelque côté qu'ils leur vinssent et quelques contradictoires qu'ils fussent. Cependant pour donner un peu d'ensemble à leurs opérations, il leur avait bien fallu se choisir des chefs parmi eux, et il s'en trouva bientôt qui se montrèrent dignes de les conduire.

Dans les temps de révolution, lorsque Dieu, dans ses desseins cachés, bouleverse par des secousses imprévues les sociétés et les empires, on voit de toutes parts sortir de l'obscurité des hommes qui, poussés par un secret instinct, s'élancent hors des rangs. On pourrait presque dire qu'ils se sentent destinés à la célébrité, qu'ils viennent répondre à l'appel de la Providence. Et s'il ne convient pas à ses vues de se servir d'eux pour accomplir tous ses desseins, si même elle ne les emploie que pour montrer la vanité des efforts de l'homme, toutefois ceux qu'elle a mis ainsi en avant ont la conscience d'avoir rempli un devoir lorsqu'ils ont dit à la foule : « Suivez-» nous. » Ce fut ainsi que, dans l'insurrection du Bas-Maine, on vit après Jean Chouan paraître les Jambe-d'argent, les Taillefer, Chandelier, Coquereau, Gaulier, Sans-peur, et tant d'autres. Tous ces braves, qui jusqu'alors étaient restés in-

connus, se montrèrent tout à coup avec tant d'éclat qu'on put croire que Dieu eût voulu se servir, pour relever ses autels, du bras de ces hommes pieux, simples et dévoués. Mais la France avait à satisfaire encore au juste courroux de ce Dieu outragé. Les jours de bonheur ne devaient point luire sitôt pour elle; bientôt cette époque fut signalée par une suite fatale d'événemens malheureux pour les royalistes. Les Chouans de la Mayenne en ressentirent les conséquences funestes, et si malgré leur zèle ils ne purent prendre que peu de part aux grandes entreprises, ils n'en eurent pas moins à souffrir, quand des circonstances imprévues vinrent successivement renverser les plans en apparence les mieux conçus.

Lorsque M. de Puysaye, vers la fin de 1794, quitta la Bretagne pour aller presser les secours de l'Angleterre, toujours promis, toujours différés, l'insurrection, gagnant de tous côtés, se montrait réellement plus forte et plus formidable qu'à l'époque même des plus grands succès de l'armée de la Vendée. Le gouvernement républicain, en proie alors à toutes les factions, semblait au moment de succomber sous ses propres fureurs. Les révolutionnaires se crurent un mo-

ment perdus ; mais leur détresse même devint pour eux un moyen de salut.

Les chefs du parti qui semblait sur le point de perdre l'autorité laissèrent croire aux royalistes qu'ils voulaient se jeter entre leurs bras. Ils promirent tout ce qu'on voulut, s'engagèrent par tous les sermens, ne demandant qu'un délai et le secret pour préparer le retour à la royauté. Ce fut ainsi que Charette abusé consentit à traiter : la paix de la Jaunais fut signée. Cormatin, lieutenant de Puysaye, se laissa entraîner à suivre cet exemple, et, malgré la résistance de la plupart des chefs, il s'engagea pour tous, signa d'abord une trêve, puis ce traité de la Mabilais si mal observé par l'un et l'autre parti. Mais tous ces pourparlers et toutes ces entrevues furent défavorables à la cause des royalistes. Les républicains, ne voyant dans ces Chouans si redoutés que des paysans ignorans et simples, revinrent de leur premier effroi, et ceux-ci, ou se corrompirent par l'exemple et le contact des bleus, ou perdirent de leur enthousiasme, en raison de la défiance que la conduite de leurs chefs leur inspirait. Les deux partis s'aperçurent bien vite qu'ils cherchaient mutuellement à se tromper. Les républicains reprochèrent aux Chouans de

faire provision d'armes et de munitions et de leur débaucher des soldats; les Chouans eurent à demander raison du massacre de deux chefs royalistes égorgés sur la route de Laval au Mans. De chaque côté on recourut aux armes avec une sorte de rage. Ce fut à cette époque que les insurgés de la Mayenne, qui avaient été avertis de se tenir prêts à partir pour protéger le débarquement de Quiberon, reçurent contre-ordre au moment où ils se mettaient en route; et ceux du Haut-Maine et de l'Anjou ne furent point prévenus de l'expédition projetée. Était-ce une impardonnable négligence, et à qui doit-on la reprocher? Je n'essaierai point de résoudre cette question, ni de rechercher les causes de la déplorable catastrophe de Quiberon; je me bornerai à en dire les suites fatales. Alors plus que jamais, les rivalités, les dissensions, les querelles, éclatèrent entre les chefs royalistes; et à la fin leur animosité, portée à son comble, entrava toutes les opérations. Tandis qu'on se prononçait avec fureur pour Rochecotte ou Puysaye, on oubliait presque le Roi, pour lequel il fallait agir. Quelques mois avant que les choses fussent poussées à cette extrémité, l'héritier présomptif du trône vint se montrer sur les côtes

de France. Tous les regards se tournèrent vers l'Ile-Dieu où le comte d'Artois aborda le 2 octobre 1795. Enfin on crut qu'il serait possible à ce prince si cher aux royalistes, de venir à leur tête cueillir les palmes promises à sa valeur. Mais le ciel se plut encore à renverser ces brillantes espérances. Le prince trouva d'invincibles obstacles, et fut contraint de renoncer à ses courageux projets.

Dans ce pénible moment, où toute confiance dans l'avenir semblait évanouie, il fallut trouver de nouvelles forces et un nouveau courage contre d'inévitables périls. La forme du gouvernement révolutionnaire venait encore une fois de changer. Le directoire avait remplacé la Convention. Tous les monstres que la révolution avait déchaînés, Robespierre, Carrier, Danton et leurs pareils n'étaient plus. Après s'être assouvis du sang des victimes, tournant leur rage sur eux-mêmes ils avaient fini par s'entre-détruire. Des mesures moins atroces, des formes moins révoltantes, une marche plus réglée, rassuraient déjà ceux qui demandent avant tout qu'on ne trouble point leur existence. L'autorité nouvelle paraissait s'affermir. Au dehors, elle envoyait Bonaparte pour soumettre l'Italie; au

dedans, l'infatigable adversaire des insurgés royalistes, le général Hoche, aussi habile qu'intrépide, ne laissait plus aux Chouans un seul moment de repos. Ses troupes, chaque jour plus nombreuses, couvrirent bientôt tout le pays insurgé. Point de village qui ne devînt un cantonnement, point de retraite qui ne fût fouillée, pas de jour qui se passât sans combat. Les Chouans continuèrent de se défendre avec la force que donne le désespoir, et l'on vit alors succomber la plupart de ces chefs valeureux, l'espoir et la gloire des insurgés de la Mayenne. Frappés presque en même temps, leurs efforts héroïques ne semblèrent amener que des malheurs sans fruit. Mais si leurs exploits furent inutiles au salut de la France, ils n'en ont pas moins mérité d'attacher leur nom à l'époque qui les fit naître. Dieu leur refusa la gloire du succès, qu'au moins il leur reste celle du courage malheureux. Et d'ailleurs qui pourrait dire que leur dévouement fut inutile? Pour apaiser le ciel irrité, peut-être fallait-il que des victimes volontaires vinssent laver de leur sang les traces des crimes dont la France était souillée : le souvenir d'un tel sacrifice ne doit pas être livré à l'oubli.

Le Bas-Maine n'eut pas seul à déplorer la perte de ses chefs : Stofflet et Charette ne tardèrent pas à succomber à leur tour, et les royalistes durent enfin plier sous la nécessité. Au mois d'avril 1796 la Vendée fit sa soumission, et au mois de mai suivant M. de Scépeaux conclut avec le général Hoche un traité, auquel presque tous les insurgés de la Mayenne finirent par donner leur adhésion.

Avant cette époque l'insurrection royaliste s'était étendue dans toutes les parties du Bas-Maine et dans les provinces voisines; mais elle ne s'était formée que peu à peu et par bandes isolées, qui n'eurent pour les conduire que des hommes sortis de leurs rangs. Parmi cette multitude de chefs ainsi choisis, quelques-uns surent dès l'abord se faire remarquer par leur habileté et leur audace. Ils ne tardèrent pas à prendre de l'ascendant sur les autres, qui d'eux-mêmes vinrent se ranger avec leur troupe sous le commandement du plus digne. Celui-ci sentit bientôt le besoin de donner une forme plus régulière à son autorité. Il commença par engager les soldats à reconnaître authentiquement pour capitaines ceux qui les avaient amenés; il y en eut un d'établi par paroisse; ensuite il fit nommer

des chefs de colonnes ou chefs de cantons, dont le commandement s'étendit sur plusieurs capitaines. Toutes ces promotions se faisaient à la pluralité des voix. Les soldats élisaient leurs capitaines, ces derniers désignaient parmi eux les chefs de colonnes, et la nomination du chef supérieur se faisait par acclamation : on lui donnait le titre de général. Chaque division avait en outre un état major composé de tous les hommes de quelque instruction, et d'abord le nombre en fut très-petit. De plus, quelques ecclésiastiques, à qui il ne restait plus en France que ce seul refuge, servaient à la fois de secrétaires et d'aumôniers.

Lorsque les Chouans commencèrent à devenir un peu nombreux, il leur fallut aviser aux moyens d'assurer, avec quelque régularité, les fournitures de vivres, de munitions et autres objets de première nécessité. Long-temps le zèle des royalistes, soit des villes, soit des campagnes, s'était efforcé de pourvoir à tout, comme à la première époque de l'insurrection durant laquelle Jean Chouan n'avait jamais autorisé la levée d'aucune contribution. Mais d'autres ressources devinrent nécessaires. Il fut décidé qu'on se ferait payer un prix de ferme par les colons

des biens que le gouvernement républicain tenait sous le séquestre, et on leva aussi quelques taxes, soit en argent, soit en grains et en bestiaux, sur les biens nationaux nouvellement vendus. De telle sorte chaque paroisse produisit un revenu que l'on mit à la disposition du capitaine dont elle dépendait, et il eut ainsi le moyen d'acheter, pour la compagnie, les choses les plus indispensables.

Le chef de division et les chefs de cantons devaient surveiller le recouvrement des fonds et en régler l'emploi, se réservant pour eux quelques paroisses, afin de fournir aux dépenses de l'état-major. Toutes ces dispositions, auxquelles les circonstances ne permirent pas de donner plus de régularité, amenèrent souvent des abus et des vexations, sur-tout vers la fin, lorsque les états-majors devinrent nombreux et les grands rassemblemens fréquens. Néanmoins, malgré tout ce qu'il y eut d'arbitraire dans les mesures qu'on dut prendre, un grand nombre de capitaines de paroisses ne se départirent point de la modération que leur prescrivaient les principes pour lesquels ils combattaient. J'en ai recueilli d'honorables et nombreux témoignages de la bouche même des gens du pays qui avaient

embrassé, dans ce temps, les opinions républicaines.

Ce fut ainsi, et en quelque sorte sans plan arrêté d'avance, que s'organisèrent, à l'imitation les unes des autres, les six divisions des Chouans du département de la Mayenne. Tout s'y régla par le suffrage d'hommes qui se considéraient comme égaux et libres. Aussi tous, jusqu'aux simples soldats, regardaient leur dépendance comme volontaire, et, suivant leur expression, *obéissaient d'amitié.* En effet, chacun sans être appelé par une autorité positive était venu de plein gré offrir ses services; et comme on n'obtenait ni solde, ni récompense, ni même des armes pour combattre, on n'avait point contracté d'obligation, on ne se croyait lié que par un devoir de sentiment. Telles furent les causes qui donnèrent à cette organisation des défenseurs de la monarchie toutes les formes d'une confédération républicaine, dont elle eut malheureusement aussi tous les inconvéniens.

A la vérité M. de Scepeaux, chef vendéen qui commandait alors les insurgés de l'Anjou, exerça sur le Bas-Maine une sorte de protectorat. Mais son autorité quoique généralement reconnue se réduisit, en réalité, à régler les

limites des divisions, à reconnaître les nominations faites et à passer quelques revues. Le poste qu'il occupait dans l'Anjou ne lui permettant pas de venir diriger ailleurs les opérations des Chouans, les chefs de division restèrent indépendans les uns des autres dans l'arrondissement qu'ils s'étaient formé; ou s'ils se réunirent pour quelque entreprise, chacun d'eux resta toujours libre d'agir à sa volonté, et ne fut jamais tenu de rendre compte de sa conduite.

Les six divisions de l'insurrection royaliste du Bas-Maine prirent, pendant la seconde époque, le nom des chefs qui les commandèrent. Leurs limites étaient à-peu-près fixées ainsi qu'il suit:

Le canton où la Chouannerie prit naissance est situé entre la route de Laval à Brest et celle de Laval à Ernée, et s'étend jusqu'à la frontière de Bretagne. Ce canton, après la mort de Jean Chouan, devint l'un des moins importans. Il passa sous les ordres de Delière, puis de Morière, et enfin de M. de Chalus, émigré rentré, qui le réunit à une division bretonne.

Jambe-d'argent (Treton) fut chef du pays qui s'étend depuis Laval, entre la route de Brest et la rive droite de la Mayenne, jusque vers Château-Gonthier et Craon.

La division Lecomte occupait les cantons de Craon, Athé, La Roë; ce fut la moins considérable de toutes.

L'arrondissement de Château-Gonthier, plusieurs paroisses de l'Anjou et quelques cantons du Haut-Maine vers Sablé formèrent la division Coquereau. Après la mort de ce chef, Gaulier dit *Grand-Pierre* en prit le commandement.

La division Taillefer (Jacquet) s'étendait le long de la rive gauche de la Mayenne, de Laval à Château-Gonthier, puis sur la lisière du Haut-Maine dont elle avait aussi réuni quelques paroisses, et se terminait à la route de Laval à Paris vers Martigné. Elle eut en dernier lieu pour chef M. de Tercier, émigré échappé au désastre de Quiberon.

La division Rochambeau (Métayer) comprenait une grande partie de l'arrondissement de Mayenne.

Enfin, dans le canton d'Ernée quelques compagnies de Chouans reconnaissaient les ordres de M. Duboisguy, qui commandait les environs de Fougères.

Le soldat chouan, de cette époque, portait une veste grise à basques très-courtes : plus tard on y ajouta des paremens d'une couleur diffé-

rente, pour distinguer les compagnies. Leur chapeau, à très-grands bords, était orné de rubans blancs sur lesquels se lisaient des sentences pieuses ou des devises royalistes. Quelques-uns relevaient ce chapeau à la Henri-quatre, pour y mettre la cocarde et le plumet blancs. Le plus grand nombre portait le *cœur de Jésus* sur le bras ou sur la poitrine : c'était le signe distinctif d'une sorte de confrérie qui s'astreignait à faire chaque jour une prière convenue. L'arme du soldat était le fusil presque toujours sans bayonnette ; une ceinture à mettre les cartouches formait tout son équipement militaire. Les chefs se coiffaient du chapeau à trois cornes avec un grand plumet blanc ; ils avaient les épaulettes de leur grade sur une veste semblable à celle des soldats, et presque tous mettaient un gilet rouge qu'on regardait comme une marque de distinction. Ils étaient armés d'un sabre, d'une paire de pistolets et d'une carabine ou d'un fusil de chasse ; et, dans une affaire, ils faisaient le coup de feu comme les autres. Ils ne rangeaient guère leur troupe en ligne que pour en passer la revue, et ne l'exerçaient que bien peu aux évolutions militaires. Au moment de l'attaque chacun s'écartait à droite ou à gauche sans observer aucun

ordre, et l'on tâchait constamment de tourner l'ennemi, ce qui s'appelait le rembarrer. Le chef, toujours à la tête, ne cessait d'animer ses soldats par sa voix et par son exemple. Il ne se croyait pas le droit de dire : « Avancez ! » Mais il criait à ses hommes : « Amis, ne me quittez » pas ! A moi les braves ! Suivez-moi ! Fonçons ! » Et il s'élançait le premier. Presque tous ont payé de leur vie l'honneur de commander ainsi.

La plupart des Chouans avaient adopté l'usage de prendre un nom de guerre. Leur principale raison était de cacher leur vrai nom, afin de rester inconnus aux républicains et de ne pas faire peser sur leur famille une responsabilité funeste. Plusieurs de ces noms indiquaient les qualités physiques ou morales de l'individu, comme *le Blond*, *Belle-jambe*, *Frisé*, *la Gaieté*, *Vif-argent*, *Fend-l'air*, *Bon-conseil*. Quelques-uns étaient empruntés au vocabulaire du soldat : *la Giberne*, *Carabine*, *Mousqueton*, *Mitraille*, *Housard*. Ceux-là au contraire rappelaient des idées riantes, en contraste avec les horreurs de la guerre : *la Rose*, *la Musette*, *Branche-d'or*, *Fleur-d'épine*, *Giroflée*, *Belle-vigne*. Beaucoup d'autres enfin n'étaient que des sobriquets bizarres et même burlesques, tels que : *Petit-profit*,

Brin-d'amour, Chante-en-hiver, Cadet-Roussel, Vol-au-vent, Danse-à-l'ombre. Mais un plus grand nombre de ces noms, inspirés par une résolution généreuse et fière, signalaient comme une sorte d'engagement et de nécessité que s'imposaient à l'avenir ceux qui les avaient pris. *Sans-peur, Cœur-de-lion, l'Intrépide, Vaillant, la Victoire,* ne pouvaient plus reculer devant le danger, et sans doute aussi *Frappe-à-mort, Brise-bleu, Sabre-tout, Sans-quartier, le Vengeur,* n'auront pas toujours épargné leur ennemi vaincu. Il est bien certainement dans les mots une force cachée qui agit sur les hommes, même à leur insu, et le prestige de ces dénominations, à la fois guerrières et mystérieuses, semblait agrandir ceux qui les avaient adoptées, et produisait sur leurs adversaires une vague impression de terreur que de simples noms de paysans ne leur eussent point causée.

Dans les lettres suivantes, j'entrerai, Monsieur, dans le détail des événemens, et j'essaierai de vous faire connaître les hommes qui y figurèrent; mais je ne crois pas devoir m'astreindre à vous décrire tous les combats livrés chaque jour et de tous côtés. Le récit en serait monotone et peu intéressant pour vous, parce

que ces combats présentent souvent les mêmes circonstances. Je vous rendrai compte des faits seulement qui offrent quelques particularités remarquables, ou qui peuvent servir à vous faire connaître les mœurs des Chouans. Je les rapporterai, autant que possible, dans leur ordre naturel; et, comme j'en ai pris l'engagement, je ne tairai point ce qu'il y eut de condamnable dans les excès de la guerre; toutefois, le mal qui fut fait ayant été déjà soigneusement recherché et mis au jour par la haine du parti ennemi, je m'occuperai sur-tout à porter votre attention sur ce que cette période de la Chouannerie a offert d'exemples de désintéressement, de courage, de constance et de piété.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE II.

Monsieur,

Vous avez vu comment une foule de paysans du Bas-Maine, animés d'une pieuse ardeur, étaient accourus à Laval pour se réunir à l'armée vendéenne. Pleins d'espoir et de confiance, ils avaient cru accompagner des vainqueurs dans leur marche triomphante, tandis qu'ils ne faisaient, en effet, que suivre une foule fugitive errant au hasard. Le zèle et l'enthousiasme avaient pu facilement s'y méprendre : car les nouveaux croisés cachaient sous des lauriers l'abîme qui de tous côtés s'ouvrait sous leurs pas. Mais un mois s'était à peine écoulé, et de tant de braves soldats il ne restait plus que de faibles victimes qui se laissaient prendre sans défense, et qu'on égorgeait sans pitié. Ceux de nos Bas-Manceaux qui n'avaient pas payé de leur vie cette première épreuve de leur courage, frappés d'épouvante, étaient revenus vers leurs foyers;

mais là encore ils n'avaient trouvé ni sécurité, ni repos; la demeure de leur famille était surveillée par des espions, et les républicains venaient sans cesse les y poursuivre. Contraints de se cacher dans les environs, ils parvinrent néanmoins à se soustraire aux recherches à l'aide de leurs parens et de la connaissance qu'ils avaient des localités.

Il n'en fut pas ainsi des Vendéens dispersés dans nos campagnes; ils avaient aussi disparu tous ces malheureux fugitifs, femmes, enfans, blessés, qu'on avait vus d'abord errer dans les champs; mais, moins heureux que les habitans du pays, ils avaient été enlevés et entassés dans les prisons, d'où on ne les tirait que pour les mener à la mort. Ni l'âge, ni le sexe, ne sauvaient les victimes, et tous les jours le sang coulait sur les échafauds. Quelques-uns cependant, mais bien peu, échappèrent aux bourreaux: pour ceux-ci, la charité avait osé se montrer plus forte que la crainte, et leur avait donné un asile; et il en est qui ont survécu à tant de désastres pour attester l'hospitalité courageuse des Manceaux.

Durant tout ce temps, lorsque les troupes républicaines ne parcouraient pas la campagne, on aurait pu la croire absolument déserte. L'hi-

ver était âpre et rigoureux; mais plus encore que la rigueur de la saison, la consternation et la terreur retenaient chacun renfermé.

Ce fut à cette époque, vers le milieu de janvier 1794, que sur les paroisses de Quélaines et d'Astillé on vit un jeune homme paraître vers le soir à la porte des fermes qui avaient fourni un soldat à l'armée de la Vendée. Il était pâle, malade, sans armes, et marchait avec peine; et toutefois sa contenance était assurée; il parlait d'une voix ferme, et disait aux paysans inquiets à son approche : « Soyez sans crainte; ne me » reconnaissez-vous pas? Je suis Jean Treton » que vous avez si souvent secouru dans son » enfance; je veux vous être en aide à mon tour. » Moi aussi j'ai été soldat vendéen, et je viens » ici pour dire à mes camarades que nous ne » devons pas nous laisser égorger comme des » lâches. Si nous avons bon courage, Dieu nous » aidera. Que tous ceux qui ont du cœur se réu» nissent, et nous pourrons peut-être sauver » notre vie, ou du moins nous la vendrons cher. » Quand j'aurai prévenu tous les nôtres, on vous » le fera savoir de ma part, de la part de Jambe » d'argent; sous ce nom vous me reconnaîtrez : » alors, que les braves se montrent et viennent

» me joindre. » Sans rien dire de plus, sans attendre de réponse, le jeune homme s'éloignait. En peu de jours, tous ceux du canton qui avaient grossi les rangs de l'armée vendéenne furent ainsi avertis et se tinrent prêts.

Ce soldat, qui semblait tenir d'une inspiration secrète la mission de réveiller le courage de ses frères d'armes, mérita bientôt, en effet, de prendre place parmi les braves que les Chouans placèrent à leur tête; et l'homme qu'on eût pu croire le plus loin du premier rang, le fils d'un pauvre laboureur, un malheureux estropié qui avait passé toute son enfance à mendier son pain, instruit seulement à l'école de la misère, se montra sans contredit un des plus dignes de commander. Aucun plus que lui ne se distingua par sa bravoure, sa loyauté, son désintéressement; et celui à qui l'on n'avait rien enseigné, eut, plus que tout autre, cette éloquence guerrière qui sait faire naître le courage dans le cœur des plus timides.

Ce qui doit étonner davantage, ce fut dans son pays même, au milieu des paysans qui l'avaient connu dans l'abaissement de son premier état, que ce mendiant, à peine âgé de vingt-trois ans, sut, dès le commencement, mériter le dé-

vouement et la confiance de ceux qui se rangèrent sous ses ordres, l'estime de ses supérieurs et de ses égaux, et les éloges même des ennemis. Et cependant cet homme n'eut pour lui aucune de ces occasions brillantes qui mettent subitement en évidence ceux qui s'y trouvent engagés; il s'écoula à peine deux ans depuis l'époque où, soldat inconnu, il suivait l'armée vendéenne, jusqu'au jour où, chef de vingt-cinq paroisses, commandant deux mille soldats, il tomba frappé du coup mortel, au moment où le seul bruit de son nom venait de décider la victoire.

Assurément, si quelque jour une gloire méritée doit se joindre au souvenir de la fidélité courageuse des Chouans, si un juste avenir vient enfin acquitter envers eux la dette des royalistes, le nom de *Jambe-d'argent* sera cité parmi ceux des plus braves. Mais avant de vous dire les exploits de sa vie guerrière, je crois devoir vous donner quelques détails sur la misère et les souffrances qu'il eut à endurer pendant ses premières années. Les mêmes motifs qui m'ont déjà porté à vous raconter la jeunesse de Jean Chouan me déterminent encore ici. Dans cette occasion sur-tout, pour rendre pleine justice au mérite, il faut connaître de quelle obscurité il

a su se tirer, et ce sera rehausser d'autant la gloire de Jambe-d'argent, que de vous montrer la triste position où le sort semblait l'avoir attaché.

Il était le second fils d'un pauvre paysan qui habitait la *closerie* des Petits-Aulnais dans la paroisse d'Astillé, à trois lieues de Laval. Cet homme avait douze enfans, et comme il ne pouvait les nourrir tous, Jambe-d'argent, dont le nom était Jean-Louis Treton, fut élevé par charité chez des parens de sa mère. A douze ans, on le plaça comme berger dans une métairie; mais au bout de quelque temps, s'étant blessé grièvement à la jambe, il fut renvoyé à son père, parce qu'il ne pouvait plus suivre les bestiaux dans les champs. Sa blessure, mal soignée, s'envenima au lieu de se guérir, et pourtant le pauvre boiteux était obligé d'aller de métairie en métairie demander, pour vivre, un morceau de pain que son père n'avait pas à lui donner. J'habite le pays où l'enfant allait faire sa quête, et j'en ai parlé à plusieurs de nos vieux paysans. Ils se rappellent parfaitement le temps où il venait à leur porte avec un bissac et un grand bâton. Sa figure pâle, son air souffrant, intéressaient tout le monde; il essayait toujours de

reconnaître l'aumône qu'on lui faisait, en s'efforçant de rendre quelques services dans la ferme où il était accueilli, et il s'acquittait avec une rare intelligence des commissions dont on le chargeait.

Les dames de Souvré, qui habitaient un château dans le canton, connurent bientôt le jeune mendiant. Les réponses qu'il fit à leurs questions annonçaient déjà un esprit réfléchi et un discernement peu commun. Ces dames le prirent en amitié et voulurent le tirer de sa pénible situation. Elles obtinrent pour lui une place à l'hôpital d'Angers, pour y faire guérir sa jambe malade. Il resta six mois dans cet hôpital; mais ce temps écoulé, les médecins jugèrent sa plaie incurable, et il fut renvoyé de nouveau à son père.

Il était venu dans ce temps-là, au bourg de Cossé, un charlatan qui, chaque dimanche après la messe, vendait son baume pour tous les maux: on lui amena le jeune Treton. Notre homme s'engagea à le guérir gratis; mais il exigea que, pour prix de ses soins, l'enfant paraîtrait à côté de lui sur les tréteaux, exposant sa jambe à tous les regards pour servir de texte aux harangues, et prouver la vertu des remèdes par les progrès

de la guérison. Il fallut consentir à tout et endurer cette nouvelle humiliation ; mais au bout de quelque mois, le succès ne répondant pas aux promesses, l'empirique jugea convenable d'aller ailleurs essayer d'autres cures. Il partit un matin sans rien dire, abandonnant son malade à la Providence, et l'enfant retourna de nouveau mendier son pain.

Quand il fut devenu plus âgé, il eut l'idée de se faire colporteur, et se mit à vendre quelques menues merceries ; mais il n'avait pas l'esprit de calcul et d'économie nécessaire pour réussir : il donnait toujours sans profit sa marchandise aux paysans qui l'avaient si souvent secouru. Son commerce ne prospéra pas : il fallut l'abandonner. Le jeune homme était alors grand et fort ; quoiqu'il fût toujours souffrant, il lui sembla honteux de rester oisif. Pendant son séjour à Angers, il avait souvent observé quelle était l'occupation des bateliers sur la Mayenne : il lui vint à l'esprit que leur travail ne fatiguerait point sa jambe malade ; aussitôt il se décida à embrasser cet état, et partit pour Angers. Il avait alors dix-neuf ans. Sa famille cessa de recevoir de ses nouvelles jusqu'au moment où il revint à Laval avec l'armée de la Vendée.

Dès que Treton avait entendu parler de combats, son courage s'était éveillé; il sentit qu'il était né soldat, et il alla joindre les Vendéens à Candé; mais lorsqu'il se présenta aux chefs pour avoir des armes, on refusa un fusil au boiteux. Le jeune homme ne se rebuta point, suivit l'armée, arriva avec elle à Château-Gonthier, et là, s'élançant sur les républicains, il dut à son courage l'arme qu'on avait refusée à son infirmité. Je n'ai rien pu savoir de ce qu'il fit durant cette fatale campagne. On m'a dit seulement qu'il entra comme simple soldat dans une des compagnies de la petite Vendée organisées à Fougères, et dont le capitaine était M. Noël, de Château-Gonthier. Il est certain, du moins, que sa bravoure fut remarquée à Pontorson et à Granville, et que, fidèle aux Vendéens, tant qu'un corps d'armée resta réuni, il se trouva à l'affaire de Savenay, et ne revint dans son pays qu'après avoir vainement essayé de passer la Loire.

Sans aucun doute, Treton avait su dès-lors montrer aux Bas-Manceaux quel était son courage : aussi la confiance qu'il inspira décida-t-elle son canton à reprendre les armes, aussitôt après son retour; ce ne fut toutefois qu'à partir de cette dernière époque, qu'il commença à établir

tout-à-fait sa réputation de valeur et d'habileté. On ne vit même d'abord en lui qu'un jeune homme hardi et entreprenant; mais à mesure que les occasions de se produire vinrent s'offrir à lui, ses facultés semblèrent s'accroître, et l'on put bientôt juger que, quel que fût le poste où la fortune pourrait le porter, il saurait s'y maintenir dignement par la sagesse de sa conduite et la noblesse de son caractère. Ce témoignage glorieux lui a souvent été rendu par des émigrés, habiles militaires et dignes d'apprécier le mérite, et l'on peut croire qu'il n'a manqué à Jambe-d'argent qu'une plus longue carrière ou de plus heureuses circonstances pour prendre place à côté des George et des Cathelineau. Au reste, ce n'est pas en France qu'on s'étonnera de trouver, jusque dans les derniers rangs, de ces esprits fermes, qui, malgré les obstacles, savent se frayer une route glorieuse vers un noble but. Nous en avons vu d'assez beaux exemples; et de ce côté, du moins, le Français de la révolution peut encore montrer un juste orgueil.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE III.

Monsieur,

Jambe-d'argent apprit bientôt que les jeunes gens dont il avait cherché à exciter le zèle, ainsi que je l'ai raconté, étaient disposés à reprendre les armes, dès qu'il voudrait se mettre à leur tête : mais avant de les réunir et de rien entreprendre, il crut devoir se concerter avec Jean Chouan.

Il l'avait vu à l'armée de la Vendée, et connaissait son habileté dans la guerre. Ayant appris son retour dans son canton, où déjà même il s'était montré en armes, il se rendit dans le bois de Misdon pour prendre ses conseils et lui demander d'agir à l'avenir d'un commun accord. Jean Chouan, qui se connaissait en braves, sut dès l'abord apprécier Jambe-d'argent. Il lui fit part de sa situation, de ses ressources, de ses espérances, et de sa détermination bien arrêtée de ne jamais entrer en arrangement avec la république.

Cependant, bien que la troupe de Jean Chouan s'augmentât chaque jour, il n'avait encore rien voulu entreprendre d'important. Il s'était borné à jeter l'alarme dans les bourgs occupés par les républicains, en ayant soin de se montrer sur différens points le même jour, afin de donner le change sur le nombre de ses hommes. Il n'y avait même pas long-temps que les Chouans se laissaient voir ainsi. Dans les premiers jours de leur retour, ils n'avaient d'abord songé qu'à trouver un asile où ils pussent prendre quelque repos ; et le bois de Misdon, déjà si souvent leur refuge dans des momens périlleux, leur avait encore paru, dans cette circonstance, l'endroit le plus favorable pour échapper aux poursuites qu'ils prévoyaient.

La manière dont ils s'établirent dans le bois mérite d'être rapportée : au lieu de se creuser çà et là, comme autrefois, des trous dans la terre, ils résolurent de les disposer tous les uns auprès des autres, afin de ne plus rester dispersés. La clairière nommée la Grand'ville fut le lieu qu'on choisit à cet effet. Des excavations furent pratiquées à l'entour de cet endroit, et l'on redoubla de précautions, pour que l'œil le plus exercé ne pût en deviner l'entrée. L'ouverture n'avait que

la largeur nécessaire au passage d'un homme; mais l'intérieur allait en s'élargissant en forme d'entonnoir renversé. Des morceaux de bois soutenaient cette espèce de voûte dont on garnissait le fond avec des fougères, de la mousse et des feuilles sèches. La terre qu'on en tirait pouvant donner des indices, elle était emportée bien loin, et afin de ne laisser aucune trace du travail, on la jetait d'ordinaire dans les mares ou dans les ruisseaux.

Plusieurs de ces trous pouvaient contenir jusqu'à six hommes. La plus grande difficulté était d'y ménager un courant d'air. Du reste on y était parfaitement en sûreté. L'ouverture se fermait avec une petite trappe ronde, formée d'une claie tressée avec de menues branches entrelacées de brins de mousse, dont on laissait passer le bout pour cacher le treillis. Une fois entrés, les hommes attiraient la trappe après eux, et comme le sol était couvert de mousse semblable à celle de la claie, le tout se joignait parfaitement et ne laissait aucune trace d'ouverture. Plusieurs fois des républicains ont marché sur les trappes sans s'en douter, et jamais il n'ont su en découvrir une seule.

Il y eut des momens où les Chouans restèrent

plusieurs jours de suite sans sortir de cette retraite, osant à peine entr'ouvrir la trappe, et ne s'éloignant pas même la nuit : c'était lorsque des troupes venaient parcourir le pays et faire des fouilles. Dans la crainte de mettre les espions sur la voie, les paysans du voisinage ne venaient même pas visiter les Chouans, qui plusieurs fois furent sur le point de manquer de vivres. Alors on réduisait les rations. Jean Chouan d'ordinaire se chargeait de ce soin ; et quand il avait fait les parts, il n'y avait jamais de plaintes. On souffrait, mais avec résignation. Dans ces instans fâcheux, Jean Chouan occupait sa troupe à de longues prières, et en cela encore il donnait l'exemple. « Il nous faisait *chapeletter* tout » le jour durant, m'ont dit ces bonnes gens, et » cela nous ôtait les mauvaises pensées. »

Dans les intervalles où l'on croyait pouvoir prendre quelque confiance, les gens du canton se chargeaient de faire le guet, et l'on sortait sur la clairière où l'on allumait du feu. Alors les uns s'occupaient à faire des panniers, les autres à tresser des jarretières avec des laines de diverses couleurs, suivant la mode du pays. Les plus agiles et les plus forts, pour se délasser d'un repos forcé, donnaient aux autres le spectacle

de leurs joutes. Jean Chouan ne prenait part ni à ces occupations, ni à ces jeux: mais il en était volontiers l'arbitre et se plaisait sur-tout à animer les lutteurs. « Allons, mes enfans, disait» il, prenez vos ébats sur la garenne; demain, » peut-être, il faudra rester blottis dans les » trous. » Quant à lui, il n'avait jamais pu se décider à s'enterrer ainsi. On avait creusé un logement à son usage, mais à peine y fut-il resté un moment qu'il en sortit, en déclarant n'y pouvoir tenir davantage. « Par le temps qui court, » dit-il, peut-être aura-t-on bientôt à me mettre » en terre, mais à-coup-sûr je ne m'y mettrai » plus moi-même. »

Bien que Jean Chouan fût devenu très-pieux, et que, depuis son retour de la Vendée surtout, sa conduite fût exemplaire, il n'en avait pas moins conservé son inclination à braver le péril, et plus d'une fois encore il mérita d'être appelé *gas mentoux*, quand, suivant son habitude, il répétait: « Il n'y a pas de danger. » Depuis quelques jours cependant, après avoir fait plusieurs voyages dont il n'avait pas dit le motif, il semblait redoubler de précautions pour éviter les surprises des républicains. Il ne permettait plus à personne de s'éloigner; empêchait

qu'on allumât du feu et avait même défendu aux gens du voisinage de venir parler à ses hommes durant le jour et sans nécessité. De temps à autre il lui arrivait des messagers à qui il parlait en secret ; mais, contre sa coutume, il ne s'absentait plus du bois. Ce fut dans ce moment-là que Jambe-d'argent vint le joindre. Jean Chouan l'eut bientôt jugé digne de toute sa confiance, et il se détermina à l'employer pour faciliter ses projets. Il le prit donc à part et lui dit : que, le voyant bien résolu à commencer la guerre de son côté, il lui demandait de ne pas tarder davantage à se montrer ; que dans ce moment un motif de la plus grande importance pour tous les royalistes exigeait que les républicains fussent persuadés que lui, Jean Chouan, avait abandonné le canton avec tout son monde ; qu'en conséquence il était résolu de quitter momentanément le bois de Misdon. Il engagea en outre Jambe-d'argent à se montrer avec les siens dans les paroisses des bords de la Mayenne, afin que les républicains les prissent pour sa propre troupe et ne songeassent point à se tenir en garde d'un autre côté. Il le pria en même temps d'emmener avec lui ceux de sa bande qui, n'étant pas du pays, pourraient difficilement trouver à s'y cacher.

Jambe-d'argent lui répondit qu'il le regardait comme son chef, et qu'il ferait en sorte de remplir ses intentions. Alors ils convinrent tous deux des moyens à employer pour s'entendre dorénavant, et ils s'engagèrent mutuellement à se donner secours ou asile au besoin.

Dès le soir même, Jambe-d'argent se disposa à partir pendant la nuit, et emmena avec lui une dizaine des hommes de Jean Chouan. Celui-ci, alléguant la difficulté de se procurer des vivres pour tout son monde, les avait déterminés à se séparer de lui, leur garantissant d'ailleurs qu'ils pouvaient mettre leur confiance dans ce nouveau chef. Il avertit en même temps le reste de son monde de se tenir prêt à quitter le bois au premier moment.

Je crois nécessaire, Monsieur, de vous donner l'explication de la conduite de Jean Chouan dans cette circonstance. Lorsque la Rochejaquelein et Stofflet eurent passé la Loire, sans pouvoir se faire suivre des malheureux débris de l'armée vendéenne, le prince de Talmont crut devoir s'offrir pour prendre le commandement; mais lorsqu'il se vit refusé, il pensa avoir rempli toutes ses obligations envers les Vendéens et les quitta. Ses pensées se tournèrent alors vers Jean

Chouan et ses fidèles Bas-Manceaux. Il résolut de se diriger vers leur canton. Son escorte se bornait à quatre cavaliers. Dès qu'ils approchèrent du Bas-Maine, ils prirent des renseignemens auprès des gens de la campagne, pour savoir où les frères Chouans s'étaient retirés. On les assura qu'ils étaient en ce moment dans la forêt du Pertre; le prince s'y rendit aussitôt. Il trouva là en effet des insurgés royalistes; mais non pas la troupe de Jean Chouan : c'étaient les Bretons qu'avait soulevés M. de Puisaye, que déjà l'on désignait aussi par le nom de Chouans. Le prince se fit connaître à eux, et s'informa s'ils savaient quelque chose de Jean Chouan. Comme ils ne purent rien lui apprendre sur son compte, il s'imagina que celui-ci avait péri dans la déroute du Mans, et alors, sans attendre de nouvelles de M. de Puisaye qui était d'un autre côté, mais qu'on avait été prévenir de son arrivée, il se détermina à repartir sur-le-champ, pour tâcher de gagner la côte de Bretagne ou celle de Normandie.

Le prince, persuadé que tous les paysans bretons étaient royalistes, ne songea point à user de précaution vis-à-vis d'eux, et s'était borné à prendre leur costume. Arrivé dans le village de

Bazouges au-delà de Fougères, il entra sans défiance dans une maison où bientôt il se vit arrêté avec sa suite par les habitans, qui étaient tous ardens patriotes. Ils l'emmenèrent à Fougères, où il fut reconnu, et par suite envoyé dans les prisons de Rennes.

Les choses en étaient là lorsque Jean Chouan apprit ce qui se passait, et dès-lors il forma la résolution de tout tenter pour sauver le prince dont le nom et les talens militaires eussent donné à la guerre une plus forte impulsion. La nouvelle de son arrestation lui était parvenue d'Ernée. Il s'y rendit aussitôt, pour recueillir de plus amples informations, sans s'occuper des dangers qui le menaçaient lui-même dans une ville remplie de troupes républicaines.

Il y avait alors en effet nombreuse garnison tant à Ernée qu'à Fougères et à Vitré; mais il se trouva que cette garnison d'Ernée était formée par un bataillon de jeunes royalistes de Rouen, qui s'étaient vus contraints de s'enrôler à la suite d'un soulèvement dans lequel ils avaient pris parti contre les jacobins. Ce corps, pour se donner au moins une apparence de républicanisme, avait pris le nom de bataillon de la *Montagne*, et celui de *Montagnards* en était resté aux sol-

dats. J'aurai souvent occasion d'en parler dans la suite.

Les habitans royalistes d'Ernée eurent bientôt connu l'opinion de leurs hôtes, et Jean Chouan ne tarda pas à apprendre que la majeure partie de la garnison était disposée à servir la cause du Roi. Alors il lui vint à l'idée qu'il pourrait peut-être se procurer des uniformes pour habiller vingt-cinq de ses hommes ; et si, comme on l'annonçait, le prince de Talmont devait être conduit à Laval pour subir son jugement, il serait alors facile, au moyen de ce déguisement, de surprendre l'escorte du prince et de le délivrer. La proposition fut faite, et non-seulement les Montagnards promirent les uniformes demandés, mais encore ils s'engagèrent à ce que vingt-cinq des leurs iraient en personne prêter main-forte pour cette entreprise, au risque de ce qui pourrait en résulter (1).

(1) On a conservé les noms de plusieurs de ceux qui firent cette promesse. C'étaient Lechandellier de Pierreville, Brice-Denys, Pilon, Bras-de-Fer, Delafosse, Grégis, Gaillard, Deville, Picot, Filleul, Ménicent, &c. La suite de mon récit fera connaître davantage plusieurs de ces braves.

Lorsque Jean Chouan se fut assuré qu'il pouvait compter sur ce secours, il se hâta de revenir au bois de Misdon pour prendre toutes ses mesures. Les royalistes de Rennes avaient été prévenus. L'on avait mis des gens sûrs auprès du représentant du peuple Esnue Lavallée, qui poursuivait avec animosité le jugement du prince, et l'on était certain d'être informé d'avance du jour où l'on devait le conduire à Laval. Il fut convenu qu'on enverrait un exprès à Jean Chouan au bois de Misdon, et que celui-ci avertirait aussitôt les jeunes gens du bataillon de la Montagne à Ernée. Ils n'avaient que quatre lieues à faire pour accourir à l'endroit fixé pour l'embuscade. Jean Chouan était allé lui-même sur le terrain choisir le lieu le plus favorable : ce devait être dans un taillis appelé le bois de *l'Aulne*, entre la Gravelle et Laval.

Toutes ces dispositions venaient d'être faites au moment où Jambe-d'argent arriva dans le bois de Misdon. Jean Chouan, voulant donner de la sécurité aux républicains, avait tenu depuis quelques jours ses hommes enfermés, et avait même éloigné tous ceux qui pouvaient trouver aisément à se cacher hors du bois.

Mais tandis que, se flattant d'un succès certain, il attendait avec impatience le messager qui devait l'avertir, l'occasion lui avait échappé. Le prince de Talmont, extrait de la prison de Rennes, avait d'abord été amené devant le tribunal de Vitré, qui l'avait jugé et condamné. De là on l'avait conduit à Laval pour y subir son jugement, et par une fatalité déplorable Jean Chouan n'en avait rien appris.

Voici comment la chose était arrivée. Nous avons vu que, dans sa jeunesse, Jean Chouan n'avait point voulu apprendre à lire, et que plus tard il n'en avait pas eu le temps. A l'époque où Jambe-d'argent s'était rendu auprès de lui, un pauvre avait apporté au village de Lorière une lettre à l'adresse de Jean Chouan; mais comme le mendiant n'avait rien dit et qu'on ne le connaissait pas, l'homme auquel il avait d'abord remis le billet le prit pour un espion et en avertit Jean Chouan. Parmi les individus qui l'entouraient alors, le nommé Jean Godeau se vantait de savoir lire parfaitement. On lui donna la lettre : malheureusement, par un excès de précaution, elle était d'une écriture contrefaite et conçue à dessein en termes peu intelligibles. Godeau n'y put rien comprendre, et ne voulant

pas avouer son ignorance, il affirma que c'était un barbouillage sans aucune signification, et fait sans doute par un patriote dans l'intention de les mystifier. La chose en resta là. Je dois ajouter que les paysans, dont presque aucun dans cette partie de la France ne sait lire, sont toujours portés à ne point donner d'importance aux lettres. Cependant après le départ de Jambe-d'argent, Jean Chouan, inquiet de n'avoir pas de nouvelles, reporta ses pensées vers la lettre. Il la prit, fut trouver pendant la nuit un homme du bourg de Saint-Ouën, qui savait lire, et il eut la douleur de se convaincre que depuis deux jours le prince était passé. Tout espoir de le sauver était donc perdu.

Dans le premier moment, Jean Chouan en conçut un tel désespoir, qu'il ne se connaissait plus. Il voulut un instant faire fusiller l'homme dont l'ignorance l'avait induit en erreur, et pendant long-temps il ne cessa de se désoler. « Que » le ciel me pardonne, si je pêche, disait-il; mais » il est sûr qu'en apprenant la mort de ma mère » je n'ai pas ressenti une peine aussi vive. Il est » vrai qu'il ne s'agit pas seulement ici de la mort » d'un homme, c'est notre ruine à tous qui suivra » ce malheur! » Les regrets de Jean Chouan

étaient fondés, et ses tristes pressentimens ne se vérifièrent que trop. Il est certain que si le prince de Talmont se fût échappé, et qu'il eût pris le commandement des insurgés du Maine, il lui eût été facile de donner de l'ensemble à toutes leurs opérations. Les efforts des royalistes, mieux combinés, auraient produit de tout autres résultats; mais, comme je l'ai déjà dit, le ciel avait arrêté dans ses décrets que le bras des Français fidèles et religieux serait sans force contre la révolte et l'impiété.

Le prince de Talmont, dès le soir de son arrivée à Laval, fut amené devant le comité révolutionnaire. La maladie et la fatigue accablaient son corps, mais son esprit n'était point abattu; et quand, lassé d'inutiles questions, il répondit à ses juges : « J'ai fait mon devoir, faites votre » métier! », ranimé par un sentiment d'héroïsme, il se leva avec une si noble assurance, qu'une de ces femmes qui venaient repaître leurs yeux de l'agonie des victimes condamnées ne put s'empêcher de s'écrier : « Quel dommage que ce soit » là un brigand de noble, il n'y a pas un *sans-* » *culotte* qui le vaille! »

Dès qu'il fut constaté qu'il était bien le prince de Talmont, on le conduisit à la mort, et sa tête,

comme on sait, fut placée sur une pique à la porte du château de Laval, patrimoine de sa famille, qu'il avait lui-même habité lors de son passage avec l'armée vendéenne (1).

Bientôt d'autres malheurs, d'autres regrets vinrent assaillir Jean Chouan; mais avant de vous en tracer les détails, je dois vous faire le récit des commencemens de l'insurrection dans les autres parties du Bas-Maine. Ma prochaine lettre vous mettra au fait de ce qui se passa dans les cantons voisins de l'Anjou, où un chef audacieux, habile et infatigable, sut, dès l'origine, répandre la terreur parmi les républicains.

Je suis, Monsieur, &c.

---

(1) *Voir* les pièces justificatives, lettre H.

LETTRE IV.

Monsieur,

Ce fut vers le temps de la mort du prince de Talmont que Coquereau, à la tête d'une trentaine d'hommes, vint se montrer dans le canton de Quélaines où vous avez d'abord vu paraître Jambe-d'argent. Il ne fit que traverser rapidement le pays, s'informant s'il n'y avait pas encore de royalistes qui eussent pris les armes, et promettant de donner secours à ceux qui voudraient combattre pour la cause du Roi. Il ne cherchait point à s'envelopper de mystère, et déclarait hautement son nom et ses projets: « Je suis Coquereau, capitaine de Vendéens, » disait-il, j'apporte guerre à mort aux républicains. C'est à eux de trembler à leur tour. » Point de grâce, point de pitié! Je l'ai juré: » guerre à mort aux républicains. » Malgré cette énergique déclaration, Coquereau ne put obtenir de renseignemens sur les nouveaux

mouvemens qui se préparaient dans le pays, les paysans craignant trop de se compromettre pour oser parler de ce qu'ils en savaient à un étranger, et il s'éloigna dès le jour même.

Cependant le nom de Coquereau commençait à leur être connu : quelques tentatives hardies pour surprendre les postes des bleus, les arbres de la liberté coupés dans les villages et le désarmement de plusieurs gardes nationales, l'avaient déjà signalé. Cet homme ne tarda pas à devenir un des principaux chefs de l'insurrection du Bas-Maine, et se fit remarquer entre tous les autres par l'audace de ses entreprises et son adresse à les faire réussir. Il était d'une activité infatigable et trouvait toujours, dans les momens de crise, mille moyens pour tromper son ennemi et lui échapper. Jamais il ne se montrait plus redoutable que lorsqu'on le croyait découragé et sans ressources; et ses brusques attaques, à l'instant où l'on devait le moins s'y attendre, ne laissaient aucun repos aux cantonnemens républicains.

Dans l'origine, il ne dirigea guère ses expéditions que vers l'Anjou : plus tard il se rapprocha de Château-Gonthier, et finit par étendre son commandement sur toutes les campagnes environnantes, auxquelles il joignit encore quel-

ques paroisses du canton de Ségré. Sa division devint alors une des plus considérables du Bas-Maine. Peut-être, Monsieur, ne serez-vous pas fâché de trouver ici quelques détails sur les premiers événemens de la vie de ce chef entreprenant, et de voir par quels succès il sut établir sa réputation et son autorité.

Coquereau (Joseph-Juste) était né en 1768 à Daon, bourg assez considérable situé sur un côteau près des bords de la Mayenne qui offre en cet endroit, comme dans presque tout son cours, les points de vue les plus pittoresques (1). Coquereau tenait à une famille qui vivait dans l'aisance et jouissait de la considération des gens du pays. Depuis un temps immémorial, on s'y occupait, de père en fils, du commerce du fil et de la fabrication des toiles. Le jeune homme, dès son enfance, montra peu de goût pour cet état. Il était gai, vif, spirituel; mais aussi, indocile, inappliqué, prompt à se rebuter et s'abandonnant facilement à de violens accès de colère.

(1) Le bourg de Daon est à trois lieues de Château-Gonthier, et faisait partie de l'Anjou. Il se trouve maintenant dans le département de la Mayenne, dont la limite est fixée tout près de là par le ruisseau de Moriandre.

Son extérieur n'avait rien de remarquable; il paraissait beaucoup plus âgé qu'il ne l'était réellement, au point que lorsqu'il mourut, à vingt-six ans, on lui en eût donné quarante. Sa taille était moyenne, sa constitution robuste; et, ce qui paraîtra en contradiction avec l'activité qu'il déploya dans la guerre, il était mauvais marcheur et manquait d'haleine; mais la force de sa volonté commandait à la fatigue, qui ne l'arrêta jamais. Ses traits étaient réguliers, son teint vif, et d'ordinaire son visage avait une expression de gaieté; mais la moindre contradiction produisait un changement complet dans sa physionomie; alors ses sourcils noirs et épais venaient couvrir à moitié ses yeux enflammés; sa voix sourde, ses lèvres tremblantes et une sorte d'agitation convulsive dans tout son corps lui donnaient un aspect farouche et effrayant. Dans les derniers temps de sa vie, cet état d'irritation lui devint presque habituel, lorsque, dévoré d'inquiétudes, irrité par les trahisons, désespérant de l'avenir et cherchant à s'étourdir sur sa situation, il se fut abandonné sans réserve au funeste penchant qu'il avait toujours eu pour les liqueurs fortes. Ce fut alors que son caractère naturellement violent et vindicatif finit par s'aigrir tout-à-

fait. Il en vint au point d'oublier tout sentiment d'humanité, ne chercha plus qu'à rendre à son ennemi le mal pour le mal, et par les plus terribles représailles se rendit l'effroi des républicains; mais, en même temps, ses excès et ses cruautés compromirent la cause qu'il faisait profession de défendre et méritèrent le blâme et le désaveu de ses propres compagnons d'armes.

Dès son enfance, son naturel bouillant et emporté s'était manifesté, et l'avait empêché de profiter des soins que ses parens apportèrent à son éducation. On l'avait mis au collége de Château-Gonthier, ainsi que son frère Louis, plus âgé que lui d'un an; mais Coquereau ne voulut point s'astreindre à l'ennui de l'étude, et, malgré son esprit naturel, il ne profita que peu des leçons de ses maîtres.

Vers l'âge de dix-huit ans, revenu dans la maison paternelle, il se livra à quelques étourderies de jeunesse et finit par s'enrôler comme simple soldat. Son père ne voulut point le laisser partir, et lui acheta son congé; mais un an était à peine écoulé qu'à la suite de nouvelles folies, il partit pour Rochefort et s'engagea dans la marine; puis, quand vint le moment de s'em-

barquer, il se sentit de la répugnance pour la mer et revint chez son père, qui une seconde fois le tira d'affaire à prix d'argent. Il n'en devint pas plus sage, et dès l'année suivante il s'enrôla de nouveau et entra dans le régiment du Maine alors en garnison en Corse. Il y resta deux ans, et comme les troupes étaient sans cesse occupées à la poursuite des brigands dans les montagnes, il eut là une occasion d'apprendre à faire la guerre de partisan dans laquelle il se montra ensuite si habile.

Vers l'année 1790, des troubles et des émeutes ayant éclaté en Corse parmi les troupes françaises, un grand nombre de soldats quittèrent leurs régimens. Coquereau fut du nombre, et son père consentit encore à faire un sacrifice d'argent pour lui obtenir un congé en règle. Il se fixa dès-lors dans le pays, et s'étant marié peu de temps après, il fut s'établir au bourg de Marigné dans l'Anjou, où demeurait la famille de sa femme. Alors, à l'exemple de ses parens, il se livra au commerce du fil et de la toile; devenu père de famille, il commençait à s'accoutumer à une vie régulière, quand les troubles de la révolution vinrent à éclater.

Dès le principe, Coquereau s'était montré

l'ennemi des novations, et avait protesté de son dévouement à la monarchie. Lorsque le temps arriva où la Vendée prit les armes, ses inclinations guerrières se réveillèrent. Il s'occupa aussitôt à découvrir dans les paroisses environnantes les jeunes gens animés du même zèle que lui pour la cause royale, et il en eut bientôt rassemblé une cinquantaine, auxquels il parvint à procurer des armes et des munitions.

A la nouvelle de la prise d'Angers par les Vendéens, il partit avec sa troupe pour les joindre. Il apprit, en arrivant dans cette ville, que l'armée royale venait de l'évacuer pour se porter sur Nantes. Coquereau, se confiant en son audace, n'est point arrêté par le petit nombre de ses hommes; il les fait mettre sur deux rangs, s'assure si leurs armes sont en état, et, marchant le premier, il traverse hardiment toute la ville. Les troupes républicaines n'y étaient pas encore rentrées, personne ne s'opposa à son passage. Il gagna le Pont-de-Cé, et de là le corps d'armée de M. de Bonchamps, qui, à son arrivée, lui donna le grade de capitaine.

Il prit part à tous les combats livrés par l'armée d'Anjou, et lorsque les Vendéens passèrent la Loire, on l'envoya dans son canton pour y

recruter. Bientôt il fut suivi d'un grand nombre de jeunes gens de la campagne. Parmi eux, les trois frères Logerais, Joli dit *le petit Prince*, Hoisnard dit *Branche-d'or*, &c., ne tardèrent pas à se distinguer par leur courage, et dans la suite ils prirent place parmi les Chouans les plus renommés. Coquereau rejoignit l'armée vendéenne à Laval, l'accompagna dans sa marche jusqu'au moment où, au retour de Granville, elle vint faire le siége d'Angers. Attaqué alors de la maladie qui ravageait l'armée, il revint dans son pays accompagné de quelques-uns des siens.

A peine quelques jours de repos lui eurent-ils rendu des forces, que, suivi de quatre hommes seulement, il alla un soir donner l'alerte dans le bourg de Marigné, en criant *vive le Roi!* et tirant quelques coups de fusil. Il sut le lendemain matin que les patriotes se montraient fort épouvantés; aussitôt il retourne dans le bourg, pénètre jusqu'au milieu, coupe l'arbre de la liberté, et s'empare d'un magasin de souliers qu'on fabriquait pour les troupes républicaines. Quelques jeunes gens se joignent à lui; alors, au nombre de treize, ils se portent sur le bourg de Cherré : à leur approche toute la garde-nationale

prend la fuite. Il n'y eut pas un coup de fusil tiré. L'arbre de la liberté fut abattu et les registres de la municipalité brûlés, suivant l'usage des Vendéens. Les royalistes, animés par le succès, voulaient aller aussitôt attaquer Châteauneuf; mais Coquereau, en qui l'audace n'excluait point la prudence, fit prendre des informations et sut que les patriotes, avertis de ses deux exploits, se rassemblaient en foule pour résister. Il engagea ses camarades à se disperser pour quelque temps, et lui-même, qui était encore malade, vint se cacher dans le bois du Coudrai près le bourg de Marigné, qu'habitait sa femme.

Les frères Logerais ne voulurent point le quitter et partagèrent sa retraite. C'étaient trois jeunes paysans de la commune de Marigné: tous trois se sont fait remarquer par leur rare bravoure, leur piété et leur désintéressement. François, l'aîné, était connu sous le nom de *Pimousse*; Pierre se faisait appeler *Chasse-bleu*, et René, le plus jeune, *petit Chouan*. Ce dernier s'attacha au service de M. de Bourmont, quand il vint commander dans le Maine, le suivit dans son exil, et n'a pas cessé, pendant dix-sept ans, de lui donner des preuves d'attache-

ment et de fidélité. Ces trois frères avaient pris les armes uniquement animés par leur zèle pour la cause de la religion, et Pimousse porta ses sentimens de piété jusqu'à une telle exaltation, qu'il finit par se croire favorisé de révélations. Il se faisait lire la bible, et avait la persuasion que Dieu lui permettait d'y voir clairement ce qui devait arriver. On conçoit qu'un homme frappé de telles idées marchait au combat avec une confiance inébranlable, et ne reculait devant aucun danger; aussi se fit-il bien vite remarquer, et fut choisi par le suffrage général pour commander la compagnie de Marigné, l'une des plus braves et des plus nombreuses de toute la division.

Coquereau resta dans le bois du Coudrai jusque vers la fin de février. Alors, ayant réuni huit de ses soldats revenus de l'armée vendéenne, il se mit à leur tête, et dans le même jour il désarma Marigné, Chenillé et Seurdres; toujours coupant les arbres de la liberté, brûlant les papiers de la mairie, s'emparant de toutes les armes, et par-tout répétant qu'il faisait guerre à mort aux républicains, qu'il ne leur accorderait ni trève ni quartier.

Dans le cours de ces expéditions, il avait fait

donner avis à tous ceux des royalistes qui voudraient prendre les armes, qu'on se réunirait vers le soir dans un pré qu'il avait désigné. Déjà une trentaine d'hommes étaient rassemblés, lorsqu'on vint avertir que les bleus s'avançaient pour les attaquer. On partit en grande hâte, et l'on se porta d'une seule course à cinq lieues de là, à un moulin sur le bord de la Mayenne, vis-à-vis le château de la Rongère. On y passa la nuit, en s'assurant du bateau pour traverser la rivière au point du jour. Les bleus avaient suivi à la trace, et le matin ils arrivaient au bord du fleuve au moment où Coquereau et sa troupe, débarqués sur le côté opposé, venaient de couler le bateau à fond. L'officier des bleus les vit, et les prit pour des patriotes envoyés comme lui en détachement. « Avez-vous des nouvelles de Coque-» reau, leur cria-t-il? — « Oui, répond celui-ci; » il vient de passer la rivière, et nous en faisons » notre affaire. Cela nous regarde : vous pouvez » vous retirer. »

Toujours expéditif, Coquereau traversa à la hâte la paroisse de Loigné et s'avança jusque vers Quélaines; mais, comme je l'ai dit, n'ayant pu rien apprendre sur les insurgés du pays, il retourna aussitôt vers l'Anjou, et dans cette

même journée, il vint à plus de six lieues de là forcer l'entrée des bourgs des Anges, de la Fellière et de l'Hôtellerie.

Vers le soir, il se retira sur la paroisse de Menil, fit cacher sa troupe dans un champ de genêts pour lui faire prendre quelques heures de repos, et à minuit, il la mena attaquer le poste de Chambellay dans les environs. On entra dans le bourg. La garde-nationale prit la fuite après une courte résistance, laissant trois hommes tués sur la place, abandonnant son tambour et une partie de ses armes. Coquereau ne permit point à ses gens de s'arrêter dans cet endroit; il les ramena aussitôt sur les bords de la Mayenne, qu'il leur fit passer au point du jour. Alors chacun se dispersa et s'en alla de côté et d'autre chercher un refuge. Tous étaient accablés de lassitude; depuis vingt-quatre heures qu'ils étaient partis de la Rongère, ils avaient parcouru dix-huit lieues de pays, cessant à peine un moment de marcher ou de combattre.

Cinq hommes seulement, du nombre desquels étaient Pimousse et ses frères, ne voulurent point se séparer de Coquereau; mais déjà l'alarme était donnée dans les campagnes; par-tout

on avait envoyé ordre de prendre les armes et de marcher à la poursuite des insurgés. De toutes parts on sonnait le tocsin, on battait la générale, et les gardes-nationales se rassemblaient. Coquereau et les siens ne pouvaient plus songer à fuir; exténués de besoin, brisés par la fatigue, ils avaient peine à se soutenir. Arrivés à la métairie de la *Maison-neuve,* ils parviennent à se glisser dans la grange sans être aperçus des gens de la ferme, se cachent dans le foin dont elle était remplie, et restent là deux jours sans sortir, comme aussi sans boire ni manger. Ils n'osaient se montrer aux paysans de crainte de les effrayer trop sur les suites que pourrait entraîner leur séjour chez eux, s'ils étaient découverts. Les détachemens républicains couvraient la campagne, et à plusieurs reprises, il en vint jusque dans la métairie qui donnait asile à Coquereau; mais ils n'eurent aucun soupçon et ne firent point de recherches.

Au bout de deux jours passés ainsi, il fallut bien cependant quitter cette retraite pour ne pas périr de besoin. Pimousse, qui connaissait les gens de la ferme, alla les trouver, et leur fit connaître sa situation et celle de ses camarades. Les paysans s'empressèrent de leur donner quel-

que nourriture, mais en les conjurant de s'éloigner en toute hâte. Ils partirent sans savoir où ils allaient porter leurs pas.

Pour cette fois, Coquereau avait tout-à-fait perdu courage; son esprit, comme son corps, était entièrement abattu. « Nous ne pourrons » jamais échapper, disait-il; séparons-nous chacun de notre côté; quand les bleus auront pris » un ou deux de nous, ils laisseront peut-être » les autres en paix. » Mais Pimousse, que sa confiance en Dieu soutenait toujours, lui répliquait : « C'est offenser le ciel qui nous protége » que de perdre l'espérance. Moi je vous le dis, » nous ne périrons point, si nous ne nous abandonnons pas »: alors Coquereau, sans répondre, continuait de marcher à l'aventure. Ils arrivèrent ainsi près d'un pont jeté sur une petite rivière assez profonde et remplie de roseaux. « Cachons-nous là-dessous, dit Coquereau ; en » nous mettant dans l'eau jusqu'au col au milieu » des joncs, on ne nous verra pas, la nuit viendra » et nous pourrons quitter ce maudit canton. — « Non! répliqua encore Pimousse, ce n'est point » ainsi que nous nous sauverons; le froid nous » prendrait et nous serions perdus. — « Eh bien! » si tu sais ce qu'il y a à faire pour nous tirer

» de peine, charge-toi de nous conduire, je t'o-
» béirai en tout; sois le maître pour aujourd'hui,
» car pour moi j'y perds la tête. — « Avec l'aide
» de Dieu, je veux l'essayer, et du moins si je
» vous mène à la mort, je vous y mènerai en
» soldats. Puisque nous ne pouvons échapper
» aux bleus, mon avis est de les attendre; s'ils
» viennent, nous nous battrons: aussi bien nous
» ne risquons que notre vie, et aujourd'hui ce
» n'est pas grand chose. » Ce peu de mots, pro-
noncés d'un ton résolu, ranime le courage de nos
six hommes. « Allons Pimousse, s'écrient-ils, tu es
» un brave! compte sur nous, nous ne te ferons
» pas faute; tu peux commander. »

Pimousse les conduit alors sur le bord du chemin de Cherré à Daon, dans un endroit où la vue s'étendait au loin. « C'est ici notre poste,
» dit-il, et je n'en partirai que pour vaincre ou
» me faire tuer. » En parlant ainsi, il place ses hommes à quelque distance de la route dans un fossé recouvert de broussailles, et leur ordonne de demeurer en repos. Le tocsin continuait toujours de sonner, et de tous côtés on entendait les tambours des détachemens qui couraient la campagne. Bientôt une colonne se montre sur la route: elle ne faisait point de recherches, on la

laisse passer. Une autre la suit. Celle-ci avait des éclaireurs qui visitaient les buissons; un d'eux se dirige vers les royalistes. Coquereau le tenait déjà en joue : « Je défends de tirer, dit Pimousse; je » suis chef ici, c'est moi qui commencerai. » Le soldat les avait découverts; il appelle sa troupe, elle accourt. « Qu'on ne tire qu'après moi, ré- » pète encore Pimousse; avant de marcher à » l'ennemi, écartons-nous les uns des autres en » suivant le fossé par-dessous les broussailles. » Quand les républicains ne sont plus qu'à dix pas, Pimousse s'écrie : « Garde à vous, soldats » du Roi! cent hommes sur la droite, cent hom- » mes sur la gauche, et le centre en avant! » Nos six braves, qui étaient alors à vingt pas les uns des autres, font leur décharge en même temps, et, sortant des buissons par six endroits différens, courent sur les bleus en croisant la baïonnette. Dans une troupe de soixante hommes, il ne se trouva personne qui osât les attendre; la plupart même jetèrent leurs fusils pour s'enfuir plus vite. Coquereau et les siens ne pouvaient s'en charger, ils les brisèrent, et continuèrent de poursuivre les fuyards jusqu'à Scurdres.

Ce succès inespéré rendit le courage aux royalistes. Maintenant ce n'est plus le désespoir qui les

pousse, c'est une noble confiance qui les anime. Ils marchent à découvert, et se décident à se rendre au château de Marigné, sur la commune de Daon, pour se faire donner des vivres dont ils ont tant besoin; mais là, tandis qu'on leur en fournit en abondance, un domestique court les dénoncer à un détachement de républicains qui passait dans les environs : nos hommes le voient arriver de loin, s'élancent au-devant, et l'ennemi s'enfuit encore sans même essayer de combattre. On jugea que le bruit de la fusillade allait amener tous les détachemens de bleus vers le château, on le quitta; mais auparavant on se munit de provisions : chaque homme mit un morceau de pain au bout de sa baïonnette, et l'on emporta une cruche pleine de vin. Coquereau avait repris à-la-fois sa force, son courage et sa gaîté. Au moment où il se disposait à continuer, dans une métairie, le repas interrompu au château, on vint l'avertir que deux ou trois cents patriotes s'avançaient vers la ferme. Dans ce moment rien ne pouvait plus l'effrayer, aucun ennemi ne lui semblait redoutable. Il s'écrie : « C'est à mon tour de com-
» mander; allons, que notre armée se range sur
» six colonnes; cernons les bleus : encore une

» fois cent hommes à droite, cent hommes à » gauche, et en avant le centre! » L'attaque eut lieu avec autant de succès que les précédentes. Rien ne résista, l'on fit dix prisonniers; sur ce nombre neuf eurent leur grâce; le dixième, ne voulant point crier *vive le Roi!*, fut fusillé. Au moment du combat chacun avait débarrassé son fusil du pain qu'il emportait, on alla le rechercher, ainsi que la cruche, et l'on se mit en route de nouveau. Dans l'ivresse de la victoire, on vint jusqu'au bourg de Marigné tirer sur les sentinelles; mais le poste ne voulut pas sortir.

A la fin, malgré tant de triomphes qui semblaient tenir du miracle, Coquereau sentit bien qu'il fallait cependant trouver un asile pour sauver les vainqueurs. On alla en chercher de ferme en ferme; dans l'une, trois des hommes obtinrent d'être cachés, et Coquereau, resté le dernier avec Pimousse et son frère, arriva à la nuit chez un paysan qui leur dit que, dans la crainte de voir ses provisions pillées par les détachemens républicains, il avait fait un trou au milieu d'un champ labouré, qu'il l'avait recouvert de madriers et ensuite de mottes de terre; que s'ils voulaient s'y retirer, il était impossible qu'on pût les y découvrir. Nos trois hommes se décidèrent à

se cacher là; mais le paysan les y enferma si soigneusement, qu'ils se sentirent bientôt près d'étouffer. En vain ils essaient de soulever les madriers: ils n'en ont pas la force. « C'en est fait, » dit Coquereau, nous allons mourir ici! — « Oh! » non pas, s'il plaît à Dieu, reprend Pimousse, » qui ne se désespérait jamais; quand on se loge » comme les taupes, il faut savoir travailler » comme elles! » Aussitôt, avec son couteau, il commence à gratter la terre entre deux madriers, et bientôt il réussit à donner un peu de jour: alors, avec le canon de son fusil, il parvient à écarter une planche; la terre s'éboule dans l'intérieur, et laisse une ouverture par laquelle il se hâte de sortir, ainsi que ses deux camarades. Ils allèrent se réfugier dans la maison d'une pauvre femme. Tout auprès de sa demeure était un énorme tas de copeaux; on le défait en partie pour y pratiquer intérieurement une petite loge que l'on soutient avec quelques perches, on y jette un peu de paille et quelques provisions, puis nos trois hommes s'y placent, la vieille femme les recouvre de copeaux, et voilà la redoutable armée de Coquereau logée en sûreté.

Je crois nécessaire, Monsieur, d'entrer main-

nant dans quelques explications qui puissent ous faire admettre comme possibles tant de ccès, si peu disputés et si extraordinaires l'ils doivent vous sembler inconcevables. Quels que soient la force et l'audace que peut donner désespoir, il serait difficile de vous persuader le six hommes aient pu si souvent et si aisément mettre en fuite les détachemens qui les ursuivaient, s'il n'y avait pas eu à cela quelque use particulière. En France, sur-tout, nous mmes facilement portés à mettre en doute les its de lâcheté; mais toute l'invraisemblance s faits que je viens de citer s'explique aisément, l'on réfléchit quelles étaient les gardes-natioles qu'on envoyait contre les insurgés. Toute jeunesse des villes était partie pour les arées; c'étaient pour la plupart des pères de faille qu'on faisait marcher malgré eux, et qui, r leurs habitudes et souvent par leurs opinions, vaient trouver un tel métier aussi odieux que nible. Ils ne demandaient qu'un prétexte pour endre la fuite. Un coup de fusil suffisait; et à ır retour, pour ne pas être compromis et justir leur déroute, chacun se plaisait à grossir le mbre des assaillans et les périls du combat. e là vint en partie la terreur qu'inspira la troupe

de Coquereau. Dès ce moment on la désigna aussi sous le nom de Chouans, car on supposait que tous les insurgés s'entendaient entre eux, et qu'ils formaient déjà comme une armée disséminée sur plusieurs points, mais obéissant aux mêmes ordres et agissant d'après un même plan. Les républicains dans leur frayeur, les royalistes dans leur espérance, se laissaient aller à cette idée, qui ne contribua pas médiocrement aux succès de l'insurrection.

Après les diverses expéditions dont je viens de vous rendre compte, Coquereau resta près de deux mois sans reparaître en armes. Ainsi, Monsieur, je suspendrai ici le récit de ce qui le concerne pour vous montrer comment l'insurrection royaliste continua de s'étendre de plus en plus dans les autres parties du Bas-Maine. Ce que je vous ai dit de Coquereau suffit d'ailleurs pour vous donner une idée de l'influence qu'il sut prendre dès l'origine sur la population des campagnes environnantes. Je suis bien loin de vous avoir rapporté tout ce qu'alors on se plaisait à citer de ses exploits. Selon mon habitude, je n'ai parlé que de ce qui m'a été attesté par des témoignages irrécusables; vous imaginez bien que l'enthousiasme d'une part, et la terreur de l'autre,

ırcèrent comme à l'envi d'embellir de cir-tances merveilleuses les faits dont je vous ıtretenu. Je raconterai, dans ma prochaine e, les événemens qui eurent lieu dans le on où Jambe-d'argent vint s'établir après son evue avec Jean Chouan.

e suis, Monsieur, &c.

LETTRE V.

MONSIEUR,

Dès que Jambe-d'argent fut de retour du bois de Misdon, il se hâta, suivant sa promesse, d'aller trouver de nouveau les plus déterminés parmi ses anciens compagnons d'armes, et les décida à ne pas rester cachés plus long-temps. Le jour de la réunion fut fixé à la première quinzaine de février, et le rendez-vous donné dans le bois de la Saudraie en Astillé. Jambe-d'argent y vint avec Moulins, Benjamin, les deux Pique-en-Bois, père et fils; Lorieul, de Monjean, et quelques autres; c'étaient les hommes qu'il avait ramenés de Misdon. Ils y furent joints par Moustache (J. Bézier), Houzard (Quélen), Place-nette (Jamois), Va-de-bon-cœur (Priou), Le Blond (Guinoiseau), Sépher (Pannier), Brin-d'amour, &c., qui étaient du pays ou des environs. Tous avaient combattu avec les Vendéens, et presque tous avaient con-

ervé leurs armes ; mais, quoiqu'ils fussent compagnons d'infortune, et liés par les mêmes intérêts, la plupart jugèrent prudent de ne se faire connaître que sous leur nom de guerre pour ne pas compromettre leurs familles.

Parmi tous ces hommes, il en était un dont la réputation de bravoure était déjà faite, c'était Moustache. Sa force physique, sa haute taille et son air martial le rendaient encore plus remarquable ; il avait alors environ quarante-cinq ans. Ses parens, paysans peu fortunés, demeuraient à Grenoux, près Laval ; il se trouvait au service du marquis de Montecler lorsque la révolution éclata. Se dévouant à la cause à laquelle son maître restait attaché, dès qu'il sut que les Vendéens s'avançaient sur Château-Gonthier, il alla les joindre à la tête de quelques jeunes gens de la paroisse de Houssay, qu'il avait déterminés à le suivre. On se rappelle qu'au combat de nuit livré par l'armée de Mayence aux Vendéens, dans les landes de la Croix-Bataille, il fut un de ceux qui allèrent prendre des cartouches dans les caissons ennemis. Il ne se distingua pas moins à l'attaque de Granville, et dans toutes les occasions il sut se faire remarquer par la plus audacieuse intrépidité. Dans le moment dont

nous parlons, il accourait encore plein d'ardeur affronter de nouveau les dangers. Parmi les braves qui venaient de se réunir, il y en avait également plusieurs déjà connus par leur courage, et qui pour la plupart, dans la suite, parvinrent au grade d'officiers. Il est à remarquer, d'ailleurs, que les Chouans qui avaient commencé à porter les armes avec les Vendéens furent toujours regardés comme privilégiés par ce seul fait, qui sembla leur donner des droits au commandement. On crut que cette espèce de noviciat les avait en quelque sorte consacrés, et les soldats Vendéens qui restèrent dans notre pays eurent aussi les mêmes prérogatives. Presque tous s'en montrèrent dignes, au moins par leur piété et leur valeur.

Mais revenons aux détails de cette première réunion. Dès que tout ce monde fut rassemblé, l'impression profonde de crainte et de découragement que l'isolement avait entretenue se dissipa. Sans trop savoir encore ce que l'on deviendrait et ce qu'il convenait de faire, on crut que les temps les plus durs étaient passés et qu'il était permis d'espérer quelque chose de l'avenir. Afin de pouvoir désormais résister aux poursuites des républicains, il fut décidé qu'on chercherait

à rassembler tous les Vendéens fugitifs encore cachés dans le pays; qu'on ferait en outre connaître, à tous ceux qui se trouvaient compromis comme royalistes, que les gens de leur parti allaient recommencer à combattre, et afin de se procurer des armes et des munitions, on résolut de désarmer les patriotes du canton.

Alors Jambe-d'argent, pour accroître encore la confiance, parla de Jean Chouan, de la troupe qu'il avait avec lui, des secours qu'il promettait. Il ajouta qu'un autre chef d'insurgés, Coquereau, se trouvait déjà à la tête d'une bande redoutable près de Château-Gonthier, et qu'il joindrait ses efforts aux leurs quand cela serait nécessaire; enfin, il affirma que sur l'autre côté de la rivière il était resté beaucoup de Vendéens cachés, qui sans doute suivraient leur exemple, et qu'ainsi toutes les campagnes du Maine seraient bientôt prêtes à combattre contre la république.

A ces heureuses nouvelles, dont Jambe-d'argent leur garantissait la vérité, les plus incertains achevèrent de se rassurer. Tous protestèrent de leur zèle et de leur dévouement; on se jura fidélité mutuelle. Les cris de *vive le Roi!* retentirent de nouveau, et cet élan d'un généreux

courage redonna tout naturellement l'essor à la gaieté; car chez les Français, une noble résolution, loin d'être un effort pénible, leur apporte toujours un sentiment de plaisir. On se rappela les chants royalistes qu'on avait appris des Vendéens, et toute la bande se mit en route en les répétant.

Jambe-d'argent n'avait point oublié l'engagement pris avec Jean Chouan, et il avait aisément persuadé ses camarades de l'utilité de se faire voir dans la campagne pour répandre tout de suite la nouvelle de la prise d'armes, en évitant toutefois de se laisser approcher, afin qu'on ne pût reconnaître ceux qui étaient du pays. On se dirigea donc sur le bourg de Quélaines, et l'on en était déjà près, quand tout-à-coup, en tournant un chemin, la troupe se trouva en face d'un homme qui chassait, armé d'un fusil à deux coups. Cet homme prit les insurgés pour un détachement de gardes-nationales; il s'avança gaiement vers eux : « Bon jour, citoyens, leur » dit-il; vous voyez en moi l'agent de la com- » mune et un bon patriote; c'est moi qu'on ap- » pelle *le petit Ça ira*. Vous courez après les » brigands? bon courage. Je vous aiderai si je » peux. Allons, *vive la République* et *Ça ira!*

— « Et moi je te garantis que *ça n'ira pas*, » dit Moustache. » Un coup de fusil part et l'homme tombe. La sûreté de plusieurs l'exigeait, car cet homme, ardent républicain, et qui déjà avait dénoncé et fait conduire en prison plusieurs royalistes, ne pouvait manquer de reconnaître ceux des Chouans qui étaient de sa paroisse. Ainsi, dès le premier jour, il fallut que le sang coulât, et la guerre civile se montra dans toutes ses funestes conséquences.

Après cette exécution cruelle, mais nécessaire, les Chouans s'avancèrent jusqu'à l'entrée du bourg de Quélaines, et après s'être fait voir aux habitans, ils s'éloignèrent, et se partagèrent en bandes peu nombreuses pour aller, les jours suivans, désarmer les gens du canton connus pour leurs opinions révolutionnaires. On était convenu auparavant de prendre pour lieu de rendez-vous le bois de la Saudraie en Astillé et le bois Brochard, de la paroisse de Nuillé.

Ce fut précisément à cette époque que les autorités républicaines nommèrent des commissaires chargés d'aller dans la campagne mesurer les provisions de grain des fermiers, et de ne laisser à chaque ménage que ce qu'il lui en fallait strictement jusqu'à la récolte, afin d'em-

pêcher par-là les paysans de fournir des vivres aux insurgés.

Jambe-d'argent résolut d'arrêter cette entreprise, et voulant éviter autant que possible les voies de fait, il se rendit seul à l'endroit où se trouvaient alors les commissaires : c'était dans une métairie d'Astillé. « Je viens ici, leur dit-il, » pour vous déclarer que si vous ne renoncez pas » à vos projets, il vous arrivera malheur. Vous » ne nous ôterez pas notre pain impunément et » vous n'enlèverez les grains qu'au péril de notre » vie. » Il n'en dit pas davantage, mais cela suffit; les commissaires, effrayés, se retirèrent et ne revinrent pas. On voit que, dès ces premiers temps, Jambe-d'argent se regardait déjà comme chargé des intérêts de ses compagnons, et prenait sur lui la responsabilité des démarches lorsqu'il croyait utile d'agir sans délai. Cependant il ne pensait pas avoir le droit de donner des ordres, et ne songeait nullement à prendre en main l'autorité, et même, dans ces commencemens, Moulins, l'ancien gabeleur, semblait plus que lui se mettre à la tête de la troupe et la diriger. Il se donnait sur-tout beaucoup de soins pour étendre l'insurrection, et allait s'aboucher au loin avec tous ceux qui reparaissaient en armes.

C'était un marcheur infatigable, connaissant toutes les routes; son ancien métier l'avait mis en relation avec des gens de toute espèce et de tous les cantons. S'il eût été aussi courageux qu'entreprenant, aussi sage dans sa conduite que fertile en ressources, nul doute que Moulins ne fût devenu un des chefs des insurgés; mais l'audace de ses discours était démentie par ses retraites précipitées, et les désordres de sa vie, déshonorée par la débauche et la cruauté, lui firent perdre toute considération.

Cependant, comme il se montrait dans une grande étendue de pays, qu'il ne craignait pas de se faire connaître, et que de tous côtés on apprenait son apparition à la tête de gens armés, on le crut chef de plusieurs bandes: son nom répandit l'épouvante, et sa tête fut mise à prix.

Telle était en effet la crainte que cet homme avait su inspirer, que sa femme, qui s'était réfugiée dans la campagne, ayant été surprise par un détachement de républicains, et amenée dans les prisons de Laval, Moulins écrivit au tribunal révolutionnaire pour lui signifier de la remettre sur-le-champ en liberté, sinon il allumerait le feu aux quatre coins de la ville. On n'osa pas la retenir. Mais comme il n'avait point réclamé le

paysan qui lui avait donné asile, et qu'on avait emprisonné à cause d'elle, les patriotes jugèrent à propos de faire périr cet homme à sa place. C'était comme un dédommagement pour leur cruauté frustrée.

Moulins, que les républicains regardaient comme si redoutable, n'eut cependant jamais plus d'une trentaine d'hommes à sa suite, et encore ne les conserva-t-il pas long-temps : bientôt il ne lui resta que deux ou trois camarades, ses dignes associés, qui plusieurs fois, à cause de leurs brigandages, furent sur le point d'être mis en jugement par les Chouans. Jambe-d'argent, au contraire, vit son ascendant s'accroître de jour en jour, et au bout de quelque temps, bien qu'il ne fût pas encore positivement reconnu pour chef, on ne fit plus rien que par ses conseils. Mais avant qu'on lui donnât le droit de tout diriger, il fallut que l'expérience vînt prouver plusieurs fois combien ses avis étaient sages.

Nos Chouans s'aperçurent bientôt que, pour se défendre avec avantage, ils avaient à se procurer, outre des armes pour leurs recrues, de la poudre, des pierres à fusil et des moules à balle. Quelques royalistes de Laval avaient promis de leur en fournir, mais l'embarras était de les

leur faire remettre, la ville étant fermée à toutes ses issues et les sentinelles ayant ordre de fouiller tous ceux qui sortaient. On crut que le jour du marché serait une occasion favorable pour hasarder l'envoi promis. Plusieurs paysans, qui avaient des denrées à vendre, se chargèrent de la commission, espérant tromper la surveillance à la faveur de la foule.

Quelque temps avant l'heure où ils devaient être de retour, les Chouans, au nombre de quarante environ, crurent pouvoir aller attendre leurs messagers, en se tenant cachés dans un champ de grands genêts sur le bord de la route de Cossé à deux lieues de Laval. Ce fut en vain que Jambe-d'argent voulut les détourner de cette imprudence inutile. Ils se moquèrent de sa circonspection, et lui, crut de son devoir de ne les pas quitter.

Le premier qu'on aperçut revenant du marché fut le métayer de la Cailleteric d'Astillé. Quelques-uns des Chouans, qui ne pensaient pas qu'un paysan manceau pût être un traître, se laissèrent voir à cet homme et voulurent même lier conversation avec lui. Jambe-d'argent, n'ayant pu les arrêter à temps, se montra à son tour, et s'adressant au métayer : « Je sais, lui

» dit-il, que déjà deux fois vous nous avez dé-
» noncés aux républicains, et sans moi, ceux qui
» m'ont donné cet avis auraient déjà puni votre
» trahison. Je vous ai sauvé la vie; mais je vous
» déclare que si vous dites encore un seul mot
» contre nous, il vous arrivera malheur. Ne l'ou-
» bliez pas. » Le paysan s'éloigna sans répondre; mais, loin de tenir compte de l'avertissement, il courut aussitôt au bourg d'Astillé prévenir le maire, pour qu'il donnât avis de la présence des Chouans à la troupe du poste de Cossé, qui n'est éloigné que d'une lieue. Le maire, moins hardi, ou moins exalté que cet homme, crut plus sage de rester tranquille; mais l'autre, poussé par son animosité, alla chercher un journalier qui partageait son opinion, et, lui payant sa peine, le fit partir en toute hâte pour Cossé. Les bleus accoururent sous sa conduite, et arrivèrent, sans être vus, près du champ de genêts où les Chouans étaient encore, attendant sans défiance le retour de leurs envoyés. Le champ fut cerné sans bruit, puis un coup de fusil, tiré à dessein, donna l'alarme. Les Chouans surpris, et la plupart sans armes, prirent l'épouvante, et, pour se sauver, s'élancèrent au hasard à travers les républicains qui leur firent essuyer une dé-

charge terrible. Deux Chouans tombèrent morts, plusieurs furent blessés.

Dès le premier coup de feu, Jambe-d'argent dit à Moustache : « Ne fuyons pas comme des » moutons effrayés ! il faut sortir d'ici en soldats. » Ne nous quittons pas ; je ferai tête à droite, tiens » tête à gauche, et fonçons ; le reste à la garde » de Dieu ! — « Je suis ton homme, répond » Moustache, je ferai comme toi. » Tous deux alors, se tenant baissés dans les genêts, courent vers le côté où la ligne des bleus paraît moins serrée ; arrivés à quinze pas de l'ennemi, ils se montrent brusquement, marchant côte à côte et le fusil en joue ; alors, de sa voix de tonnerre, Jambe-d'argent s'écrie : « Il nous faut le passage ; » le premier de vous qui bouge est mort ! » Soit surprise, soit admiration, les bleus restent immobiles. Nos deux hommes traversent la ligne, et, sans quitter leur attitude menaçante, s'éloignent à reculons. « Ceux-là sont des braves, dit » un républicain, ils méritent de se sauver ! » On ne les poursuivit pas. Quand ils furent hors de la portée de l'ennemi, Moustache s'arrêta, et serrant la main de Jambe-d'argent : « Je suis ton obligé » pour la vie, lui dit-il ; c'est toi qui nous a tirés de » là avec honneur. Déjà je te savais le cœur d'un

» soldat, aujourd'hui je te reconnais la tête d'un
» chef. Tu mérites d'être le nôtre, et tu le seras;
» j'en fais mon affaire. »

Ils continuèrent de s'éloigner; mais bientôt Jambe-d'argent, qui souffrait beaucoup de sa jambe, fut forcé de s'arrêter et de s'asseoir. Il pensa qu'il n'y avait plus rien à craindre, et il engagea Moustache à prendre les devants pour tâcher de retrouver avant la nuit quelques-uns des fuyards. Après un moment de repos, il se leva pour continuer sa route; mais voilà que devant lui, à deux cents pas, il aperçoit un détachement républicain qui venait de son côté. Il s'élance pour se mettre d'abord à couvert derrière une haie. On fait feu sur lui, il n'est point atteint; mais en franchissant la haie, son pied s'embarrasse dans des branches et il tombe au milieu des broussailles : cependant il ne perd pas la tête et reste immobile. Toute la troupe, qui s'était mise à sa poursuite, passe rapidement sans le voir, et, pensant être sur ses traces, s'éloigne en courant. Déjà Jambe-d'argent se croyait sauvé, quand un bleu, et c'était l'officier, qui était resté en arrière, saute la haie tout auprès de lui; en même temps, les soldats, s'étant aperçus qu'ils avaient pris le change, reve-

naient sur leurs pas. Jambe-d'argent voit le danger qui le menace : à tout hasard, il continue de faire le mort. L'officier se tourne vers lui, et tirant un coup de pistolet : « Celui-ci a son » compte, crie-t-il aux soldats ; en avant ! en » avant ! Tâchons de joindre les autres, ils ne » sont pas loin ! » Et toute la troupe de reprendre sa course.

Jambe-d'argent échappa ainsi comme par miracle à un sort qui semblait inévitable. Il est toujours resté persuadé que l'officier avait voulu lui sauver la vie, et il pensait d'ailleurs avoir reconnu en lui le même homme qui, dans le champ de genêt, s'était écrié : « Laissons échapper les » braves. » Ce fut dans cette idée qu'il résolut de sauver homme pour homme, et de faire ensorte qu'on épargnât le métayer qui les avait livrés aux bleus ; mais sa bonne volonté fut vaine. Ce malheureux, persuadé qu'après l'échec qu'ils venaient d'éprouver, les Chouans avaient fui bien loin, crut pouvoir rester impunément chez lui : il s'était trompé ; quelques-uns revinrent dans la nuit même pour se faire justice, et lui et son messager payèrent de leur vie leur zèle républicain.

Après cette fâcheuse affaire, les nouveaux Chouans n'osèrent plus se montrer de quelque

avait géré les affaires, ne tarda pas non plus à être persécutée. M.me Olivier, malgré son grand âge, fut amenée dans la maison de détention de Laval, et son fils aîné, accusé d'avoir pris part aux entreprises des royalistes de Bretagne, fut condamné à mort par contumace.

Dans ces circonstances, Jean Chouan crut devoir revenir à l'idée qu'il avait eue déjà, lorsqu'il espérait délivrer le prince de Talmont : c'était de ne plus se montrer de quelque temps dans son canton, pour laisser croire qu'il l'avait quitté, et, par ce moyen, en éloigner les républicains. Il se disposait donc à sortir du bois de Misdon, lorsque ses deux frères, Pierre et René, eurent le bonheur de recouvrer leur liberté ; mais ils savaient bien qu'on ne les laisserait point tranquilles, et se voyaient réduits à vivre désormais cachés et dans des transes continuelles, s'ils ne se décidaient à suivre l'exemple de leurs frères et à s'armer à leur tour. René, poussé à bout, prit enfin son parti. A son retour de prison, ayant trouvé son ménage pillé, il abandonna sa maison, emmena avec lui sa femme, qui était grosse, et vint se joindre à la troupe des Chouans. « Je voulais » rester en paix, dit-il alors, les républicains ne » me l'ont pas permis. Ils m'ont poussé malgré

» moi à marcher contre eux : à présent, malheur » à ceux qui se trouveront sur mon chemin. Ils » ne m'ont point épargné, je ne les épargnerai » pas. » René ne tint que trop sa promesse.

Quant à Pierre Cottereau, il ne se décida point encore à prendre les armes. Son caractère doux et tranquille, et sur-tout son extrême piété, lui donnaient une grande répugnance à embrasser ce parti. Jean Chouan, le voyant résolu à demeurer tranquille, lui demanda de prendre soin de son frère François, qui était alors dans un état tout-à-fait désespéré; depuis longtemps déjà il avait été obligé de fuir de la maison de René, où il était trop exposé; et, comme les autres, il s'était vu forcé de chercher un refuge dans le bois de Misdon. A la vérité, jusque dans cet asile, il continua de recevoir les soins d'une pitié courageuse; les femmes de la famille Gauffre bravèrent constamment tous les dangers pour venir lui apporter les secours dont il avait besoin; mais son séjour dans le bois, aussi malsain qu'incommode, le réduisit bientôt à toute extrémité. Dans une telle situation, Pierre lui fit la promesse de ne pas l'abandonner, et alors Jean Chouan et sa troupe se retirèrent sur la lisière de la Bretagne, dans la paroisse de Saint-Mervhé;

de là, ils dirigèrent leurs expéditions vers l'intérieur de cette province.

Je n'ai pu obtenir que des renseignemens vagues sur les combats qu'ils y livrèrent, j'ai su seulement que les communications entre Ernée, Fougères et Vitré durent chaque jour être achetées au prix d'un engagement meurtrier; mais, dans ces affaires, les Chouans éprouvèrent rarement de grandes pertes, parce qu'ils choisissaient toujours le moment favorable pour l'attaque, et faisaient impunément leur retraite à volonté, les troupes républicaines n'osant guère s'engager à leur poursuite.

Ils étaient depuis quelque temps en Bretagne, lorsqu'ils apprirent qu'un détachement de républicains, venu d'Ernée, s'était porté sur la paroisse de Bourgon, où il arrêtait tous les paysans connus pour avoir refusé d'obéir à l'ordre qu'on leur avait donné de faire de larges brèches aux haies de leurs champs, afin qu'on pût employer la cavalerie à la poursuite des insurgés. « Oh! pour cette fois, mes amis, » dit Jean Chouan, qui crut de son honneur » de porter secours aux paysans, faisons une » bonne œuvre : sauvons ceux qui se sont ex- » posés pour nous. » Il n'y eut qu'un cri pour

réponse : « Il faut les sauver ou périr ! » On part, et d'une seule course on arrive sur les républicains, à l'endroit appelé *Rougefeu*. Dès le premier choc, douze bleus tombèrent, les autres prirent la fuite sans résister. Les paysans qu'ils emmenaient en prison recouvrèrent leur liberté, et tout le butin, fruit du pillage de l'ennemi, devint le partage des Chouans.

Bientôt on fut averti qu'un autre détachement s'était posté au bourg de Bourgon. On y alla ; les bleus étaient en tournée, mais ils avaient laissé leurs bagages, qui firent reconnaître à Jean Chouan que c'étaient des soldats du bataillon de la Montagne. Il n'avait point oublié la bonne volonté et le zèle que quelques-uns de ces soldats avaient montré pour aider à la délivrance du prince de Talmont. Il défendit donc qu'on enlevât la moindre chose des bagages, et donna même l'ordre de se retirer afin de n'avoir pas à combattre ceux qu'il regardait comme des amis ; mais au moment où l'on sortait du bourg, les Montagnards y arrivaient par un autre côté. Ils s'avançaient sans défiance vers les Chouans, dont les haies, couvertes de broussailles, leur dérobaient la vue. L'un de ces bleus tenait entre ses bras une jeune

fille, qu'il emmenait de force et malgré ses larmes; déjà il l'avait entraînée à l'écart, et elle ne résistait plus qu'avec peine à ses violences. Les Chouans, du lieu où ils étaient cachés, voyaient tout ce qui se passait. Un d'eux, indigné, couche en joue le soldat, et, sans s'arrêter à l'idée qu'il peut aussi tuer la paysanne, il tire sur l'homme, qui, frappé au cœur, tombe mort aux pieds de la jeune fille épouvantée. Jean Chouan voulut réprimander le tireur; mais celui-ci répliqua: « Tu nous as dit d'épargner ces bleus-là, parce » qu'ils sont honnêtes gens; celui-ci ne l'était » pas; il méritait punition, il l'a reçue: tu n'as » rien à dire. » C'était ainsi que le plus simple soldat se croyait le droit de raisonner son obéissance, et le chef ne pensait pas pouvoir exiger une soumission plus absolue.

Au bruit du coup de fusil, les Montagnards entrèrent précipitamment dans le bourg. Jean Chouan décida qu'on les y laisserait tranquilles et qu'on se retirerait dans un autre canton, parce qu'il présumait que les bleus, qu'on avait si fort maltraités le matin à Rougefeu, reviendraient avec du renfort pour prendre leur revanche. Mais les Chouans, enivrés de leur succès, n'obéirent qu'avec beaucoup de lenteur, s'arrêtant sans

cesse dans les fermes, sous prétexte de la fatigue que leur causaient les armes et les provisions dont ils étaient chargés. Ils passèrent ainsi toute la journée, allant de côté et d'autre chez les paysans de leurs amis, buvant, mangeant et se réjouissant avec eux aux dépens de ce qu'ils avaient pris aux bleus, et Jean Chouan, qui voyait qu'on ne l'écouterait pas s'il voulait user de son autorité pour hâter leur marche, se résignait à rester avec eux, afin d'être au moins à portée de les diriger si l'heure du danger se présentait. Elle ne tarda pas à arriver.

Vers le soir, les Chouans traversaient une lande, lorsqu'ils virent de loin des hommes armés s'avançant de leur côté, et qui en les apercevant, à leur tour, mirent leurs bonnets et leurs chapeaux au bout de leurs fusils. A ce signal, les Chouans, ne doutant point que ce ne soit des Bretons de leur parti, s'empressent de se porter à leur rencontre : « Arrêtez! s'écrie Jean Chouan, » vous allez vous faire attraper au piége; prenons » position ici, et laissons venir ces gens-là se » faire reconnaître. » On se moqua de la prudence du chef: les arrivans paraissant d'ailleurs en petit nombre, on s'avança joyeusement au-devant d'eux; mais ce qui n'avait semblé qu'une

faible troupe, était la tête d'une colonne de plus de six cents hommes de gardes-nationales des paroisses patriotes du canton. Il fallut s'enfuir précipitamment, et jeter, pour courir plus vite, tout le butin pris dans la matinée. Heureusement pour les Chouans, la nuit survint bientôt, qui permit d'échapper à la poursuite de l'ennemi. Jean Chouan voyant alors, par ce qui était arrivé aux paysans de Bourgon, que son absence de son pays produisait un effet contraire à celui qu'il avait attendu, se détermina à rentrer de nouveau dans le bois de Misdon.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE VII.

Monsieur,

Jean Chouan, à son retour, ne trouva plus son frère François, qui avait enfin terminé sa douloureuse existence. Ce jeune homme fut vivement regretté de tous ses camarades : outre qu'ils le mettaient au premier rang pour sa bravoure, qui, de fait, allait jusqu'à la témérité, ils avaient aussi la plus haute idée de son esprit et de son habileté. Ce fut, sans contredit, un malheur irréparable pour les Chouans, quand sa blessure le mit hors d'état de servir la cause qu'il avait embrassée avec tant d'ardeur. Il aurait pu, par son activité, donner beaucoup plus vite, à l'insurrection, les développemens qu'elle ne prit qu'après bien du temps passé en vaines tentatives pour réunir et organiser ceux qui s'armaient contre la république.

Quoi qu'il en soit, le temps manqua à François Cottereau pour établir sa réputation; mais

je dois le dire à sa louange, jamais les anciens Chouans ne m'ont parlé de leurs premiers faits d'armes, sans qu'aussitôt le souvenir de François ne leur soit venu à l'esprit, et jamais non plus ils ne m'ont prononcé son nom sans l'accompagner d'un mot d'éloge. J'ai également acquis la preuve que ce ne fut pas, comme on pouvait le croire, l'emportement irréfléchi d'un jeune homme inconsidéré et bouillant qui le poussa à combattre les révolutionnaires; il ne s'y détermina qu'après y avoir mûrement réfléchi, en avoir prévu tous les dangers, et seulement par zèle et par attachement pour la religion, croyant de son devoir, comme chrétien, de la défendre au péril de sa vie.

Dès l'origine de l'insurrection, il avait même été frappé du funeste pressentiment de son sort. Dans l'été de 1792, il vint un jour consulter l'abbé Olivier sur les propositions qui lui furent faites de la part du marquis de la Rouarie, pour qu'il se chargeât d'enrôler, dans son canton, la jeunesse royaliste. L'abbé crut devoir lui faire envisager combien était dangereuse l'entreprise qu'on méditait. « Ne nous inquiétons pas de cela, » lui répliqua François, est-ce la cause de la re» ligion qu'on veut défendre? S'il en est ainsi, je

» prétends y contribuer à tout risque. Quant à » en attendre quelque avantage, non, non ! Je » sais de reste que, dans cette chasse, ce sera » nous qui lèverons le lièvre, mais que nous n'en » ferons pas la curée. N'importe ; si on nous met » sur la bonne voie, je m'y lance des premiers, » et ensuite à la garde de Dieu ! Je suis résigné » à tout. »

Ses pressentimens ne l'avaient pas trompé : parmi les insurgés du Bas-Maine dont le nom s'est fait connaître François fut une des premières victimes. Dès qu'il eut succombé, quelques-uns de ses amis aidèrent Pierre, son frère, à porter secrètement son corps dans le cimetière d'Olivet, où on l'enterra pendant la nuit ; mais il paraît que, malgré ces précautions, les républicains du pays furent instruits de sa mort ; ils en firent mettre un récit dans les feuilles publiques, et ils crurent devoir l'embellir d'une foule de circonstances de leur invention (1).

Après que Jean Chouan eut repris son poste dans le bois, comme par le passé, sa première entreprise fut de faire une battue sur les paroisses de la Baconnière et d'Andouillé, pour en désar-

---

(1) *Voir* les pièces justificatives, lettre I.

mer tous les habitans. Ces gens-là, non contens de faire espionner les démarches des Chouans par leurs femmes et leurs enfans, et de servir de guides aux troupes envoyées à leur poursuite, étaient sans cesse eux-mêmes dans les rangs des combattans, et se montraient bien plus acharnés et plus cruels que les soldats. Comme d'ailleurs ils portaient le même costume que les royalistes, qu'ils avaient une égale connaissance du pays et la même manière de combattre, ils étaient en effet bien plus redoutables que les troupes de ligne. Jean Chouan jugea donc nécessaire de mettre des empêchemens à leur humeur guerrière. Pendant la nuit il fit avertir en secret tout ce qu'il avait d'hommes, et, avant le point du jour, partit à leur tête pour se rendre sur la paroisse d'Andouillé. La matinée entière fut employée au désarmement. Les paysans patriotes, pris à l'improviste, ne tentèrent nulle part de résister; aussi n'eurent-ils à éprouver aucune violence, ni aucun pillage.

Cela fait, les Chouans se portèrent ensuite sur la Baconnière et entrèrent dans le bourg. Ils se rendirent d'abord à l'église. Les cloches n'avaient pas encore été brisées, mais depuis long-temps on ne les entendait plus, si ce n'est

lorsqu'elles sonnaient le tocsin dans les momens d'alarmes. Il était alors midi ; les Chouans sonnèrent *l'angelus*, et tous se mirent à prier, dans le ravissement d'une pieuse joie, en écoutant ces sons religieux qui, comme une voix solennelle, proclamaient au loin dans la campagne les succès de la troupe chrétienne. Après avoir ainsi annoncé leur présence dans le pays, la prudence exigeait qu'ils s'éloignassent sans retard; ils se portèrent sur le Bourgneuf, Launey-Villiers, Saint-Pierre-la-Cour et Saint-Ouën, enlevant par-tout les armes des gens suspects, mais ne commettant aucun désordre, et payant même les vivres qu'ils se faisaient donner.

Chemin faisant la troupe se recrutait sans cesse ; à la fin elle comptait plus de deux cents hommes, quand on apprit que les forgerons du Port-Brillet, aidés de quelques soldats, venaient chercher les Chouans pour leur livrer combat. On courut les attaquer; après un moment de résistance, ils prirent la fuite, laissant sept hommes tués et deux des leurs prisonniers. De ces derniers, l'un fut fusillé sur-le-champ; l'autre, c'était un jeune soldat, presque enfant, s'était déjà aussi mis à genoux ; mais avec des cris et

des larmes, il demandait grâce, promettant, sur sa part de paradis, de rester avec les Chouans, de combattre avec eux et de ne les jamais quitter. Néanmoins toutes ses supplications étaient vaines. Déjà plusieurs fois les Chouans en avaient exaucé de semblables, mais ils n'avaient jamais épargné que des traîtres; et maintenant, leur cœur endurci s'irritait même des prières. Au lieu de pitié, le pauvre jeune homme ne trouvait qu'une raillerie cruelle. « Puisque tu te » connais une part de paradis, lui disaient des » hommes que le malheur avait rendus insen- » sibles, tu feras mieux d'aller la prendre, et » nous allons te mettre sur le chemin. On te » laisse une minute pour prier Dieu, et puis bon » voyage. » Toute cette scène se passait hors de la vue de Jean Chouan, qui ne souffrit jamais de telles cruautés. Il était alors assez loin de là, occupé à prendre soin d'un blessé. Enfin les cris du suppliant frappent son oreille; il devine ce qui se passe, accourt en toute hâte, et, du plus loin qu'il peut se faire entendre, il s'écrie : « Ne » tirez pas! je défends qu'on le tue; je lui donne » sa grâce, et je réponds de lui. Malheur à qui le » touchera! » Jean Chouan employait rarement la menace, mais on savait que, dans un tel cas, il

était dangereux de lui désobéir : on lui abandonna donc le prisonnier. Celui-ci était vêtu de l'uniforme républicain; Jean Chouan lui fit tourner son habit à l'envers et lui enjoignit de rester à ses côtés.

Toute la troupe alors se réunit pour délibérer sur l'endroit où l'on irait passer la nuit. Pendant qu'on tenait conseil, le bruit d'une vive fusillade se fait entendre du côté de Saint-Mervhé. C'étaient les frères Pinson, de Bourgon, qui avaient un engagement avec les républicains d'Ernée; on se consulta sur ce qu'il y avait à faire. Jean Chouan fit observer qu'il ne restait plus qu'une heure de jour; que si les frères Pinson n'étaient pas en force suffisante pour résister, la nuit les aiderait à se tirer d'embarras; que, quant à eux-mêmes, ils en avaient assez fait dans leur journée pour se dispenser d'aller prendre part à l'affaire des Bretons. Cet avis était sage et prudent; mais deux des plus hardis de la troupe, Moulard dit *le Chat* et Gauffre dit *Tabouze*, se récrièrent : « Est-ce bien toi, Jean Chouan, » qui nous parles ainsi, dit le premier; quand » tu n'étais que notre camarade le *gas mentoux*, tu ne pensais pas de la sorte ! — « Nous n'aurions pas cru que tu te ferais notre

» chef pour nous empêcher d'aller nous battre, » reprit l'autre, ni pour nous commander de » laisser nos camarades dans l'embarras! », et les moins braves de la bande témoignèrent qu'ils partageaient cette opinion. Jean Chouan dédaigna de répondre; il marcha à l'instant vers le lieu où l'on se battait. Un chef de parti sent bien qu'il ne doit son autorité qu'à la confiance qu'inspire son audace, et s'il juge quelquefois devoir conseiller la prudence, il ne se croit jamais le droit de l'ordonner.

Quand les Chouans furent arrivés près de Rougefeu, un coup de fusil tiré derrière une haie vint tuer un homme au milieu des rangs. On court vers l'endroit d'où le coup était parti, et l'on voit quelques hommes qui s'enfuient précipitamment. On les poursuit; mais en arrivant sur la lande de la Bressinière, on se trouve tout-à-coup en présence de quinze cents républicains, qui, partagés en plusieurs colonnes, cherchent aussitôt à envelopper les royalistes. En vain Jean Chouan veut mettre quelque ordre dans la retraite; les mêmes braves qui avaient méprisé ses conseils de prudence n'écoutèrent point son appel courageux, et sans tenter de résister, tout le monde s'enfuit en désordre. Il y eut plusieurs

hommes tués et beaucoup de blessés. La nuit qui survint aida à sauver le reste.

Le jeune soldat à qui Jean Chouan avait accordé la vie le suivit long-temps pas à pas comme il en avait reçu l'ordre; tout-à-coup il s'arrête : « Je ne suivrai pas plus loin, s'écrie-» t-il; tuez-moi si vous voulez. Je ne suis pas » un traître, mais je tombe de fatigue et ne puis » plus marcher. — « Pauvre malheureux! sois » tranquille, lui répondit Jean Chouan, je ne te » ferai pas de mal. Tu peux rester ici, et quand » les bleus te rejoindront, dis-leur que nous » t'avions emmené de force, cela te sauvera. » Adieu, que le ciel te protége! Un jour, peut-» être, tu pourras porter témoignage en faveur » de Jean Chouan, lorsque tu entendras dire » qu'il n'était qu'un brigand! »

Le jeune homme demeura donc en arrière, et, comme Jean Chouan l'avait prévu, il réussit en effet à se tirer d'affaire. Revenu à Laval avec les républicains, il raconta son aventure dans la maison où il fut logé, et c'est ainsi que je l'ai apprise.

Les royalistes s'étaient complettement débandés dans leur fuite, et quelques jours après, lorsqu'ils voulurent se réunir près de l'étang

d'Olivet, ils furent de nouveau dispersés par un détachement auquel ils ne purent faire tête, parce que les munitions leur manquaient. Cependant leur chef ramena avec lui, dans sa retraite habituelle, environ soixante hommes des plus braves.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE VIII.

MONSIEUR,

C'était à la présence du général républicain Beaufort, arrivé depuis quelques jours dans le pays, que les Chouans devaient les attaques si fréquentes et si vives qu'ils avaient à soutenir. Ce général, après le passage de l'armée vendéenne, était venu prendre le commandement d'une partie de la Bretagne et du Bas-Maine. Il déployait la plus grande activité dans la poursuite des royalistes armés, et lorsqu'il vit que, malgré la surveillance particulière dont le canton de Jean Chouan avait été l'objet, c'était là surtout que la guerre se rallumait, il jugea insuffisantes les mesures prises jusqu'à ce jour, et résolut de faire un nouvel effort. Il se mit lui-même en campagne, couvrit tout le pays de ses troupes, et voulut, pour en finir, qu'on fouillât le bois de Misdon, afin d'ôter aux insurgés leur dernier asile.

Cependant Jean Chouan et ses hommes, espérant que l'ennemi perdrait leurs traces, s'étaient, depuis trois jours, tenus soigneusement cachés, ne se laissant voir de personne, et prenant les mêmes précautions que dans les premiers jours de leur retour, après la défaite du Mans.

Outre la crainte de se laisser joindre par un ennemi supérieur en forces, ils avaient encore un autre sujet d'inquiétude : ils attendaient vainement de Laval les munitions qu'on avait promis de leur envoyer, et dont ils manquaient absolument. Dans cette triste conjoncture, ils se voyaient perdus sans ressources, si les bleus parvenaient à découvrir leur retraite ; privés de tous moyens de défense, le moment arrivait où l'on pourrait les égorger impunément. Ils n'avaient donc plus qu'à attendre l'heure de mourir, et de mourir sans vengeance.

Dans cette perplexité, Jean Chouan ne voit plus qu'une seule chance pour sortir d'embarras, c'est de prendre le parti d'aller lui-même jusque dans Laval chercher la poudre qu'on lui a promise. Il s'y détermine sans balancer, et ne confie son projet qu'à un seul de ses gens, Goupil, de la paroisse d'Andouillé, marcheur infatigable et

soldat intrépide. Celui-ci s'engage aussitôt à tenter avec lui l'entreprise. Ils attendent que le jour soit tombé; alors, à l'insu du reste de la troupe, ils se mettent en route, et, évitant tout chemin battu, ils arrivent vers le milieu de la nuit à l'entrée de la ville.

Laval n'est point renfermé dans une enceinte; mais depuis l'insurrection des campagnes, des postes multipliés gardaient les principaux passages, les autres étaient murés ou clos avec des barricades, et en outre, des sentinelles placées à de petites distances en surveillaient soigneusement tous les abords. Mais Jean Chouan, dans sa jeunesse, avait appris à surmonter de semblables difficultés. Cette fois-ci, d'ailleurs, il était protégé par une obscurité profonde. Cependant, avant d'aller plus loin, il s'arrête un instant; il veut s'assurer si le courage de son camarade n'est point ébranlé. Il lui prend la main : « Ami, lui dit-il, voilà le dernier moment » pour se décider. Quant à moi, j'entre dans » la ville à tout risque, il le faut! Mais toi, » tu peux rester, je te laisse libre. Parle, que » te dit le cœur? Me suivras-tu *de volonté?* » — « Je te suivrai *de volonté,* répond Goupil. » — « Penses-y bien, ajoute Jean Chouan,

» tu mets là ta vie en jeu! Y es-tu résolu, ab-
» solument résolu? — « A la garde de Dieu,
» marche en avant; foi de chrétien, j'irai où
» tu iras. — « Ainsi soit-il donc! répond Jean
» Chouan. »

Nos deux hommes alors quittent leur chaussure pour qu'on n'entende pas le bruit de leurs pas, et, marchant en silence avec les plus grandes précautions, ils s'approchent d'un mur de jardin peu élevé qu'ils franchissent sans peine ; deux autres murs ne les arrêtent pas davantage : ils parviennent dans une ruelle peu fréquentée qu'ils suivent dans toute sa longueur, et, sans que personne les voie ou les entende, ils arrivent ainsi jusqu'au milieu du faubourg Saint-Martin, à cent pas seulement de l'église qui servait de caserne aux républicains. Les voilà à la porte de la maison où ils savaient que la poudre était mise en dépôt. Mais comment parvenir à se faire ouvrir par des gens qui étaient si loin d'attendre leur visite? Il était imprudent de frapper, on eût attiré l'attention du factionnaire de la caserne. Un moyen se présente à l'idée de Jean Chouan : il voit que la maison est fort basse et qu'au milieu du toit une lucarne ouverte peut lui donner passage; il laisse son

fusil à Goupil, monte sur ses épaules et de là atteint le toit. Aidé par l'adresse qu'il devait à son ancien métier (j'ai dit qu'il avait été couvreur), il parvient jusqu'à l'ouverture qu'il franchit sans peine, le reste fut facile; la maison lui était connue : il descend l'escalier doucement, réveille quelqu'un avec précaution et envoie tout de suite ouvrir la porte à Goupil. « As-tu trouvé le temps » long, demanda Jean Chouan à son cama- » rade? — « Non, répondit celui-ci; je m'étais » promis de *patienter* jusqu'à la fin du deuxième » chapelet, et je n'ai pas eu seulement le temps » de finir le premier. »

Nos deux braves trouvèrent dans la maison la poudre qu'on leur avait annoncée. Aucun messager n'avait voulu s'en charger dans la crainte de ne pouvoir échapper aux perquisitions rigoureuses qu'on avait à craindre sur toute la route, sans cesse parcourue par des détachemens républicains. Goupil et Jean Chouan firent deux paquets des diverses munitions amassées pour eux, et, sans s'arrêter un moment, ils recommencèrent leur périlleux voyage. Leur retraite s'effectua avec un égal succès, et bien avant le jour, sans qu'aucun de leurs camarades eût eu le moindre soupçon de leur absence, ils étaient

de retour dans le bois de Misdon. Jean Chouan, aussitôt son arrivée, courut réveiller tout le monde. « Debout, s'écria-t-il, nous avons de » l'ouvrage ; voilà des munitions, faisons des » cartouches. » A cette vue, chacun croyait rêver, et l'on n'était pas loin de croire que la poudre se trouvait là par miracle. Mais Goupil raconta comment elle était venue. Quant à Jean Chouan, il n'en parla point, ayant pour habitude de ne jamais dire ce qu'il avait fait, et ne souffrant pas qu'on lui fît des questions. Il y avait assez de poudre pour en approvisionner les soixante hommes de la bande, et la journée entière se passa à faire des cartouches.

Ce fut dans cette même journée, qu'une femme du village de Lorière, qui était allée à la forge du Port-Brillet, vit que des détachemens de bleus arrivaient de tous côtés ; elle fit quelques questions, et elle apprit que dans la nuit prochaine le bois de Misdon devait être rigoureusement cerné ; qu'ensuite, au point du jour, les troupes y entreraient par plusieurs côtés en même temps, pour le fouiller par-tout et y venir surprendre les Chouans dans leur retraite.

La femme, effrayée, accourut en grande hâte apporter cette nouvelle à la *place royale*. Déjà

le jour touchait à sa fin : Jean Chouan jugea qu'il n'était plus temps de songer à s'échapper de Misdon. La nuit allait venir, et l'on risquait, en sortant, de s'aller jeter au milieu des détachemens ennemis qui tenaient la campagne ; il décida donc sa troupe à rester dans le bois à tout risque pour y attendre l'événement. Grâce à la poudre apportée le matin, on était sûr, au moins, de ne pas périr sans vengeance, et tout le monde jura de se battre en désespéré, sans plus songer à rien qu'à vendre chèrement sa vie.

Jean Chouan, conservant toute sa présence d'esprit, fit ses dispositions durant la nuit pour suppléer autant que possible au petit nombre des siens. Depuis quelque temps il avait fait construire, dans le plus épais du bois, des huttes de branchages, recouvertes de mousse et de gazon, pour y mettre à l'abri les nouveaux arrivés, à qui il ne croyait pas devoir confier le secret des trous pratiqués dans la terre; ces trous, qui d'ailleurs ne pouvaient contenir tout le monde, étaient alors en partie éboulés, et ceux qu'on avait entretenus étaient occupés par quelques hommes malades ou blessés. Ce fut à l'entour des huttes, qu'on avait eu soin de placer au milieu des plus épaisses broussailles, que, par le

conseil du chef, tous ceux qui pouvaient combattre vinrent prendre position. Jean Chouan leur ordonna expressément de rester là sans bouger ni faire aucun bruit, et de ne tirer sur l'ennemi que lorsqu'on en serait aperçu, déclarant d'ailleurs qu'il voulait commencer lui-même l'attaque s'il y avait lieu; dans ce cas on devait s'écarter un peu les uns des autres, mais sans se quitter, et soutenir le feu en se retranchant derrière les arbres et les broussailles, ayant soin de ne pas sortir du milieu du bois. Pour tout le reste, on s'en remettait à la volonté du ciel.

Au lever du soleil, six mille républicains se trouvaient postés à l'entour du bois de Misdon. Tout-à-coup une décharge se fait entendre; c'était un signal convenu. A ce bruit, quatre détachemens, ayant en tête des tambours battant la charge, pénètrent dans le bois par quatre côtés différens; ils s'avancent de concert en se dirigeant vers le centre, mais ils se bornent à suivre les sentiers, et viennent se réunir au carrefour de la Belle-Étoile. Arrivés là, ils font une nouvelle décharge, sans doute pour donner avis de leur retour à ceux qui étaient restés en dehors du taillis, ensuite chaque troupe reprend, pour sortir, le même chemin qu'elle avait pris pour

entrer. Les Chouans, cachés au milieu des broussailles, avaient pu, sans être vus, suivre de l'œil la marche des colonnes : ils remarquèrent que les soldats républicains osaient à peine jeter autour d'eux un regard craintif; la frayeur semblait les avoir glacés; frappés d'une sorte de stupeur, ils marchaient dans le plus profond silence et sans qu'on entendît prononcer un seul mot. Quand chaque troupe eut regagné la lisière du bois, ils restèrent un moment à délibérer, puis, jugeant en avoir assez fait, ils s'éloignèrent.

Bientôt deux ou trois femmes du voisinage accoururent vers les Chouans. « Vous voilà sau» vés, enfans, s'écrièrent-elles, du plus loin » qu'elles les aperçurent; le bon Dieu vous a » protégés, les bleus sont partis! — « Oui, oui! » s'écria à son tour Pierre Cottereau, qui s'était enfin déterminé à prendre aussi les armes pour défendre sa vie, « Oui, c'est un bon ange qui » nous a défendus contre eux; il faut qu'il leur » ait fasciné la vue et troublé le jugement, sans » cela nous n'aurions pas pu leur échapper. » Ainsi, camarades, avant de quitter la place, » remercions Dieu, qui a tant fait pour nous. » Pierre se mit à genoux, chacun l'imita, et tous

les cœurs, remplis de reconnaissance, adressèrent au ciel de ferventes actions de grâce.

Jean Chouan envoya ensuite quelques éclaireurs s'assurer si tous les bleus étaient effectivement partis et s'il n'en était point resté en embuscade. Cela fait, toute la bande, dans la joie d'en être quitte à si bon marché après une si rude alerte, s'en vint au hameau de Larue-de-Bau pour prendre quelque nourriture.

Le soir commençait à approcher, quand les gens que l'on avait placés en observation accoururent avertir qu'environ deux cents républicains venaient d'entrer dans l'allée du Mail et se dirigeaient vers le bourg d'Olivet. « Pour » ceux-là, s'écrie Jean Chouan, ils vont nous » trouver, et ils verront ensuite si la trouvaille » est bonne! Allons, mes gars, en avant! c'est » à notre tour à battre la charge. »

Les républicains, ayant fini par se persuader qu'on les avait trompés et que les Chouans n'étaient plus dans le pays, allaient sans défiance prendre à Olivet le poste qu'on leur avait assigné pour la nuit, et étaient loin de s'attendre à être attaqués. Les Chouans les culbutèrent avec une telle impétuosité, qu'ils n'eurent pas le temps de se reconnaître; le désordre se mit dans leurs

rangs, et bientôt ils se sauvèrent à toutes jambes jusque dans le bourg où ils se retranchèrent; mais comme ils avaient fui en masse le long du sentier, la fusillade des Chouans avait porté en plein sur eux, et quinze des leurs étaient restés sur la place.

Jean Chouan fit jeter les morts dans l'étang de Misdon, et décida que l'on quitterait le bois sans plus tarder, car il venait d'apprendre que les républicains avaient établi des cantonnemens au Bourgneuf, à Saint-Ouën, à Olivet, Launey-Villiers, &c., et qu'ainsi le pays n'était pas tenable pour lui dans ce moment.

Il n'ignorait pas d'ailleurs que depuis quelque temps Moulins était venu se retirer dans les environs de la forêt de Concise, où on le laissait assez tranquille parce qu'il n'entreprenait rien contre les républicains, se contentant de les éviter, et affectant même de se montrer sans armes dans la campagne. Jean Chouan résolut de se rendre auprès de lui, voulant, au moins pour quelques jours, prendre part à sa vie tranquille, ou lui faire partager ses propres dangers. Il déclara donc à sa troupe son intention de s'éloigner du canton, et laissa libres de ne pas le suivre ceux qui préféreraient courir les risques

de rester cachés chez eux. Il ne conserva guère qu'environ quarante hommes.

Comme il prévoyait que les bleus ne manqueraient pas de le poursuivre dès le lendemain, s'ils pouvaient savoir la route qu'il avait prise, il ne dit à personne de quel côté il comptait se retirer, et prit toutes les précautions possibles pour qu'on n'en pût trouver aucun indice. Il attendit pour partir que la nuit fût venue, et, de peur qu'on ne le suivît à la trace, il eut soin de faire attacher les souliers de ses hommes en sens contraire du pied, de sorte que l'empreinte des pas indiquât la direction opposée à celle qu'on allait suivre. Il prescrivit aussi d'entourer les fusils de liens de paille pour qu'ils ne fissent pas de bruit, s'ils s'entrechoquaient dans l'obscurité.

Les préparatifs ainsi faits, et la nuit étant devenue tout-à-fait sombre, les Chouans se mirent en marche en gardant un profond silence. Ils s'avancèrent de la sorte jusqu'à l'endroit où il fallait traverser la grande route de Laval à Rennes; mais là, au moment où Jean Chouan, qui marchait le premier, se disposait à franchir la haie, il se vit tout-à-coup près d'un bivouac de républicains couchés au milieu de la route même, près d'un feu que les Chouans n'avaient pu

apercevoir de loin, parce qu'il commençait à s'éteindre.

En faisant cette découverte, Jean Chouan s'était rejeté vivement en arrière, et comme ses gens suivaient à la file sans se voir, tant l'obscurité était grande, ils vinrent tous successivement se heurter les uns contre les autres. La sentinelle républicaine entendit le bruit, cria *qui vive,* réveilla ses camarades endormis et leur donna l'alarme; les Chouans n'étaient qu'à dix pas, mais, séparés de l'ennemi par une haie touffue qui les cachait, ils restèrent en silence et immobiles. Les gens du bivouac, après avoir prêté un moment l'oreille, n'entendant rien, se persuadent que le factionnaire a pris l'épouvante sans sujet, ils se recoucouchent et bientôt se rendorment. Alors les Chouans, se traînant sur les genoux et sur les mains, s'éloignent peu à peu en suivant la haie; mais ils arrivent à la barrière du champ, et là ils s'arrêtent, indécis sur ce qu'ils doivent faire. Il y avait à craindre que cette barrière ne fît quelque bruit quand on l'escaladerait; pour l'empêcher, Jean Chouan et un autre se mettent à genoux, et la tiennent fortement assujettie avec l'épaule; alors tout le monde passe, puis eux-mêmes la franchissent d'un saut sans y toucher.

Au moyen de ces précautions, les Chouans parvinrent à s'éloigner de cinq cents pas sans être entendus; ils descendirent alors dans la grand'-route et la traversèrent sans accident. Il n'y avait pas loin de là pour arriver sur la lisière de la forêt. Lorsque le jour fut venu, Jean Chouan alla prendre des informations chez des paysans dont il était connu, et sut que Moulins se trouvait avec Jambe-d'argent sur la paroisse de Loiron: tous les deux s'y étaient retirés depuis la malheureuse affaire de la Graverie.

Moulins, Jambe-d'argent et leur suite, ne formaient qu'une troupe peu nombreuse; mais c'étaient des gens déterminés sur lesquels on pouvait compter, et quand Jean Chouan les eut joints à ses quarante hommes, tous également intrépides, il crut n'avoir plus rien à redouter. A peine eut-il pris quelques jours de repos, qu'il forma le projet de profiter de cette réunion de braves pour recommencer à harceler les républicains.

Il présumait avec raison que les troupes venues dans son canton, n'ayant plus aucune nouvelle des Chouans, auraient déjà repris quelque sécurité, et feraient une garde moins exacte; il se décida donc à revenir tout de suite sur les

lieux, pour voir s'il ne serait pas possible de surprendre quelques-uns de leurs cantonnemens. Moulins et Jambe-d'argent approuvèrent son projet, promirent de l'aider, et, à cet effet, convinrent de se rendre, la nuit suivante, dans la paroisse du Genêt, qui n'est qu'à une demi-lieue du bois de Misdon, pour être à portée de lui prêter assistance, s'il y avait lieu. Jean Chouan repartit donc aussitôt et rentra encore une fois dans son ancien asile.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE IX.

MONSIEUR,

D'après les renseignemens qui furent donnés à Jean Chouan, il s'assura que le poste établi à Saint-Ouën était un des moins nombreux, mais en même temps un de ceux qui commettaient le plus de désordres. Les paysans connus pour être royalistes avaient sans cesse à souffrir toutes sortes de mauvais traitemens. Quelques hommes du pays, qui voulaient tirer parti des mesures révolutionnaires, étaient venus se joindre aux bleus, et leur désignaient les maisons bonnes à piller, ayant bien soin de ne pas être les derniers à l'œuvre. Tous les honnêtes gens étaient dans la consternation.

Jean Chouan ne balança point à entreprendre l'attaque de ce poste. Suivant la convention faite avec Moulins, il se rendit au milieu de la nuit sur la paroisse du Genêt. On devait se rencontrer dans un grand champ rempli d'ajoncs et de fou-

gères, près de la *closerie* du Plessis. On l'y attendait. Il fit part de ce qu'il avait appris et de sa résolution de mettre fin aux pillages. Tout le monde l'approuva.

Un habitant de Saint-Ouën, dont Jean Chouan était sûr, lui avait promis de venir, dans la matinée, le trouver à son lieu de rendez-vous pour lui rendre un compte exact de la situation des républicains à Saint-Ouën. Cet homme ne tarda pas à arriver. Il raconta qu'il y avait plus de désordres que jamais dans le bourg; que dès le point du jour la plupart des bleus se répandaient dans les cabarets, où ils s'abandonnaient à une joie bruyante, et il ajouta que, si l'on voulait différer l'attaque jusqu'à midi, on pouvait être certain que les soldats seraient dispersés çà et là dans les maisons pour dîner, et que le corps-de-garde, où presque tous laissaient leurs armes, ne serait alors gardé que par un factionnaire.

Jean Chouan fit ses dispositions en conséquence. Il partagea sa petite troupe en quatre bandes. A la tête de la première, il devait aller fermer le passage de la chaussée de l'étang de Saint-Ouën, sur le chemin du Bourgneuf; son frère Pierre, Morière et Miélette, avaient ordre,

avec la seconde, de se porter sur le bourg en s'avançant à cet effet derrière les murs de l'église, qui faciliterait leur approche du corps-de-garde, qu'elle avoisinait; ils devaient de ce poste commencer l'attaque, tandis que Moulins se présenterait en même temps du côté opposé; Jambe-d'argent, avec ses quinze Vendéens, se chargeait d'arrêter les bleus qui voudraient s'enfuir par la route de Laval. Les choses ainsi arrêtées, on se mit en marche.

Les quatre troupes, en se séparant, convinrent de faire en sorte de se trouver à leur poste et d'engager l'affaire au moment où midi sonnerait à l'horloge du bourg. Pierre Cottereau, Morière et Miélette prirent position les premiers; ils attendaient le signal convenu, se tenant soigneusement cachés derrière l'église, à trente pas seulement de la sentinelle ennemie; mais un des Chouans de la bande de Pierre, ayant voulu visiter l'amorce de son fusil, laissa échapper la détente et le coup partit. L'alarme était donnée, il n'y avait plus à différer. On se précipite vers le corps-de-garde, le factionnaire s'y trouvait seul, il tombe aussitôt frappé de plusieurs balles; mais les Chouans s'élancent avec une telle vivacité pour s'emparer des armes

que les bleus avaient laissées dans le corps-de-garde, qu'un d'eux est atteint et tué d'un coup tiré par les siens. Plusieurs fois un semblable malheur est arrivé aux Chouans, qui n'écoutaient jamais l'avis des chefs quand ils voulaient modérer leur ardeur au moment du combat.

Les républicains, comme je l'ai dit, s'étaient répandus dans le bourg, où ils pillaient et maltraitaient les habitans; au bruit de la fusillade ils accoururent pour reprendre leurs armes, mais il n'était plus temps; ils veulent alors s'enfuir à travers champs, et trouvent encore les royalistes qui, de toutes parts, leur ferment le passage. Une dernière issue leur restait, c'était le chemin de Laval. L'attaque avait été si précipitée, que Jambe-d'argent n'avait pas eu le temps de s'embusquer comme on en était convenu; il arrivait seulement à son poste au moment où une foule de bleus, ayant vu ce chemin libre, s'y précipitaient pêle-mêle. Ils venaient avec une telle impétuosité, que Jambe-d'argent et les siens, qui n'avaient pas encore pris position, ne purent les arrêter, et furent même forcés de reculer devant eux, tant ils étaient vivement pressés. Le passage étant forcé, plusieurs républicains parvinrent à s'échapper; et, quoique

poursuivis de près, ils réussirent à se sauver, et allèrent porter à Laval la nouvelle de leur défaite.

Mais tous ne s'étaient pas jetés sur ce point. Dans la confusion générale, chacun courait au hasard, sans réflexion et sans dessein arrêté. Quelques-uns se dirigèrent vers le chemin du Bourgneuf, que défendait Jean Chouan, et bien qu'il fallût suivre sous le feu de l'ennemi la chaussée de l'étang, longue et étroite, l'excès de leur frayeur les rendant téméraires, ils se lancèrent au travers d'une grêle de balles, et trois d'entre eux, du nombre desquels était le tambour, parvinrent à passer au milieu même des royalistes; les autres furent tués, ou bien se précipitèrent dans l'étang où ils se noyèrent.

Parmi ces fuyards, Jean Chouan reconnut un de ses anciens camarades, Julien L'Éperon, qui, devenu zélé patriote, avait été un des premiers à se joindre aux bleus. Jean Chouan, se souvenant de son ancienne amitié, l'appelle par son nom, lui indique le chemin qu'il doit prendre, et lui donne l'assurance qu'il ne sera pas poursuivi. Mais cet homme, au lieu de profiter de la voie de salut qui lui est offerte, saisi de je ne sais quelle frénésie, revient sur ses pas, s'écriant:

« Je mourrai content, si j'en puis détruire un ! » Il n'était pas armé ; une fourche se trouve sous sa main, il s'en saisit et va jusque dans le corps-de-garde tuer un des Chouans qui y étaient restés à garder les fusils qu'on avait pris ; lui-même tomba à l'instant sous les coups des autres.

A mesure que les vainqueurs revenaient de la poursuite de l'ennemi, ils se rassemblaient au milieu du bourg, tous pleins de joie, se félicitant du succès, et chacun racontant à l'envi ce qu'il avait fait.

Mais Jambe-d'argent s'approcha lentement, et le dernier de tous, montrant un visage sombre et un air contraint, mécontent qu'il était de n'avoir pas fermé le passage aux bleus comme il en avait pris l'engagement. Morière remarqua son embarras ; et comme c'était un beau parleur et qu'il aimait à railler, il éleva la voix : « Sais-tu » bien, Jambe-d'argent, qu'on nous avait dit que » tu étais le brave des braves, et que tu ne reculais jamais, et voilà qu'aujourd'hui on prétend » ne t'avoir vu faire que des pas en arrière ? » Jambe-d'argent dédaigna de se justifier, et contenant son indignation : « Vante-toi, si tu veux, » Morière, lui dit-il, d'avoir été ce jour-ci plus » brave que Jambe-d'argent, car tu n'auras pas

» une seconde fois à t'en vanter. — Eh bien! re» prit Morière, c'est ce qu'il faudra voir; nous » attendrons. — Tu n'attendras pas; je veux te » le faire voir tout-à-l'heure », s'écria Jambe-d'argent, enmettant le sabre à la main et s'avançant sur lui.

Jean Chouan eut besoin de tout son ascendant pour apaiser cette querelle. Elle n'eut cependant aucune suite, et c'est ici l'occasion de faire remarquer qu'on ne trouve pas un seul exemple de duel entre les Chouans. Si dans un premier moment de colère il y eut des défis portés, la réflexion toujours en arrêta les suites. A la vérité, les braves n'avaient point à craindre qu'on mît en doute leur courage, quand chaque instant leur donnait occasion de le prouver.

Jean Chouan, voyant sa troupe animée par le succès, décida qu'il fallait sur-le-champ aller attaquer le Bourgneuf. On partit sans délai; mais les républicains qui occupaient ce poste, ayant entendu la fusillade, s'étaient mis en route pour porter secours à leurs camarades, et ils se trouvaient déjà à moitié chemin quand ils rencontrèrent les trois fuyards qui s'étaient échappés à travers la troupe de Jean Chouan. Ceux-ci firent un tel récit de l'attaque qui leur avait été livrée,

que les républicains, effrayés, s'arrêtèrent à la chaussée de l'étang de la Chaîne, sur laquelle les Chouans devaient nécessairement passer pour se rendre au Bourgneuf. Ils levèrent la bonde de l'étang, et se retranchèrent en arrière du pont qu'ils rompirent.

Les royalistes ne tardèrent pas à arriver; mais en voyant ces dispositions, ils prirent le parti de se retirer, et rentrèrent alors à Saint-Ouën, où ils avaient laissé les bagages des bleus. Tout fut rassemblé et emporté dans un champ; là, au lieu de se partager le butin, ils le mirent en un tas, y ajoutèrent quelques fagots, et en firent un feu de joie, disant qu'ils regardaient comme souillé tout ce qui avait servi à des républicains.

Les Chouans avaient appris dans le bourg de Saint-Ouën, par des affiches placardées en plusieurs endroits, que le Gouvernement venait d'ordonner de nouvelles levées d'hommes, et dès-lors ils purent prévoir que toute la jeunesse des paroisses royalistes, se voyant forcée de prendre les armes, finirait par se réunir à eux, encouragée d'ailleurs par ce motif qu'elle n'aurait à quitter ni son pays, ni même la plupart de ses habitudes; et pour les Bas-Manceaux, il n'est pas de considérations plus puissantes.

Jambe-d'argent jugea tout de suite quel parti il pourrait tirer des circonstances pour donner un nouvel élan à l'insurrection, et dès le soir même il se sépara de Jean Chouan, pour retourner avec ses Vendéens dans le bois de la Saudraie, lieu ordinaire de ses rendez-vous.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE X.

MONSIEUR,

Les jeunes gens qui devaient être atteints par la réquisition, dans le canton de Jambe-d'argent, ayant appris son retour, accoururent le trouver comme il l'avait prévu, et lui déclarèrent que, s'il leur promettait assistance, ils étaient enfin décidés à résister à force ouverte aux ordres de la république. Ils pensaient que Dieu ne pouvait être offensé du parti qu'ils prenaient, et qu'au contraire, ils espéraient en être protégés, puisqu'ils voulaient combattre ses plus grands ennemis. Jambe-d'argent les encouragea dans leur résolution, s'engagea à partager avec eux tous les dangers; et, voulant mettre à profit leur premier mouvement d'enthousiasme, pour les lier irrévocablement au parti royaliste, il leur fit donner parole de se trouver à un rassemblement général, pour lequel on choisit la châtaigneraie de la Bodinière, près du bois Brochard et de la *closerie* de la

Liévrie, dans la paroisse de Nuillé. Le jour en fut fixé au dimanche de la Passion, 6 avril 1794.

Bien avant le lever du soleil, tout le monde était arrivé au rendez-vous. Moustache amenait les jeunes gens de Houssay, Saint-Sulpice et Origné; Place-nette était à la tête de ceux d'Ahuillé et de Montigné, et Brin-d'amour avait rassemblé ceux d'Astillé. Il en vint aussi de l'Huisserie, de Nuillé, de Quélaines, &c. Parmi ces derniers on remarquait Brise-bleu, les deux frères Herminié connus sous le nom du *grand* et du *petit Chasseur,* Fleur-d'épine, Salmon, Cœur-de-Roi, Sans-rémission. C'étaient d'anciens soldats de l'armée vendéenne, et ils étaient suivis de la jeunesse de leur canton, qui voulait se dérober au tirage de la réquisition.

Tout ce monde réuni formait environ deux cents hommes; mais le plus grand nombre n'avait pas encore fait la guerre et n'était pas même armé. Soixante, au plus, étaient en état de combattre.

Jambe-d'argent voulut commencer par établir un peu d'ordre. Il plaça des hommes en observation de crainte de surprise, et distribua des cartouches à ceux qui en manquaient. Ensuite, faisant rassembler toute sa troupe autour de lui,

il monta sur une petite éminence, et élevant sa voix mâle et retentissante : « Camarades, dit-il, » commençons d'abord par nous adresser à Dieu ; » pensons à lui, si nous voulons qu'il pense à » nous. Quand nous aurons rempli notre devoir » de chrétiens, nous verrons ensuite ce que » nous avons à faire comme soldats, pour nous » soutenir et nous protéger les uns les autres. »

On se mit à genoux, la prière se fit à haute voix, comme chez les Vendéens, avec un recueillement religieux. Elle n'était pas encore finie, lorsqu'un des factionnaires accourt donner l'alarme. Il a vu un homme armé s'avancer furtivement en se cachant de buissons en buissons. Assurément c'est un espion qui veut s'assurer du nombre et de la position des Chouans, et sans doute l'ennemi le suit de près. Jambe-d'argent envoie Place-nette et Brin-d'amour, deux des plus lestes et des plus déterminés de la bande, vers l'endroit où l'homme a paru. Ils prennent un circuit pour lui dérober leur marche, arrivent sur lui à l'improviste, le saisissent, le désarment et l'amènent au milieu du rassemblement.

C'était en effet un espion, et il était bien connu pour un des plus ardens patriotes du bourg de Quélaines. « Je vois bien que je suis perdu,

» dit-il, sans se montrer effrayé; mais ma mort, » avant peu, sera vengée, et vous la paierez » cher. » Jambe-d'argent lui répliqua : « Si nous » sommes attaqués, tu peux te recommander à » Dieu, c'est toi qui tomberas le premier »; puis se tournant vers ses camarades, avec un air de confiance et une voix assurée : « Allons, mes » amis, il s'agit de montrer si nous avons du » courage. Nous sommes en force pour com» battre les bleus, et avec l'aide de Dieu, nous » saurons leur tenir tête; c'est ici qu'on va re» connaître les braves! » Dans le moment même, et de plusieurs points à-la-fois, des coups de fusils se firent entendre et les bleus se montrèrent. Ils étaient au moins cent hommes et chargeaient vigoureusement. L'espion, que Place-nette gardait de près, devint, comme on le lui avait dit, la première victime du combat: il fut sabré sur la place. En même temps, toute la jeunesse qui était venue là sans armes, prise ainsi au dépourvu, chercha son salut dans la fuite: elle partit à travers champs et se dispersa. Mais ce qu'on était loin d'attendre, Salmon, surnommé *Dur-à-cuire,* qui avait fait toutes les campagnes de la Vendée, qui se disait dévoué à Jambe-d'argent, prit aussi l'épouvante et s'enfuit, en-

traînant avec lui une vingtaine d'hommes armés. Quant à Moustache, incapable de crainte, et s'abandonnant tout entier à sa fougue belliqueuse, il rugissait comme un lion, s'élançait toujours vers le côté où l'ennemi pressait davantage, faisait tête par-tout, tirait sans relâche, et ses coups manquaient rarement leur but.

Cependant Jambe-d'argent, gardant tout son sang-froid, s'occupait à réunir et encourager ceux qu'il voyait disposés à combattre. D'une voix dont l'éclat dominait jusqu'au bruit de la mousqueterie, il criait : « A moi, ceux qui ont du cœur! » laissons fuir les poltrons, nous saurons nous » défendre sans eux. Ici, ici les braves! ne nous » quittons pas ! » Quarante hommes seulement restèrent avec lui dans la châtaigneraie; mais tous gens aguerris et déterminés; les autres s'étaient enfuis aux premiers coups de fusil.

Jambe-d'argent place d'abord ses hommes derrière les châtaigniers, et de là, entretenant une vive fusillade, il soutient le premier choc de l'ennemi, qui s'arrête aussitôt, étonné de cette résistance inattendue. Bientôt même son feu se rallentit. « Les bleus ont peur, s'écrie alors Jambe-d'ar- » gent; chargeons, ils ne tiendront pas! En avant! » en avant! et *vive le Roi!* » A cet appel, tous

les Chouans s'élancent à-la-fois; les républicains ne les attendirent pas et battirent en retraite. Ils furent vivement poursuivis pendant plus d'une lieue, et perdirent alors plusieurs hommes; déjà même ils commençaient à se débander tout-à-fait, lorsqu'enfin la troupe du poste de Cossé, qui avait entendu la fusillade, arriva à leur secours. De chaque côté l'on s'arrêta, ni l'un ni l'autre parti n'osant tenter la chance d'un nouvel engagement.

Ce premier combat soutenu dans le pays nouvellement insurgé fut glorieux pour les Chouans. Bien qu'ils eussent été attaqués par surprise, ils avaient mis en fuite un nombre d'ennemis double du leur, et cela sans perdre un seul homme, ayant seulement quelques blessés, tandis que du côté des républicains plusieurs étaient restés sur le champ de bataille ou avaient été mis hors de combat. Je vous dirai dans ma prochaine lettre, Monsieur, quelles furent les suites de cet avantage inespéré, remporté par un parti qu'on avait cru ne pouvoir jamais se relever après la destruction de l'armée vendéenne.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE XI.

MONSIEUR,

On fut informé à Laval dès le jour même de la nouvelle de l'engagement meurtrier dont la châtaigneraie de la Bodinière avait été le théâtre. Les patriotes apprirent avec un vif sentiment d'effroi que le signal du combat venait d'être donné dans un canton où l'on savait la population entière ennemie de la révolution. Quant aux Lavallois royalistes, quoiqu'ils vissent la hache des bourreaux suspendue sur leur tête, ils purent à peine dissimuler la part qu'ils prenaient à un succès si peu attendu. Cet événement fit donc une profonde impression sur tous les esprits; aussi, bien que je fusse fort jeune, j'en ai parfaitement conservé le souvenir. Une circonstance particulière, il est vrai, contribua à le fixer dans ma mémoire, et je crois devoir vous la raconter, pour vous donner une idée des relations qui s'établirent dès le commen-

cement entre les Chouans et les royalistes des villes. Elle vous prouvera, Monsieur, combien ces derniers étaient loin de regarder les insurgés comme des bandits, qui devaient dévaster leurs propriétés.

Notre maison de campagne est voisine du lieu où le combat s'était livré; un de nos paysans accourut dès le soir même à la ville, en grande hâte, pour nous rendre compte de ce qui venait d'arriver. A cette époque, tous les honnêtes gens un peu aisés étaient emprisonnés comme suspects. Mon père l'avait été des premiers. Ce fut donc seulement à ma mère que Thomas, notre paysan, put faire son récit. J'y étais présent. Il entra dans tous les détails du combat; il les tenait de la bouche même de ceux qui y avaient pris part, et il nous les racontait avec un véritable enthousiasme. Le nom de Jambe-d'argent, que nous entendions alors prononcer pour la première fois, revenait sans cesse dans sa bouche : « C'est un franc sol» dat, celui-là, nous répétait-il sans cesse, c'est » un franc soldat! » Il voulait dire : c'est un héros, car telle est, dans nos campagnes, la signification de ce mot franc soldat, et je trouve quelque chose de noble et de vraiment français

dans une expression si simple, pour désigner celui que sa bravoure met au premier rang.

Cependant ma mère jugea nécessaire d'instruire les détenus royalistes de l'affaire qui venait d'avoir lieu; mais ce n'était pas chose facile. Il n'était point permis de leur parler sans témoins, et une lettre sur un tel sujet, si elle était interceptée, mettait en danger la vie de celui à qui on l'adressait. Il ne restait qu'un moyen de faire connaître la nouvelle : on l'employa. Les geoliers, à cause de mon âge (je n'avais pas encore dix ans), me laissaient la faculté d'entrer dans la prison pour voir mon père; on crut qu'on pouvait me charger de lui apprendre l'événement. On m'en redit plusieurs fois les détails, on me les fit répéter jusqu'à ce que ma leçon fût bien sue, puis l'on me fit partir sans redouter rien de mon indiscrétion. Dans ces temps de crime et de terreur, une sorte d'instinct du danger faisait perdre à l'enfance son imprévoyance et son étourderie.

J'allai donc raconter à mon père, et ensuite à tous ceux à qui l'on pouvait se fier, ce qu'on m'avait appris sur la victoire des royalistes. La joie fut grande chez les prisonniers, toujours avides de saisir tout ce qui peut faire naître l'es-

LETTRE XII.

MONSIEUR,

Les patriotes ne laissèrent point la nouvelle insurrection se former ainsi sans faire tous leurs efforts pour l'arrêter avant qu'elle eût pris de l'accroissement. Des détachemens furent aussitôt envoyés avec l'ordre d'occuper les bourgs voisins de l'endroit où l'engagement avait eu lieu. Quélaines, Nuillé, l'Huisserie, Ahuillé reçurent garnison. Les troupes de ces cantonnemens, pour se mettre à l'abri d'une attaque imprévue, qu'ils craignaient de la part même des habitans des bourgs qu'ils occupaient, s'établirent dans les églises, dont ils crénelèrent les murailles; ils pouvaient se croire autorisés à cette mesure par la nécessité; mais ils ne s'en tinrent pas là; ils se plûrent à faire parade de leur irréligion, affectant de profaner et de briser avec outrage tous les objets de la vénération de nos pieux paysans. Alors les nouveaux Chouans, animés par l'indignation,

et ne doutant point que le ciel, irrité, ne leur livrât ces impies, résolurent de chasser tous les postes républicains.

L'attaque du bourg de Nuillé fut fixée au dimanche des Rameaux. « Si dans un pareil jour, » avait dit Jambe-d'argent, il ne nous est pas » permis de célébrer la fête dans nos églises, il » faut que ce jour-là même, les bleus, qui nous » en empêchent, reçoivent la punition qu'ils mé- » ritent. Nous ne pourrons pas avoir de rameaux » bénis, mais au moins la victoire nous donnera » le droit de porter des lauriers. » Tous applaudirent à cette résolution; car le desir de venger la religion insultée animait chacun d'un nouveau zèle.

Dans la nuit du samedi au dimanche, deux cents hommes se trouvèrent réunis. Ils se partagèrent en trois bandes. Jambe-d'argent, à la tête de la première, se chargea de commencer l'attaque par le chemin qui mène au bourg d'Astillé; Moustache, avec la seconde, convint d'occuper la route de Quélaines, de s'approcher le plus près possible sans se laisser voir, et d'attendre là le premier coup de fusil; il devait alors se précipiter dans le bourg et courir droit à l'église, pour tâcher d'y pénétrer avant que les républicains ne

s'y fussent barricadés. La troisième troupe n'étant composée que des nouveaux vénus, sur lesquels on ne croyait pas devoir compter, fut envoyée, par un long circuit, occuper la hauteur qui, au nord du bourg, domine la petite rivière du Vicoin et le pont sur lequel il faut passer pour se rendre à Laval. De cette position, on pouvait facilement arrêter l'ennemi s'il voulait se retirer.

Le jour paraissait à peine, et de plus, il faisait un brouillard fort épais, lorsque Jambe-d'argent, laissant ses armes et son plumet blanc, s'avança seul vers l'entrée du bourg. Il était suivi par un homme, habile tireur, qui, se cachant derrière lui, se tenait prêt à faire feu sur le factionnaire, dès qu'il essaierait de se mettre en défense; le reste de la troupe suivait sans bruit à peu de distance. Jambe-d'argent, marchant avec précaution, et favorisé par l'obscurité, se trouvait déjà près de la sentinelle, lorsqu'il en fut aperçu; il ne répond point à son *qui vive!* et continue d'avancer; il n'en était plus qu'à dix pas, lorsque le républicain crie *halte-là!* en le couchant en joue; mais celui-ci tombe à l'instant même, atteint du coup tiré par l'homme qui suivait Jambe-d'argent. A ce signal, la troupe de

ce dernier et celle de Moustache, chacune de son côté, se précipitent dans le bourg aux cris répétés de *vive le Roi!* Plusieurs des soldats républicains, sortis du poste, s'étaient dispersés dans les maisons. Moustache arrive avant eux à la porte de l'église, qu'il trouve ouverte. A sa vue, les bleus, restés dans l'intérieur, ne songent qu'à fuir par la porte opposée; saisis de frayeur, la plupart abandonnent même leurs armes, et dès la première décharge quatre tombent morts auprès de l'église; tout le reste s'enfuit en hâte par le chemin de Laval. Il n'en eût échappé aucun, si la troupe postée sur la hauteur eût bien gardé le passage; mais, comme je l'ai dit, on n'avait envoyé là que des jeunes gens tout-à-fait neufs au métier des armes : la vue des fuyards, qui accouraient de leur côté, suffit pour leur donner l'épouvante; ils se dispersèrent sans même tirer un coup de fusil. Ainsi les républicains purent continuer leur route; et comme ils n'avaient point essayé de résister, et que les Chouans ne les poursuivirent pas longtemps, ils perdirent peu de monde.

Jambe-d'argent avait jugé sage de ne pas laisser ses hommes se diviser pour courir après l'ennemi, de crainte que le bruit de la fusillade

n'amenât sur eux les autres cantonnemens. Il se hâta donc de faire rassembler toute la troupe afin de tenir conseil, donnant à chacun les éloges que sa bravoure avait mérités. « Celui-ci, qui » arrive le dernier à cette heure, dit-il en mon- » trant Moustache, tant que le feu a duré a tou- » jours été le premier de tous. — « Oui, oui, » le premier soldat, reprit Moustache, ça peut » être ; mais je ne suis bon qu'à faire le coup de » fusil, et il y en a d'autres qui me valent. Quant » à conduire une affaire et à en assurer le suc- » cès, toi seul parmi nous en es capable, et tu » viens encore de nous le prouver. Dis-nous » donc ce que tu crois bon de faire, nous » t'obéirons. » Jambe-d'argent conseilla de se porter sans délai sur la paroisse de Montigné, où il n'y avait pas de troupes, afin de ne pas être rencontrés par celles que les fuyards allaient sans doute ramener sur Nuillé, pour venger leur défaite. Il pensait qu'on devait toujours éviter d'avoir à soutenir une attaque, et qu'il y avait un grand avantage à être assaillant. On se rendit à ses raisons et l'on partit aussitôt. Mais en route, Place-nette et quelques autres, qui en parlant de leurs exploits s'étaient monté la tête, ouvrirent l'avis d'aller sur-le-champ attaquer les bleus

du poste d'Ahuillé, près de la forêt de Concise, dont on n'en était plus qu'à une lieue. Inutilement Jambe-d'argent voulut s'opposer à ce projet, représentant que les bleus, avertis par le bruit de la fusillade du matin, seraient sans doute sur leurs gardes, et qu'il était impossible de les forcer s'ils restaient retranchés dans les maisons et dans l'église. On ne voulut point l'écouter; Moustache lui-même, animé par l'idée d'un nouveau combat, oublia pour le moment la déférence qu'il venait de témoigner à Jambe-d'argent, et se rangea à l'avis de Place-nette. On marcha donc sur Ahuillé.

En traversant la grande route de Laval à Craon, on fit la rencontre de l'homme chargé d'approvisionner le poste de Cossé : il revenait de Laval avec un cheval chargé de vivres. On l'entoure, on l'arrête; et Benjamin, soldat vendéen de la bande de Moulins, lui lâche son coup de fusil et le tue, disant avoir à se venger de cet homme dont les dénonciations l'avaient deux fois mis en danger d'être pris par les patriotes. En même temps plusieurs Chouans se jettent sur les provisions, se les disputent, se les arrachent, et donnent enfin tout l'ignoble spectacle d'une scène de bandits.

En vain Jambe-d'argent et beaucoup d'autres, saisis d'indignation, accablent les pillards de reproches, et veulent obliger Benjamin à rendre compte de sa conduite. On se contenta de répondre que, si l'on avait eu tort, le mal était sans remède; que, d'ailleurs, ce qu'ils venaient de faire une fois, les patriotes le faisaient tous les jours, et qu'il était bon d'arrêter, par une forte leçon, le zèle de ceux qui se mettaient au service des bleus. On se crut justifié par de telles raisons, et l'on ne voulut plus écouter de remontrances.

Ainsi, cet acte de cruauté inexcusable resta impuni; les Chouans virent dès-lors combien il s'en trouverait parmi eux qui, en perdant toute crainte, perdraient toute retenue, et dès ce jour, ils purent signaler dans leurs rangs ceux dont ils auraient à rougir. Les plus sages reconnurent qu'il leur était indispensable d'avoir un chef, investi du pouvoir de punir; et, à cette occasion, Moustache revint encore à la charge auprès de Jambe-d'argent, pour l'engager à prendre en main l'autorité, s'offrant d'en faire la proposition et s'engageant à la faire accepter. « Je ne puis croire encore, répondit Jambe-d'ar- » gent, que ce soit à moi qu'il appartienne de

» commander; mais s'il le faut pour arrêter de » pareils désordres, je m'y déterminerai, et alors, » malheur à qui ne se conduira pas selon la jus- » tice. » Tout en discutant ce sujet, Moustache, Jambe-d'argent, et tous ceux qui n'avaient point pris part au pillage, avaient continué de marcher vers Ahuillé. Peu à peu les autres rejoignirent, et l'on arriva en vue du bourg. Les bleus étaient sur leurs gardes; néanmoins, bien loin de se défendre, dès qu'ils aperçurent l'ennemi, ils s'éloignèrent en toute hâte, mais en bon ordre, du côté de Cossé. Les Chouans n'essayèrent point de les poursuivre, ils entrèrent triomphants dans le bourg, et se dispersèrent aussitôt dans les maisons pour se faire préparer à manger.

Cependant le poste d'Ahuillé, dans sa retraite, avait rencontré un autre détachement républicain qui suivait les royalistes à la piste, conduit par les fuyards du poste de Nuillé. Tout ce monde réuni forma au moins trois cents hommes qui se mirent à cerner le bourg. Personne n'eût échappé si Jambe-d'argent ne s'était tenu sur ses gardes. Deux femmes, à sa prière, s'étaient placées en observation; elles virent l'ennemi qui s'avançait sans bruit, et, avant que toutes les issues fussent occupées, elles accoururent en criant : « V'là les

» bleus, sauve qui peut! v'là les bleus! à la dé» route! » Aucun ne songea seulement à résister, tous s'enfuirent en désordre. Jambe-d'argent lui-même se retira précipitamment, emmenant avec lui Moustache, qui frémissait de rage de s'éloigner ainsi sans combattre; mais il comprit combien il était utile qu'un échec vînt apprendre aux Chouans à ne pas mépriser les avis de ceux qui avaient l'expérience de la guerre.

La déroute fut complète; il y eut un grand nombre de blessés, mais deux seulement restèrent morts sur la place. L'un d'eux était Pigeon, de la paroisse de Quélaines; soldat avant la révolution, resté fidèle à son Roi, il avait suivi l'armée vendéenne. Ce fut le premier qui périt les armes à la main dans le canton où commandait Jambe-d'argent. Le second était un homme âgé, un pauvre paysan père de trois enfans. Il n'avait pas pris parti jusqu'à ce jour parmi les insurgés; mais les bleus étaient venus dans sa *closerie*, avaient tout dévasté, pillé sa maison, maltraité sa femme et ses enfans sous ses yeux, le menaçant à chaque instant de le tuer lui-même. Lorsqu'il vit passer les Chouans qui se portaient sur Ahuillé, poussé du desir de se venger, il leur demanda un fusil et marcha avec eux. Quand les bleus se montrèrent,

il ne voulut pas fuir avant d'avoir au moins immolé un ennemi ; mais il ne put satisfaire sa vengeance, et tomba mort dès les premiers coups.

Tout le monde déplora le triste sort du malheureux paysan ; mais Jambe-d'argent ne se contenta pas de le plaindre : il songea à sa pauvre famille, restée sans soutien, et ne cessa point, tant qu'il vécut, de lui envoyer des secours, soit en grain, soit en argent. Je tiens ce fait de l'homme même (Planchenault, dit *Cœur-de-Roi*) qui fut chargé de les porter.

Ainsi, dans cette occasion encore, Jambe-d'argent fit voir qu'il trouvait naturellement en lui-même tous les nobles sentimens d'un homme fait pour commander aux autres. Nous aurons souvent occasion de le remarquer : un secret instinct semblait lui révéler, en chaque circonstance, les obligations que contracte celui qui se met à la tête d'un parti. Il regardait comme lui étant personnels les services rendus à ses compagnons d'armes ou à la cause qu'il défendait, et jugeait de son devoir de les reconnaître. Par la même raison, il se croyait toujours responsable pour les siens, et s'imposait la loi de réparer, autant qu'il était en son pouvoir, les malheurs d'une guerre dont il avait été l'instigateur.

Peut-être trouverez-vous, Monsieur, que je me répète bien souvent dans l'éloge que je me plais à faire des sentimens généreux dont Jambe-d'argent se montra sans cesse animé; mais les Chouans, dans les récits qu'ils m'ont faits, ayant toujours été ramenés par un souvenir d'enthousiasme à me parler de ce caractère noble, désintéressé, franc et loyal, qui distinguait si éminemment leur ancien chef, tout naturellement, à mon tour, je me trouve engagé à revenir sur ce sujet, digne en effet de remarque, sur-tout quand on se souvient que le jeune Treton passa tout le temps de son enfance à mendier son pain.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE XIII.

Monsieur,

Dans les jours qui suivirent la fatale affaire [illegible]huillé, les Chouans, suivant leur habitude, [illegible]tèrent dispersés et cachés pendant quelque [illegible]nps, et les républicains purent se flatter en-[illegible]re une fois d'avoir étouffé l'insurrection dans [illegible] pays.

Cependant Jambe-d'argent était loin de se [illegible]sser décourager par l'échec qu'avait éprouvé [illegible] parti. Tout au contraire, il sentait parfaite-[illegible]nt, qu'en cette occasion, un tel revers pou-[illegible]it amener d'heureux résultats, s'il servait à faire [illegible]naître aux siens combien il leur était urgent [illegible] se soumettre à un chef capable de les diriger. [illegible]voyait bien d'ailleurs que c'était à lui seul qu'il [illegible]partenait d'être ce chef. N'avait-il pas pour lui [illegible] suffrage positif de Jean Chouan, et n'était-ce [illegible]s par ses soins que s'étaient formées toutes les [illegible]treprises qui avaient eu du succès? mais, de

plus, il était sûr que Moustache, le seul dont il eût pu craindre la rivalité, desirait beaucoup le voir prendre le commandement, et le même desir lui était manifesté journellement par les plus braves et les plus honnêtes d'entre ses camarades. Il jugea donc que le moment était venu où, pour l'intérêt de la cause, il devait prendre en main l'autorité, décidé qu'il était, du reste, à la remettre entre des mains plus habiles, si, comme il l'avait espéré jusqu'ici, quelque officier échappé au désastre de la Vendée venait s'offrir pour diriger l'insurrection.

Ce fut sur ces entrefaites qu'on remit entre les mains de Jambe-d'argent les épaulettes, les rubans blancs et les *cœurs de Jésus* envoyés par les détenus de Laval. C'était encore une nouvelle preuve de l'assentiment général des royalistes à ce qu'il devînt le chef des nouveaux Chouans. Il n'hésita plus. Prenant pour motif la distribution à faire aux plus braves des présens qu'on lui envoyait, il les fit avertir de venir le trouver. Moustache, Fleur-d'épine, Sépher, Va-de-bon-cœur, la France, Brise-bleu, le grand Chasseur, se rendirent auprès de lui. C'étaient des hommes d'une valeur éprouvée, aussi chacun d'eux avait déjà sous ses ordres quelques jeunes gens qui

ient venus s'y placer volontairement; mais ils
cherchaient point à se prévaloir d'un tel avan-
ge, et, animés seulement d'un zèle désintéressé
ur la cause qu'ils défendaient, ils avaient jugé,
même que Jambe-d'argent, combien il était
cessaire de donner au plus capable le droit de
faire obéir de tous, de diriger les entreprises,
sur-tout d'empêcher ou de punir les désor-
es, suite inévitable de leur position.

Ainsi donc, dès que la proposition en fut faite,
Chouans que j'ai nommés, et plusieurs autres
core, reconnurent d'un commun accord, que
mbe-d'argent, par sa conduite, sa bravoure,
services, avait mérité d'être mis à la tête de
surrection du pays, et ils s'engagèrent à ranger
is son autorité tous les royalistes qui pren-
ient les armes dans leurs cantons respectifs.

Cependant quelques-uns, comme Moulins,
ce-nette, Mousqueton, Houzard, et Bar-
r, dit *la Risque,* eurent peine à se sou-
ttre à cette détermination; ils demandaient
e les choses restassent comme elles étaient,
que chaque brave en agît à sa guise avec ceux
i voulaient bien se réunir à lui. Ce dernier
s, il faut le dire, était celui d'hommes qui,
illeurs au rang des plus vaillans, avaient,

sous d'autres rapports, de bonnes raisons pour desirer que personne n'eût le droit de surveiller leur conduite. Heureusement, se trouvant en minorité, ils se virent obligés de céder, et il fut arrêté qu'on marcherait désormais sous les ordres de Jambe-d'argent. En même temps, les hommes qui avaient su prendre le plus d'influence dans leur paroisse convinrent entre eux de se considérer comme chefs en second, sous les ordres du chef commun ; mais ces arrangemens ne reçurent une forme tout-à-fait régulière qu'au bout d'un certain temps. Dans ces commencemens, presque toujours les besoins du moment décidèrent des mesures que l'on prit, et ensuite, quand l'utilité en fut reconnue, on en fit une règle pour l'avenir.

Jambe-d'argent profita encore de la réunion de ses compagnons d'armes pour délibérer avec eux sur ce qu'il convenait de faire dans les circonstances présentes. Tous s'accordèrent sur l'utilité qu'il y aurait à étendre au loin l'insurrection, pour obliger les républicains de diviser leurs forces. Il fut donc résolu, qu'avant de se montrer de nouveau, on essaierait d'aller s'aboucher avec les jeunes gens des différens cantons du Bas-Maine qui avaient fait la campagne de

la Vendée. On espérait les trouver disposés à se lever encore pour la cause à laquelle ils s'étaient montrés si dévoués; et, dans ce cas, il était indispensable de s'entendre avec eux, afin de fixer les occasions où l'on se réunirait pour combattre, ainsi que les momens où chacun agirait de son côté pour faire une diversion utile, en combinant des attaques simultanées sur des points éloignés les uns des autres.

Ceux des insurgés qui avaient des relations dans les paroisses où l'on ne se soulevait pas encore, s'engagèrent à s'y rendre sans différer, pour savoir ce qu'on pouvait attendre des royalistes qui s'y trouvaient. Moulins, qui montrait toujours un grand zèle quand il n'était question que de déployer de l'activité et de l'adresse, se rendit sur la rive gauche de la Mayenne; Moustache se chargea de parcourir les environs de Château-Gonthier; Place-nette se dirigea vers Craon, et plusieurs autres encore se mirent également en route, tous promettant de ne rien négliger pour le succès d'une mission dont les résultats pouvaient être d'une si grande importance pour l'avenir.

Quant à Jambe-d'argent, il était convenu de ne pas s'éloigner, afin qu'on pût lui transmettre promptement les renseignemens obtenus, et lui

demander aussi ses avis et ses ordres quand il en serait besoin. Depuis lors, l'endroit où il avait convoqué cette réunion devint sa résidence la plus ordinaire, ainsi que le rendez-vous habituel des principaux d'entre les Chouans. C'était une métairie de la paroisse de Quélaines, appelée le *Grand-Bordage;* mais les Chouans la désignèrent toujours, entre eux, par le nom de quartier-général *du Haut des Près.* Un motif de prudence en fit ainsi changer le nom, afin que si, par quelque trahison, les républicains venaient à l'apprendre, ils ne pussent, malgré cela, obtenir aisément des renseignemens sur la situation du lieu (1).

La métairie du Grand-Bordage était alors habitée par une veuve, mère d'une nombreuse famille. Tous, jusqu'aux plus jeunes enfans, se dévouèrent à aider et servir Jambe-d'argent: aussi regarda-t-il bientôt cette famille comme

(1) Ce fut par cette même raison que les Chouans de tous les cantons, lorsqu'ils se fixèrent des endroits de rendez-vous, leur donnèrent des noms de convention, connus d'eux seuls. Ils appelaient ces endroits des *camps,* quoiqu'ils n'y fissent aucune espèce d'établissement ni de séjour. Il y avait le camp de la Vache-Noire, le camp Vert, le camp de l'Avoine, le camp des Fourmis, &c., &c.

la sienne, et dans la suite elle l'est devenue en quelque sorte, puisque son frère aîné, Treton, dit *l'Anglais,* a épousé une des filles de la maison. Dès le commencement des troubles, la métairie du Grand-Bordage avait été un lieu de refuge pour quelques prêtres, qui étaient restés dans le pays. On avait pratiqué dans l'intérieur des bâtimens de la ferme un réduit dont l'entrée était adroitement cachée. Cinq ou six hommes y pouvaient trouver une retraite, au cas où les républicains fussent arrivés à l'improviste et sans laisser d'issue pour s'échapper.

Bien que les patriotes soient venus plusieurs fois durant le cours de la guerre faire des perquisitions au Grand-Bordage, jamais ils ne soupçonnèrent qu'il servait continuellement d'asile, non-seulement à des ecclésiastiques, mais aussi à de pauvres Vendéennes échappées à la déroute du Mans, et enfin aux Chouans, lorsqu'ils étaient malades ou blessés. La chose parut comme une sorte de miracle aux yeux des pieux paysans; mais d'autres y crurent voir une conséquence toute simple de l'intention qu'on a souvent supposée au parti révolutionnaire, d'entretenir à dessein un foyer de guerre civile.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE XIV.

MONSIEUR,

A l'époque où Jambe-d'argent faisait toutes les dispositions dont je vous ai rendu compte dans ma dernière lettre, il n'y avait encore que lui, Jean Chouan et Coquereau, qui fussent en état d'hostilité contre les républicains. Rien n'annonçait qu'on fût prêt à suivre leur exemple, ni dans l'arrondissement de Mayenne où commanda ensuite Métayer, dit *Rochambeau*, ni du côté où se forma plus tard la division Taillefer.

Cependant ce dernier canton avait fourni un grand nombre de soldats à l'armée de la Vendée, et plusieurs s'y étaient fait remarquer par leur bravoure; mais dans ce moment, ceux qui étaient parvenus à échapper, dispersés et cachés, semblaient avoir perdu toute leur ardeur, soit que leur courage fût glacé par le terrible spectacle de la destruction de leurs frères d'armes,

qui, après la déroute du Mans, étaient venus se répandre principalement dans leur pays, soit que la présence continuelle des troupes républicaines sans cesse occupées à la poursuite des fuyards leur ôtât toute idée de chercher à se réunir pour combattre.

Il faut le dire aussi, dans cette division, devenue à la fin la plus considérable de toutes, tant par le nombre d'hommes qu'elle mit sous les armes, que par l'étendue de terrain qu'elle occupa et la multitude de combats qu'elle eut à soutenir, il ne se trouva pas, dès les commencemens, un chef qui, par l'énergie de son caractère, l'entraînement de ses paroles, ou l'audace de ses entreprises, sût relever la confiance et ranimer les courages.

Taillefer, qu'on vit plus tard commander ce pays, joignait aux vertus d'un honnête homme toute la valeur d'un soldat; mais il ne possédait aucune de ces qualités brillantes qui allument l'enthousiasme et maîtrisent les esprits; aussi ne se mit-il pas d'abord à la tête de l'insurrection, pendant long-temps même il ne fut chargé d'aucun commandement, et déjà toutes les campagnes étaient soulevées, les capitaines de paroisses nommés, quand on le reconnut pour

chef. Son âge, sa réputation de probité, son peu d'ambition même, furent les titres qui réunirent sur lui les suffrages; mais sa conduite pleine de modération, son désintéressement et sa piété, justifièrent le choix qu'on avait fait de lui pour mettre fin aux prétentions de plusieurs rivaux, au sujet desquels on n'avait pu s'accorder.

Comme je vous l'ai dit, Monsieur, on ne pouvait encore remarquer aucuns symptômes d'insurrection dans la plupart des paroisses où les émissaires de Jambe-d'argent se rendirent; cependant lorsqu'on les entendit proclamer l'appel aux armes au nom de la religion et du Roi, quand ils eurent raconté les combats qu'avait livrés Jean Chouan, les entreprises hardies de Coquereau et les victoires récentes de Jambe-d'argent, tout le parti royaliste sentit de nouveau son zèle se ranimer. Les jeunes gens qui étaient revenus de l'expédition des Vendéens réparèrent leurs armes si long-temps délaissées, et chacun, prenant des informations dans son voisinage, retrouva bientôt quelques compagnons d'armes. Ils commencèrent à se rassembler par petites bandes; mais d'abord ces hommes, affaiblis par cette captivité volontaire à laquelle ils s'étaient

condamnés en se cachant, ne pouvaient retrouver ni énergie, ni confiance. Tremblant toujours d'être surpris, ils n'osaient sortir que la nuit pour ne pas donner l'éveil aux républicains, et cherchaient seulement à gagner du temps et à se recruter, jusqu'à ce que les Chouans, suivant leur promesse, leur fournissent une occasion favorable de se montrer.

Ce fut le jeune La Raitrie (1) qui, le premier, et bien avant tous les autres, donna, sur la rive gauche de la Mayenne, le signal du combat. Après la déroute du Mans, il était venu se réfugier sur la paroisse de Bazougers, à trois lieues de Laval, dans une ferme qui appartenait à son père. Dès qu'il sut la reprise d'armes des royalistes, honteux de voir que d'autres avaient pu combattre avant lui, il s'empressa de sortir de la retraite dont il lui avait fallu subir l'ennui si longtemps.

Il pensa d'abord que son compatriote, le chevalier de Hercé, qu'il savait caché comme lui dans le pays, pourrait l'aider à insurger la

(1) L'on doit se rappeler que La Raitrie et le chevalier de Hercé, tous deux âgés de quinze ans, avaient suivi l'armée de la Vendée à son passage à Mayenne.

jeunesse des campagnes. Il ne doutait pas qu'il ne fût sur-tout facile à celui-ci de ranimer le zèle des jeunes paysans qui l'avaient suivi dans l'expédition vendéenne; mais il apprit bientôt qu'une maladie, venue à la suite des fatigues de la guerre, empêchait le chevalier de Hercé de rien entreprendre (1). Ce contretemps ne changea pas les résolutions de La Raitrie; car désormais l'inaction lui paraissait plus redoutable que les périls.

Aidé d'un ami du même âge (Danton, qui, dans la suite, fut connu parmi les Chouans sous le nom de Duverger), il parvint au bout de quelques jours à rassembler vingt-huit hommes

(1) Le chevalier de Hercé avait amené aux Vendéens une troupe de jeunes paysans dont le prince de Talmont lui laissa le commandement. Il eut le titre d'aide-major de la petite Vendée. Au retour de Granville, attaqué de la maladie contagieuse qui désolait l'armée, il vint se réfugier dans une ferme du côté de Nuillé-sur-Ouëtte. Au bout de quelque temps il fut dénoncé, et pris par les républicains. On le traîna de tribunaux en tribunaux. Sa jeunesse et les sollicitations d'un de ses parens, qui avait conservé quelque crédit, lui sauvèrent la vie; mais il fut mis en surveillance et sous la responsabilité personnelle de ce parent, ce qui lui ôta la possibilité de prendre part à la guerre des Chouans.

de son voisinage, décidés comme lui à braver tous les dangers. Un bien plus grand nombre encore s'engageaient à venir le joindre, et à le reconnaître pour chef, s'il pouvait leur fournir des fusils et des munitions. Déjà La Raitrie se voyait à la tête d'une armée, car il se tenait pour sûr de se procurer les armes qu'on lui demandait.

Les habitans de Saint-Georges-le-Fléchard (1), en général ardens patriotes, s'étaient armés et organisés en gardes-nationales pour la défense de leur bourg, à l'occasion du passage des Vendéens. La Raitrie et Danton résolurent de les attaquer à l'improviste et de les désarmer. Leur entreprise réussit au gré de leurs souhaits. A la chûte du jour, ils entrèrent dans le bourg par plusieurs côtés à-la-fois; les habitans surpris n'eurent pas le temps de se mettre en défense, et s'enfuirent en laissant leurs armes au pouvoir des assaillans. La Raitrie fit fouiller les maisons, mais en défendant qu'on commît le moindre désordre. On prit seulement les fusils, que l'on rassembla en faisceau dans le cimetière situé au

(1) Le bourg de Saint-Georges-le-Fléchard est à quatre lieues de Laval, sur la route du Mans.

milieu du bourg. Mais alors le jeune chef, énivré de son succès, oublia toute prudence : après s'être fait apporter à manger et à boire pour lui et les siens, il voulut faire parade de sa science militaire, et rangeant sa petite troupe en ligne, il se mit à lui commander des évolutions.

Mais, pendant ce temps, les fuyards étaient allés donner l'éveil aux patriotes des bourgs voisins. D'après leur avis, les gendarmes et les gardes-nationales de Vaisges, de Saint-Jean-sur-Erve et de Foulgé, marchent en toute hâte sur Saint-Georges. A leur approche, des femmes accourent les prévenir que les royalistes y sont encore; alors le bourg est cerné sans bruit, et La Raitrie, qui n'avait pas placé de sentinelle, qui n'avait pris aucune précaution, n'apprend la présence de l'ennemi que lorsqu'il s'en voit attaqué de tous côtés. Mais si sa négligence fut une faute sans excuse, au moins voulut-il la racheter par tous les efforts du courage et du dévouement.

Il a vu, dès le premier instant, l'imminence du danger, et n'a plus qu'un seul but, celui de se sacrifier pour faciliter la fuite des siens. Dédaignant donc tout soin de sa vie, il se dirige

du côté opposé à celui qu'il leur voit prendre et cherche à attirer sur lui l'attention de l'ennemi. « C'est moi, crie-t-il aux républicains, c'est moi » qui suis le chef des royalistes. Je vous défie » tous, venez m'arrêter si vous l'osez; je vous » attends. » Il jette alors son fusil, tire son sabre, fait face aux assaillans, dont la foule accourt provoquée par ses cris, et ce fut ainsi que sa généreuse résolution atteignit le but qu'il s'était proposé. Plusieurs de ses compagnons, et Danton était du nombre, moins observés dans ce moment, parvinrent à s'échapper.

Quant à lui, animé d'une héroïque fureur, il tint tête long-temps à ses adversaires, criant toujours « Je vous défie tous, je vous attends tous, » vous ne m'arrêterez pas! » Déjà, en reculant pas à pas, il était parvenu à sortir du bourg, et les bleus l'entouraient tellement qu'ils n'osaient tirer sur lui de peur de s'entretuer. A la fin, cependant, arrivé au milieu d'un champ, il fut si vivement pressé de toutes parts, qu'il lui fallut succomber sous le nombre; mais il ne tomba qu'après s'être fait hacher de coups de sabre. On le dépouilla aussitôt de ses vêtemens, et on le laissa là le reste de la nuit.

Le lendemain matin, tandis qu'on préparait

une charrette pour conduire dans les prisons de Laval trois royalistes faits prisonniers, les gendarmes destinés à les escorter eurent la curiosité d'aller voir le jeune homme qui s'était si vaillamment défendu la veille. Ils le trouvèrent respirant encore, l'enlevèrent, et, tout dépouillé qu'il était, le jetèrent sur la charrette à côté de ses camarades, et se mirent en route.

Comme ils passaient au milieu du bourg, des femmes accoururent demandant à grands cris la mort des *brigands*, et les gendarmes eurent besoin d'employer la force pour empêcher ces furies d'assouvir leur rage. Cependant, au milieu même de ce tumulte, quelqu'un osa s'approcher de la charrette et jeta sur le corps du blessé un misérable lambeau pour le couvrir; cette action, qui dans toute autre circonstance eût été à peine l'indice d'un peu d'humanité, était, dans ce moment, la preuve de la charité la plus courageuse.

Il pleuvait à verse quand le malheureux La Raitrie arriva à Laval: l'eau ayant lavé le sang figé sur ses blessures, elles recommencèrent à saigner et marquèrent d'une horrible trace toutes les rues qu'on lui fit parcourir; mais les gens de l'escorte ne s'en inquiétaient pas, et ils firent

venir la charrette jusqu'à la porte du lieu où le tribunal révolutionnaire tenait ses séances. Ils n'avaient eu d'autre idée, en amenant ainsi le blessé, que de faire constater que c'était bien réellement La Raitrie, le chef des insurgés, qui était en leur pouvoir, et peu leur importait qu'il fût mort ou vif à leur arrivée; mais les patriotes de Laval firent un autre calcul : s'étant assurés que les blessures du prisonnier pouvaient n'être pas mortelles, ils entreprirent de le guérir, se ménageant ainsi le plaisir d'avoir à donner le spectacle de son supplice. Il restait encore un obstacle. Le jeune *brigand* n'avait pas seize ans accomplis, âge voulu par la loi pour qu'il pût encourir la peine de mort; mais on parvint aussi à éluder cette difficulté. Au lieu d'instruire l'affaire dans les vingt-quatre heures, comme c'était l'usage, on différa un mois entier. Alors le temps nécessaire se trouva écoulé; car on avait fait le calcul exact des jours qui donnaient à la victime le droit de vivre. Dès que le dernier fut arrivé, on ne tarda plus d'un instant; le malheureux jeune homme fut, sur l'heure, interrogé, condamné et exécuté. On avait eu tellement à cœur de le garder vivant jusqu'à ce moment là, que les médecins, auxquels on

avait fortement recommandé de ne rien négliger pour sa santé, lui firent encore prendre une médecine le matin même du jour de son supplice.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE XV.

MONSIEUR,

Les hommes que Jambe-d'argent avait envoyés pour parcourir les paroisses du Maine, et se mettre en relation avec celles que leurs opinions portaient à favoriser l'insurrection royaliste, n'éprouvèrent aucune difficulté à remplir leur mission. Le succès même passa leur attente. Par-tout ils avaient été accueillis avec empressement : car, grâce aux vexations de tous genres qu'on avait à endurer des patriotes, la patience était poussée à bout et l'indignation portée au comble. Que pouvait-on redouter davantage, maintenant que personne n'était assuré de sa fortune et de son existence? Ni la crainte de se compromettre, ni l'idée du danger, ne pouvaient désormais arrêter même les plus timides.

Bientôt les Chouans eurent dans chaque paroisse des gens avec qui ils s'entendirent, des moyens de correspondance convenus, et des

asiles sûrs pour leurs messagers. Ils surent aussi, par des renseignemens positifs, ce qu'on avait à espérer de chaque canton dans le soulèvement général prêt à éclater; déjà même on citait les noms des hommes qui commençaient à se montrer en armes ou qui s'engageaient à marcher au premier signal.

Moulins, de retour du pays où avait échoué l'entreprise de l'infortuné La Raitrie, assurait que, bien loin de s'être laissés effrayer d'un début si malheureux, les paysans se montraient remplis d'ardeur, stimulés d'ailleurs par la présence d'un grand nombre de soldats vendéens, qui avaient conservé leurs armes et n'attendaient que l'occasion de se venger de leurs longues souffrances. De tous côtés se formaient de petits rassemblemens, et bien que les patriotes en eussent surpris et dissipé plusieurs, néanmoins on ne se laissait pas décourager. Déjà les autorités républicaines avaient reçu le signalement de plusieurs hommes désignés comme chefs des rassemblemens; mais la plupart n'étant connus que par leur nom de guerre, on ne pouvait les atteindre, ni même comprimer leur zèle en emprisonnant leur famille, comme on le faisait toujours quand on savait à qui s'en prendre.

Vers le bourg de Vaisges, *la Ramée, la France* et *Sans-peur* se montraient prêts à résister à force ouverte; au village de la Massonnière, *l'Épine* et les trois frères Corbin manifestaient les mêmes intentions. Dans les paroisses de Foulgé et de Parné, on avait rencontré plusieurs fois, en armes, Guillaume, dit *Court-bleu,* Rattelade, dit *Sans-regret, Benedicite, Sans-chagrin*, et Malines, dit *Francœur.*

Place-nette, qu'on avait envoyé dans les environs de Craon et d'Athé, rapportait qu'un jeune homme, nommé Lecomte, était à la tête de quelques soldats, et s'entendait avec Hamard, de la paroisse de Laigné, auquel plusieurs soldats vendéens s'étaient réunis.

Les Chouans qui étaient allés prendre des renseignemens du côté de Mayenne désignaient les trois MM. Fortin et Alexandre Billard, comme organisant un soulèvement vers la petite ville de Lassay. Dans la paroisse de la Chapelle-au-Ribou, Métayer, dit *Rochambeau,* se tenait caché avec quelques hommes, ne cherchant alors qu'à de se dérober aux poursuites des républicains, et ne montrant nulle envie de faire la guerre. De ce même côté, vers Champéon, une autre bande armée montrait plus de réso-

lution et d'envie de combattre : mais on avait quelque doute sur la pureté des motifs qui l'animaient. Mathieu Gahéry, dit *Custines*, et Pacory, dit *La Fayette*, étaient les chefs de cette troupe, et déjà ils avaient eu quelques engagemens avec les républicains.

Dans les environs d'Ernée, Brionne et Joseph Lasseux, deux jeunes gens qui, au moment de la révolution, se destinaient à l'état ecclésiastique, cherchaient à former un rassemblement sous les ordres de M. Duboisguy, dont la troupe occupait depuis quelque temps la forêt de Fougères.

En même temps que Jambe-d'argent recevait ces renseignemens sur le soulèvement prochain de tout le Bas-Maine, il apprenait aussi que Coquereau, dont on n'avait plus entendu parler pendant un assez long-temps, venait de reparaître tout-à-coup, et qu'il continuait de se signaler par de nouvelles entreprises non moins audacieuses que celles qui, dès son début, l'avaient rendu l'effroi des patriotes.

Dans ce même canton de Château-Gonthier, d'où Coquereau venait de sortir pour entrer dans l'Anjou, on savait que plusieurs royalistes épiaient l'occasion de pouvoir aller se joindre à ce chef. On citait entre autres Garot, dit *Auguste*,

Hoisnard, dit *Branche-d'or,* Menant, dit *Fran-cœur,* tous anciens frères d'armes des Vendéens, et brûlant de combattre de nouveau.

Vous voyez, Monsieur, que nous voici arrivés à l'époque (1) où, dans les campagnes du Maine, s'alluma par-tout à-la-fois cette ardeur belliqueuse qui déjà s'était manifestée au premier passage des Vendéens. Les paysans manceaux, sortant enfin de cette résignation forcée avec laquelle ils avaient enduré si long-temps les persécutions, voulurent, par un commun effort, tenter de s'arracher à une insupportable tyrannie.

Les mêmes principes religieux, les mêmes sentimens d'attachement à la monarchie qui avaient amené le soulèvement de la Vendée, qui tenaient encore Jean Chouan et les siens sous les armes, suscitèrent aussi cette nouvelle insurrection dont le mouvement s'étendit bientôt dans tout l'ouest de la France.

Plusieurs causes se réunirent pour produire dans le parti royaliste cet élan presque spontané d'un zèle belliqueux. D'abord, il était devenu impossible aux troupes républicaines de continuer avec la même exactitude leurs perquisitions dans

(1) Vers le mois de mai 1794.

les campagnes : le retour de la belle saison avait de nouveau entouré chaque champ d'un épais rideau de verdure, qui bornait par-tout la vue, et en outre, les blés, devenus grands, offraient un asile assuré à ceux qui voulaient parcourir le pays sans être aperçus. Ainsi le petit nombre de soldats vendéens, qui, malgré les efforts des patriotes, avaient échappé à toutes les poursuites, à toutes les fatigues, à toutes les souffrances, purent enfin se livrer à quelque sécurité. Favorisés par les circonstances, ils osèrent sortir de leurs retraites et se mirent à parcourir les fermes où ils avaient déjà trouvé un refuge passager, où ils trouvaient encore une hospitalité généreuse.

Maintenant, moins tourmentés de la crainte d'être surpris, ils pouvaient à loisir entretenir nos paysans de leurs maux passés, de leurs misères présentes, de leur avenir si triste; mais ces hommes pleins de foi parlaient aussi en même temps du consolant espoir d'obtenir, dans une autre vie, une récompense méritée pour tout ce qu'ils avaient fait. Alors ils rappelaient, avec un juste enthousiasme, et les nobles motifs qui avaient armé leurs bras, et les succès glorieux de leurs premiers efforts, et enfin leur héroïque constance dans les malheurs présens.

En voyant ces exemples si frappants d'une entière résignation aux volontés du ciel, en écoutant ces paroles d'une irrésistible puissance que toujours la religion sut inspirer à ceux qui souffrent pour elle, toute la jeunesse du Bas-Maine, dans les transports d'une pieuse exaltation, s'écriait à son tour : « Nous aussi, nous » sommes chrétiens; nous aussi, nous voulons » combattre et mourir pour défendre notre sainte » religion ! » Alors on courait en foule consulter les ecclésiastiques demeurés cachés dans les campagnes. Ceux-ci, à la vue de cet enthousiasme, se laissaient aller à croire que c'était peut-être à d'aussi faibles bras que Dieu voulait confier le soin de sa vengeance, que le ciel suscitait ces nouveaux Machabées : et comme le temps des persécutions était revenu, ils voulaient espérer que le temps des miracles pouvait revenir à son tour.

Les plus sages même n'osèrent arrêter le zèle des paysans, et quelques-uns, se confiant dans la pureté de leurs motifs, ne craignirent point d'encourager hautement à courir aux armes.

D'autres raisons contribuaient encore à enhardir les royalistes des campagnes : ils n'ignoraient pas que jusque dans les rangs des bleus

il se trouvait beaucoup de partisans de la cause royale; que particulièrement dans le bataillon de *la Montagne*, nouvellement arrivé à Laval, les jeunes gens qui le composaient desiraient, pour la plupart, avec ardeur, une occasion de se déclarer contre la république (1). Déjà même plusieurs d'entre eux étaient entrés en relation avec les Chouans. Chandelier, Brice-Denys, Carpar, Picot, &c., n'avaient pas craint de mettre leurs noms en avant, se portant garans pour une foule d'autres, et faisant passer dans la campagne tout ce qu'ils pouvaient se procurer d'armes et de munitions. Ils s'étaient en outre engagés à aller se joindre aux insurgés, dès que ceux-ci croiraient devoir les appeler.

Enfin, pour dernier motif, les paysans voyaient chaque jour le gouvernement républicain ordonner de nouvelles levées; tous les hommes en état de porter les armes allaient être contraints de partir; mais si tout Français devait être soldat, il restait encore à choisir de com-

---

(1) On a vu qu'à la suite des troubles de la ville de Rouen, tous les royalistes compromis avaient été forcés de s'enrôler, et que leur bataillon portait le nom de *la Montagne*.

battre pour ou contre la révolution. Lors donc que les envoyés de Jambe-d'argent parcoururent le pays, annonçant les entreprises formées par les Chouans, les succès déjà obtenus, les espérances qu'offrait l'avenir et les secours assurés à tous ceux qui voudraient relever le drapeau blanc, la jeunesse royaliste n'hésita plus. Le moment était venu où chacun, au prix même de sa vie, résolut de prendre part à ce nouvel effort pour renverser le pouvoir impie sous lequel on avait eu la lâcheté de plier.

Bientôt toutes les campagnes se mirent en mouvement. Cependant on fut long-temps sans pouvoir établir une organisation régulière dans les cantons où l'insurrection commençait à s'étendre. De tous côtés il se formait, il est vrai, des rassemblemens qui allaient enlever les armes des patriotes du pays; mais, parmi les nouveaux insurgés, il ne se trouva pas un homme qui sût prendre sur les autres assez d'influence pour les soumettre à son autorité; aussi n'y eut-il d'abord aucune suite dans ce qu'on entreprit; et comme dans ces réunions on négligea souvent toutes les mesures de prudence, les royalistes furent plus d'une fois les victimes de leur zèle inconsidéré.

Dans la paroisse de Bonchamps, à une lieue de Laval, les jeunes gens qui avaient fait la guerre avec les Vendéens s'étaient donné rendez-vous dans une grange dépendante de la ferme de la Laizerie, pour aviser au moyen de se procurer des armes. Malines, connu ensuite sous le nom de *Francœur*, et Pichon, qui se fit appeler *l'Espérance*, avaient provoqué ce rassemblement. Déjà quatorze hommes étaient réunis, lorsque la garde républicaine de Forcé, avertie de ce qui se passait, arriva sans être aperçue et entoura la grange où se trouvaient les royalistes. On pouvait croire qu'il n'en échapperait aucun; cependant les uns sautèrent par une fenêtre, en même temps que les autres, sortant brusquement par la porte, se précipitèrent au travers d'une grêle de balles, et parvinrent ainsi à se sauver. Deux hommes seulement, dont l'un était le frère de Malines, furent tués sur la place; deux autres, s'étant laissé prendre, furent traînés dans les prisons de Laval et guillotinés.

Plusieurs réunions semblables amenèrent des malheurs du même genre, mais on ne se décourageait pas pour cela. Le Bas-Manceau hésite souvent avant de prendre un parti; mais une fois décidé, il tient à ses résolutions avec autant

de persévérance que de courage. Dès le soir même de la fâcheuse affaire de la Laizerie, ceux qui s'en étaient échappés se réunirent de nouveau à la métairie du Frêne, dans la paroisse de Bazougers. Ils y trouvèrent quelques-uns de leurs anciens compagnons d'armes, avec lesquels ils formèrent le projet de surprendre, le lendemain, le bourg de Soulgé-le-Bruant, pour s'emparer des fusils de plusieurs patriotes qui l'habitaient. Un nommé l'Épine, et l'aîné des frères Corbin, se mirent à la tête de la bande. De vingt-six hommes qui la composaient, la moitié seulement était bien armée : les autres n'avaient que des bâtons. Pichon (*l'Espérance*) était de ce nombre ; mais déterminé plus qu'aucun autre à tout hasarder pour se procurer des munitions et des armes, il s'élance le premier dans le bourg, entre dans une maison où il trouve un sabre, et, se croyant alors invincible, il court à la demeure d'un patriote qui avait annoncé plusieurs fois que si jamais les Chouans lui prenaient son fusil ce ne serait au moins qu'après la mort du premier qui se présenterait. Pichon était résolu à tenter l'aventure ; mais le patriote avait jugé plus prudent de s'éloigner, sans même prendre le temps d'emporter son arme. Le jeune homme

s'en empara donc, et, tout fier de sa conquête, vint rejoindre ses camarades.

Dans ce même temps Heaulmé, dit *Court-Bleu*, un des hommes qui avaient suivi le chevalier de Hercé à l'armée de la Vendée, rassembla aussi quelques individus à la métairie de la Tardivière, dans la paroisse de Vaisges. Cette troupe n'avait, le premier jour, qu'un seul fusil, encore était-il hors d'état de servir; elle n'en parvint pas moins à désarmer tous les patriotes d'alentour.

Enfin, il se forma plusieurs réunions nombreuses à la Remalrie près du village de la Massonnière, paroisse du Bignon. C'était là le lieu ordinaire de rendez-vous pour les trois frères Corbin, Rattelade, dit *Sans-regret*, Bouvier (*Benedicite*), et Bourdoiseau, si connu plus tard sous le nom de *Sans-peur*. Tous ces hommes ne tardèrent point à se faire remarquer parmi les insurgés; mais comme chacun restait maître d'agir à son gré, on ne pouvait parvenir à s'accorder, et il en était de même dans tous les autres cantons.

Enfin les plus zélés, comme s'ils se fussent tous entendus pour prendre cette résolution, allèrent trouver Jambe-d'argent afin de se concerter avec lui à l'effet de donner à l'insurrection

générale un peu d'ensemble et de régularité. Hoisnard (*Branche-d'or*) et Menant (*Franc-cœur*), du canton de Château-Gonthier; Hamard et Lecomte, des environs de Craon; Malines, Bouvier, Rattelade, des paroisses de la rive droite de la Mayenne, se rendirent tour-à-tour au *Haut des Prés* (1).

Jambe-d'argent jugea nécessaire de procurer aux nouveaux Chouans une occasion de se réunir, afin qu'ils pussent prendre une idée des ressources du parti, faire connaissance avec leurs compagnons d'armes, et se décider, par l'exemple des autres, à s'organiser entre eux.

Suivant ce plan, arrêté d'après l'avis des plus sages, il fut décidé qu'on ferait avertir tous les royalistes armés dans le Bas-Maine de venir prêter assistance à la troupe de Jambe-d'argent, pour chasser un poste républicain nouvellement établi dans le bourg d'Astillé. On fixa le jour du rendez-vous, et des insurgés de tous les cantons engagèrent leur parole de s'y trouver.

C'est à partir de ce moment (2), Monsieur,

---

(1) On a vu que c'était l'endroit où se tenait d'ordinaire Jambe-d'argent.

(2) Le milieu de juin 1794.

que le soulèvement royaliste s'étendit dans toutes les campagnes de la Mayenne, et c'est là aussi que je terminerais la partie de mon travail qui concerne l'origine de la Chouannerie, s'il ne me restait encore à vous rendre compte de ce qui se passa, vers ces derniers temps, dans le pays occupé par Jean Chouan. J'ai remis jusqu'ici à vous en parler pour ne pas couper trop souvent mes récits; d'ailleurs, comme Jean Chouan ne prit aucune part aux nouvelles entreprises, que lui-même ne se joignit jamais à l'insurrection générale, je crois devoir continuer sans interruption le récit de ce qui a rapport à lui jusqu'au moment où il fut tué, bien que sa mort soit arrivée plus d'un mois après l'affaire d'Astillé.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE XVI.

MONSIEUR,

Deux ou trois jours après que les royalistes eurent chassé le poste du bourg de Saint-Ouën, les troupes du cantonnement du Bourgneuf reçurent l'ordre d'aller arrêter les deux sœurs de Jean Chouan. Elles n'avaient pas voulu quitter la *closerie* des Poiriers, et alors même que René eut jugé nécessaire d'en partir et d'emmener sa femme, elles ne changèrent point d'avis et y restèrent seules. Ces jeunes filles, comme tout ce qui portait le nom de Cottereau, montraient un caractère ferme et décidé, et ne pouvaient consentir à laisser dans un entier abandon la ferme, seule ressource que possédât leur famille. N'ayant point pris part aux entreprises de leurs frères, et se fiant à leur jeune âge (l'aînée avait à peine dix-huit ans), elles espéraient n'avoir rien à craindre personnellement; et, bien que les patriotes visitassent souvent

leur maison, menaçant toujours d'y mettre le feu et y commettant toute espèce de désordres, elles avaient persisté jusqu'ici à ne pas s'éloigner.

Enfin, il fut décidé qu'on les arracherait de cet asile; et de crainte qu'elles ne songeassent à se sauver à l'approche des bleus, ceux-ci attendirent que la nuit fût venue pour se rendre *aux Poiriers*. Ils commencèrent par mettre au pillage tout ce qui pouvait être emporté de la *closerie*, puis, abandonnant le reste à la discrétion des gens du voisinage, ils emmenèrent leurs prisonnières au Bourgneuf, d'où, le lendemain, suivant les ordres reçus, elles devaient être conduites à Laval pour s'y voir jugées comme complices des Chouans; et l'on sait que, dans ce temps-là, être mis en jugement équivalait d'ordinaire à une condamnation.

Des voisins, amis de la famille Cottereau, coururent, sur l'heure même, au bois de Misdon, instruire Jean Chouan de ce qui venait de se passer. Celui-ci se détermine aussitôt à tout tenter pour délivrer ses sœurs lorsqu'elles seraient sur la route de Laval. Il avait alors fort peu de ses gens autour de lui, mais c'étaient les plus braves et les plus dévoués. Il les rassemble,

leur fait part de l'événement, de sa résolution d'y porter remède ; il demande qu'on lui prête assistance dans ce moment fatal, et veut que chacun s'y engage sur sa foi de chrétien, sur sa *part de paradis*. Tous en font le serment. Le cantonnement tout entier dût-il servir d'escorte, sera attaqué; tout ce que des gens de cœur peuvent oser, sera entrepris; tout ce qu'ils peuvent faire, sera exécuté.

En un instant les préparatifs nécessaires sont terminés, et avant minuit, vingt-six hommes bien armés sont en embuscade dans le bois de la Durondais, au bord de la route que devaient suivre les prisonnières. Un fossé profond caché par une haie épaisse est le poste qu'on choisit. Jean Chouan seul continue de s'avancer avec précaution vers le côté par où devaient arriver les républicains, voulant, dès qu'il aurait connaissance de leur approche, en donner avis aux gens de l'embuscade; il remettait à ce dernier moment à prendre ses mesures, afin de régler son attaque sur les dispositions de l'ennemi. « Camarades, avait-il dit avant de s'éloigner » de sa troupe, il faut rester ici sans bouger » de place, jusqu'à ce que j'en donne l'ordre. » En attendant priez le bon Dieu qu'il nous

» amène les bleus, et leur ôte toute défiance; » quant au succès, mes enfans, je m'en fie bien » à votre amitié et à votre courage; mais pour » l'obtenir, il faut que le bon Dieu soit avec » nous. Priez-le donc sans cesse et du fond de » votre âme. » Tout le reste de la nuit se passa dans cette occupation.

Au lever du jour, la pluie commença à tomber. Dans un tel moment d'attente, personne ne l'aurait seulement remarquée, si l'on n'eût pas eu à en garantir les armes, ce que chacun fit aux dépens de ses vêtemens; ensuite on se remit en prières. Un homme récitait le chapelet, et la troupe répondait à demi-voix; on écartait ainsi les réflexions fâcheuses, et le temps paraissait moins long. Après de courts intervalles, on recommençait sans se lasser.

Jean Chouan s'était rapproché des siens et avait pris position derrière un gros arbre, d'où il pouvait, sans être vu, apercevoir l'ennemi de fort loin. Lui aussi s'efforçait de prier, mais son anxiété toujours croissante ne le lui permettait guères. Il ne faisait plus qu'aller sans cesse de son arbre à l'embuscade, s'efforçant d'entretenir le courage de ses camarades. « N'est-ce pas que » vous ne me laisserez pas seul ici, » leur

disait-il les larmes aux yeux, en venant leur serrer la main. « Le bon Dieu nous éprouve à » cette heure, ajoutait-il; mais bientôt, peut-» être, il prendra pitié de nous et sur-tout » de mes sœurs. Tout peut encore réussir, si » nous ne perdons pas patience. » Quand on l'avait rassuré sur ses craintes, il retournait prendre son poste; mais il ne tardait pas à revenir de nouveau, et recommençait ses exhortations (1).

Cependant le jour s'écoulait, la pluie continuait de tomber, et les républicains ne paraissaient point. Enfin l'eau commença à remplir le fossé où l'on s'était placé : Jean Chouan s'en aperçut, car on ne le lui disait pas. « Il faut » sortir d'ici, mes amis, dit-il, vous n'y pouvez » plus tenir; entrez dans le bois et tâchez de vous » y mettre un peu à l'abri; pour moi je resterai » à faire le guet, et si les bleus arrivent, je vous

(1) Un chef de parti qui ne donne à sa troupe ni paye, ni vêtemens, ni nourriture, qui, en outre, empêche les désordres et le pillage, ne se fait obéir qu'en se montrant le plus audacieux dans le péril, le plus habile dans les entreprises, le plus résigné dans le malheur; et après cela encore, en mille circonstances, il lui faut avoir recours aux prières.

» appellerai. » On fit ce qu'il desirait, et l'on alla attendre sous les arbres.

Les Chouans étaient partis si précipitamment du bois de Misdon, que personne n'avait songé à se munir de provisions; ensorte que, fatigués d'une attente longue et pénible, mouillés, saisis de froid, il leur fallait encore endurer tous les tourmens de la faim, et pourtant on n'entendait pas une seule plainte. Dès que Jean Chouan s'approchait, chacun s'efforçait même de montrer de la fermeté. « Nous resterons tant que tu voudras, » lui répétait-on toujours, que cela ne t'inquiète » pas; quand il faudrait périr ici, nous l'avons » juré, nous ne quitterons que par ton ordre. » Ils demeurèrent de la sorte jusqu'à la nuit; mais ce fut en vain, rien ne parut. Jean Chouan engagea alors ses camarades à se retirer, leur donnant rendez-vous pour le matin suivant, avant le jour. Il espérait que le mauvais temps seul avait retenu les républicains, et que sans doute ils partiraient le lendemain; mais il ne tarda pas à connaître son erreur. Oubliant sa fatigue, il courut aux informations, et il apprit que ses projets avaient été connus ou soupçonnés par les républicains, qui même avaient craint d'être attaqués au Bourgneuf, et s'étaient hâtés

de faire partir ses sœurs dès la première nuit, en les conduisant par un autre chemin. Elles devaient maintenant être arrivées dans les prisons d'Ernée. Il ne restait donc plus d'espoir de les sauver.

Au bout de quelque temps les prisonnières, sous la garde d'une forte escorte, furent dirigées sur Mayenne, puis ensuite sur Laval, où elles se virent aussitôt traduites devant la commission révolutionnaire, qui les condamna, comme complices de leurs frères, à subir la peine de mort dans les vingt-quatre heures.

Perrine, l'aînée des sœurs Cottereau, montra beaucoup de fermeté et de sang froid. Ses réponses courageuses étonnèrent plus d'une fois les juges. Après avoir long-temps satisfait à leurs questions, elle finit par leur dire : « Je » me fais gloire d'avoir Jean Chouan pour » frère. Vous nous traitez comme des brigands, mais le bon Dieu nous jugera aussi, » et nous tiendra compte de ce que nous souffrons pour la bonne cause. Je m'en remets » à sa miséricorde; car je n'attends de vous » ni justice ni pitié. Maintenant je n'ai plus » rien à vous dire, et je ne vous répondrai » plus. »

Quand l'arrêt fut prononcé aux deux sœurs, la plus jeune, qui n'avait que seize ans, ne put résister à son émotion : elle se prit à pleurer, et lorsqu'il fallut marcher à la mort, elle était près de défaillir à chaque pas; mais Perrine resta inébranlable. Elle voulut être seule à soutenir sa sœur, ne cessant, durant tout le chemin, de l'exhorter au courage et à la résignation; elle la porta presque sur l'échafaud, et demanda à mourir la dernière pour lui épargner la vue de son supplice. Son tour venu, elle se tourna vers le peuple, fit deux fois le signe de la croix, puis s'écria d'une voix forte : *Vive le Roi! vive mon frère Jean Chouan!* que Dieu les protége et me fasse miséricorde!...

Tous ces détails furent recueillis par un homme de la troupe même de Jean Chouan, qui osa entrer ce jour-là dans la ville en s'habillant en femme. Il avait voulu être témoin de ce triste spectacle, et venait dans l'intention de tremper un mouchoir dans le sang des victimes, ce que bien des gens firent souvent dans ce temps-là, lorsque des personnes connues par leur vertu et leur piété avaient été immolées. Le soldat chouan ne put accomplir son projet; il fut rudement repoussé d'auprès de l'échafaud, faillit

même se faire arrêter, et ne parvint à se sauver qu'à la faveur de la foule.

Jean Chouan fut profondément affecté de la mort de ses sœurs, et l'impression de tristesse qu'il en reçut ne s'effaça plus. Il répétait à chaque instant : « Il y a malheur sur les Cottereau ; » pas un ne s'en sauvera, et mon tour ne tardera » pas à venir, je m'y attends. Tout ce que je » demande à Dieu, c'est que ma fin rachète » mes fautes de jeunesse ; alors je mourrai sans » regret. »

Son frère René était loin de supporter ses chagrins avec la même résignation. Aigri depuis long-temps par ses malheurs particuliers (1), son caractère, naturellement violent et irrascible, acheva de s'exaspérer, et il s'abandonna à tous les emportemens de la haine et de la vengeance. Désormais il lui semblait voir par-tout des espions et des traîtres, et il voulait qu'on fût impitoyable envers eux.

Un jour un des Chouans, en arrivant au lieu de réunion, avertit ses camarades de se tenir sur leurs gardes, parce qu'il avait cru voir quelqu'un observer de loin, en se cachant, l'endroit de leur

(1) Il en sera parlé dans les lettres suivantes.

rendez-vous. René aussitôt arme son fusil et court vers le côté indiqué. A peine a-t-il fait deux cents pas, qu'une femme, à son approche, sort précipitamment de derrière un buisson et se sauve à toutes jambes; lui, sans se donner le temps de la réflexion, lâche son coup de fusil et la tue. C'était une femme du pays; elle avait souvent fait soupçonner qu'elle cherchait à nuire aux Chouans, mais il n'était point absolument sûr qu'en cette occasion elle fût venue pour les espionner, et sa fuite pouvait être l'effet d'un mouvement de frayeur irréfléchie. Rien ne justifiait donc ce meurtre, bien qu'il ne fût ni prémédité ni commis de sang-froid. Les patriotes, pour le rendre plus odieux, prétendirent que la femme était grosse (1); mais ce fait n'a pas été avéré, et, dans tous les cas, René ne pouvait pas le savoir lorsqu'il se laissa emporter par une funeste vivacité.

Jean Chouan, justement irrité, déclara que son frère devait être puni, et lorsque sa troupe

(1) La chose pouvait être vraie, car les patriotes avaient imaginé dans ce temps, pour faire l'espionnage avec moins de danger, d'y employer des femmes enceintes, ou du moins qui feignaient de l'être.

entière s'y opposa, il exigea du moins qu'on lui enlevât son arme; mais ce ne fut pas pour long-temps. Bientôt on apprit que Pierre Cottereau, devenu prisonnier des républicains, venait d'être conduit à la mort après avoir subi toutes sortes d'outrages. Alors les emportemens de René semblèrent suffisamment justifiés : car, au milieu de l'horreur des guerres civiles, les actions les plus condamnables trouvent leur excuse dans celles dont l'ennemi se rend coupable, et elles finissent même par être considérées par les deux partis comme des représailles nécessaires.

Pierre Cottereau, qui venait de périr victime de la cause à laquelle sa famille s'était dévouée, n'avait point montré le même esprit guerrier que ses frères, et son extrême piété l'avait tenu long-temps éloigné des combats; mais lorsqu'enfin, pour conserver sa vie, il se vit obligé de prendre aussi les armes, il donna plusieurs fois des preuves d'une grande intrépidité; néanmoins son naturel modeste et timide l'empêcha toujours de se prévaloir de l'autorité de son frère pour prétendre à un commandement. Depuis quelque temps, il s'était même décidé à quitter le canton; ses camarades d'enfance ayant conservé l'habitude de le railler sur ce qu'il était bègue, ces

plaisanteries, qu'il ne savait pas repousser, lui étaient devenues odieuses, et pour s'y soustraire, il était allé joindre la troupe de Jambe-d'argent.

Un jour, qu'il se trouvait à un rassemblement sur la paroisse de Cosme, il fut volontairement se placer en sentinelle avancée, crainte de surprise de l'ennemi. C'était une précaution à laquelle les Chouans songeaient bien rarement, et Pierre, qui y mettait tant de zèle, ne sut pas y porter une égale vigilance. Suivant son usage, il passa le temps de sa faction à réciter des prières, et se laissa tellement absorber par cette pieuse occupation, que les bleus, qui l'aperçurent de loin, s'approchèrent de lui à son insu, l'entourèrent et le saisirent sans qu'il eût le temps de s'enfuir ou de se défendre.

Il était trop religieux pour se permettre de mentir : il ne chercha donc point à cacher son nom quand on l'interrogea. Dès qu'il fut connu, les républicains se décidèrent à l'amener aussitôt à Laval. Pour jouir de leur triomphe et donner leur prisonnier en spectacle à la risée publique, ses vêtemens, qui étaient ceux d'un simple paysan, furent à dessein salis, déchirés et mis en désordre ; on lui lia les mains avec

de grosses cordes, et on attacha à son dos un écriteau sur lequel on lisait en grosses lettres : *Cottereau le Chouan, général en chef des brigands.* Promené long-temps en cet équipage dans les rues de la ville, il ne cessa pas de prier, gardant une contenance tranquille et paraissant en quelque sorte étranger à la scène qu'on lui faisait jouer. Enfin, on le jeta dans un cachot, et le lendemain, la commission révolutionnaire l'envoya à la mort. Il y marcha avec la fermeté paisible et la résignation d'un vrai chrétien.

La nouvelle de ce triste événement venait de parvenir à la connaissance de Jean Chouan, lorsque Place-nette arriva au bois de Misdon. Jambe-d'argent l'envoyait pour y faire savoir que les insurgés royalistes se préparaient à attaquer le poste d'Astillé, et il venait demander si le premier brave qui avait pris les armes, si celui qu'on regardait comme le chef de tous les Chouans, ne viendrait pas se montrer à leur tête et les diriger dans la première entreprise qui devait les réunir. Mais Jean Chouan déclara qu'il n'irait point. Sa présence, disait-il, apporterait plutôt du malheur que du secours, et après avoir vu ses projets si mal réussir pour lui-même,

il n'était plus tenté d'entreprendre de diriger les autres; il promit seulement d'envoyer au jour convenu quelques-uns des plus braves de sa troupe.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE XVII.

Monsieur,

Il ne faut pas croire cependant que depuis ce moment Jean Chouan soit resté dans une inaction complète; s'il ne mit plus la même ardeur dans ses attaques contre les républicains, il n'en continua pas moins de s'opposer sans cesse aux vexations qu'ils venaient exercer dans les campagnes, et il se passait peu de jours où il n'eût à combattre.

Averti que la garnison de Vitré allait envoyer des détachemens pour conduire en prison ceux des paysans qui, au mépris des ordres reçus, n'avaient point pratiqué d'ouvertures dans les haies de leurs champs, il résolut de mettre obstacle à cette mesure. Les Chouans de Bretagne s'engagèrent à lui prêter main-forte, et il accourut se réunir à eux au bourg de Saint-Mhervé. A peine y était-il arrivé, qu'on vit approcher par un autre côté une avant-garde de républicains,

envoyée à l'avance pour s'occuper des préparatifs de l'expédition du lendemain. Ils se présentaient sans défiance, parce que les gens de leur parti les avaient assurés le matin même qu'il n'y avait plus de Chouans dans le canton. Ceux-ci laissèrent les bleus s'engager jusqu'au milieu du bourg, et alors firent feu sur eux de tous les côtés à-la-fois. Pas un des vingt-cinq hommes qui composaient le détachement ne parvint à s'échapper.

Le lendemain d'autres troupes parcoururent la paroisse de Balazé, arrêtant tous les métayers et *closiers*, car aucun n'avait fait les ouvertures ordonnées. Jean Chouan, apprenant que les ennemis étaient en force, attendit qu'ils eussent rassemblé une foule de prisonniers, ce qui ne pouvait manquer de les embarrasser pour se défendre; il les attaqua alors, et n'eut pas de peine à les mettre en fuite. Les paysans délivrés se joignirent à leurs libérateurs et poursuivirent avec eux les bleus jusqu'aux portes de Vitré. Mais après un tel succès, il arriva, comme à l'ordinaire, qu'on oublia toute prudence.

Les Chouans, en revenant de la poursuite, traversèrent une lande qui, bien qu'elle fasse partie de la Bretagne, se nomme *la lande du*

Maine. Depuis quelque temps les républicains y avaient établi un camp. Les royalistes, énorgueillis de leur succès, vinrent passer à peu de distance en poussant des cris de triomphe. Ils s'attendaient à voir l'ennemi sortir sur eux, et se disposaient à le recevoir rudement; mais il ne parut que trois hussards qui lancèrent leurs chevaux au plein galop en se dirigeant vers les Chouans. Toute la troupe s'arrêta pour observer ces cavaliers. Ils restèrent à une certaine distance et se mirent à caracoler en décrivant un circuit autour de leur ennemi. Un d'entre eux, plus audacieux, s'approchait par momens jusqu'à portée de la voix et défiait les plus habiles tireurs. On commença alors à lui envoyer quelques balles; mais après chaque coup, il criait en se moquant : « Voilà un mauvais » fusil de chasse! voilà une mauvaise carabine! » un mauvais fusil de munition! » selon l'arme dont on s'était servi. Il en jugeait à la détonnation seule et ne se trompait pas. Du reste, on l'eût dit protégé par un talisman, car les balles ne l'atteignaient point; il est vrai qu'il avait toujours soin de tenir son cheval en mouvement et n'approchait qu'en passant avec une grande rapidité.

Bientôt les Chouans, oubliant toute autre idée, semblèrent se croire à une fête où ils disputaient le prix du tir. Tous voulurent montrer leur adresse; chaque coup, toujours tiré en vain, excitait de longs éclats de rire, et l'intrépide cavalier, qui, au risque de sa vie, venait ainsi servir de but à leurs jeux, était l'objet de tous les applaudissemens. Pendant ces amusemens, Jean Chouan restait seul à l'écart, appuyé contre un arbre; il ne prenait aucune part à ce qui se passait, on eût dit même qu'il ne le voyait pas. Dès qu'il n'avait plus eu l'ennemi en tête, il s'était abandonné de nouveau à ce profond abattement dans lequel, depuis ses derniers chagrins, il retombait toujours. Autrefois il n'en eût sans doute pas été ainsi, et les manœuvres du cavalier n'eussent pas tardé à exciter sa méfiance.

Cependant un temps assez long s'était écoulé, lorsque tout-à-coup un roulement de tambours se fait entendre sur la droite, un autre y répond sur la gauche, et au même instant, deux coups de canon tirés du camp annoncent qu'une toute autre joûte se prépare. Les Chouans en s'oubliant ainsi dans leur halte s'étaient laissés envelopper.

Les troupes de la garnison de Vitré, revenues de leur terreur panique, avaient envoyé avertir celles du camp de leur projet de marcher de nouveau contre l'ennemi. Les dispositions avaient été faites de concert, et tandis que les trois hussards occupaient l'attention de nos paysans faciles à étonner, on avait fait passer deux détachemens sur leurs flancs, et un troisième allait, par un circuit, les prendre à dos, s'ils entreprenaient de soutenir l'attaque; mais, dès que les Chouans entendirent les coups de canon, toujours si redoutés par eux, quoique si peu dangereux en effet, ils s'enfuirent précipitamment et entraînèrent leur chef avec eux.

Heureusement toute la troupe, se ralliant à sa voix, suivit la même direction, et comme le détachement qui avait été envoyé pour lui fermer le passage n'avait pas encore pris position, il fut culbuté par cette foule de fuyards qui se précipita sur lui. Une fois cette issue ouverte, le feu des républicains devint moins meurtrier. Alors Jean Chouan, à qui le péril rendait toujours sa présence d'esprit et son activité, s'efforça de réunir les moins effrayés de ses gens, et leur fit soutenir la retraite en les plaçant entirailleurs; bientôt il put rassembler

la troupe entière à l'abri d'une haie, et comme ce retranchement ne couvrait les combattans qu'à mi-corps, il imagina d'entremêler dans les rangs les paysans délivrés le matin et qui n'avaient pas cessé de marcher avec les Chouans, leur enjoignant d'imiter avec leurs bâtons les mouvemens de ceux qui étaient armés de fusils. L'ennemi y fut trompé et se retira, ne se croyant pas en force pour recommencer l'attaque au moment où le jour finissait. Ainsi se termina une affaire qui pouvait avoir des suites funestes, si Jean Chouan n'eût encore une fois, par sa présence d'esprit, tiré les siens du danger où les avait mis leur imprévoyance habituelle.

La nuit étant venue, les paysans de Balazé se séparèrent de leurs libérateurs, et Jean Chouan, ne voulant pas s'exposer à faire le lendemain une nouvelle rencontre, emmena aussitôt ses gens jusqu'auprès de la forêt de Laval. Des habitans du bourg du Genêt vinrent le trouver en cet endroit, et lui apprirent qu'on faisait des préparatifs chez eux pour y établir un poste de républicains. Ils devaient arriver ce jour-là même, et l'on espérait que Jean Chouan ferait en sorte d'en débarrasser le pays. Celui-ci se porta sur leur passage, et se mit en embuscade pour les attaquer.

Il avait donné l'ordre exprès à ses hommes de ne faire feu qu'après lui; mais quand l'ennemi vint à passer, marchant sans défiance et sans précaution, et défilant tout le long de la haie derrière laquelle les Chouans étaient postés, au grand étonnement de ceux-ci leur chef ne tira pas, et fit signe qu'on restât immobile. Il donna ensuite pour raison d'avoir ainsi laissé les bleus s'éloigner impunément, qu'il avait reconnu parmi eux un grand nombre d'habitans de Laval, d'opinion royaliste, et la plupart des pères de famille, envoyés ainsi tout-à-fait contre leur gré. Il eût regardé comme un crime, ajoutait-il, de faire le moindre mal à des gens qui pouvaient un jour rendre service à leur cause, comme quelques-uns l'avaient déjà fait en plus d'une occasion. Il était résolu d'ailleurs à rester dans le voisinage afin d'être prêt à arrêter les désordres s'il en était commis, et dans cette intention, il amena sa troupe à peu de distance du bourg du Genêt, dans une maison de campagne appelée *Maineuf*, dont les abords, plantés de grands châtaigniers, empêchent qu'on la puisse observer de loin.

Cependant plusieurs d'entre les Chouans se montrèrent peu satisfaits de tous ces ménage-

mens ; René contribuait sur-tout à animer les mécontens par ses discours. « Si ces gens-là qu'on » veut nous faire épargner sont des nôtres, disait-» il, pourquoi ne se joignent-ils pas à nous ? La » république serait bientôt à bas, si tous les gens » qui n'en veulent point se tournaient contre » elle ; ceux qui ne le font pas, méritent puni-» tion. Ce sont ces bons amis-là qui ont aidé à » arrêter mes sœurs, à prendre mon frère ! N'ont-» ils pas à répondre de leur mort ? Pour moi, » ils m'ont emprisonné deux fois, ils m'ont forcé » d'abandonner ma maison et mon ménage, et » grâce à eux, voilà ma femme qui, au moment » d'accoucher, n'est pas sûre de trouver un asile ; » et quand aujourd'hui je les vois encore venir » pour nous donner la chasse comme à des bêtes » sauvages, on ne veut pas que nous les en fas-» sions repentir ! Je ne crains pas de le dire, » je traiterai en ennemis ceux qui seront avec » mes ennemis, et malheur à ce qui se trou-» vera sur mon chemin. » La plupart de ceux qui entendaient René parler ainsi partageaient son opinion, et se montraient disposés à suivre son exemple. Jean Chouan ne l'ignorait pas, mais il n'en persistait pas moins dans sa résolution.

Le matin, avant le jour, il donna l'ordre à quelques hommes en qui il avait confiance, d'aller à la découverte et de prendre des informations sur les projets des républicains. René les vit partir et se joignit à eux. Lorsqu'ils furent près du bourg, ils aperçurent un homme qui s'avançait de leur côté en prenant des précautions pour dérober sa marche. Comme ils ne le voyaient pas bien distinctement, parce qu'il ne faisait pas encore grand jour, ils restèrent cachés dans des broussailles pour le laisser approcher, afin de juger quelles pouvaient être ses intentions; mais aussitôt que René eût reconnu la cocarde tricolore, il ne put se contenir davantage : « C'est un *pataut* qui va en maraude, s'é» cria-t-il, il y trouvera son compte! » en même temps il lui tire son coup de fusil et l'étend mort sur la place.

On s'approcha de cet homme, il n'avait pas d'armes, mais il était chargé d'un petit ballot assez lourd enveloppé et fermé avec beaucoup de soin. On crut devoir l'apporter au chef sans l'ouvrir; et René, qui ne se jugeait pas répréhensible dans ce qu'il avait fait, revint avec les autres. Le paquet se trouva contenir des cartouches, de la poudre et des pierres à fusil. On soupçonna dès

lors que l'homme qui venait d'être tué avait sans doute quitté le bourg dans l'intention de joindre les Chouans, sans songer à quel danger sa cocarde l'exposait.

Jean Chouan, dès qu'il avait vu ce que renfermait le ballot, était parti précipitamment pour se rendre sur le lieu où l'événement était arrivé; là, du premier coup d'œil, il reconnaît dans le malheureux étendu sans vie sur le chemin un de ses amis dévoués, qui sans cesse bravait tous les dangers pour lui rendre service; probablement en cette occasion même, il ne s'était joint au détachement républicain que pour avoir la facilité d'apporter des munitions. Et cet homme venait d'être tué, et c'était encore René dont les emportemens inconsidérés causaient ce nouveau malheur! A cette idée, Jean Chouan, dans son désespoir, s'abandonne à toute cette impétuosité de caractère qu'il avait su dompter depuis si long-temps. Tout hors de lui, il court au lieu du rassemblement, donne l'ordre qu'on arrête René et qu'on le fusille sur-le-champ; mais il voit que personne ne se dispose à lui obéir; alors, transporté de colère, ne se connaissant plus, il se saisit d'un fusil: « C'est donc moi qui » en ferai justice », s'écrie-t-il; et il allait tirer

sur son frère, si Michel Cribier, qui se trouvait près de lui, ne lui eût arraché son arme. « Tu » oses me désarmer! oublie-tu que je suis ton » chef? ta vie me le paiera! » Mais Cribier, retenant toujours le fusil, répondit avec sang-froid : « J'oublie peut-être que tu es mon chef, » Jean Chouan; mais je n'oublie pas que je suis » ton ami, et que tu me remercieras plus tard » de ce que je fais en ce moment! » René avait profité de ce débat pour se mettre hors de la vue de son frère, et il ne fallut à celui-ci qu'un moment de réflexion pour rentrer en lui-même. Sans dire un mot de plus, et se couvrant les yeux de ses mains, il se retira à l'écart, et là, sans s'inquiéter s'il était observé, on le vit se jeter à genoux et se prosterner contre terre. Sans doute il s'accusait devant le ciel de sa violence, et le remerciait aussi d'avoir arrêté sa fureur; tandis que nos pieux paysans, en voyant ainsi leur chef implorer le pardon de sa faute et s'humilier devant Dieu, sentaient encore s'accroître leur confiance en lui.

Au bout de quelques instans, Jean Chouan se rapprocha et donna l'ordre du départ. Sans doute il voulait, en quittant ce lieu, écarter autant que possible l'idée de ce qui venait de se

passer. Il fit rentrer d'abord sa troupe dans le bois de Misdon ; mais, dès ce jour même, voyant que les républicains étaient en force dans le pays, suivant son usage dans ces circonstances, il partagea ses gens en bandes peu nombreuses et les dispersa de différens côtés. Il garda seulement avec lui dans le bois une quinzaine d'hommes. René, suivi de sa femme, vint l'y rejoindre, et il ne fut plus question entre les deux frères du malheur qui était arrivé.

Je suis, Monsieur, &c.

LETTRE XVIII.

MONSIEUR,

Jean Chouan, le jour même de son arrivée au bois de Misdon, fut informé qu'on venait de rappeler à Laval les troupes républicaines qui, depuis long-temps, avaient repris leur poste à Saint-Ouën, et, d'après cet avis, il se détermina aussitôt à se rendre sur cette paroisse, afin que ses gens profitassent de ce moment de sécurité pour se procurer, chez leurs parens ou leurs amis, le linge et les vêtemens dont ils avaient absolument besoin. Étant donc parti du bois, il vint à passer près de la ferme de la Babinière, appartenant à la famille Olivier. Le métayer, par suite de leurs anciennes relations, avait pris pour lui une grande amitié, et dès qu'il l'aperçut venir de loin, il courut à sa rencontre pour l'engager, lui et les siens, à entrer un moment dans la métairie et à accepter,

suivant l'usage, quelques rafraîchissemens. Jean Chouan refusa d'abord, disant qu'il avait trop peu de monde pour s'exposer à rencontrer les bleus en s'arrêtant ainsi sur un chemin par lequel ils passaient d'ordinaire; mais le métayer insista beaucoup, alléguant le départ du poste de Saint-Ouën, qui laissait le pays libre; Jean Chouan finit par céder à ses instances, à la condition toutefois de ne pas entrer dans la maison. On se rendit donc tout près de là sous des pommiers dans un petit verger, où l'on apporta plusieurs cruches pleines de cidre, car c'est toujours l'indispensable accompagnement d'une réunion amicale de paysans manceaux.

Un homme de la bande avait été laissé en observation sur la route; mais, comme cela arrivait presque toujours, au bout d'un instant il quitta son poste; et tandis que les Chouans, rangés en cercle, se passaient la cruche de main en main, causant gaîment et questionnant leur hôte sur les nouvelles du pays, tout-à-coup la femme de René, qui se tenait un peu à l'écart, se met à crier : « Miséricorde, voilà les bleus! nous » sommes perdus! » C'était effectivement les républicains de la forge du Port-Brillet. Leurs

espions avaient couru les avertir quand Jean Chouan était sorti du bois de Misdon, et ils arrivaient sur ses traces.

A peine la femme eût-elle poussé son cri d'épouvante, que des coups de fusil partent de tous côtés, et les Chouans, tout étourdis de cette attaque imprévue, s'enfuient précipitamment. Jean Chouan fut le seul qui ne partit point sans avoir déchargé sa carabine sur un républicain auquel il cassa la cuisse. La femme de René voulut suivre la foule des fuyards (son mari s'était absenté un moment auparavant pour chercher quelques effets laissés en dépôt dans une ferme voisine); elle arriva jusqu'au bas du verger; mais, empêchée qu'elle était par sa grossesse déjà avancée, elle se trouva arrêtée par une haie épaisse que les autres avaient franchie sans peine. « A moi, Jean Chouan, s'écrie-» t-elle, à moi! Je suis une femme perdue, si » tu ne viens à moi. » En ce moment Jean Chouan était déjà loin et à couvert du feu de l'ennemi; mais il a entendu l'appel de sa sœur; il revient à la haie, écarte les broussailles, donne la main à la malheureuse femme et parvient à la faire passer. Sa coiffe, restant accrochée aux épines, fut un moment leur sauve-garde, parce qu'elle

devint le but où se dirigèrent d'abord les balles de l'ennemi. Cependant Jean Chouan voit que sa sœur n'est pas encore hors de péril; après lui avoir indiqué le chemin qu'elle doit suivre, il veut entreprendre d'arrêter un instant les plus ardens à sa poursuite.

Dans le pré où il se trouvait alors était une petite élévation près d'une fontaine, il va s'y placer en rechargeant sa carabine. Sans doute il se mettait ainsi en évidence pour attirer sur lui l'attention de l'ennemi et laisser à sa sœur le temps de se sauver. Il ne réussit que trop dans son projet : tous les coups se dirigèrent sur lui, et il ne tarda pas à être atteint d'une balle qui vint frapper sa tabatière dans sa ceinture, et la brisa en plusieurs éclats qui, lui entrant dans le corps, lui déchirèrent les entrailles.

Jean Chouan se sent blessé grièvement; mais, surmontant la douleur, il recueille ses forces, parvient à quitter la place, et une châtaigneraie voisine lui aide à se dérober à la vue des républicains; cependant ce dernier effort avait épuisé tout ce qui lui restait de vigueur. Déjà ce n'est plus qu'à grande peine qu'il se soutient en s'appuyant sur sa carabine, et néanmoins il cherche encore à diriger ses pas vers le bois de Misdon,

car il sait que les siens doivent y revenir, et, jugeant sa blessure mortelle, il veut leur parler encore une fois.

Les Chouans, en effet, n'avaient pas tardé à rentrer dans le bois, qui est fort peu distant de la métairie de la Babinière; et René, dès qu'il avait entendu le bruit de la fusillade, s'était également hâté de s'y réfugier. Quand ils furent tous réunis et qu'ils ne virent point leur chef au milieu d'eux, lui qui, durant le danger, ne quittait jamais ses compagnons, ils commencèrent à s'inquiéter, et partirent à l'instant pour aller à sa recherche.

René, non moins ardent à se précipiter au secours des siens qu'à se livrer à ses emportemens de vengeance, eut bientôt pris l'avance sur les autres. Il arriva le premier auprès de son frère, dans le moment où celui-ci, déjà défaillant, n'avait plus même la force de parler. René, en le soutenant par-dessous les bras, essaya de le faire avancer encore quelques pas, dans la crainte des recherches des républicains; mais ce fut en vain, ses jambes ne pouvaient plus le soutenir. Ses camarades étant alors venus, on courut chercher un cheval dans le voisinage; mais quand le blessé fut placé dessus, il lui fut

impossible de supporter cette position. Cependant la nuit approchait, et on voulait le tirer au plus tôt de cet endroit trop voisin de celui où l'on avait rencontré les bleus ; on imagina de se procurer un drap de lit sur lequel on le plaça, et quatre hommes l'emportèrent ainsi dans le bois de Misdon, non sans crainte de le voir à chaque instant expirer pendant le trajet.

On alla déposer Jean Chouan jusque dans le milieu du bois, à l'endroit appelé *la Place royale.* Chacun se dépouilla de ses habits pour lui faire une couche moins dure sur la terre. Son frère s'assit derrière lui, et, s'appuyant contre un arbre, le soutint entre ses jambes et ses bras, pour qu'il restât à demi soulevé, seule position dans laquelle il ne se sentait pas suffoqué.

Lorsque le blessé fut ainsi placé, il éprouva quelque soulagement, parut se ranimer un peu et recouvra l'usage de la parole. Ceux qui l'entouraient voulurent se livrer à l'espoir que sa blessure était peut-être moins dangereuse qu'on ne l'avait cru; mais il les désabusa. « Je suis » frappé à mort, je le sens bien, leur dit-il, et » je n'en ai plus pour long-temps. Puisque le » bon Dieu m'accorde la grâce de vous parler » encore une fois, je veux me hâter de remplir

» envers vous mon dernier devoir, qui est de
» vous engager à rester fidèles à votre Roi et
» à votre religion. Mes amis, vous avez de bien
» rudes momens à passer; je vous demande de
» les supporter en chrétiens; l'heure viendra où
» vous en aurez la récompense, si ce n'est dans
» ce monde, ce sera dans l'autre. C'est cette
» même récompense que je veux espérer pour
» moi-même, si la cause pour laquelle je me
» suis sacrifié a pu me mériter le pardon de
» mes fautes. Je compte aussi sur le secours
» de vos prières pour l'obtenir, car je sais que
» vous n'oublierez pas votre ancien camarade! »
On ne lui répondit que par des larmes; il entendit ce langage, et parut lui-même attendri en voyant l'affliction des siens; mais il ne tarda pas à reprendre son sang-froid, et s'occupa de ce que les gens de sa troupe avaient à faire dans les conjonctures présentes. Il leur désigna Delière, qui déjà commandait les jeunes gens du Bourgneuf, comme celui qui, par sa prudence et par ses connaissances militaires, lui paraissait le plus capable de les guider, et il leur enjoignit de se rendre auprès de lui aussitôt après sa mort.

Jean Chouan continua ainsi long-temps de

parler à ses compagnons d'armes, et lorsque tour à tour il les exhortait à la résignation, se recommandait à leurs prières, ou leur donnait d'utiles avis, il semblait que, dans ce moment suprême, son âme eût pris un essor plus élevé et qu'une éloquence nouvelle animât ses paroles.

Ceux qui l'entouraient étaient, ou d'anciens amis d'enfance, ou des jeunes gens qui, depuis le commencement de la guerre, ne l'avaient pas quitté. Tous lui étaient attachés par le lien si puissant d'une longue communauté de peines et de dangers. Pour se faire une idée de la consternation, du profond saisissement de ces malheureux regardant mourir leur ami fidèle, leur chef respecté, leur unique protecteur, il eût fallu être témoin de cette scène de désolation; j'essaierai du moins de la retracer.

Au milieu de la nuit, dans le fond d'un bois, à la lueur souvent interrompue d'un feu de broussailles, était étendu par terre, sur quelques vêtemens jetés en désordre, un blessé mourant, qu'un homme s'efforçait de tenir soulevé dans ses bras; autour de lui, une troupe de paysans, à demi dépouillés de leurs habits, mais gardant encore leurs armes dans leurs mains,

écoutaient avec une sorte de recueillement douloureux les dernières paroles que leur adressait le moribond. Ces paysans sont des proscrits, sans asile et sans ressources; ce mourant, c'est leur chef, celui qui jusqu'ici, malgré mille périls, assura leur existence, pourvut à leurs besoins, soutint leur courage. Maintenant le voilà qui meurt sous leurs yeux, et, comme pour compléter cette réunion d'infortunes, l'homme qui soutient le corps défaillant du blessé, c'est son frère, seul reste maintenant d'une nombreuse famille, tout entière immolée à la cause qu'elle voulut défendre! Voilà le résultat de tant de travaux, de fatigues et de peines! Eh bien, cependant, au milieu de ces douleurs sans remèdes, malgré tout un avenir encore de malheurs et de souffrances, les malédictions du désespoir ne se feront point entendre ici; car au-dessus de tant d'adversités domine encore une pensée consolante. Tous ces infortunés sont chrétiens, chrétiens pleins de foi. Ils se rendent témoignage que ce fut le cri de leur conscience, le sentiment du devoir, qui les amena sur cette route de misères; et au milieu des maux qu'ils endurent, ils se tiennent assurés que, dans une autre vie du moins, toutes les afflictions de ce

monde seront comptées, que toute généreuse intention aura son prix, tout pieux dévouement sa récompense.

Jean Chouan conserva encore toute la nuit assez de force pour s'entretenir avec ses amis; mais à l'approche du jour, il s'affaiblit visiblement, et bientôt il éprouva de la difficulté à parler. Alors il fit signe qu'on le laissât en repos; il croisa ses mains sur sa poitrine et se mit à prier à voix basse. Il demeura dans cette situation pendant plus de deux heures, continuant toujours de prier, mais s'affaiblissant de plus en plus; enfin, après une longue et pénible agonie, il parut s'endormir. Il était expiré.

Dès que ses compagnons d'armes s'aperçurent qu'il avait rendu le dernier soupir, ils furent frappés de l'idée que, si par malheur sa mort venait à être connue des patriotes, ils voudraient à tout prix se rendre maîtres de son corps, afin d'insulter à ses restes et en faire d'indignes trophées. La crainte de ces outrages tira les Chouans de leur stupeur, et ils se hâtèrent de s'acquitter des tristes devoirs qui leur restaient à remplir.

Ils choisirent un emplacement près du lieu où ils étaient, dans le plus fourré du bois. Avant

de commencer à creuser la terre, le gazon fut enlevé et gardé à part; on fit la fosse très-profonde, puis, le corps y étant déposé, on remit la terre peu à peu, en la foulant à mesure de crainte que plus tard le sol, en s'abaissant, ne trahît leur secret; ensuite les gazons furent arrosés et soigneusement replacés, afin de ne laisser aucune trace que le terrain eût été remué. Ainsi ces malheureux mettaient toute leur sollicitude à cacher la tombe de celui qui leur fut si cher, et cela par ce même sentiment de respect religieux, qui, d'ordinaire, nous porte à indiquer par un monument la sépulture des amis que nous avons perdus.

Voilà, Monsieur, les détails que je m'étais engagé à vous fournir sur l'homme qui donna son nom à la Chouannerie. Jusqu'ici on n'avait point encore cherché à le connaître. Les ennemis qu'il ne cessa de combattre eurent intérêt de tromper sur ses intentions, ses motifs et sa conduite, pendant cette lutte prolongée. Depuis, personne n'est venu réclamer contre les calomnies. Encore quelque temps, et le souvenir de ce qu'il a fait, conservé jusqu'ici par quelques-uns de ses contemporains, se serait perdu comme tant d'autres souvenirs, qu'ont engloutis les bouleversemens

continuels de cette époque, avant qu'on ait pu les donner pour leçon à l'avenir.

Je me suis efforcé de connaître l'exacte vérité sur tout ce qui concerne Jean Chouan, et je crois avoir donné une juste idée de ce qu'il entreprit et de ce qu'il eut à souffrir. Sans doute ses services n'ont point eu d'éclat, n'ont point amené de résultats importans; néanmoins, sa fidélité inébranlable, sa résistance héroïque donnèrent un noble exemple, et son bras aussi ne fut pas inutile à la cause pour laquelle il combattit. Mais d'ailleurs, dans un moment où tant de devoirs étaient méconnus, tant d'obligations oubliées; lorsque la vertu même, muette sous la hache des bourreaux, semblait, par son silence, complice des triomphes du crime; dans un tel moment, Jean Chouan n'eût-il fait qu'élever la voix pour dire, comme autrefois cet enfant dans Israël : *Je reste pur de ce sang qui est versé!* (1) cela seul eut suffi pour qu'il importe à son pays de n'en pas laisser perdre la mémoire.

Au reste, j'ai cru devoir raconter sa vie tout entière; je n'ai point cherché à couvrir d'un

---

(1) Daniel, chap. XIII, v. 46.

voile les fautes de sa jeunesse orageuse; mais aussi j'ai voulu mettre au jour les actions dont il honora la fin de sa carrière. Les torts du jeune contrebandier ont dû être rachetés par le dévouement du soldat religieux et royaliste; et si Jean Chouan commença en aventurier, il finit comme jadis ces pieux croisés, qui, pour l'expiation de leurs fautes, allaient chercher la mort en combattant les infidèles (1).

Je suis, Monsieur, &c.

---

(1) Ce volume est en grande partie, ainsi que je l'ai annoncé, le résultat de renseignemens donnés par ceux qui, durant l'insurrection du Bas-Maine, ont été témoins ou acteurs. Pour compléter mon travail, j'ai jugé nécessaire de citer ici les personnes auxquelles j'ai dû ces renseignemens. En même temps que je les atteste comme garans de la vérité de mes récits, je veux aussi saisir cette occasion de leur donner un témoignage public de ma reconnaissance, pour l'obligeance avec laquelle tous se sont empressés de faciliter mes recherches.

Pour ce qui concerne l'aperçu général sur la guerre des Chouans, sur ses motifs, ses faits et ses résultats, j'ai pu mettre à profit les souvenirs et les réflexions de M. le comte d'Andigné, pair de France, qui pendant long-temps fut un des principaux chefs de l'insurrection. MM. de Chalus, de Sougé, Le Chandelier de Pierreville; Coquereau, frère du chef de division; Poirier et Hubert, qui ont eu des commandemens importans dans la Chouannerie, m'ont également fourni des notes intéressantes. Il en a été de

même de plusieurs ecclésiastiques qui n'avaient pas quitté le pays durant cette époque. Je citerai entre autres M. Fayau, curé de Luché en Anjou.

M. le marquis de Bailly, M. de Boisjourdan, M. le chevalier de Hercé, tous les trois députés de la Mayenne; M.me de Brives, M.me Gaulier, veuve du colonel de ce nom, chef d'une division royaliste, tous habitant le pays qui fut le théâtre de la guerre, ont bien voulu me donner tous les moyens de prendre les connaissances locales dont j'avais besoin, et me mettre en relation avec les principaux insurgés de leur canton; eux-mêmes m'ont fourni des renseignemens importans.

J'ai dû les détails sur la première insurrection et sur la la famille des frères Cottereau, connus sous le nom de *Chouan*, d'abord à René, celui des frères qui vit encore, puis à M. l'abbé Alexis Olivier, actuellement curé à Olivet, et à son frère, M. Olivier-Gasnerie, l'un et l'autre fils de M.me Olivier dont Jean Chouan avait été l'homme d'affaires. (Les quatre frères, dont se compose aujourd'hui la famille Olivier, ont toujours pris part aux efforts des royalistes pour le rétablissement de la monarchie, et ont eu beaucoup à souffrir durant le cours de la révolution.) En outre, M. Dubourg, qui habite le Bourgneuf; M. Adam, notaire à Saint-Ouën, et une foule d'habitans des bourgs de Saint-Ouën, du Bourgneuf, d'Olivet, &c., m'ont attesté les faits divers que j'ai rapportés.

Ce que j'ai dit sur l'expédition des Vendéens outre-Loire, je le tiens des Bas-Manceaux qui firent cette campagne, et parmi eux je citerai particulièrement M. le colonel de Berset, aujourd'hui lieutenant de roi à Boulogne.

Sur les commencemens de la Chouannerie, après la destruction de l'armée de la Vendée, j'ai interrogé, de

vive voix ou par écrit, presque tous les chefs de canton, les capitaines de paroisse, ceux même des simples soldats qui s'y sont distingués, et en outre tous les habitans des campagnes que je pouvais croire bien instruits. Ne pouvant les nommer tous, je rappellerai seulement ceux à qui j'ai dû le plus de détails : parmi les chefs de canton, MM. Turmeau, Guitter, Bourdoiseau, Allard, Gandon, Auffray, Morière, &c.; parmi les capitaines, MM. Garot (Auguste), Logerais, Hoisnard, Joly, Rosay, Menant, Poirier, Malines, Rattelade, Bouvier, Raimbault, Herminié, Girard, Guinoiseau, Châtelain, Michel Cribier, &c.; parmi les Chouans qui n'avaient qu'un grade inférieur, je dois faire mention de Trion, dit *Miélette,* de Treton, frère de Jambe-d'argent, Échivard (Raimbault); parmi ceux qui n'ont pas pris part à la guerre, je ne dois pas oublier le métayer de la Babinière, chez qui Jean Chouan fut tué, et le métayer du Grand-Bordage, chez qui Jambe-d'argent avait établi sa résidence ordinaire.

Plusieurs habitans de Laval m'ont fait connaître une foule de particularités curieuses et intéressantes sur la Chouannerie. De ce nombre sont MM. Duchemin de Villiers, président du tribunal civil; de Loresse, Daubert, Camille de Pontfarcy, Eugène et Isidore Boullier, M.me Sebeaux, et sur-tout M.lles Bodinier, qui, pendant les temps malheureux de cette époque, n'ont cessé, au milieu de tous les dangers, de toutes les persécutions, de rendre aux royalistes compromis les services les plus importans.

Telles sont les sources où j'ai puisé, et les autorités sur lesquelles je m'appuye. Au besoin on pourrait y recourir pour avoir la garantie des faits que j'ai racontés.

NOTES

ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

[A] *page 7.* — Armand Tuffin, marquis de la Rouarie, gentilhomme breton, né en 1756, près de Fougères. Il eut une jeunesse fort orageuse. Il commença à servir dans les gardes françaises; puis, par suite de diverses aventures, il passa en Amérique, où il fit la guerre pour les États-Unis sous le nom de colonel Armand. Revenu en France, il fut un des députés envoyés par la Bretagne pour réclamer ses priviléges, et fut mis à la Bastille. En 1790, il devint chef d'une association royaliste qui s'organisa en Bretagne. Le plan en fut approuvé par les princes français, et la Rouarie reçut une commission pour commander en Bretagne au nom du Roi.

« La coalition qui prit son nom du marquis de la Rouarie son chef, dit M. de Puisaye dans ses mémoires, s'étendait, non-seulement sur les campagnes, mais encore dans toutes les villes où il avait de puissantes intelligences, et un grand nombre de coopérateurs parmi les gardes-nationales et les membres des administrations. Une contribution volontaire, levée sur les royalistes qui n'avaient pas encore été privés de leurs propriétés,

avait produit des sommes considérables; presque toute la jeunesse des campagnes et une partie de celle des villes fut enrôlée; des magasins de munitions et d'armes furent formés secrètement..... La Rouarie avait servi avec distinction dans la guerre d'Amérique, et à la connaissance de son métier, il réunissait toutes les qualités nécessaires pour bien conduire une entreprise de cette nature. Son plan était grand, ses mesures bien combinées; il avait inspiré la confiance et possédait tout ce qu'il fallait pour la maintenir....; mais, forcé de laisser échapper les occasions, de perdre un temps précieux en explications avec le dehors, en plaidoyers, en mémoires et même en voyages auprès du conseil des princes...., tout cela inspira de la méfiance; la méfiance conduisit aux soupçons et les soupçons à la trahison. Tout fut découvert. Le malheureux la Rouarie, obligé de se cacher, et poursuivi d'asile en asile, mourut de fatigue et de chagrin au château de Laguyomarais, le 30 janvier 1793.»

[B] *page 22.* — Tous ceux qui ont été à portée d'avoir des renseignemens sur les motifs qui ont dirigé l'insurrection ont eu la même opinion à cet égard, quelle qu'ait été d'ailleurs leur façon de penser.

« Une source, dit Lequinio, qui a concouru beaucoup à renforcer cette armée vagabonde (les Chouans) est la levée de la nouvelle réquisition. Au lieu de faire

partir sur-le-champ les jeunes gens de cette levée, on a eu l'imprudence de les tenir long-temps rassemblés dans leur pays natal.

» Plusieurs de ces jeunes gens, exaltés par les discours de leurs anciens prêtres, et frappés d'un régime nouveau qu'ils ne connaissaient pas, épouvantés d'ailleurs par l'idée du déplacement et des dangers de la guerre, et sur-tout détournés par la perfide influence du souffle pestiféré de quelques-uns de ces ci-devant prêtres, déguisés, et qui rodent dans les campagnes ; ces jeunes gens, dis-je, ont déserté les drapeaux de la république pour aller chercher un prétendu repos dans les bois avec les Chouans, auxquels ils se sont ralliés.

» Si on les avait fait partir sur-le-champ, ils seraient allés, comme les autres Français, montrer leur courage aux ennemis de la France sur les bords du Rhin ; ils se seraient défanatisés avant que d'y être arrivés ; ils y auraient appris à devenir républicains et à aimer la république, et, à leur retour, ils auraient eux-mêmes défanatisé et républicanisé leurs parens. Ce but heureux a été manqué, soit par perfidie, soit par maladresse, et l'armée des Chouans s'est fait un fort recrutement de ces jeunes gens, que leur égarement, plus que leur méchanceté réelle, a jetés parmi eux.

» Ajoutez encore les débris épars de l'armée de la Vendée, après qu'elle eut traversé la Loire, et qu'elle se fut élancée jusqu'à Granville pour faire une trouée vers la mer, établir une garnison sur les rives de la

Manche, et assurer une descente facile aux Anglais et aux émigrés, vous aurez une idée juste de ce qui a formé l'armée des Chouans, qui infestent maintenant les départemens de la Sarthe, de la Mayenne, de Maine-et-Loire et d'Ile-et-Villaine, en s'étendant un peu dans les départemens voisins. » (*Rapport au Comité de salut public, par Lequinio, représentant du peuple.*)

« Ce fut cet espèce de délire et d'enthousiasme qui, dans des temps de ténèbres et d'ignorance, emporta nos premiers croisés dans les plaines brûlantes de l'Afrique et de l'Asie. Les défenseurs de l'autel et du trône semblaient avoir pris nos anciens preux pour modèles; leurs bannières étaient ornées de devises qui rappelaient les hauts faits de la chevalerie.........

» .... Leur attachement pour les prêtres était *extrême*, et il faut en convenir, la plupart de ceux-ci menaient une vie exemplaire et avaient conservé leurs mœurs patriarchales................

» .... Le fanatisme religieux s'est joint au fanatisme politique, et c'est à qui obtiendra la couronne des martyrs. » (*Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de la Vendée, par le général Tureau.*)

« Les habitans de l'Ouest confondent le mot loi avec celui de religion.........................

» .... Vous avez ôté à ces fanatiques égarés

leurs saints, ôtez-leur l'empire des prêtres. » (*Rapport de Barère à la Convention.*)

« Les paysans étaient alors sans armes, sans munitions et même sans chef. Ils ne s'étaient d'abord soulevés que pour redemander leurs bons prêtres......

»..... On a cru que la loi sur le recrutement en avait été le motif; on s'est trompé. » (*Rapport fait par Choudieu le 18 pluviôse an 2.*)

» Il est indubitable que, si le gouvernement républicain avait été composé d'hommes capables d'inspirer quelque confiance en leurs promesses, et qu'il n'eût pas comme il l'a fait, par un manque continuel de foi, si bien secondé nos efforts pour garantir le peuple des piéges qui lui étaient tendus, cette liberté du culte aurait désarmé les trois quarts, pour ne pas dire plus, des habitans des campagnes.

....

» Ceux qui m'ont fait le reproche d'avoir perdu le temps à faire dire des messes, étaient aussi ignorans de l'esprit de l'insurrection que de ses mobiles, lorsque l'oubli, ou plutôt le mépris de la religion avait été l'une des premières causes de la révolution, et avait enlevé au Roi le moyen le plus puissant pour en arrêter le cours. Un peuple courageux, religieux, fidèle (et fidèle parce qu'il était religieux), s'élève contre cette révolution, s'arme et combat en réclamant sa religion et le Roi à qui sa religion ordonne d'obéir.

Croira-t-on qu'il s'est trouvé des royalistes assez stupides pour mépriser les actes religieux tenant immédiatement au culte, lorsqu'ils venaient s'associer aux travaux de ce peuple magnanime et se prévaloir de son courage pour reconquérir tout ce qu'une révolution anti-religieuse leur avait ravi? Cela ne s'est vu que dans ce siècle. » (*Mémoires de M. de Puisaye.*)

« Le mécontentement roulait sur trois points capitaux. Le premier avait pour motif le recrutement forcé; le deuxième, la rigueur des administrations dans l'exécution des lois, l'arbitraire qui régnait dans leurs actes, les vengeances partielles et les vexations, compagnes inévitables du système de terreur et d'anarchie qui avait mis toutes les passions en jeu, depuis la Convention nationale où il avait pris naissance, jusqu'aux plus petites autorités à qui elle donnait l'impulsion; le troisième, les entraves qu'on avait apportées à la liberté du culte catholique romain, par les persécutions sans cesse dirigées contre les prêtres qui n'avaient pas voulu se soumettre à la constitution civile du clergé.

» Ce dernier motif fut, sans contredit, le principal levier dont on se servit pour soulever la masse des habitans des campagnes de l'Ouest, paysans simples, mais opiniâtres dans leur croyance. La philosophie moderne n'avait pas fait de progrès chez eux. Si, comme Solon, les législateurs français avaient su approprier les lois aux mœurs et aux convenances locales, ils se

seraient au moins appliqués à en modifier l'exécution dans ces trois provinces, dont ils auraient dû pressentir l'opposition, pour peu qu'ils eussent été versés dans la politique et la connaissance de l'histoire des dernières guerres civiles; mais au lieu de ménagemens, toutes les mesures d'administration y furent extrêmes, et contre les ci-devant nobles et c[illegible] les prêtres, c'est-à-dire contre ceux dont le caractère avait eu de tous les temps le plus d'influence sur l'esprit de ces peuples, persuadés que les législateurs étaient des athées, profanateurs des autels et des devoirs les plus sacrés, dilapidateurs de la fortune publique et régicides. » (*Extrait des Mémoires d'un Administrateur des armées républicaines dans la Vendée.*)

[C] *page 46.* — « . . . Voici comment s'est formée cette guerre fatale connue sous le nom de *petite Vendée.* Les Chouans qui la composaient étaient des voleurs de grands chemins, détroussant les passans, et se retirant toutes les nuits dans le creux des montagnes, où un immense rocher leur servait de rempart. » (*Rapport de Carrier aux Jacobins, n.° 159 du Moniteur.*)

Les rapports de Barère, de Choudieu, &c., adressés à la Convention, sont remplis de pareilles allégations. On peut les trouver dans le *Moniteur* de cette époque.

Le général Hoche, dans plusieurs endroits de sa correspondance, se laisse aller aux mêmes déclamations contre les Chouans.

« Je vais vous expliquer, écrit-il à un de ses collègues, le genre de guerre que nous ont faite et nous font encore des bandes composées de voleurs, de prêtres, de contrebandiers, d'émigrés, d'échappés des galères et de déserteurs, réunis sous des chefs qui sont ordinairement du pays. Les Chouans se répandent imperceptiblement par-tout, avec d'autant plus de facilité, qu'ils ont par-tout des amis, qu'ils trouvent par-tout des vivres, des munitions, soit de gré, soit de force. Leur principal objet est de détruire les autorités civiles, leurs manœuvres d'intercepter les convois, d'assassiner les patriotes des campagnes, de désarmer nos soldats lorsqu'ils ne peuvent les embaucher, d'attaquer nos cantonnemens, postes ou détachemens, lorsqu'ils sont faibles, et enfin de faire soulever les habitans des villes même en les affamant; leur tactique, de combattre derrière les haies, et ainsi que vous l'avez vu dans la Vendée, de dérober les ailes de la troupe qu'ils ont à combattre, afin de tomber sur l'un des flancs; s'ils sont vainqueurs, ils égorgent et pillent; s'ils sont vaincus, ils se dispersent et assassinent les bons habitans des campagnes, que la terreur et le fanatisme divisent. » (*Lettre du général Hoche au général Du Bayet, du 9 floréal an 2.*)

Hoche dit encore dans une autre occasion :

« Ce que j'ai pu découvrir des desseins qu'avaient les Chouans est assez *conséquent* pour affliger un républicain de bonne foi : affamer les villes pour les faire soulever, intercepter toute communication, assassiner les patriotes et les administrations ; tirer d'Angleterre des armes, de faux assignats, de l'or ; acheter nos soldats, nos matelots et le secret de nos opérations, s'emparer des arsenaux ; organiser une armée considérable, faire chouanner toute la surface de la république ; commander par-tout la terreur, voilà le résumé de leurs projets atroces. Quel abîme affreux ! » (*Rapport au Comité de salut public, 30 ventôse an 3.*)

« Ne croyez pas, au surplus, dit le représentant du peuple Lequinio, que ce soit un corps d'armée réuni, marchant en masse, et formant des colonnes réglées et formidables par leur tenue serrée, ferme et militaire ; ce sont plutôt des hordes errantes et vagabondes, pillant pour vivre, assassinant sur les routes, massacrant les patriotes connus dans les villages, et spécialement les fonctionnaires publics, afin d'inspirer la terreur et de produire l'anarchie par l'effroi ; ralliant ce qu'elles trouvent de coquins, nobles, prêtres et autres ; forçant, quand elles le peuvent, des habitans des campagnes à marcher avec elles ; se ralliant tantôt, et tantôt se divisant pour échapper à la poursuite des forces républicaines ; corrompant l'esprit public dans les vil-

lages, et laissant par-tout où elles passent des traces de leur scélératesse et de leur barbarie.

» Mais la contagion qui les accompagne est toujours prête à gagner, et la moindre faiblesse de la part des administrations civiles, la moindre négligence du Gouvernement, les moindres inconséquences de l'armée républicaine, peuvent leur donner un développement dangereux. » (*Rapport au Comité de salut public.*)

[D] *page 50.* — « Les bleus massacraient de sang-froid les prisonniers qu'ils faisaient sur nous; les royalistes, au contraire, s'étaient bornés à couper les cheveux des leurs, lorsqu'ils ne prenaient pas parti avec eux, et à en exiger le serment de ne plus porter les armes. Ce ne fut que lorsque ceux-ci eurent reparu plusieurs fois dans les rangs ennemis, qu'il fut résolu de ne plus les recevoir à quartier; et cette résolution, comme Hoche lui-même va bientôt en rendre le témoignage, n'a été que bien rarement mise à exécution.

» . . . . . . Quelque temps après la paix de la Prévalaye [17 floréal 1795), Hoche écrivait aux représentans du peuple pour se plaindre que les Chouans n'en exécutaient pas les conditions. « Comme auparavant, » leur disait-il, l'on désarme, l'on tond, et les Chouans » ont encore ajouté aux désordres qu'ils commettaient » en parcourant les campagnes pour défendre, sous » peine de mort, de rien vendre pour des assignats,

» de rien livrer à la république, en achetant tout, en
» formant pour leur propre compte des magasins im-
» menses, &c. »

» Faut-il d'autres réponses aux accusations de Hoche lui-même? Supposera-t-on que des hommes, qui se bornaient à désarmer et à tondre des ennemis pris les armes à la main, assassinassent les habitans sans défense? Mais ces calomnies étaient un moyen utile de diminuer la considération d'un parti qui était assez maître du pays pour affamer l'ennemi par la seule émission d'une défense ou d'un ordre, et qui avait le pouvoir de former des magasins immenses, tandis que les soldats républicains n'y trouvaient pas un morceau de pain.

« Nous ne pouvons pas douter, continue Hoche,
» *ibid.*, qu'ils n'aient réussi à pervertir l'esprit des cam-
» pagnes, lorsque tous les jours on dit à nos soldats :
» Nous n'avons rien pour les bleus; nous gardons nos
» grains et nos denrées pour nos bons Chouans, qui
» rétabliront la religion et le Roi. Et il est de fait que
» les campagnes regorgent de grains, alors que nos
» malheureux soldats se passent de pain. Toute la pre-
» mière division en a manqué totalement pendant cinq
» jours; aussi les désertions et les murmures ont-ils
» lieu plus que jamais. » (*Mémoires de M. de Puisaye.*)

[E] *page 55.* — Je crois devoir ajouter ici, à ce que j'ai dit pour répondre aux accusations portées contre les Chouans, un extrait des mémoires de M. de Puisaye, sur ce sujet.

« Les Chouans étaient fiers de leur nom; car, qui est-ce qui ignore que, dans les révolutions, les injures des ennemis sont des titres de gloire?.... Cette expression *chouanner* est devenue un mot français, dont la lâcheté a voulu faire un terme de mépris, et dont le courage et la vertu ont fait un terme d'honneur.

» Se soumettre à toutes les privations, endurer toutes les fatigues, braver tous les dangers, affronter tous les tourmens et tous les genres de mort, sans intérêt et sans desir, comme sans espoir de récompense; uniquement par principe de religion et de fidélité; voilà ce dont j'ai été journellement le témoin, pendant les cinq années que j'ai été à la tête de ce peuple simple et magnanime qui m'a honoré de sa confiance. Voilà la signification du mot chouanner. On ne doit donc pas s'étonner si tant de gens, à cette époque et depuis, se sont rendu justice à eux-mêmes, en confessant naïvement qu'ils ne pouvaient pas chouanner......

» En disant qu'ils ne pouvaient pas chouanner, ils auront assez de quoi justifier leur répugnance et leur frayeur, lorsqu'ils apprendront que les premiers insurgés bretons n'ont eu long-temps d'autres lits que la terre, d'autres retraites que les fossés des champs et

les antres des bois; que, sans cesse dénués des choses les plus nécessaires à la vie, c'était à la pointe de l'épée qu'il leur fallait enlever chaque jour leur modique et grossière subsistance; que, réunis, il ne se passait pas une semaine qu'ils n'eussent dix ou douze combats à soutenir ou à livrer; que, dispersés, ils étaient continuellement exposés à être massacrés ou traînés à l'échafaud.

. . . .

» Des écrivains, qui se disent royalistes, ont copié, d'après les rapports des Jacobins, que ces hommes, aussi braves que malheureux, ne vivaient que de pillage et se livraient à toute sorte d'excès. C'est une calomnie, politique peut-être dans la bouche de ceux-ci, infame et stupide sous la plume de ceux-là. Ces hommes n'étaient-ils pas les habitans même du pays où ils étaient réduits à se cacher? N'appartenaient-ils pas à toutes les familles? . . . .
Quiconque a connu les dispositions de cette malheureuse contrée sait qu'aussitôt qu'ils furent assez forts pour combattre les persécuteurs, ils devinrent l'objet des vœux et des espérances de tous; que leurs succès étaient l'unique cause de la joie publique, comme leurs revers celle d'une consternation générale; que non-seulement les vivres, les propriétés mobilières, les bestiaux et toutes les productions de la terre étaient mis à leur disposition, mais encore sous leur sauvegarde spéciale, contre les déprédations d'un ennemi

barbare et destructeur ; qu'à l'approche ou seulement à la nouvelle, souvent fausse, de l'approche d'une colonne conventionnelle, les bourgs, les villages et les chaumières étaient déserts en un instant, et les campagnes couvertes de vieillards, de femmes et d'enfans, courant se réfugier dans les forêts, emportant ce qu'ils avaient de plus précieux, et ne se croyant en sûreté que lorsqu'ils étaient arrivés au milieu des hommes courageux, leurs parens et leurs amis, qu'il convenait aux ennemis de toute vertu d'appeler des brigands. » (*Mémoires de M. de Puisaye.*)

[F] *page 70.* — Je crois devoir donner ici les différentes versions sur la famille Cottereau, tirées des auteurs qui ont écrit sur les guerres de l'Ouest.

« Quatre frères, nommés *Cottereau*, contrebandiers à Saint-Ouën-des-Toits, près Laval, avaient pris l'habitude de ne se montrer que la nuit, et de contrefaire le cri du chat-huant pour se reconnaître dans les bois et pour éviter toute surprise. On ne les désignait que sous le nom de Choquans, par corruption du mot chat-huant, que les paysans du Maine et de la Bretagne prononcent ainsi. Au commencement des troubles, ces intrépides contrebandiers se retirèrent dans la partie de la forêt du Pertre qui avoisine la Gravelle ; là, se mêlant parmi les mécontens, ils se firent remarquer par leur force physique et par leur audace. Jean

Chouan, l'un d'eux, ne tarda pas à se signaler par un rare courage et par une témérité réfléchie. Les insurgés de la forêt du Pertre en firent une espèce de chef, dont ils prirent ou reçurent le nom. De là vint la dénomination de Chouans, que les républicains étendirent en peu de temps à tous les royalistes armés de la Bretagne. Parvenus à une certaine consistance, ceux-ci en firent un titre qui attestait leurs longues souffrances et leurs premiers combats contre les ennemis du Roi et de la religion.

» Il est positif que les quatre frères Chouans dirigeaient déjà les attaques qui eurent lieu aux environs de Vitré dans le courant de juin 1793, et qu'à cette époque, ils poussaient des partis jusque sur la route de Rennes, à trois lieues de cette ville. On est même fondé à croire qu'ils avaient figuré dans les rassemblemens du mois de mars; de là leur prodigieuse influence sur les premiers insurgés.

» Un seul a survécu à la guerre civile. Couvert de blessures, il était réduit, sous le règne de l'usurpateur, à une extrême misère, et ne vivait, pour ainsi dire, que de charité. Telle fut la destinée d'un des premiers moteurs de la Chouannerie, dont le nom devint celui d'un parti tellement redoutable, que pendant sept années de guerre intestine elle traita trois fois d'égal à égal avec les armées qui lui étaient opposées. » (*Histoire de la Vendée, par Alphonse de Beauchamp.*)

« Vers la partie de la forêt du Pertre qui avoisine la Gravelle, s'était retirée une famille nombreuse, appelée Chouan ; plusieurs frères, cousins, et parens du même nom, y formaient une petite troupe ; et comme la prononciation de ce mot est la même que celle que les paysans du Maine et de la Bretagne donnent à celui de chat-huant, ils étaient convenus, pour éviter toute surprise dans les bois, de se reconnaître et de s'entr'appeler en contrefaisant le cri de cet oiseau d'une manière assez particulière pour qu'il fût difficile à d'autres de les imiter. C'est de là qu'est venue la dénomination de Chouans, que les Jacobins cherchèrent d'abord à étendre à tous les royalistes armés, pour les rendre méprisables, et que ceux-ci, parvenus à un certain degré d'importance, ont voulu conserver, comme un monument honorable de leurs souffrances, de leurs efforts et de leurs combats contre les ennemis de l'humanité. La famille Chouan fut presque entièrement détruite en peu de temps ; un seul d'entre eux a survécu ; il est couvert de blessures, et est réduit à une extrême indigence depuis que j'ai été hors d'état de lui faire passer des secours. Avant la guerre, il avait au moins de quoi vivre. . . . .

» Voilà à quoi se sont réduits les fruits du prétendu pillage dont a eu la lâcheté d'accuser cette famille honnête et intéressante par son courage, et par ses sacrifices pour une cause que l'humble état dans lequel elle était née semblait devoir moins intéresser que

la plupart de ses détracteurs. » (*Mémoires de M. de Puisaye.*)

« Depuis long-temps la France entend parler des Chouans sans savoir précisément ce que c'est, si ce n'est qu'ils sont des scélérats ; plusieurs les confondent avec les scélérats de la Vendée....... Ce que je vais dire établira les rapports communs et les différences..... Un des signes indicatifs des contrebandiers du Maine, pour connaître l'approche des gabeleurs, était de contrefaire le chat-huant ; ce cri perçant, répété dans la nuit, de distance en distance, arrivait à temps au corps de contrebande pour qu'il se tînt prêt à combattre s'il était en force, et pour que, dans le cas contraire, il pût se disperser, se dissiper, tromper la vigilance des limiers de la ferme, et leur faire perdre totalement la trace... Une famille particulière, composée de plusieurs frères, était totalement dévouée à ce genre de trafic illicite, mais très-profitable. Leur audace et leurs succès leur donnèrent de la célébrité dans le canton, et cette célébrité les fit appeler chats-huants ; mais dans le langage grossier du pays, *chat-huant* se prononce *chouan*, et cette famille contrebandière vint à n'être plus connue que sous cette dénomination collective, *les Chouans*..... Ils n'eurent qu'un pas à faire pour devenir brigands.... Les ci-devant nobles de Bretagne fomentèrent ce noyau contre-révolutionnaire, ainsi que les ci-devant moines

ou prêtres. Parmi ces derniers scélérats, ceux qui n'ont point émigré se sont aussi réunis aux Chouans..... Ces scélérats firent passer leur mécontentement chez le peuple ignorant et fanatique. » (*Rapport de Lequinio.*)

« L'origine du nom *Chouan*, devenu célèbre dans notre histoire moderne, remonte à la famille Cottereau, dont le chef, père de quatre garçons, était sabotier au bourg de Saint-Ouën-des-Toits, district de Lassay. Le père Cottereau, suivant la tradition du pays, avait reçu d'un de ses voisins le surnom de *Chouan* (chat-huant), pour caractériser sa mine parfois triste et refrognée. Ses enfans, comme il est d'usage, avaient hérité de ce surnom, et Jean Chouan, l'aîné, est celui que l'on vante pour ses exploits.

» Le nom de *Chouan* qui a nous été donné, dit Coquereau, fameux chef dans le district de Château-Gonthier, ne dérive pas de l'oiseau de nuit, mais bien des frères Chouan, contrebandiers et habitans des environs de Laval, premiers chefs de bandes, qui n'eurent jamais d'autres motifs d'insurrection que ceux du pillage.

» Dès le 15 août 1792, Jean Chouan, secondé par les nommés Moulins et Moulière, se distingua en excitant une révolte contre les commissaires du département de la Mayenne, envoyés pour présider une assemblée des communes du canton de Saint-Ouën.

Ces commissaires furent injuriés, frappés et fort maltraités. Jean Chouan se cacha, et peu de jours après, on apprit qu'il était à la tête de trente ou quarante contrebandiers armés. L'assassinat du juge-de-paix de Loiron, homme estimable, fut un des premiers actes de cette bande, qui exerça pendant quelque mois ses ravages, et se retira ensuite dans la forêt du Pertre.

» Cette forêt servait déjà d'asile à une petite colonie d'individus cherchant à se soustraire à la réquisition, et quelques-uns à la déportation. L'abbé Legge en était le législateur et le grand-juge; son frère, officier au régiment de Brie, en était le protecteur. Cette colonie vivait paisible dans ses barraques, lorsque Duboisguy, qui avait rassemblé une petite troupe de Chouans dans les environs de Fougères, vint s'y refugier avec les siens, et ne tarda pas d'éveiller l'attention des autorités militaires, par les ravages qu'il exerçait dans le voisinage de cette forêt. » (*Guerre des Chouans contre la République française, par un officier supérieur des armées de la République.*)

« Deux frères, fermiers dans la Basse-Bretagne, qui s'appelaient Chouan, se sont faits chefs de brigands et d'assassins, et ont donné leur nom à leurs complices. La singularité du mot, comme c'est l'ordinaire, l'accrédita au point de l'appliquer, non-seulement à ces bandits contre qui l'on fit marcher la force armée, mais à tous ceux qui, dans cette province, avaient pris les

armes contre la république; ensuite ce mot devint synonime de ceux que l'esprit de parti avait précédemment mis en vogue. Les jeunes gens, les républicains modérés, les royalistes, furent appelés Chouans.

» D'autres ont donné à ce nom une origine assez bizarre, mais pourtant vraisemblable. On sait que la ci-devant Bretagne était affranchie de l'imposition des gabelles; un peu plus loin, le Maine et l'Anjou, par exemple, ne jouissaient pas de cet avantage; en conséquence, à certaines limites, il y avait des commis dont les fonctions consistaient à empêcher que le sel ne passât en contrebande. Ces gabeleurs avaient un intérêt dans les prises qu'ils faisaient : c'étaient des argus dont il était difficile de tromper la surveillance. Cependant la fraude avait lieu, et elle était exercée par des hommes qui en faisaient une sorte de manége, et convoyaient d'une province à l'autre des denrées prohibées. Ces contrebandiers se portaient dans les bois et sur les chemins, à de certaines distances les uns des autres; ils avaient avec eux des chiens accoutumés à jouer leur rôle; s'il arrivait qu'un commis de la gabelle passât, ou qu'on entendît du bruit, le contrebandier faisait signe à son chien pour aboyer et avertir qu'il fallait interrompre la marche du convoi. D'autres fois, les contrebandiers s'avertissaient du danger en imitant réellement la chouette. Quoi qu'il en soit, comme ils ne convoyaient la plupart du temps les objets de contrebande que la nuit, et que l'action de se porter en

védette, pour prévenir toute espèce de surprise, s'appelait parmi eux faire la chouette; on les appela Chouans. Mais pourquoi donna-t-on leur nom aux royalistes armés contre la république? C'est que la révolution ayant supprimé les gabelles, ces hommes sans aveu se sont trouvés sans moyen d'existence. Alors ils se sont réunis, dans les bois, aux Vendéens qui s'étaient sauvés des massacres du Mans et de Savenay. Dans les commencemens ils infestaient les routes, attaquaient les diligences, volaient et assassinaient; et dans la crainte d'être investis par les troupes qu'on mit à leur poursuite, ils imitaient la chouette, comme lorsqu'ils faisaient la contrebande. On continua de les appeler Chouans indistinctement, lorsque leurs forces augmentèrent au point de former une armée considérable.

» Tels furent l'origine, la nature et les progrès de cette seconde espèce de guerre civile, qui fut, à proprement parler, une suite de celle de la Vendée, et ne s'éteignit que lorsque Napoléon vint prendre le timon des affaires. » (*Extrait des Mémoires d'un Administrateur des armées républicaines dans la Vendée.*)

« CHOUAN (les quatre frères). Les frères Chouan se nommaient Cottereau; mais ce nom est demeuré dans l'obscurité, tandis que celui de Chouan se trouve déjà placé dans plusieurs dictionnaires et employé par les néologues comme synonime d'un autre terme. Les

frères Cottereau, contrebandiers du département de la Mayenne, furent surnommés Chouans, parce que dans leurs incursions nocturnes ils avaient adopté pour signal de ralliement le cri de la chouette, oiseau de nuit et de mauvais augure. Ils parcouraient, en 1793, les environs de Laval, lorsque, réunis à d'autres vagabonds, se disant mécontens, ils imaginèrent de faire la guerre au nom du Roi de France. Ils étaient d'abord en petit nombre; mais successivement renforcés par d'autres hordes de la Bretagne et de la Normandie, ils portèrent l'épouvante et la dévastation dans tous les pays qu'ils parcoururent. Jamais il n'y eut de soldats (s'il est permis de qualifier ainsi les Chouans) plus indisciplinés ni plus féroces; les cosaques du Don leur sont à peine comparables; les *chauffeurs*, qui ont inondé la France à cette époque (et l'on sait pour quels motifs), les assassins des courriers et des diligences, n'étaient autre chose qu'une émanation des Chouans. Trois Cottereau sont morts sur le champ de bataille; le quatrième, couvert de blessures, est retiré dans son département. » (*Biographie nouvelle des Contemporains.*)

« On a attribué assez généralement le mot Chouan à trois frères nommés Chouins (*sic*). Il a existé, en effet, des gentilshommes bretons de ce nom; mais ce ne sont point eux qui ont donné leur nom aux nouveaux insurgés. Sous l'ancien régime, quelques faux-sauniers

avaient adopté pour signe de ralliement le cri du hibou, soit pour échapper aux préposés connus sous le nom de gabeleurs, soit pour les combattre quand ils se croyaient en force. Les premiers insurgés de ce pays, parmi lesquels il y avait un bon nombre de contrebandiers, firent leurs attroupemens à la faveur de ce signal. Les cris entendus de loin dans les campagnes répandaient la terreur dans l'ame des patriotes; ils prenaient sur-le-champ la fuite en criant *gare les Chouettes*, et par corruption, *gare les Chouans*. Voilà la véritable origine de ce nom. » (*Histoire des guerres de la Vendée et des Chouans, par De Bourniseaux.*)

[G] *page 182.* — « Les Vendéens, dit M.[me] de la Rochejaquelein dans ses Mémoires, furent très-bien reçus à Laval; les habitans étaient favorablement disposés. La ville est grande, et elle offrait plus de ressources que les gîtes des jours précédens. Beaucoup de paysans bretons vinrent se joindre à nous. J'en vis arriver une troupe qui criait *vive le Roi* et qui portait un mouchoir blanc au bout d'un bâton. (Il est évident que c'est de la troupe de Jean Chouan que M.[me] de la Rochejaquelein veut ici parler). En peu de temps il y en eut plus de six mille : on donnait à ce rassemblement le nom de *petite Vendée*. Tous ces insurgés bretons étaient reconnaissables à leurs longs

cheveux et à leurs vêtemens, la plupart de peaux de chèvres garnies de leur poil. Ils se battaient fort bien, &c. » (*4.e édit., p. 274.*)

Il n'entrait pas dans le sujet que je me suis tracé de suivre dans tous ses détails la campagne que firent les Vendéens au-delà de la Loire. M.me de la Rochejacquelein, et d'autres écrivains royalistes, l'ont retracée dignement. Mon récit a dû seulement indiquer comment les Bas-Manceaux ont pris part à tant de généreux efforts, à tant de glorieuses infortunes.

Lorsque l'armée vendéenne fut détruite, le parti révolutionnaire crut avoir anéanti à jamais la monarchie. Le général Westermann, surnommé *le boucher de la Vendée*, monta à la tribune de la Convention pour proclamer un tel succès.

« Je viens assurer sur ma tête, que de cette armée » de la Vendée, forte encore au Mans de quatre-vingt-» dix mille hommes, avec une artillerie formidable, il » n'existe plus un seul combattant. Chefs, officiers, sol-» dats, évêques, comtesses, princesses et marquises, » tout a péri par le fer, les flammes et les flots. Cet » exemple effrayant est unique dans l'histoire, et l'Eu-» rope étonnée verra bien qu'une république, qui, » comme le Père éternel, dicte ses lois du haut d'une » sainte montagne, saura se maintenir et réduire comme » la Vendée chaque pays qui aura l'imbécillité de for-» mer le projet de rétablir la royauté en France. »

Mais au milieu de ces cris de triomphe du vainqueur, les Chouans osèrent cependant faire entendre le cri du combat, et engagèrent de nouveau cette lutte opiniâtre et glorieuse qui leur a mérité une place dans l'histoire.

[H] *page 229.* — Antoine-Philippe de la Trémoille, prince de Talmont, condamné par le tribunal de Vitré et exécuté à Laval à la fin de janvier 1794, était frère jumeau de Charles-Auguste-Godefroy de la Trémoille, prince-abbé, condamné par jugement révolutionnaire, et exécuté à Paris le 15 juin 1794.

Ils étaient fils de Jean-Bretagne-Charles-Godefroy, duc de la Trémoille et de Thouars, prince de Tarente, &c., pair de France, décédé à Chambéry le 19 mai 1792, et de dame Marie-Maximilienne-Louise-Emmanuelle-Sophie, princesse de Salm-Kirbourg, décédée à Nice, le 12 juillet 1790.

Le prince de Talmont avait environ vingt-six ans lorsqu'il joignit l'armée vendéenne à Saumur; d'autres disent à Angers. Il fut aussitôt nommé commandant de la cavalerie. C'était un très-bel homme, d'une taille de cinq pieds six pouces, d'un port noble, d'une figure imposante. Des accès de goutte fréquens enchaînèrent quelquefois son activité; cependant il se distingua dans une foule de combats, particulièrement à Luçon, à Dol, à Pontorson, à la Flèche. Ce fut près de ce der-

nier endroit, et non au Mans, comme l'ont dit plusieurs historiens de la Vendée, qu'il fendit d'un coup de sabre la tête d'un hussard ennemi qui avait osé s'élancer sur lui.

J'ai cru que les lecteurs seraient bien aise de trouver ici quelques pièces relatives à l'arrestation et au jugement de ce prince.

« Un officier des Chouans de la forêt du Pertre, nommé Mercier, vint m'apprendre que le prince de Talmont la Trémoille, échappé de la déroute de la Vendée, était venu pour se réfugier auprès de moi, accompagné de Bougon, ancien procureur-syndic de Caën, et suivi de trois cavaliers. Ils avaient parcouru un pays immense, toujours poursuivis, et avaient enfin gagné notre camp, excédés de fatigues et dans un état déplorable. Le prince de Talmont desirait fort de me voir, et il me faisait prier de lui en indiquer les moyens. Nous n'étions pas dans une situation à pouvoir entreprendre le voyage. Je lui répondis que, comme je supposais qu'il avait besoin de repos, ainsi que nous, je l'engageais à rester où il était pour quelque temps; que ce lieu était pour lui le plus sûr de la province; qu'aussitôt que nous pourrions nous remettre en mouvement il aurait de mes nouvelles, et je donnai des ordres pour qu'on disposât, dans le voisinage de la forêt, plusieurs maisons où il pourrait se retirer alternativement en cas d'accident, pour que l'on veillât exactement à sa sûreté, et enfin pour qu'on prît de lui tous

les soins que sa position rendait nécessaires; car, dans l'état où il était, il n'y avait pas de possibilité qu'il s'accommodât de la vie fatigante et dénuée de toutes commodités qu'il lui aurait fallu mener dans le camp.

» Soit que Bougon craignît de me revoir, soit qu'il eût plus de confiance dans le pays qui lui avait servi de retraite depuis sa fuite de Caën, que dans une place où tout lui était étranger, il persuada au prince de Talmont de l'y suivre. Ils étaient partis de la forêt lorsque ma réponse y arriva. Mais comme ils n'avaient aucune connaissance locale sur l'opinion des habitans du pays qu'ils avaient à traverser, ils se jetèrent dans un village nommé la Bazouge, ou Pont-au-Guérin, qui était peuplé de Jacobins, et s'y arrêtèrent dans la maison d'un homme que le prince de Talmont avait connu avant la révolution, et en qui, quoiqu'il fût anti-royaliste, il se flattait de trouver des sentimens d'humanité. Malheureusement cet homme était absent. L'arrivée de personnes inconnues donna l'éveil au comité de surveillance. Huit ou dix paysans armés se portèrent à cette maison, et demandèrent à voir les passeports des voyageurs. Ils n'en avaient pas d'autres que leurs armes; mais l'assurance qui leur fut donnée qu'il ne leur serait fait aucun mal trompa leur crédulité; ils les rendirent à ces misérables, qui, n'ayant plus rien à craindre, se saisirent d'eux et les conduisirent en triomphe à Vitré. Bientôt ils furent transférés à Rennes, et après trois semaines de traitemens barbares,

dans les horreurs d'un cachot où ils furent chargés de fers et où on les laissa manquer de tout, ils furent traînés à demi morts à Laval, où ils perdirent la tête sur l'échafaud. Pendant la procédure qui précéda leur jugement, je fis tout ce qui était en mon pouvoir pour les délivrer; mais la terreur était telle dans les villes, à cette époque, et les précautions furent si multipliées, que tous mes efforts devinrent inutiles. » (*Mémoires de M. de Puisaye.*)

« L'ex-prince de Talmont vient d'être arrêté près de Fougères. Ce Capet des brigands, souverain du Maine et de la Normandie, mérite bien de figurer sur le même théâtre que son ancien confrère.... Avec ce grand prince a été aussi arrêté Bagon, ex-procureur-syndic. Il était chancelier de Talmont. Il aurait été à souhaiter qu'il eût assisté à la cérémonie pour apposer le sceau au couronnement de son maître; mais, mis hors la loi, Lavallée l'a fait exécuter. Les brigands exterminés, nous allons nous occuper de l'entier anéantissement des Chouans.... » (*Rapport fait à la Convention par Garnier de Saintes, représentant du peuple, le 15 nivôse an 2. N.° 108 du Moniteur.*)

Le Général de division Beaufort, au Président de la Convention.

Vitré, 17 nivôse an 2.

Je te fais part de l'arrestation de l'ex-prince de Talmont...., et de cinq autres.... La plupart ont envoyé leur ame au Père éternel : je leur ai donné cette permission; et, comme ils n'avaient besoin que d'une obole pour le passage du Styx, je leur ai retenu 24,000 francs que j'ai distribués à la garde-nationale de la Bazoche, qui a arrêté l'ex-prince.... Nous faisons des prises tous les jours; nous détruisons la horde infernale des Chouins (*sic*)........ (*N.° 117 du Moniteur.*)

Rennes, le 6 pluviôse, deuxième année républicaine.

ESNUE-LAVALLÉE, *représentant du peuple dans les départemens de l'Ouest et du Centre, aux citoyens composant le Comité révolutionnaire de Laval.*

CITOYENS,

Je viens d'envoyer à la commission militaire l'ex-prince Talmont; j'envoie également à Laval, à la commission militaire, Enjubault-la-Roche, afin qu'il soit jugé. Je vous engage à donner à cette dernière commission toutes les instructions et les renseignemens nécessaires relatifs à Enjubault. Vous voudrez bien,

sitôt l'exécution de Talmont, faire attacher sa tête au bout d'une pique, et la faire placer de suite sur la principale porte du ci-devant château de Laval, pour épouvanter les royalistes et fédéralistes dont vous êtes environnés.

Voudrez-vous bien aussi faire les mêmes honneurs à la tête d'Enjubault-la-Roche, si ce fameux fédéraliste est condamné à la peine de mort.

Du courage, de l'activité, de l'énergie, les aristocrates trembleront, et çà ira. *Vive la République!*

Salut et fraternité,

Votre concitoyen,

Signé ESNUE-LAVALLÉE.

P. S. Accélérez, par vos sollicitudes, le jugement d'Enjubault, afin que, s'il subit la peine de mort, il soit exécuté en même temps que Talmont; l'agent et le seigneur feront le pendant. Talmont sera sûrement jugé demain, et conduit à Laval pour y être supplicié. Ainsi, faites en sorte, et pressez la commission militaire de Laval de faire prompte diligence, afin qu'à l'arrivée de Talmont, Enjubault soit prêt à recevoir les mêmes honneurs.

Signé ESNUE-LAVALLÉE.

Rennes, le 9 pluviôse, an 2 de la République une et indivisible.

ESNUE-LAVALLÉE, *représentant du peuple, actuellement à Rennes.*

CITOYENS,

J'apprends dans ce moment, par François, mon collègue, qu'Enjubault-la-Roche, père, doit être jugé, et partir de compagnie avec Talmont, qu'il m'a aussi annoncé avoir arrivé hier soir à Laval.

Je vous recommande aussi de faire à Jourdain, après son jugement et son exécution, les mêmes honneurs qu'à Enjubault père et à Talmont; ce sera une pique de plus à faire fabriquer. Je crois que vous ferez bien d'en faire fabriquer quelques autres, afin d'en avoir de prêtes au besoin, à fur et mesure que les conspirateurs Mayennois, &c., seront arrêtés.

J'attends de vos nouvelles au premier moment, sur l'exécution des mesures que je vous ai recommandées relativement à Talmont et à son agent le concierge, et que je vous recommande relativement à Jourdain.

Salut et fraternité,

Votre concitoyen,

ESNUE-LAVALLÉE, *représentant du peuple.*

---

[1] *page 277.*

Lettre du général Beaufort.

De Vitré, le 14 pluviôse an 2.

Nous venons de découvrir un repaire de cinquante-deux brigands. Un de leurs chefs a été tué en se sauvant; il se nommait François Chouan; c'était de lui que cette horde infâme tirait son nom. Comme il se sauvait dans les broussailles, des voltigeurs du 6.ᵉ bataillon de la Manche ont fait feu dessus, l'ont tué et ont apporté sa tête à la Gravelle. Ces cinquante-deux hommes étaient bien armés; mais à l'approche des républicains, ils n'ont osé faire usage de leurs armes; nous les prenions dans leur repaire sans la moindre défense. Ils ne commettent leurs brigandages que la nuit sur les voyageurs. (*N.° 140 du Moniteur.*)

FIN DES NOTES ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

SECONDE ÉPOQUE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES ET DU TOME PREMIER.



